This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

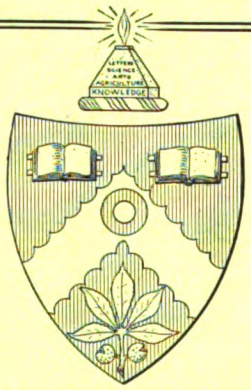

LIBRARY *of the*
OHIO STATE
UNIVERSITY

Digitized by Google

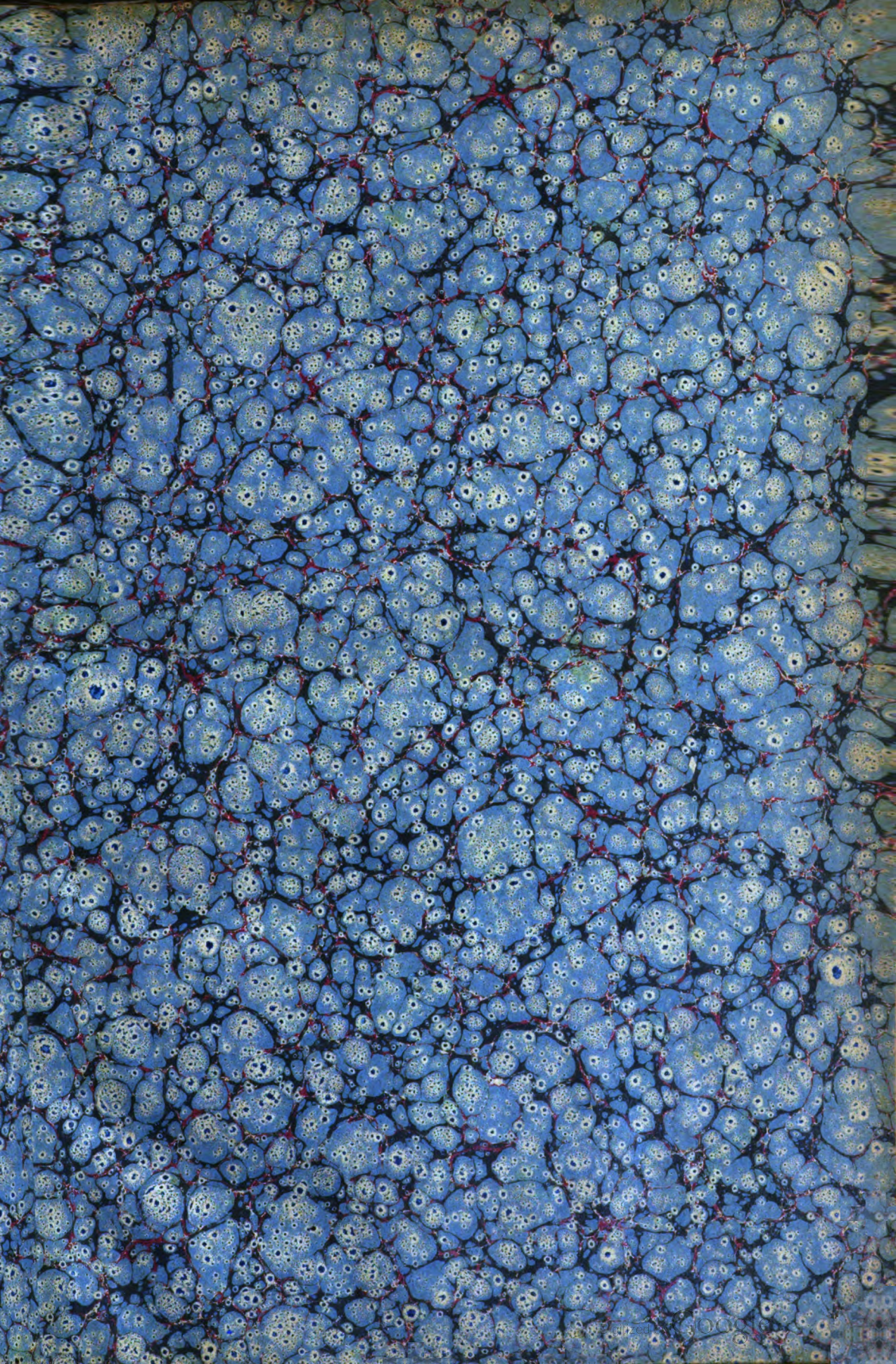

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUARANTIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. LIII

BRUXELLES
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1908

Digitized by Google

OHIO STATE
UNIVERSITY

Digitized by Google

L'AVENIR INDUSTRIEL EN RUSSIE

Comme j'achève de lire le rapport de M. Lauwick (1), je reçois la visite d'un vieil ami, brusque et familier.

« Avez-vous lu les rapports de nos consuls? Depuis dix ou quinze ans, ils nous ont averti des difficultés que tout le monde s'évertue à signaler aujourd'hui. La surproduction? Ils l'ont prévue. Le jeu de bourse? Ils l'ont blâmé. L'imparfaite organisation de nos affaires? Ils en ont parlé, comme Cassandre. Les difficultés qui surgissent de partout dans un pays primitif où l'on veut implanter une industrie séculaire? Ils les proclamaient. Les impôts? Comment les auraient-ils oubliés? L'ignorance de nos compatriotes quant aux choses russes? Ils ont crié casse-cou. Trouverez-vous autre chose dans votre livre? »

Il le feuilleta, et, jetant un coup d'œil à la première et à la dernière page, il poursuivit : « C'est un poète que votre confrère! Voyez plutôt; il vous déclare ici qu'il a passé « quelques semaines » dans les capitales, et « plusieurs semaines » dans le Midi. Cela fait six semaines, mettons deux mois, et il conclut que son essai est le fruit « de longues études faites sur place ». Deux mois, ce n'est long que dans la vie d'un poète — ou d'un jeune homme. Votre confrère est un poète. Et ses études préparatoires, furent-elles longues aussi? »

Je lui fis observer qu'il était méchant et qu'il n'y avait lieu

(1) *L'industrie dans la Russie méridionale, sa situation, son avenir.* Rapport présenté à M. le ministre de l'industrie et du travail de Belgique, par MARCEL LAUWICK, avocat à la cour d'appel. — Bruxelles, Misch et Thron, 1907. In-8°, 312 pages.

823326

Digitized by Google

aucunement de douter de ce qu'avançait le jeune rapporteur. Mes réserves le firent bougonner : décidément, il était de mauvaise humeur.

« Qu'avez-vous souligné là, me dit-il? « Un petit nombre « seulement de sociétés russes ont *échappé* à l'obligation d'em- « prunter, trop heureuses de *pouvoir le faire...* » Ont-elles emprunté ou pas emprunté? comprenez-vous? « Leur recon- « stitution, généralement opérée par la *suppression* du capital « ancien, *privilégié* par le capital frais. » Si je lis bien, cela veut dire que le capital nouveau crée un privilège en faveur des premiers actionnaires : c'est l'opposé de ce qui arrive d'habitude; et comment serait-ce possible quand ce capital est supprimé? N'est-ce pas justement le contraire qu'il faut lire? « La conclusion qu'impose ce chapitre des causes de nos « échecs en Russie, c'est que notre ignorance du pays et de « ses habitants *en est surtout redevable!* » Redevable de quoi? le savez-vous? « Il fallait payer comptant... alors qu'on ne « l'était pas soi-même. » Quoi donc? comptant? « Elles « accusaient d'un déchet », « il y a eu d'abord manque à « gagner... », « des missions se suivent les unes *aux* autres... » « Les spécialistes feront bien de relire l'ouvrage déjà cité de « M. Cordeweener », et qu'est-ce que je vois au renvoi qui nous renseigne sur « l'ouvrage déjà cité »? « *Op. cit.* », c'est tout. On corrige avec plus de soin ses épreuves, surtout quand on écrit à un ministre qui parle une jolie langue. Et puis, à quoi bon forcer la syntaxe? Ce n'est pas une bonne fille! Je l'admettrais encore pour conséquence naturelle d'un voyage de plusieurs semaines à l'étranger, si les Russes ne parlaient notre langue avec une correction louable. Mais laissons : je craindrais...

— De le faire à la pédagogue? Ce n'est pas votre habitude. Laissez-moi plutôt un instant la parole, pour en finir avec les reproches. Nous serons plus à l'aise pour chercher ensuite les qualités. La rédaction du rapport a été hâtive : n'y voyez qu'un recueil de notes, rédigées en cours de route, puis alignées, et vous serez plus indulgent.

J'excuse des erreurs sur la législation dans une étude con-

Digitized by Google

sacrée à l'industrie; j'eusse préféré cependant ne pas avoir à les combattre et j'excuse telles erreurs de fait : l'erreur est notre état habituel, aux yeux de nos voisins.

« Une liquidation... équivaut... souvent à la perte du capital « *obligataire belge*, primé par les *obligataires russes*, ceux-ci « ayant *ipso facto* hypothèque sur les installations. »

L'auteur suppose, comme cas normal, une société belge ayant fait deux émissions d'obligations : l'une en Belgique, l'autre en Russie, sous l'empire de deux législations différentes. Or, si cette succession d'emprunts conférant des droits divers, est possible en théorie, je crois bien qu'en pratique elle ne s'est jamais réalisée et que l'autorisation de le faire n'a été donnée qu'une fois à une société belge.

Ailleurs, M. Lauwick explique très bien que l' « administration judiciaire » est une sorte de concordat préventif à la faillite, un sursis de payement accordé au débiteur momentanément gêné. Mais pourquoi développe-t-il cette définition générale en termes plutôt malheureux ? « Cette faveur est accordée par le tribunal de commerce sur demande de la société » ; pardon, le rôle du Comité de la Bourse est peut-être plus important en la matière que celui du tribunal de commerce ; et ce n'est pas la société qui soutient la demande devant ces deux institutions; c'est la majorité des créanciers. « Le tribunal nomme les administrateurs de la société, fixe l'étendue de leurs pouvoirs et leur responsabilité ». Je pense bien que ce sont les créanciers qui prennent ces décisions. « La majorité de l'administration doit appartenir aux Russes ». Est-ce bien sûr? Ne pourrait-on citer vingt exemples du contraire? La loi en dit-elle un mot? Il a fallu un fort courant de xénophobie, qui s'est manifesté du reste après la publication de ce livre, pour persuader quelques esprits de la possibilité de soutenir cette thèse... Et j'arrête ici ma discussion.

Le lecteur n'aurait pas le courage de nous entendre disserter sur l'*artèle*... C'est « une association d'ouvriers, composée généralement d'habitants d'un même village, qui vivent en commun, ayant pour ménagère commune la femme d'un des leurs ». Mais dans cette association, où les dépenses communes

Digitized by Google

se répartissent par tête, les gains se divisent aussi en parts égales. C'est là, comme dans le *mir*, le système primitif de la propriété collective, la disparition de l'individu dans la masse, village, clan ou famille; c'est la survivance d'un ancêtre juridique; l'artèle nous permet de diriger un télescope vers un monde très lointain et elle nous fait comprendre pourquoi nos ingénieurs ont eu tant de mal à manier les moujiks. C'eût été la peine de le marquer d'un trait et aussi intéressant à savoir que d'apprendre si la ménagère commune est la femme d'un des ouvriers... Il n'est pas sans importance de le faire, ne fût-ce que pour excuser nos compatriotes de n'avoir pas toujours pénétré l' « âme des barbares ».

Car c'est bien notre ignorance qu'en premier lieu M. Lauwick accuse et qu'il déplore en constatant les pertes éprouvées en Russie par l'épargne belge.

Reprenant et complétant les chiffres de M. Cordeweener, le rapport évalue à 625 millions de francs, les sommes que nous avons investies dans l'industrie de la Russie méridionale, et il n'y compte point nos établissements en Pologne, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans le Caucase, l'Oural et la Sibérie, ni nos entreprises de tramways et d'électricité disséminées partout et dont le total pourrait s'élever à 300 millions, en tout quelque chose qui se rapproche du milliard! C'est coquet. Et comme la moitié peut-être de ce milliard est perdue, la partie est d'importance. Il s'agit pour nous de savoir si, ayant perdu 400 à 500 millions, nous acceptons d'en perdre encore autant. Un demi-milliard à sauver mérite bien une étude.

Il me paraît toutefois que ce bilan fut tracé par un pessimiste. Si j'avais les moindres connaissances en comptabilité, je proposerais le relèvement de tel et tel poste. A moi profane, il semble enfantin d'additionner le capital de nos sociétés pour savoir ce que nous a coûté leur constitution. Pour établir la dépense nationale, il faut déduire les actions d'apport.

Je connais telle société, fondée au capital de 7 millions, qui a payé la concession minière en titres « complètement libérés », à concurrence de 3 millions et demi de francs, 50 p. c. de son capital que l'épargne belge n'a point décaissés.

Digitized by Google

Ailleurs, c'est 4 millions que les fondateurs remettent aux apporteurs sur un capital de 16 millions, soit 25 p. c. du capital. Il est vrai qu'il ne faut guère compter sur ce nombre que les sommes versées en papier aux vendeurs russes des concessions : le surplus des apports représente des dépenses faites en argent et a souvent été dans la suite négocié en bourse. Dans les deux exemples que j'ai cités, les propriétaires russes ont accepté en titres l'un, 30 p. c. à peu près du capital, l'autre plus de 12 1/2 p. c. En fixant à 10 p. c., la moyenne, on déduirait de notre bilan environ 90 millions. Si l'on chiffre notre perte en déduisant du total des capitaux avancés, la valeur actuelle des affaires, il faut réduire ce déficit d'une somme égale et conclure que notre épargne a subi un échec non de 500 millions environ, mais d'un peu plus de 400 millions. Le calcul est difficile à établir, sans doute, mais il peut être tenté avec une approximation satisfaisante.

Une autre considération s'ajoute à la précédente pour montrer que les pertes éprouvées par la Belgique sont inférieures à l'estimation générale. Il est vrai qu'en la présentant nous sortons du point de vue choisi par M. Lauwick; mais puisqu'aussi bien, il plaide la cause de la Russie, il ne se plaindra pas que nous atténuions ses chiffres. Nous avons investi 8 à 900 millions en Russie. Qu'en avons-nous reçu ? Évidemment, et en premier lieu, les dividendes distribués, parfois à tort, mais tout de même perçus; ne les comptons pas, puisqu'ils représentent l'intérêt du capital avancé. Nous avons à compter les avantages directs que nos concitoyens ont retiré des entreprises russes : les ingénieurs, presque tous belges, qui dirigent nos établissements touchent de forts appointements; on en citerait pas mal qui reçoivent de 50 à 80 mille francs; le chef d'une petite entreprise ne se fait guère allouer moins de 25 à 30 mille francs. Les chefs de bureau, les chefs de service, les contremaîtres, les ouvriers d'élite ont prélevé dans l'ensemble plusieurs millions par an. Presque tous possédaient des titres de *leur* société : ce qu'ils ont perdu sur ces valeurs n'a fait que diminuer la prime d'exportation payée pour leurs services, et ils n'en sont pas moins revenus, la plu-

Digitized by Google

part avec des économies ; ne les présentons pas comme appartenant au groupe des actionnaires malheureux : ce n'est pas l'épargne nationale qui a été atteinte en eux. Ces postes du « faux passif » représenteraient encore quelques millions.

Augmentons ces déductions de tout ce qui a été fourni par l'industrie belge aux filiales russes : machines et engins de toute espèce, livrés à des prix rémunérateurs parce qu'en période de prospérité.

Tout cela, ce n'est pas uniquement de l'épargne belge qui s'est déplacée pour rentrer en fin de compte en Belgique par une autre voie, ce n'est pas seulement une dérivation de notre fleuve d'or, c'est aussi de l'argent gagné en Russie et versé dans des caisses belges. Si l'on n'évaluait que l'argent sorti de Belgique pour n'y plus rentrer, on n'aurait à considérer qu'une partie de ce que les sociétés ont perdu.

Les causes qui ont amené l'échec de tant d'affaires sont d'ordre général et les hommes de métier les ont signalées.

En peu d'années, les Russes ont doublé, triplé, quintuplé leur production de charbon et de fer. Il n'y avait pas de raison pour que la clientèle se multipliât aussi vite. Les besoins qui n'existaient pas n'ont pas apparu. Mais ils viendront.

Le coût des installations. — On a fait grand et beau ; on a fait onéreux. Tout le monde a construit en même temps : on a donc payé double aux entrepreneurs. Et l'on a dû tout de suite emprunter.

Les habitudes du commerce russe. — Crédit à long terme, marchandage, défaut d'organisation commerciale dans le pays : rien de plus difficile que de se renseigner sur la solvabilité et la probité d'une maison.

Les habitudes juridiques. — Esprit méticuleux, finaud, façons de penser de paysans roublards.

Les difficultés administratives. — Réglementation de l'industrie et du travail, onéreuse parfois, parfois intempestive. Cette administration russe est comme les vieilles locomotives : on chauffe beaucoup pour un faible rendement. Et cela coûte cher.

La guerre, la crise politique. — On sait quelles secousses le

Digitized by Google

tsarisme a éprouvées depuis une dizaine d'années que, grâce à la propagande socialiste, les travailleurs se sont organisés, et quels progrès les idées révolutionnaires ont faits ensuite de la guerre. Personne n'ignore le préjudice que la révolution causa à nos industriels, les grèves, les assassinats, les exigences naïves et outrées des ouvriers, l'absence apparente d'esprit pratique chez les parlementaires. Tout le monde accordera que de grands progrès furent réalisés, plus de liberté et de justice répandues parmi les hommes et nous avouerons que nous méconnaissons ces progrès en les mesurant d'après nos espérances au lieu de les mesurer par la course du passé. M. Stolypine fut, relativement, un libéral. Mais faut-il, avec M. Lauwick parler sans pitié, sans sympathie de ces révolutionnaires dressés contre le despotisme? Faut-il écrire : « Un peuple primitif, comme le peuple russe, *doit* être frappé par des formules simples. Il considère la sévérité inexorable comme un signe de force, la mansuétude comme de la faiblesse, et il était temps que le gouvernement se montrât fort et décidé... »

« La peine de mort, prononcée sans recours et exécutée dans les quarante-huit heures peut paraître excessive, mais elle se justifie... » Et le rapporteur s'indigne contre les journalistes qui n'approuvent pas ces mesures. Il ne s'indigne pas contre les organisateurs de pogromes, ni contre ces officiers supérieurs qui ont annulé des sentences d'acquittement prononcées par un conseil de guerre et arraché à un second conseil des arrêts de mort. Des ouvriers en grève sortent, sans armes, de l'usine. Ils se sont bornés à présenter leurs revendications. Ils n'ont pas fait de dégâts. La troupe cerne les bâtiments; l'officier leur a promis de ne pas lancer ses hommes sur eux. Ils arrivent avec leur directeur. L'officier tire brusquement l'ingénieur à l'écart et ordonne le feu. Des hommes tombent. — C'est un crime, s'écrie notre compatriote. — C'est une leçon nécessaire, répond l'officier, répétant à sa manière l'expression de M. Lauwick : le peuple doit être frappé par des formules simples.

Combien il est difficile d'exprimer exactement sa pensée sur ces phénomènes emmêlés de la révolution russe! Le blâme, le

Digitized by Google

dégoût, l'admiration s'amalgament sans fin dans notre esprit, dans des formules qui, cette fois, n'ont rien de simple.

Mais nous aurons un autre jour sans doute l'occasion de parler de cette révolution. Considérée par rapport à notre industrie, elle lui a fait un tort momentané considérable. Si elle aboutit, à brève échéance, à un résultat plus durable et plus tangible que les concessions actuelles, elle donnera au pays l'essor que le développement de la liberté a toujours donné aux énergies individuelles : le commerce et l'industrie sont les premiers à s'en ressentir ; et, après avoir maudit les révolutionnaires russes, nous aurons à leur octroyer notre reconnaissance la plus officielle.

En attendant, c'est un courant de xénophobie qui règne chez les « vrais russes », et chez les faux. D'une législation équitable envers l'étranger, on veut faire une législation d'exclusion. Le Sénat proclame, en septembre dernier, que, si une société étrangère opérant en Russie tombe en déconfiture, les derniers payés de ses créanciers seront... les étrangers; donnez-nous vos capitaux, abandonnez-nous vos créances. La diplomatie européenne saura protester contre l'établissement de pareille courtoisie internationale. La Russie le comprendra d'elle-même quand le sang-froid lui sera revenu.

Le reproche qu'affectionne M. Lauwick est l'ignorance de nos compatriotes. Je crois me souvenir qu'au début de mes études russes, je me montrais presque aussi sévère. Je suis devenu plus indulgent. Aurais-je tort? Si pourtant c'est à des difficultés plus hautes que notre science, que nos ingénieurs se sont heurtés là-bas? Nous avons ouvert en Russie de grandes usines, de grands charbonnages mieux outillés que ceux de la mère-patrie. Les projets et les budgets ont été établis sur ceux de la Dniéprovienne; il fallait faire grand, dit M. Lauwick, pour diminuer les prix de revient. Soit : opinion à discuter. Mais, en construisant vaste, on a précipité la crise de surproduction. On a voulu créer, dans un pays où n'existait aucune des habitudes de la grande industrie, une industrie très moderne, très puissante; le succès était possible, mais lié à quantes conditions! au prix de combien de déboires! C'est ce

Digitized by Google

que nous avons vu. Imaginons, comme un Wells, l'usine du XXII^e^ siècle soudain édifiée parmi les vallons riants ou enfumés de la Meuse, à côté des noirs bâtiments qui y mugissent aujourd'hui : nos ouvriers seraient désorientés, les inspecteurs du travail feraient — chose rare — des « gaffes », notre peuple, nos commerçants se défieraient, lutteraient pour conserver leurs habitudes; ces usines « wellsiennes » pourraient bien faire faillite une fois ou deux avant de réussir.

La distance! lutter contre elle? comment? la steppe a vaincu toutes les invasions; le rapport reproduit fidèlement les plaintes des industriels sur les chemins de fer. Si amère critique que l'on formule, l'État russe n'en a pas moins, depuis vingt ou trente ans, donné un essor prodigieux à la voie ferrée. Le caractère russe? On ne le changera pas aisément. Et on aura beau l'étudier, il nous réservera des surprises. Le Russe n'agit pas suivant les mêmes règles que nous. Sa psychologie n'est pas rectiligne comme celle du français ou de l'anglo-saxon. Il n'y a pas de route dans son âme, pas plus que dans la steppe. « Ils sont de mauvaise foi », disait un industriel un jour de mauvaise humeur. C'est une boutade à laquelle les Russes répondent en portant à peu près le même jugement sur une partie des étrangers. Ils ont tort les uns et les autres. Le commerce n'est pas l'école du mensonge, mais de l'euphémisme. Russes et Belges emploient des euphémismes différents.

Nous ne pouvions non plus lutter contre l'autocratie, surtout que nous vivions des commandes de l'État. Or, ses entraves sont tenaces, et si elles nous ont nui, il ne faut s'en prendre à notre impéritie.

Avouons que ces causes atténuent singulièrement les fautes commises, et soyons indulgents aux ignorances des premiers pionniers.

L'école est faite. L'expérience est venue. Les hommes sont formés. Qui en profitera? Quinze années de labeur ont préparé une génération ouvrière. La guerre d'Orient et l'odieuse campagne socialiste et libérale ont fait entrer dans les mœurs un peu plus d'indépendance. Les chemins de fer se développent. Les besoins augmentent. Les usines sont prêtes pour leur

Digitized by Google

tâche. Comment supposer qu'un pays aussi vaste, aussi riche serait hors d'état de soutenir une centaine d'usines et de mines de charbon? Que nous manque-t-il pour y obtenir de bons résultats? Un peu de patience encore et le soin de développer les organismes existants.

Le livre de M. Lauwick n'apporte peut-être pas d'idée nouvelle sur ces questions, mais il reproduit les chiffres publiés par M. Ditmar; il résume plusieurs des idées qui sont actuellement répandues chez nos industriels. C'est déjà quelque chose. Et, comme le dit l'auteur lui-même, l'importance des intérêts engagés en Russie justifie l'importance de ses recherches.

F. MALLIEUX.

Digitized by Google

LAFCADIO HEARN [1]

Nous avons vu que l'enfant s'estimait heureux de quitter pour la pension le milieu si antipathique à sa nature, où l'avait jeté l'écroulement du foyer paternel. Il fut d'abord en France, dans un collège de jésuites où il se familiarisa complètement avec la langue du pays; ensuite il entra à l'Institut catholique romain d'Ushaw, près de Durham. Il nous parle fort peu de sa vie d'écolier; nous trouvons dans ses lettres quelques allusions à une amitié très vive qui débuta par une querelle. Elle est bien caractéristique.

« Votre lettre est... je ne sais comment dire... il y a en elle une tendresse réconfortante qui m'a fait penser à une amitié de collège. Rien n'est plus saint qu'une amitié d'enfance. Deux gamins, absolument innocents de tout ce qu'il y a de mauvais dans le monde et dans la vie et qui se content leurs misères, se consolent mutuellement parmi des rêves de devoirs, de miracles futurs. J'eus un tel ami jadis. Nous avions quinze ans lorsque nous fûmes séparés, mais depuis l'âge de dix ans nous avions été ensemble. Notre amitié commença par une bataille où j'eus le dessous; depuis ce jour mon ami fut pour moi un idéal et cet idéal vit encore en moi. J'aurais presque peur, maintenant, de chercher à savoir où il est, mais votre lettre a ramené devant

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 avril 1908.

Digitized by Google

moi ses traits, sa voix. Je suis tout juste comme si son fantôme venait de pénétrer ici et de poser sa main sur mon épaule. »

(Lettre à Ellwood Hendrik, janvier 1894.)

C'est à Ushaw que Lafcadio fut victime d'un accident dont les conséquences devaient peser sur sa vie entière. On jouait un jeu comme en Angleterre sous le nom de « *Giants stride* » (la lutte des géants) et qui consiste, je crois, à tirer par groupes en sens inverse aux deux extrémités d'une longue corde, chacun des groupes cherchant à entraîner l'autre. La corde ayant été brusquement lachée fit retour en coup de fouet et vint le frapper à l'œil gauche. Cet œil se couvrit depuis d'une taie incurable; il resta borgne et vécut dans la terreur constante de devenir complètement aveugle. Il était extrêmement myope et fut obligé à partir de ce moment de se servir, pour travailler, d'une sorte de grosse loupe qu'il portait constamment sur lui. Il en résulta une dilatation singulière de l'œil droit, très frappante dans le beau portrait que Mme Bisland publie en tête de la correspondance, et qui contribue à lui donner une expression étrange et inoubliable. Il avait les traits fins et nettement dessinés, la physionomie très sympathique; néanmoins cette mutilation fut pour lui une cause constante d'anxiété et de détresse car il s'imaginait que, par pitié, on lui cachait la répulsion qu'elle devait causer.

C'est à ce moment pénible de la vie du jeune homme que se produisit sa rupture avec sa tante. L'accident avait probablement augmenté encore sa nervosité naturelle, et « cet esprit de rébellion, cette impatience de toute contrainte, cette haine de tout contrôle, cette propension à pousser à l'extrême ses amours et ses haines, sans aucun souci de conséquences » dont il parle dans une lettre à son frère, la même que nous avons citée déjà. L'on a dit que sa tante voulait le forcer à entrer dans les ordres.

Dans le livre que vient de publier M. Milton Bronner sous le titre de *Letters from the Raven* (1), cette histoire se trouve repro-

(1) Voir numéro du 15 avril, note p. 346.

Digitized by Google

duite. L'éditeur rapporte, comme le tenant d'Henry Watkin, « le plus ancien ami de Hearn en Amérique », que l'enfant fut envoyé à cet effet dans un couvent du Pays de Galles; qu'un jour, après une dispute avec les religieux et dégoûté de la vie qu'on voulait lui imposer, il s'enfuit, parvint à s'embarquer pour l'Amérique et arriva aux États-Unis encore revêtu d'une partie de sa défroque ecclésiastique. (P. 22 et 23.)

Le livre de Milton Bronner contient un certain nombre de lettres qui avaient échappé aux recherches de Mrs Bisland, mais il ne parle de leur auteur que par ouï-dire et rapporte à diverses reprises des faits manifestement inexacts. Il ignore l'ouvrage de Mrs Bisland et, plus d'un an après l'apparition des *Life and letters* dans la même librairie (*Constable*) qui publie son livre à lui, il regrette l'absence d'un recueil de ce genre! L'on sait que les journalistes américains prodiguent à propos des personnages en vue les articles d'information et que, faute de renseignements précis, ils accueillent volontiers les cancans, en forgent au besoin. Lafcadio Hearn fut toujours extrêmement discret et réservé; il se dérobait aux interviews et les questions importunes le mettaient en fureur (Lettres II, p. 350). Aussi les légendes qui circulaient sur son compte étaient nombreuses. L'histoire de la vocation imposée n'a, selon toute apparence, pas d'autre origine; notre auteur, qui en eut connaissance, la dément formellement dans une lettre à son frère.

Sa renonciation éclatante à la foi catholique suffit sans doute à expliquer le différend qui éclata entre lui et sa tante. Les conséquences en furent terribles pour le jeune homme. Jusqu'à ce jour il avait été l'héritier reconnu d'une grande fortune; il se trouva à l'âge de seize ans, sans ressources aucunes, sur le pavé de Londres, faible, de santé débile et presque aveugle. Avec une énergie farouche et cette horreur qu'il eut toujours pour les considérations d'intérêt matériel, il persista dans son attitude. Il n'avait jamais aimé sa tante et se souvenait avec amertume de ses souffrances d'enfant. Quand elle mourut, malgré son dénuement il ne voulut pas, nous assure sa biographe, poursuivre le

Digitized by Google

recouvrement du legs que contenait son testament ; au surplus la vieille femme était entourée d'intrigants qui exploitaient son fanatisme et qui se partagèrent ses dépouilles.

III

Des années de misère, ce qu'il appelle *la peine forte et dure* du besoin direct, la misère de la faim et du *workhouse*, les besognes quelconques acceptées, le travail écrasant du jour suivi de longues séances dans les bibliothèques où le poussait un ardent besoin de s'instruire, de connaître davantage, voilà en quelques mots le résumé de la vie de Lafcadio Hearn à Londres d'abord, à New-York ensuite jusque vers l'âge de 21 ans. New-York lui laissa des souvenirs horribles ; il ne cessa jamais de porter à la grande ville impitoyable, à ses foules agitées, à ses grandes maisons antipathiques une haine dont l'expression revient à chaque instant. C'est à Cincinnati qu'il voit la fin de son long cauchemar ; il y est successivement typographe, correcteur, reporter et se fait rapidement remarquer par un style coloré et plein d'images dans le récit des événements sensationnels de la vie américaine. Les succès de ce genre sont fructueux en Amérique et Lafcadio Hearn, qui fut un travailleur acharné, eût pu se faire dans le journalisme une situation très enviable. Mais les succès très réels qu'il obtint lui semblaient méprisables et il ne considéra jamais le journalisme que comme un gagne-pain provisoire.

Ce gagne-pain lui manqua quelquefois. Longtemps, les difficultés semblèrent s'accumuler sous ses pas. Tantôt il s'engageait dans une querelle où il avait comme adversaires les neuf dixièmes des habitants de Cincinnati, pour avoir pris parti pour les nègres et avoir osé soutenir publiquement que la manière dont les Américains traitent les races inférieures mérite réprobation. Tantôt un coup de tête lui faisait quitter une situation à peu près assurée pour chercher ailleurs, plus loin, des chances meilleures.

Digitized by Google

Il avait rencontré à Cincinnati un brave homme d'imprimeur, Henry Watkin, qui plus d'une fois aux heures difficiles l'aida à se maintenir à flot et qui fut son premier correspondant. Les lettres à Watkin se distinguent par un abandon familier et une tournure railleuse, une certaine causticité spéciale qui se retrouve rarement ailleurs. Il les illustrait de croquis dont quelques fac-simile ont été reproduits. Il avait un joli talent naturel, qui ne fut du reste jamais cultivé. Sa longue chevelure d'un noir profond l'avait fait surnommer par quelques intimes *The Raven* (1), le corbeau. A la place de la signature et même chaque fois qu'il avait à se désigner lui-même, il insérait une image de l'oiseau noir indiquée en quelques traits et presque toujours d'une frappante vérité d'attitude. Ces lettres qui furent surtout nombreuses lorsque Hearn se fut installé à la Nouvelle-Orléans, font deviner des jours terribles que le railleur ne cherche pas toujours à dissimuler.

Au moment où il va atteindre sa vingt-huitième année, il écrit :

« Lorsque je jette un coup d'œil en arrière sur ces vingt-huit années..., il en est vingt au moins dont je puis distinguer les traits. Leurs faces sont empreintes d'une alarmante similitude de misère, et, bien que brumeuses, les silhouettes de misère sont remarquablement reconnaissables. Chacune d'elles me parle de destinées semblables : la volonté et les aspirations invariablement contrariées, tous les buts manqués, presque jamais un désir particulier exhaussé; la contrainte perpétuelle d'agir en vertu de ce principe que tout ce qui serait agréable est mal, que tout ce qui est désagréable constitue le devoir; la constatation pénible de ma propre faiblesse et de mon inaptitude à forcer le succès...

« Chaque fois que d'une manière ou d'une autre je suis

(1) De là les *Letters from the Raven*. D'autres fois on l'appelait : *Old Semicolon* (*mon vieux point et virgule!*) à cause de son amour manifesté de bonne heure pour les minuties de l'orthographe.

Digitized by Google

arrivé à mes fins, le fruit que j'ai recueilli m'a semblé insipide et éventé; mais le plus souvent un obstacle extraordinaire et imprévu s'est élevé devant moi au moment où un pas de plus m'eût assuré la réussite. Je dois reconnaître au surplus qu'en règle générale, l'obstacle imprévu était dressé par moi-même. Le manque de sang-froid, les impatiences, une sensibilité exagérée à laquelle je me laissais aller et que j'étalais au lieu de la cacher, telles sont les causes auxquelles on peut attribuer la majorité de mes défaites... Lorsque je parcours l'histoire de la vie privée des jeunes gens qui sont arrivés à la notoriété dans la carrière où vainement jusqu'à présent, j'ai cherché à prendre position, je constate qu'ils ont généralement fini par se pendre ou par mourir de faim, et que les éditeurs ont réalisé de grosses fortunes et se sont assuré une réputation universelle après la mort de ces pauvres clients idéalistes... Et tandis que tout en moi me pousse à persister dans la voie où je me suis engagé, je ne vois dans l'avenir que privations, maladie, enfin besoins artificiels que, faute de ressources, je ne pourrai jamais satisfaire même partiellement,... tout au bout, peut-être le désespoir suprême... »

Ce qu'il veut cependant, ce sont les angoisses et les enivrements de la carrière rêvée. « Peut-être, si je n'avais été contraint à l'ambition par la nécessité, n'aurais-je jamais fait de tels efforts pour atteindre les bulles irisées du succès littéraire ». Mais le sort en est jeté, c'est la seule qu'il suivra, dût-il en mourrir. En attendant il faut vivre et accepter les occupations de rencontre; les plus bizarres sont celles qui parfois exercent sur lui une séduction relative; un escroc le prive de ses dernières ressources en lui persuadant de fonder un restaurant. En fait les besognes successives auxquelles il se voue ne lui paraissent tolérables que par le changement.

« Je ne puis m'arrêter nulle part sans connaître la peine. Mon cœur souffre du trouble impatient de l'oiseau au moment de l'émigration. Je pense que je serais parfaitement satisfait du

Digitized by Google

sort de l'hirondelle, si je pouvais accrocher mon nid d'été à l'oreille d'un colosse égyptien ou bien à un chapiteau brisé du Parthénon. »

(*Letters from the Raven*, p. 46 et suivantes, *passim.*)

La volonté de faire de la littérature le but essentiel de la vie, date très probablement de son enfance. Seulement, dès ses premiers essais, il plaça son idéal si haut, poussa si loin l'horreur de la médiocrité, se montra si intransigeant et si sévère pour lui-même, dans un pays où la besogne pratique, directe, utilitaire et surtout rémunératoire est seule en honneur, qu'aux yeux de bien des gens il dut passer pour un déséquilibré.

Ses préférences le portaient vers l'étude des meilleurs prosateurs français contemporains. Tout d'abord, Théophile Gauthier exerça sur lui une séduction dominante, et parmi ses premiers travaux littéraires, nous trouvons des traductions d'*Une nuit de Cléopâtre*, de la *Morte amoureuse*, du *Pied de momie*, du *Roi Candaule*, etc... Guy de Maupassant, Balsac, Mérimée, Baudelaire, Loti, Flaubert (*La Tentation de saint Antoine*), Anatole France (*Le crime de Silvestre Bonnard*), l'absorbèrent successivement. Il avait trouvé au bout de quelques années à la Nouvelle-Orléans un éditeur très intelligent, du nom de Page M. Baker, qui ouvrit les colonnes de son journal, le *Times Democrat*, à des suites d'articles purement littéraires, nouvelles, critiques, traductions. Il ne leur accordait lui-même que la valeur d'essais, d'études simplement préparatoires. Il dit quelque part, dans une de ses lettres, qu'il est impossible d'être maître de sa forme avant l'âge de 30 ans. Néanmoins, un groupe d'admirateurs très enthousiastes se formait peu à peu autour de lui. Dans le nombre se trouvait une toute jeune fille, miss Elisabeth Bisland, plus tard M^rs^ Westmore, qui devint une amie sincèrement dévouée et lui rendit plus d'une fois, dans les moments difficiles, d'importants services. Nous avons vu qu'elle devait, après sa mort, écrire sa biographie et recueillir ses lettres.

Écrivain distingué, elle trace de Lafcadio Hearn, au moment

Digitized by Google

de ses premiers succès à la Nouvelle-Orléans, un portrait très finement achevé, dont je détache les traits suivants :

« Sa taille était de cinq pieds trois pouces environ, avec des épaules exceptionnellement larges et solides pour cette stature réduite; dans sa démarche et dans ses mouvements, on remarquait une légèreté et une grâce presque féminines... Une de ses caractéristiques était une propreté physique tout à fait particulière, cette propreté qui est celle du sauvage incontaminé ou de l'animal à l'état libre et qui paraît si essentielle, si profondément innée que, par comparaison, les hommes les plus soigneux, les animaux domestiques les mieux tenus semblent presque négligés. Ses mains étaient très délicates et souples, agitées de mouvements vifs et timides, pleins de charme; sa voix était musicale et très douce... Sa tête était d'une beauté remarquable ; le profil puissant et délicat, le nez, les lèvres, le menton admirablement modelés... Le travail énorme qu'il en exigeait avait dilaté outre mesure l'œil dont dépendait sa vue, mais, avant l'accident, ses yeux avaient dû être fort beaux; ils étaient grands, d'un brun limpide, bordés de cils très longs. Très souvent, quand il parlait, et comme instinctivement, il portait la main devant l'œil atteint pour le cacher à son interlocuteur.

« Bien que d'une timidité tout à fait anormale, surtout auprès des étrangers et des femmes, cette timidité ne se faisait remarquer par aucune incohérence dans les manières; son maintien demeurait composé et digne; seulement il était extrêmement taciturne et réservé jusqu'à ce que l'on eût gagné sa confiance. Avec ceux qu'il aimait..., il devenait affectueux, caressant et ouvert, mais il suffisait parfois d'un regard, d'un mot, d'un geste pour l'alarmer soudain et provoquer une fuite silencieuse à la suite de laquelle il demeurait invisible pendant des semaines...

« Malgré sa mauvaise vue, et comme par l'effet d'un sens supplémentaire, il paraissait se rendre compte du moindre

Digitized by Google

changement d'impression chez ses interlocuteurs... il avait l'habitude en parlant de marcher, de toucher légèrement les meubles de la chambre, les fleurs du jardin, de prendre en main de menus objets et de les regarder à la loupe, tout en discourant sans interruption de la manière la plus brillante, d'une voix douce qui paraissait à demi s'excuser, et sans se départir de la plus courtoise déférence pour les idées de ses compagnons...

« On ne saurait imaginer causeur plus délicieux et, parfois, plus fantastiquement spirituel; mais il fallait éviter soigneusement de chercher à le pousser dans cette voie, à cause de son extraordinaire sensibilité... En insistant à cet égard sur ses excentricités, on aboutirait à faire croire très faussement à quelque détraquement nerveux qui n'existait pas; car à cette sensibilité extrême se joignait une vigueur peu ordinaire de l'intelligence et du corps; la délicatesse était dans l'esprit seulement....

« Toute sa vie, il se sentit heureux auprès des petits et des humbles. » (*Life and letters*, t. I, p. 77.)

Cet amour pour les enfants se reconnaît à mille traits charmants épars dans les lettres comme dans les livres. Certaines esquisses de bébés japonais sont délicieuses; j'aurai l'occasion d'y revenir. A la Nouvelle-Orléans, à la Martinique, les notes qu'il prend en passant sont non moins séduisantes. Je prends au hasard le croquis suivant :

« Je me rends au marché français avec un ami, et moyennant la somme de 15 cents, nous achetons une quantité énorme de figues... Vient à passer un gamin à demi nu : un gaillard qui eût ravi Murillo, à la peau colorée comme un sou neuf, et coiffé de lourdes masses de cheveux harmonieusement disposés, une sculpture d'ébène... Je lui lance une figue... il la mange et, froidement, s'approche de nous en tenant ses petites mains de bronze relevées et ouvertes jusqu'au maximum de leur capacité. Il dit *encore* d'un éclair de ses grands yeux noirs.

Digitized by Google

Jamais je n'ai vu d'yeux semblables! Sombres et profonds, une nuit sans lune... Je remplis de figues les petites mains brunes; l'enfant ne sourit pas; il nous remercie gravement d'un autre éclair de ces yeux qui luisent comme des opales noires, en murmurant : *Ah, mille gratias senor!* C'est, ma foi, vraiment l'enfant de Murillo, *propria persona*. Il rentre au port dans son lougre dilapidé, et nous, sous les bananiers émasculés, nous rêvons de Mores et de Gipsys. »

(Lettre à Krehbiel, Nouvelle-Orléans, 1878.)

Lafcadio Hearn était venu à la Nouvelle-Orléans comptant y trouver des sources d'inspiration et des modèles pour les livres qu'il rêvait d'écrire. Le climat tropical de la Louisiane, sa végétation luxuriante, la nombreuse population latine et créole qui y tient une si grande place au milieu du mélange de races le plus extraordinaire que l'on puisse rêver, tout cela avait exercé sur son esprit une irrésistible séduction. Les descendants indolents et sensuels des anciens colons français, parlant encore la langue de leurs ancêtres ou de curieux patois qui en sont dérivés, dépositaires de toutes sortes de traditions curieuses, de légendes, de poésies, de chansons dont la recherche et l'étude l'avaient occupé à Cincinnati déjà, lui parurent destinés à fournir le milieu au sein duquel éclorait sa première œuvre.

Au premier enthousiasme succéda le désenchantement. La fièvre jaune régnait en permanence à la Nouvelle-Orléans; il la connut sous sa forme atténuée, la dengue, qui le mit à deux doigts du tombeau. A l'époque où il fit la connaissance de Miss Bisland il était entièrement rétabli et, nous l'avons vu, d'apparence plutôt robuste, mais les premières épreuves, dont il devait sortir vacciné, furent terribles. Il décrit dans ses lettres l'état d'épouvantable maigreur auquel il fut réduit, pesant moins de 90 livres, la peau entièrement desséchée et parcheminée et presque noire...

Quant à la ville elle-même, il voulut la connaître à fond et

Digitized by Google

pour cela s'installa successivement dans divers quartiers, tantôt se logeant dans quelqu'appartement immense de l'hôtel à demi écroulé d'un planteur ruiné par la guerre, tantôt trouvant un coin pittoresque en plein quartier créole, entre une basse-cour et le repaire d'une diseuse de bonne aventure. Mais les déceptions s'accumulaient; puis cette inquiétude d'esprit, ce besoin de déplacement dont il souffrit toute sa vie et qui lui venait peut-être de ses vagues origines bohémiennes, le poussaient à de nouveaux voyages. La vue des bateaux venus de Costa Rica ou des Indes occidentales lui donnait des envies de tout laisser là et de s'installer à bord...

« Je suis excédé de la Nouvelle-Orléans. La première impression délicieuse s'est envolée. La cité de mes rêves, baignée dans l'or d'un éternel été, parfumée de l'odeur amoureuse des orangers, s'est évanouie comme une de ces villes fantômes de l'Amérique espagnole que les tremblements de terre engloutirent il y a des siècles, mais qui, par intervalles, reparaissent pour séduire les voyageurs. Ce qui demeure est quelque chose d'horrible comme les tombeaux d'ici; une pourriture matérielle et morale à laquelle aucune plume ne saurait rendre pleine justice. »

Il se compare aussi à ces amoureux de la légende qui, le matin venu voient la belle enchanteresse que toute la nuit ils ont tenue entre leurs bras, s'écrouler en une masse informe d'os calcinés et de cendres.

Toute sa vie, Lafcadio Hearn connut ces alternatives d'enthousiasme et de déception : il les connut à chacun de ses déplacements qui furent très nombreux et qui l'eussent été beaucoup plus encore si de fortes contraintes n'avaient pesé sur lui plus tard. Il les connut également et sous une forme non moins pénible dans presque toutes ses affections.

Dans un de ses derniers livres : *Japan, an attempt at interpretation*, il nous raconte une vieille légende japonaise qu'il trouva certes fort expressive dans son étrangeté. C'est celle d'*Izanagi*,

Digitized by Google

l'Orphée japonais. Sa femme, *Izanami*, était morte en donnant le jour au dieu du feu ; *Izanagi* la poursuivit jusque dans le pays d'*Yomi*, la région des morts. *Izanami* lui étant apparue, il la supplia de revenir. Alors elle lui promit de s'adresser aux dieux du pays d'*Yomi* et d'obtenir leur consentement à son retour, ajoutant qu'elle apporterait la réponse le plus tôt possible. Défense était faite en attendant de chercher à la suivre. Mais *Izanagi* s'impatienta bientôt et repartit à sa recherche allumant, pour éclairer sa route, une dent du peigne qu'il portait dans les cheveux... Il la trouva enfin, couchée sur le sol, tuméfiée, mangée des vers; vivante cependant. Les dieux du tonnerre étaient accroupis sur son corps...

Vingt fois dans sa vie, Lafcadio Hearn parti à la recherche d'un idéal perdu, le retrouva comme *Izanagi* retrouva *Izanami*. Mais chaque fois aussi, la beauté de la séduction première comme l'horreur de la découverte finale furent son œuvre à lui, l'œuvre de son âme à la fois confiante, affectueuse et cruellement clairvoyante; l'œuvre aussi de son imagination de poète.

Toute sa correspondance nous le montre ouvrant son cœur tout entier avec un abandon, des effusions d'une incontestable sincérité à des amis dont, par la suite, il ne parlera plus jamais. On l'a accusé d'inconstance et, sans nul doute, toutes les apparences sont contre lui. La vérité est qu'au premier choc, son cœur se refermait comme une sensitive et que deux ou trois froissements, même légers, lui imposaient une contrainte que, par la suite, il ne pouvait surmonter. Un témoignage décisif lui a été rendu à cet égard par un homme éminent, l'un des premiers parmi ceux qui ont joué un rôle au Japon depuis vingt-cinq années : l'Anglais Basil Hall Chamberlain, l'auteur des *Things Japanese*, professeur *de littérature et de langue japonaise* à l'Université de Tokyo. Il nous dit que la cause de ces malentendus n'était autre chose que l'idéalisme même de Lafcadio Hearn. « Ses amis, au début de leurs relations, étaient pour lui plus que des mortels. Il les revêtait de toutes les perfections, il les peignait de toutes les couleurs de sa propre fantaisie, il les

Digitized by Google

adorait et déposait à leurs pieds toute l'émotion passionnée de sa nature d'Hellène. Mais Lafcadio n'était pas un être d'émotion seulement; il avait aussi la clairvoyance aigüe d'un homme de science. Il en arrivait bien vite à voir que ses dieux avaient des pieds d'argile et — étant dans ses jugements purement subjectif — il s'indignait d'avoir été, à ce qu'il croyait, trompé par eux. Ajoutez à cela que le caractère inflexible de ses opinions philosophiques (celles de Spencer) lui faisait fatalement mépriser comme manquant de fermeté intellectuelle, ceux qui ne les partageaient pas ou qui les professaient avec tiédeur... Lafcadio souffrait de ceci plus que tout autre, car il avait les dispositions affectueuses d'un enfant et éprouvait une peine poignante lorsque la sympathie s'écartait de lui ou bien — ce qui revenait au même — qu'il s'en écartait lui-même. »

(Lettre de B. H. Chamberlain, citée : *Life and letters*, t. I, p. 57.)

Ces paroles apparaissent revêtues d'une singulière noblesse quand on sait que Chamberlain, après une amitié de plusieurs années, amitié dont les témoignages apparaissent à chaque page d'une longue correspondance, fut victime tout à coup d'un de ces accès de défiance que Lafcadio Hearn était incapable de surmonter. Leurs relations s'arrêtèrent à jamais, laissant des deux côtés des regrets très vifs, sans amertume aucune du côté de Chamberlain, on vient de le voir.

J'ai rapporté ce qui précède, parce qu'il me semble qu'il importait de mettre en lumière dans cette étude un côté important de ce caractère si spécial. Au surplus, Lafcadio Hearn, qui suscita partout sur son passage d'ardentes sympathies, — d'autant plus significatives que son abord était plus difficile, — conserva intactes pendant toute sa vie de solides amitiés.

IV

La lettre de Chamberlain, citée plus haut, fait allusion au *caractère inflexible* des opinions philosophiques de Hearn. Ce fut à la Nouvelle-Orléans que ses idées commencèrent à prendre

Digitized by Google

corps; elles reçurent leur direction définitive sous l'influence d'Herbert Spencer. Jusqu'au jour où, à la suite de discussions avec un ami, il entreprend la lecture méthodique des œuvres du grand évolutionniste, il paraît ne s'arrêter à aucune doctrine précise; il professe un scepticisme général dont le caractère varie d'après les émotions du moment. De bonne heure le Bouddhisme, dont la mode commençait à se répandre dans certains milieux américains, avait attiré son attention; il dit quelque part que l'antique foi orientale est la seule dont son esprit pourrait s'accommoder, mais en ajoutant bien vite que le *Bouddhisme ésotérique* lui paraît un *damnable charlatanisme*. En fait, il se contente de nier et le malaise de son esprit, l'inquiétude perpétuelle dont il souffre, sa défiance des hommes et des choses s'aggravent manifestement de ce qu'il sent au fond de lui-même un besoin de foi qui ne peut se satisfaire. Avant d'avoir trouvé ses évangiles dans les *First Principles*, il est toujours plus ou moins dans les sentiments d'un révolté... Après, il a des enthousiasmes de néophyte.

« ... Un très important changement s'est opéré dans mes idées par l'étude d'Herbert Spencer. Il m'a complètement détourné de tous les *ismes*, ... en même temps il m'a rempli de la consolation vague, mais toute puissante du *Grand Doute*. Je ne puis adhérer désormais à la croyance, à l'automatisme humain; le scepticisme positif qui règne dans les âmes indisciplinées vient d'être, en ce qui me concerne, à jamais dissipé... » (Lettre à O'Connor, avril 1886, t. I, p. 365.)

« Vous savez ce qu'était ma métaphysique de fantaisie. Un ami [1] m'a appris à lire Herbert Spencer. J'ai découvert brusquement combien j'avais perdu de temps... Pour la première fois, je comprends quelle application je dois faire du peu de

[1] C'était un lieutenant de l'armée américaine du nom de Crosby. Dans les tout derniers jours de sa vie, L. Hearn affirmait encore son respect et sa reconnaissance envers celui qui eut une influence si décisive sur sa destinée. (*Lettres* t. II, p. 509.)

Digitized by Google

connaissances générales que je possède. J'ai appris combien est absurde le scepticisme positif. J'ai trouvé un indicible réconfort dans le retour soudain — et pour moi éternel — de ce *Grand Doute* qui rend ridicule le pessimisme et enseigne un respect nouveau pour toutes les formes de la foi... Une vie intellectuelle entièrement nouvelle s'est ouverte pour moi... » (Lettre à Krehbiel, t. I, p. 374.)

... « Je cherche à déterminer tous mes amis à lire Herbert Spencer, en commençant par les *First Principles*. Lecture lente, mais inestimable; elle systématise toutes nos connaissances, tous nos plans, toutes nos idées. *J'ai opéré trois conversions déjà*. Il faut le lire paragraphe par paragraphe. Je suis aux prises en ce moment avec les deux gros volumes de la *Biologie*. J'ai assimilé déjà la *Sociologie*. J'attaquerai sa *Psychologie* en dernier lieu, bien que ce soit le morceau principal. Il me faudra quatre années au moins pour compléter cette lecture. Mais les *First Principles* contiennent le digeste du tout, le reste n'est que corollaire. De toutes les connaissances humaines, la lecture de Spencer est ce qu'il y a de plus nourrissant. Le style est à la hauteur de la science : puissant, substantiel, mélodieux ». (Lettre à Miss Bisland, t. I, p. 392.)

On le voit, son admiration revêt tous les caractères de la foi, y compris le plus significatif : l'esprit de prosélytisme. A partir de ce jour, son existence se passera à compléter peu à peu l'édifice de sa religion nouvelle. L'on a dit que plus tard, au Japon, il adopta définitivement le Bouddhisme; il n'en est rien. Reprenant des études qu'il avait commencées sans ordre ni méthode en Amérique, il chercha à déterminer ce qui, dans les vieilles philosophies de l'Asie, s'accorde avec les théories évolutionnistes. Il se plut à noter une série de rapports entre les idées orientales au sujet de la préexistence, de la réincarnation de l'universalité de la vie et les enseignements modernes; ceux relatifs à l'hérédité, par exemple. A cet égard, le *Shintoisme*, qui

Digitized by Google

considère les ancêtres comme éternellement présents à l'autel du foyer, lui semble aussi significatif que le *Bouddhisme* avec ses étapes successives vers la perfection. Quand on l'appellera *Professeur de Nirvana*, il considérera la plaisanterie comme excellente. (Voir *Albany Review*, octobre 1907. Lettres inédites.) En fait, sa religion ne se subordonne à aucune église, mais n'en est pas moins une vraie religion. Ce qu'il demande à la science, ce n'est pas un état net et mathématique de ce qu'il faut admettre et rejeter; il s'adresse à elle pour savoir quels sont les rêves auxquels elle permet l'essor, quels sont les espoirs qu'elle autorise.

« C'est sous la haute pression de la douleur que notre être s'est modelé; aussi longtemps que persistera la souffrance, nous devons continuer l'incessant labeur de notre transformation. Aux jours d'un passé lointain, les nécessités de la vie étaient purement physiques. Mais de toutes les nécessités futures, il n'en est aucune qui paraisse devoir s'affirmer plus impitoyable, plus puissante, plus terrible que celle de notre effort pour essayer de résoudre l'universelle énigme.

« Le plus grand des penseurs de ce monde, celui-là même qui nous a dit pourquoi l'énigme ne peut être déchiffrée (H. Spencer), nous a dit aussi que notre désir de la connaître doit persister et grandir aussi longtemps que durera l'humanité.

« Et certes, la simple reconnaissance de cette nécessité contient en elle le germe d'un espoir. L'aspiration à la connaissance ne peut-elle pas, — étant la plus élevée des formes possibles de la peine future, — déterminer dans l'homme l'évolution naturelle du pouvoir d'accomplir ce qui maintenant est impossible, de la faculté de percevoir ce qui maintenant est invisible? Nous, les hommes d'à présent, sommes devenus ce que nous sommes, à force d'aspirer à l'être; les héritiers de notre labeur ne pourront-ils faire d'eux-mêmes ce que nous aspirons à devenir ? »

(*Out of the East*, p. 75.)

Digitized by Google

Il refuse de se reconnaître une âme une et indivisible. C'est un des points sur lesquels il se plait à découvrir des rapports entre le Bouddhisme et les enseignements de son maître. La croyance populaire des Orientaux admet jusqu'à neuf âmes par personne (1), mais le bouddhisme philosophique enseigne que le *moi* n'est qu'un agrégat temporaire de sensations, d'impulsions, d'idées formées au cours des destinées physiques et mentales de la race et en cela, prétend-il, s'accorde avec les phénomènes constatés de l'hérédité.

« Qu'est-ce que le corps humain? Une forme composée de milliards d'entités vivantes, une agglomération sans permanence, d'individus nommés cellules. Et l'âme humaine? Un composé de quintillions d'âmes. Tant que nous sommes, nous nous composons de fragments, en nombre infini, de vies antérieures... Aspirez-vous (par *Vous* j'entends toute agglomération d'âmes autre que moi-même), aspirez-vous, dis-je, à l'immortalité, en tant qu'agglomération? Je confesse que « *ma pensée* » n'est pas « *mon royaume* ». Elle ressemble bien plus à une république fantastique, continuellement troublée par plus de révolutions que n'en connut l'Amérique du Sud. Le gouvernement nominal déclare qu'une éternité de cette anarchie n'est point désirable. J'ai des âmes qui voudraient prendre leur essor dans les airs, j'en ai qui voudraient nager dans les eaux (l'eau de mer, il me semble), j'ai des âmes demandant à vivre dans les bois ou au sommet des montagnes. J'ai des âmes qui désirent le tumulte des grandes cités, d'autres qui voudraient vivre dans les solitudes des tropiques, d'autres qui sont parvenues seulement aux diverses étapes de la sauvagerie toute nue, d'autres qui réclament la vie nomade sans tributs, d'autres qui sont conservatrices délicates, fidèles à l'empire ou aux traditions féodales; il en est qui sont nihilistes et ont mérité la Sibérie; j'ai des âmes infatigables qui haïssent le repos, j'en ai qui ont des goûts d'ermites et qui vivent dans un tel isolement de méditation

(1) *Glimpses of unfamiliar Japan.* Vol. II. (*Of Souls*).

Digitized by Google

qu'il se passe des années sans qu'elles se fassent sentir; j'en ai qui croient aux fétiches, qui sont polythéistes, qui proclament l'Islam; j'en ai du moyen âge qui aiment l'ombre des cloîtres, l'encens, la lueur des cierges et les hauteurs impressionnantes des pénombres gothiques... Il n'y a pas à songer à les mettre d'accord... Un individu, moi?... Je suis une population, une inconcevable multitude... le concours qui me forme à présent a été dispersé un nombre incalculable de fois et mêlé à d'autres dispersions. Quelle est, dès lors, l'importance de la dispersion prochaine ?... » (*Gleanings in Buddha fields. Dust*, 91 et suiv.)

Sous une forme railleuse et pittoresque, Lafcadio Hearn exprime dans le passage que je viens de citer une idée qui revient constamment et avec d'infinies variations : l'idée de la permanence de la vie, de la continuation en nous-mêmes d'existences antérieures, celle de la portée des souvenirs confus qui s'agitent au fond de notre conscience. Lancé sur cette pente, le penseur peut aboutir aisément aux conclusions désespérées; ce n'est pas le cas de celui-ci, qui espère en poète. Il a une conception panthéiste d'une divinité souveraine, du sein de laquelle tout émane. Cette conception, jamais nettement formulée, est présente partout. Quant à nous-mêmes, s'il est en nous des réminiscences dont l'origine est incalculablement ancienne, il faut en conclure que l'imminence de la mort ne constitue pas une menace.

Du défaut même d'unité dans l'âme, de l'éparpillement infini des éléments qui la constituent, il arrive à conclure indirectement à son immortalité. Certes, les races aujourd'hui vivantes assisteront à d'infinies catastrophes; ce monde avec tout le système solaire auquel il appartient, périra; tout notre univers visible lui-même s'engloutira finalement dans quelque colossal bûcher de soleils et se dissipera en vapeurs plus ténues « que le rêve du rêve d'un fantôme »...

A quoi aura servi alors cette vie, qu'en restera-t-il?

« Les formes apparaissent et s'évanouissent en succession

Digitized by Google

perpétuelle; mais seule l'essence est réelle et rien de ce qui est réel ne peut se perdre, fut-ce dans la dissolution d'un million d'univers. Destruction absolue, mort définitive..., ces mots de terreur ne correspondent à aucune vérité en dehors de la loi éternelle de la transformation. Les formes mêmes ne peuvent périr que comme les vagues qui passent et se brisent et ne s'évanouissent que pour se relever. Dans la nébulosité de notre dissolution survivra l'essence de tout ce qui fut la vie humaine, avec les unités de toutes les existences qui sont et ont été, avec toutes leurs affinités, toutes leurs tendances, toutes leurs forces héritées, dirigées vers le bien ou vers le mal, toutes les puissances amassées au cours de myriades de générations, toutes les énergies qui formèrent la vigueur des races. Et, avec d'innombrables retours, tout cela se reformera en vie et en pensée. Il y aura des transmutations, des changements apportés par augmentation ou diminution des affinités, par soustraction ou addition des tendances; car notre poussière se sera mêlée à celle de mondes et de races en quantités incalculables. Mais rien d'*essentiel* ne sera perdu. Inévitablement nous recevrons notre part dans la formation de l'univers futur, dans la substance d'où lentement se dégagera une intelligence nouvelle... Le Cosmos merveilleux reprendra son évolution sidérale par-dessus les abîmes des éternités. Et l'amour qui se débat à jamais contre la mort se redressera avec d'infinis renouvellements de douleur pour reprendre la lutte éternelle.

« Le rayonnement du sourire de la mère, vivra plus longtemps que notre soleil; le frémissement de son baiser survivra aux vibrations des étoiles, la douceur de son *lullaby* revivra dans les berceuses de mondes non encore évolués; la tendresse de sa foi animera la ferveur de prières qui seront adressées aux hôtes des cieux nouveaux, aux dieux des temps au delà du Temps. Et le nectar de sa poitrine ne tarira jamais : le flot couleur de neige jaillira pour nourrir une humanité plus parfaite que la nôtre, alors que la voie lactée qui surplombe nos nuits aura pour jamais disparu dans l'espace. » (*Kotto*, p. 212. *Revery*.)

Digitized by Google

Ainsi se forme dans son esprit un ensemble de conceptions et de croyances qui le dominent bientôt d'une façon tout à fait prépondérante, qui se mêlent à toutes ses pensées, circulent comme une trame subtile dans le tissu de toutes ses œuvres et qu'à cause de cela même, il n'est pas toujours très facile d'isoler. Elles ne sont du reste pas d'une invariable rigidité; elles se modifient parfois sous des influences passagères, se colorent, s'illuminent ou s'enténèbrent au gré des émotions du moment. Bref, elles sont d'un poète.

L'on a dit (1) que Lafcadio Hearn souffre d'une « réelle stérilité d'imagination lorsqu'il traite des sujets qui excluent ses enthousiasmes particuliers ». L'observation peut être vraie, si l'on veut, en ce sens, que l'écrivain rejette le plus souvent tout sujet en contradiction avec ses spéculations favorites. Mais à mon sens c'est dans cette préoccupation même, dans l'émotion ardente qu'elle entretient en lui, que réside l'une des causes essentielles de la séduction qu'il exerce.

Que vaut cette philosophie? Je n'ai pas à l'apprécier en elle-même ne voulant juger que l'écrivain. Est-elle, aussi conforme qu'il le croit, aux enseignements de celui qu'il révère comme le maître par excellence? Je l'ignore et ne le rechercherai pas; je n'entends la faire mienne ici en aucune façon et me proclame au surplus incompétent en ces matières. Ce que je constate, c'est qu'elle donne, à partir de ce moment, une ampleur singulière à ses conceptions, qu'elle devient fréquemment le point de départ d'envolées superbes et qu'elle se revêt dans son œuvre d'une poésie merveilleuse.

(*A suivre.*) JOSEPH DE SMET.

(1) *Edinburgh Review*, octobre 1907. L'article, anonyme comme tous ceux de la grande revue anglaise, constitue une très belle étude sur le Japon tel qu'il se révèle dans les œuvres de Lafcadio Hearn. Ajoutons ici que, tandis que l'auteur de cet article apprécie très hautement la portée de ces œuvres, la valeur des informations qu'elles nous apportent et la profondeur des observations qu'elles contiennent au point de vue de la connaissance du pays et de la race, il ne rend pas pleine justice au mérite de la forme. Nous reviendrons à cet égard sur les observations de l'*Edinburgh Review;* disons seulement qu'elles sont l'opposé de celles que nous avons rencontrées chez la plupart des autres critiques qui, tout en plaçant l'écrivain à un rang éminent se sont plus à contester sa valeur documentaire. (Voir notamment *The Atheneum*, 2 février 1907.)

Digitized by Google

LES PETITS VERNIS [1]

II

Il serait exagéré de prétendre que Mathurin, dès qu'il put réfléchir, exulta. Il n'avait rien de méchant. La victoire de son scepticisme lui causa cette légitime satisfaction, familière au chasseur qui ne rentre pas bredouille, mais, d'avoir à mépriser totalement un ancien camarade, il ressentit au cœur un peu plus de désenchantement.

Triomphateur mélancolique et modeste, il rentra chez lui où l'attendait un courrier copieux. Il fit un petit tas des lettres qu'il jugea inutile de décacheter en ce moment, chiffonna quelques circulaires et tira d'une large enveloppe une carte moyen âge extrêmement distinguée. La vue de ce carton amena sur ses lèvres une espèce de sourire : c'était une invitation à dîner chez les Le Campier, et dame! chez les Le Campier, on mangeait si bien.....

Mathurin, qui dédaignait beaucoup de choses, ne méprisait point la bonne chère ; pourvu d'un estomac solide et d'un respectable appétit, il trouvait, fourchette en main, son prochain moins odieux ou moins grotesque — tant il est vrai que la satisfaction de nos petits travers nous incite à l'indulgence.

Les Le Campier, qui savaient recevoir, n'avaient à ses yeux qu'un défaut : c'était une fille à marier. Une fille ravissante,

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1908.

Digitized by Google

par exemple, mais peu lui importait : il est toujours désagréable pour un monsieur irrévocablement décidé à demeurer célibataire, de se sentir envisagé comme mari possible et les prévenances dont l'accablaient ces dames Le Campier lui semblaient parfois vexatoires.

Ah! qu'il fallait de pâtés en croûte et de homards à l'américaine pour guérir ces atteintes à sa liberté!

Toujours curieux de sa nature, Mathurin se demandait bien, parfois, où Jules Le Campier, élevé dans une chaumière et vaguement administrateur d'une société quelconque, puisait les revenus nécessaires à alimenter son train de maison fastueux... Mais quoi! Le Campier était un homme si éminemment sympathique, si accueillant, si dévoué, que Mathurin, comme la plupart, résolvait la question d'un geste large et facile à traduire : « Après tout, ceci ne me regarde pas! »

Avant d'accepter, pourtant, il balança. Certes, la perspective d'une table bien garnie, de mets exquis et de vins généreux ne le laissait pas indifférent. Il goûtait fort les mille raffinements que la civilisation moderne inventa pour le charme de nos yeux, la satisfaction de notre orgueil et le délabrement de notre estomac. Il n'envisageait pas sans plaisir l'idée d'être entouré de convives joyeux et de très gracieuses dames en toilettes aux tons mourants, ainsi que l'exige la mode. Fermant les yeux à demi, il revoyait les dernières réceptions des Le Campier, l'animation, les fleurs, les bijoux, et il cédait... oh! sans douleur! Mais au moment de répondre : oui, il revoyait plus spécialement la toute gracieuse et élégante M^lle^ Le Campier et, dans ce demi-rêve évocateur, elle eut été bien vexée, la pauvre demoiselle, d'apprendre qu'elle incarnait pour lui « le vilain côté de la question ».

Attention, se disait Mathurin, chaque fois qu'il l'apercevait, attention : voilà l'ennemi! Ah! oui, pauvre demoiselle, si elle avait su!...

Cruellement partagé entre ses instincts de sybarite et sa férocité de célibataire endurci, las de ses tergiversations vaines,

Digitized by Google

Mathurin jeta en l'air une pièce française de cent sous, se promettant d'accepter si la chance amenait la tête de la république : ce fut le côté pile qui apparut.

Mathurin eut un mouvement d'humeur. Alors, comme il est constant que l'on joue à pile ou face pour faire exactement le contraire de ce que le hasard indique, il saisit sa plume et écrivit... qu'il acceptait.

Au jour fixé, il enjoignit à sa bonne de préparer son plus bel habit.

« M'est avis, dit brusquement cette servante familière, que son « numéro deux » suffirait à Monsieur pour aller chez ces gens-là. Dieu merci! c'est tout de même du pauvre monde qui tire le diable par la queue...

— Ma fille, fit Mathurin, sans colère, vous ne savez ce que vous dites.

— Monsieur, riposta la bonne, piquée au vif, je suis assez camarade avec la femme de chambre de cette maison pour savoir ce qui s'y passe. On donne de belles fêtes, c'est vrai, mais le reste du temps, on boit de l'eau...

— Ils sont sans doute affiliés à une ligue antialcoolique, suggéra Mathurin.

— Oui da. Et on ne mange presque jamais de viande, autant dire pas...

— Ils sont peut-être végétariens, répliqua Mathurin, désespérément.

— Ah! la la! Et il y a de belles robes et pas de linge et le traiteur n'est pas payé, ni les domestiques, d'ailleurs. Ça doit à Dieu et au diable. Et pendant trois mois d'été on s'enferme dans la maison et l'on dit qu'on fait une croisière en Grèce ou dans des pays comme ça... Si Monsieur ne veut pas me croire...

— Enfin, interrompit-il, conciliant et bon garçon, donnez-moi tout de même mon habit « numéro un ».

Quoiqu'il n'ajoutât, en général, qu'une foi relative aux propos ancillaires, cette accumulation de détails ne laissa pas que

Digitized by Google

d'impressionner Mathurin. Après tout, conclut-il *in petto*, tout est possible...

La réception fut splendide. Parée comme une châsse, Mme Le Campier étincelait. Mais, chaque fois que ses yeux, aveuglés par les feux des brillants, se devaient détourner, notre ami se disait : Ce ne sont peut-être que des Lèrc-Cathelin ?

Une truffe lui échut, qui n'était point irréprochable.

Le traiteur se lasse, pensa-t-il.

Mademoiselle elle-même, bien qu'elle eût à peine vingt-deux printemps, lui parut un peu fanée. Ce mauvais teint, ne put-il s'empêcher de se demander, proviendrait-il d'une alimentation insuffisante ?

Ainsi, malgré lui, il se surprenait à vouloir vérifier les dires de Brigitte, sa bonne.

Ce désir, comme il fallait s'y attendre, tourna à l'obsession et l'empêcha de s'amuser; aussi, dès que s'esquiver fut possible, il s'en alla tranquillement au vestiaire reprendre son pardessus.

L'endroit était désert. Pourquoi, se demanda-t-il, des laquais mal payés seraient-ils à leur poste, puisque ceux-là même qu'on paie grassement ont tant de peine à s'y trouver ?

Tandis qu'il s'attardait un peu, une voix qui ressemblait terriblement à celle de la maîtresse de céans arriva jusqu'à lui. Mais ce n'était plus la femme charmante et si aimable de tout à l'heure qui parlait, c'était une pauvre créature, suppliante et apeurée :

« De grâce, disait-elle, de grâce, Monsieur, pas de scandale ! Parler à mon mari à présent ? Vous n'y songez pas, c'est impossible... Moi-même, je ne puis que m'éclipser un instant, vous le voyez, nous recevons...

— Avec mon argent, ricana une sorte d'ogre.

— Vous serez payé, je vous le jure, reprit la voix éplorée. Revenez demain et...

— Demain, interrompit l'homme féroce, demain ! Vous ne m'y prendrez plus, chère Madame, je ne suis plus assez naïf.

Digitized by Google

Demain, je vous enverrai un huissier, avec des ordres formels. »

Mathurin jugea sa religion suffisamment éclairée.

Il ouvrit tout doucement les portes et les referma sans bruit, comme dans une maison mortuaire.

Hélas! conclut-il, mélancolique, encore un vernis qui va craquer !

SANDRA GIL.

Digitized by Google

QUELQUES VICES DE L'ESPÉRANTO

II

Continuant le procès que je plaide contre le Dr Zamenhof, je commence par ajouter quelques lignes à mon dernier article [1].

2. — **L'alphabet de l'Espéranto** *(suite)*.

Je complèterai un long paragraphe en expliquant aux lecteurs, et spécialement à ceux qui connaissent quelque peu l'espéranto, pourquoi, dans la suite de cette étude, j'emploie un système d'écriture bien différent de celui du Dr Zamenhof. Mes pages étant écrites pour des personnes dont la majorité ignorent cette langue, je dois leur en présenter les mots de façon qu'elles puissent en apprécier la saveur phonétique, ce que je fais en me servant du système de transcription adopté par Darmesteter et Hatzfeld dans leur *Dictionnaire français* [2]. Au surplus, mon imprimerie ne possède pas dans leurs formes italiques, formes indispensables dans les citations de mots isolés, les lettres munies d'accents circonflexes du Dr Zamenhof. J'ajoute

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 mars 1908.

[2] Les conventions de cet alphabet sont, en général, intelligibles à tout lecteur français et je ne crois pas nécessaire de les expliquer. Je m'écarte toutefois quelque peu du système de cet alphabet, d'abord en accentuant les *e* autrement que lui et en n'accentuant pas les *o*, ensuite en répétant *s* de façon qu'il ne soit jamais lu avec la valeur *z*, enfin en maintenant *u* dans les groupes *gue* et *gui* pour indiquer que le *g* est dur. Pour *w* = *ù*, voir n. 3 de la page 53.

Digitized by Google

pour les lecteurs espérantistes, que c'est surtout pour ne pas leur être désagréable que je m'abstiens des groupes de signes que le Dr Zamenhof autorise à employer dans le cas où une imprimerie ne possède pas ses consonnes accentuées; en écrivant *jéti* « jeter » au lieu de *jheti* et *djardéno* « jardin » au lieu de *ghardeno,* je fais un minimum de tort à la langue dont ils sont entichés. Tous pourront d'ailleurs se rendre compte et des vices de l'alphabet zamenhofien et du système de transcription que je me vois obligé d'employer, en comparant les deux colonnes qui suivent, colonnes dont l'une reproduit le *Pater* tel qu'il est sorti de la plume du Dr Zamenhof et dont l'autre donne ma transcription.

Patro nia kiu estas en la ĉielo, sankta estu via nomo; venu regeco via; estu volo via, kiel en la ĉielo, tiel ankaŭ sur la tero. Panon nian ĉiutagan donu al ni hodiaŭ; kaj pardonu al ni ŝuldojn niajn, kiel ni ankaŭ pardonas al niaj ŝuldantoj; kaj ne konduku nin en tenton, sed liberigu nin de la malbono.

Patro nia kiou éstas én la tchiélo, sankta éstou via nomo; vénou réçétso via; éstou volo via, kiél én la tchiélo, tiél ankaw sour la téro. Panon' nian' tchioutagan' donou al ni hodiaw; kay pardonou al ni chouldoyn' niayn', kiél ni ankaw pardonas al niay chouldantoy; kay né kondoukou nin én ténton', séd libérigou nin' dé la malbono.

3. — La phonétique de l'espéranto.

Quel que soit le système d'écriture que l'on adopte pour une L I A comme l'espéranto, il reste à voir si les phonèmes rendus par les lettres choisies sont réellement internationaux, si des phonèmes internationaux ne sont pas négligés, enfin si les phonèmes adoptés sont judicieusement utilisés. Pour ne pas fatiguer le lecteur, je me bornerai sur ces questions à montrer quelques défectuosités de la langue du Dr Zamenhof.

La valeur *ts* accordée au *c* aboutit à la formation de groupes de prononciation fort difficile. En voici trois exemples : Admettant avec raison dans sa langue le mot qui s'écrit *accent* en français et *accento* en italien, le

Digitized by Google

Dr Zamenhof l'orthographie *akcento,* afin de garder le plus qu'il peut de l'aspect de nos graphies historiques. Essayez maintenant de dire *akcento* en partant de la règle *c* = *ts*! Vous serez contraint à un léger repos après *ak* avant de passer à *tsénto*; cela n'est pas impossible, mais cela n'est pas beau, et je conteste à une L I A qui propose des groupes comme *kts* le droit de se qualifier de *bélsona* (adjectif zamenhofien signifiant « euphonique »). Il eut été bien plus simple d'écrire *aksento*; les Français y auraient aussi bien retrouvé leur mot et les Italiens auraient été avertis par une *s* qu'ils ne devaient pas se laisser influencer par leur prononciation du *c*. Autre exemple : Le mot *science* devient en espéranto écrit *scienco* et en espéranto parlé *stsiéntso.* Ici, la prononciation n'est possible que si le mot est précédé d'une voyelle, d'une semi-voyelle ou d'une nasale, comme dans *bona scienco,* cas où l'on peut découper *bo-nas-tsi-én-tso.* Dernier exemple : L'infinitif français *exciter* devient en espéranto écrit *eksciti* et en espéranto parlé *ékstsiti,* c'est-à-dire *éks* + *tsiti*; il me paraît que l'infinitif que propose ici le neutral, *eksitar*, est plus aisé à prononcer.

L'espéranto ne fait pas une place suffisante à la consonne qu'il note par *j* et que je préfère ici noter par *y* [1]. Il ne l'utilise pas d'abord dans le décalque des mots qui présentent en français un *n* mouillé [2]. Voici un exemple : Le Dr Zamenhof a pensé avec raison qu'il devait internationaliser le français *poignard* et l'anglais *poniard;* mais il s'y est mal pris; il en a tiré *ponardo,* mot qu'il a corrigé en *poniardo* dans son projet de réforme; *ponardo,* il l'a reconnu lui-même, ne décalque pas suffisamment les mots anglais et français; mais *poniardo*, qui est préférable, est

[1] Je tiens à faire remarquer que si je me sers ici de *y*, c'est avant tout afin de rendre la discussion plus claire. Pour ne pas trop déformer des mots internationaux, une LIA pourrait attribuer la valeur de *y* à tout *i* précédant une voyelle comme en français dans *iode* et *national.* Il y a ici un problème relatif à l'alphabet et je n'entends pas le discuter à fond pour le moment.

[2] Je constate cependant *sinjoro* (prononcez *sinyoro*); il aurait fallu adopter le même système dans d'autres mots; *araneo*, *bano*, *bezono*, par exemple, devraient s'écrire *aranjo*, *banjo*, *bezonjo*.

Digitized by Google

encore défectueux : il introduit dans le mot une voyelle qui ne s'y trouve pas ; on doit, en effet, prononcer *poni+ardo,* alors que les Anglais disent *ponyard* et que les Français disent, soit *pognar* [1] ou *pwagnar* [2], soit même *ponyar* ou *pwanyar* ; la seule internationalisation possible est *ponyard,* qui satisferait tout à fait les Anglais et assez bien les Français. La consonne *y* me paraît pour les mêmes raisons indispensable pour bien transposer les mots des langues romanes contenant un *l* mouillé. Le groupe phonétique qui se rapproche le plus de *l* mouillé est le groupe *ly* [3]. La meilleure espérantisation de mots

[1] La prononciation correcte est *pognar* ; mais il est à remarquer que le *gn,* lequel est un *n* qui se trouve être en même temps un *y,* se transforme aisément en *ny,* c'est-à-dire en *n* suivi d'un *y*. Beaucoup de Français ne font aucune différence entre la deuxième syllabe de *régner* et de *panier* ; ils disent *nyé* dans les deux cas. D'autres, d'ailleurs, font le contraire ; ils prononcent la finale de *panier* comme celle de *régner,* soit *gné* dans les deux cas ; voir PASSY, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes,* Leipzig, 1906, p. 73. Tout cela rend très légitime une internationalisation en *ny*.

[2] Les prononciations *pwagnar* et *pwanyar* qui sont assez répandues, surtout en Belgique, viennent de la cacographie *poignard,* où *ign* est une simple variante graphique de *gn*. Cette déformation de la langue sous l'influence de l'écriture est fréquente. *Montaigne* est généralement appelé *Montègne* au lieu de *Montagne* et il n'y a plus guère que les habitants du village de Louveigné (dans la province de Liége), ainsi que ceux des villages voisins, qui disent *Louv'gné,* forme bien établie par le wallon *Lov'nyé* et par la vieille orthographe *Louvegnez,* orthographe que les administrations ont commis la faute de ne pas adopter ; la plupart des autres disent *Louv'-nyé*.

[3] Rien ne l'établit mieux que le fait suivant. Depuis longtemps, les Français du Nord ne savent plus former le *l* mouillé, c'est-à-dire un *l* qui est en même temps un *y* ; ils le remplacent par un simple *y,* disant, par exemple *boutèy* et *briyé* ; ceux qui veulent prononcer le *l* mouillé, n'arrivent qu'à former un *l* suivi d'un *y* ; ils disent *brilyé* avec la même finale que dans *cavalier* ; cette prononciation est assez répandue pour que certains Belges, remarquant la prononciation parisienne de mots comme *briyé,* en arrivent à l'étendre au cas où le groupe *ly* est légitime ; ils disent alors *kavayé,* parce que, partant des prononciations *kavalyé* et *brilyé,* ils s'imaginent qu'ils doivent corriger l'une aussi bien que l'autre. J'ajoute ici une observation pouvant intéresser plus particulièrement un lecteur belge. Le *l* mouillé était si difficile à attrapper que dans leurs emprunts les populations germaniques n'y sont pas arrivées ; mais au lieu de réduire à *y,* elles ont réduit à *l* ; le français *bouteille* se dit *bottle* en anglais et *boutèle* en bruxellois ; c'est peut-être sur cette adaption germanique que s'est fondé le Dr Zamenhof et je ne conteste pas que son *botélo* peut plaire à ceux qui boivent des « boutèles de lambic ».

Digitized by Google

comme *bataille* (italien *battaglia*, espagnol *batalla*) serait *batalyo* et non *batalo*[1]. La consonne *y* me paraît enfin indispensable dans les très nombreux cas analogues à celui dont je vais m'occuper. En partant des prononciations du mot qui s'écrit *national* en français, allemand et anglais, *nazionale* en italien et *nacional* en espagnol, il me paraît que la seule forme à retirer est *natsyonal* ou *nasyonal*[2]; je préfère la seconde, mais pour la clarté de la discussion actuelle, je ne parlerai que de la première, *natsyonal*. Le mot se présente en espéranto sous la forme *nacia*, avec prononciation *natsi-a*; me réservant de revenir sur l'erreur colossale qui a amené le Dr Zamenhof à déformer la seconde partie du mot, je raisonnerai ici comme s'il avait admis un adjectif *nacionala*; cette forme serait encore vicieuse, parce qu'elle introduirait dans le mot la voyelle *i* au lieu de la consonne *y*. Le respect de l'orthographe change ici la phonétique, et je ne puis l'admettre. La question que je soulève est d'ailleurs plus importante qu'on ne peut le penser à première vue. Introduire dans l'écriture d'une L I A des groupes comme *sio, sia, pio, pia,* est fort dangereux. Il est évidemment des personnes qui, respectant le caractère phonétique de l'alphabet, prononceront d'abord la syllabe *pi*, puis la feront suivre de *a*; mais ce ne sera pas toujours le cas. Un groupe *pia* est susceptible de deux altérations. Dans une prononciation rapide, la voyelle *i* se change en consonne; *pia* devient *pya,* comme c'est le cas par exemple dans la prononciation française du mot *piano*; le phénomène pouvant se produire dans une langue artificielle comme dans une langue naturelle, mieux vaut adopter de suite ce qui

[1] Je dois reconnaître que le Dr Zamenhof a adopté le bon système au moins dans un cas; notre mot *bouillon* devient *buljono* en espéranto écrit, soit *boulyono* en espéranto parlé; mais il aurait dû faire de même pour *angilo* « anguille », *filo* « fils », *patrolo* « patrouille », etc., soit écrire *angiljo*, *filjo*, *patruljo*, ce qui, pour le dernier mot, le dispensait de la déformation *patrolo*, puisque le mot ne tombait plus alors dans la classe des mots en *ul-o*.

[2] Ceci est dit naturellement, sans exclure la possibilité d'une graphie *nasional* (voir la note 1 de la page 42).

Digitized by Google

se produira fatalement; le Dr Zamenhof l'a d'ailleurs bien compris lui-même dans le cas où *i* devient le second élément d'une diphtongue. Il ne paraît pas douteux que ses pluriels en *oy* ont commencé par être sur sa table d'opération des pluriels en *oi* (*o* + *i*), c'est-à-dire des pluriels formés par l'adjonction de l'indice du pluriel italien; il a jugé avec raison que *o* + *i* aboutirait à *oy*, et il a préféré écrire de suite *oy*, soit *oj* dans son orthographe. D'autre part, une notation *piano* n'a pas seulement l'inconvénient de laisser la prononciation flottante entre *pi-ano* et *pyano*. Une seconde transformation du groupe est possible. Dans la Belgique wallonne, le mot *piano* se prononce *piyano* [1], et un phénomène identique peut se produire aussi ailleurs pour tous les mots de ce type. Je conclus. Une L I A doit rejeter les groupes *pio, pia* parce qu'ils sont susceptibles de trois valeurs; elle doit adopter en règle générale le type *pya*, sauf peut-être à recourir au type *piya* dans quelques cas où celui-ci pourrait servir à éviter des doublets, par exemple dans l'adaptation de mots comme *violer, violet* et *violon*.

Si l'espéranto n'emploie pas la consonne *y*, là où il devrait l'employer, il en use là il pourrait parfaitement s'en passer, dans les pluriels. Me réservant de revenir plus loin sur le fond de cette question, je me bornerai à remarquer ici que la fréquence des finales en *y* et surtout des finales en *y* suivi de *n* donne à cette langue un ton que je me permettrai de qualifier de *nyan-nyan*. On peut, en effet, rencontrer dans la langue du Dr Zamenhof des phrases comme les suivantes : *la bonay patroy kay la bonay patrinoy amas la bonayn' filoyn' kay la bonayn' filinoyn'* « les bons pères et les bonnes mères aiment les bons fils et les bonnes filles »; *tchiouy tiouy kiouy éstas... amas tchiouyn' tiouyn' kiouyn' éstas...* « tous ceux qui sont... aiment tous ceux qui sont... ».

Toutes les langues européennes, y compris le fran-

[1] Il va de soi qu'il en est de même pour tous les mots analogues; *lion* et *Léon*, par exemple, deviennent *li-yon* et *Lé-yon*.

Digitized by Google

çais [1], ont des consonnes redoublées, et j'avoue ne pas comprendre pourquoi le Dr Zamenhof et la plupart des fabricants de langues artificielles [2] les repoussent systématiquement; il est des cas où, me semble-t-il, elles seraient très avantageuses; le verbe espéranto *aludi* « faire allusion » (italien *alludere,* anglais *allude*) pourrait être corrigé en *alludi,* pour ne pas parler d'une finale que je trouve absurde; un mot *karro* « voiture » pourrait figurer dans le dictionnaire espéranto, sans qu'il y ait danger de confusion avec le substantif correspondant à l'adjectif *kara* « cher ».

Le système vocalique de l'espéranto, — et je ferai le même reproche à la plupart des langues artificielles —, est absolument trop pauvre; je me bornerai à deux remarques.

Il n'est pas de langue européenne naturelle qui ne possède des voyelles de longueur différente. Du moment que tout homme pouvant former une certaine voyelle, est capable de la faire courte ou de la faire longue, il n'y a, au point de vue de la phonétique, aucune difficulté à admettre dans une langue artificielle des voyelles brèves et des voyelles longues. L'introduction de cette distinction ne soulève plus alors que deux problèmes. Est-elle graphiquement aisée? Peut-elle rendre de véritables services? Au point de vue graphique, on peut distinguer la longue de la brève, soit par l'accent circonflexe (exemple : *abîm*), soit par un double point après le signe de la voyelle [3] (exemple : *abi:m*), soit par la répétition de la voyelle [4] (exemple : *abiim*); il me paraît bien qu'il faut préférer l'accent cir-

[1] Je m'exprime ainsi parce que, si le français écrit a beaucoup de consonnes redoublées, le français parlé en a très peu; la consonne réellement redoublée n'y existe que dans quelques mots anciens comme le conditionnel *il mourrait* ou dans des mots empruntés à d'autres langues et qui ne sont pas encore devenus très populaires, comme *villa*, *osciller* et *allusion*.

[2] Il faut faire exception pour MM. Beermann et Lott; le premier abuse même des consonnes redoublées.

[3] C'est le système adopté par l'alphabet international dont j'ai parlé le mois passé.

[4] C'est le système de l'orthographe flamande; il est adopté par M. Beermann dans son *Novilatiin*, la seule des langues artificielles qui admette des différences de longueur (voir COUTURAT, *Histoire de la langue universelle*, 458 et 465).

Digitized by Google

conflexe. Quant à l'utilité de la distinction, elle ne me semble pas douteuse. Il faut songer, en effet, que la phonétique des langues naturelles va, dans bien des cas, déteindre sur la langue artificielle qui réussira. Supposons par exemple, ce qui est contraire à mes prévisions, que cette langue soit l'espéranto. Le Français qui prononce *bâr* le substantif qu'il écrit *barre*, prononcera inévitablement *bâro* le substantif que le Dr Zamenhof écrit *baro*, tandis que l'influence de ses mots *baril* et *barrique* lui fera mettre une brève dans le substantif espéranto *barélo* « tonneau ». D'autre part, les espérantistes de langue germanique allongeront certainement la première voyelle du mot écrit *muso* « souris », parce que dans toutes les langues germaniques le nom de la souris a conservé trace de la longue que possédait déjà, il y a plus de cinq mille ans, l'ancêtre du mot zamenhofien. Pourquoi ne pas admettre *bâro* et *mûso*? Cela n'aurait pas seulement l'avantage d'empêcher des diversités de prononciation. Des mots trop apparentés s'en trouveraient distingués [1]. En écrivant *bârilo*, l'espéranto différencierait mieux son mot *barilo* « haie » de son mot *barélo* « tonneau »; avec la graphie *mûso*, — prononcez *moû-so* —, le nom de la souris ressemblerait moins à celui de la mouche (*moucho* en espéranto parlé).

Je me permets de croire que le vocalisme d'une langue artificielle pourrait être utilement enrichi d'une voyelle, celle des mots français *le*, *de*, etc. [2] et je signale ici cette possibilité, parce que, dans la suite de ces études, j'ai quel-

[1] J'accorde que les exemples que je donne sont assez peu remarquables; j'imagine qu'on pourrait en trouver de meilleurs; j'ajoute, au surplus, que j'écris tout ceci en pensant, non pas à l'espéranto que j'espère voir disparaître, mais au neutral que j'espère voir corriger; on reproche à cette langue d'avoir trop de mots qui se ressemblent, par exemple, un verbe *mutar* « changer » à côté d'un adjectif *mut* « muet »; cette apparence de dérivation disparaîtrait, si, en s'inspirant de l'étymologie, on écrivait *mût* avec un *ou* long.

[2] Je constate en corrigeant les épreuves que je ne suis pas le premier à penser à cette voyelle; elle a été proposée par M. Courtonne en 1883, si toutefois je comprends bien une parenthèse donnant la valeur phonétique d'un signe identique à celui que je recommande (Voir COUTURAT, *Histoire de la langue universelle*, 273 haut).

Digitized by Google

quefois l'occasion de montrer que, grâce à elle, certaines difficultés pourraient être aisément résolues [1]. En ce qui concerne l'écriture, cette voyelle peut être commodément notée par un *e* retourné [2], soit, pour appliquer le système à une phrase française phonétisée : *jə n'tə l'di pa* = « je ne te le dis pas ». Quant à sa formation, je n'ai jamais remarqué que les étrangers prononcent mal la voyelle de *le*; il n'y a du moins aucune difficulté pour les Allemands et pour les Anglais; l'allemand possède une voyelle assez voisine de la voyelle française, pour qu'un phonétiste radical puisse transcrire par *gabə* et *adlər* les mots *Gabè* et *Adler*; l'anglais connaît aussi cette voyelle; il la forme dans ses finales écrites avec *er* (*together*), dans l'article *a* qu'il prononce *ə* et dans la conjonction *of* qu'il prononce *əv* [3].

4. — Kara amiko.

La caractéristique de l'espéranto consiste en ce fait que la plupart des mots d'une page écrite en cette langue se terminent par des voyelles qui en indiquent les valeurs grammaticales réciproques :

O marque le substantif;
A — l'adjectif;
E — l'adverbe;
I — l'infinitif;
U — l'impératif.

Cette recette séduit beaucoup de personnes. Comme c'est commode, disent-elles; on n'a qu'à prendre une racine comme *mort*; on ajoute *o* et l'on a *morto* « mort »; on remplace *o* par *a* et l'on obtient *morta* « mortel »; on

[1] Je crois bon de résumer les diverses solutions que l'on peut obtenir avec la voyelle *ə*; un indice du substantif supérieur à l'*o* de Zamenhof; la possibilité d'un pluriel en *s*; un infinitif en *ər* qui ne choquerait personne; un futur et un conditionnel calqués sur le futur et le conditionnel du français.

[2] C'est le signe adopté dans l'alphabet international dont j'ai parlé le mois passé.

[3] Voir PASSY, *Petite phonétique comparée*, 108-109.

Digitized by Google

met *é* à la place de *a* et on obtient *morté* « mortellement » ; on met *i* à la place de *é* et on a *morti* « mourir » ; enfin, il suffit de remplacer *i* par *ou* pour avoir un impératif à l'usage des assassins. Et ce n'est pas seulement commode, c'est beau. Grâce à ses *o*, à ses *a*, à ses *i*, l'espéranto est une langue harmonieuse comme un parler du Midi.

Je ne sais si cela lui est « vénou dé nuit en entendant santer le rossignol », mais il me paraît bien que le Dr Zamenhof a systématiquement cherché à donner à sa langue un aspect général qui rappelle l'italien. Est-il désirable qu'une L I A ressemble à ce point pour l'oreille à une langue du Midi, c'est une question sur laquelle il y aurait quelque peu à discuter. En admettant que cela soit désirable, il reste à voir si le résultat obtenu par le Dr Zamenhof l'a été par des moyens légitimes et sans mauvaises conséquences.

Partons de cet italien dont l'espéranto veut donner l'illusion ! La voyelle *o* devient l'indice du substantif, alors qu'en italien c'est l'indice du masculin ; la voyelle *a* devient l'indice de l'adjectif, alors qu'en italien c'est l'indice du féminin ; la voyelle *i* devient l'indice de l'infinitif, alors qu'en italien c'est l'indice du pluriel masculin. Le Dr Zamenhof peut séduire avec cela les Polonais qui aiment les pianos mécaniques, mais il a oublié de penser aux Piémontais qui en tournent les manivelles. Comment espérer, en effet, que de bon gré des groupes très compacts d'Italiens se résignent un jour à écrire, et surtout à parler, une langue qui choque à chaque instant toutes leurs habitudes? L'espéranto *vénti* « venter » est pour eux un pluriel, et *kara amiko* « cher ami » ne peut être qu'un solécisme à corriger, soit par *karo*, soit par *amika* [1]. Nos

[1] Je sais ce que répliquent ici ceux qui défendent les *o* et les *a* de l'espéranto : « Les valeurs ne sont pas si établies que vous le pensez. Un savant italien peut « commencer une lettre par *caro collega* « cher collègue », ce qui n'est pas plus « logique que l'espéranto *kara amiko*. D'autre part, nous sommes habitués par le « latin à des masculins en *a* et à des féminins en *us*, puisqu'on y écrit *egregius poeta* « et *parva domus* ». L'objection ne détruit pas l'argument que je fais ressortir. En premier lieu, l'espéranto vient changer cet usage de nos langues de déterminer

Digitized by Google

confetti sont une caresse, ceux d'Italie font mal. Le Dr Zamenhof a-t-il songé que, s'il allait à Rome, il pourrait être bombardé de ces infinitifs? Mais, ce qui ne convient certainement pas aux Italiens, peut-il convenir aux Anglais, aux Allemands et aux Français? Pas le moins du monde! Un grand nombre de mots, comme *domino*, *piano*, *prima donna*, *soli* et *tutti quanti* font que tous les Occidentaux accordent volontiers aux finales en *a*, *o* et *i* les valeurs italiennes; c'est au point que l'on peut dire que ces valeurs sont devenues assez internationales, pour qu'en vertu du principe d'internationalité, le neutral soit en droit d'adopter la voyelle *i* pour le pluriel, soit *kavali* « des chevaux », et d'autoriser les finales *o* ou *a* dans le cas où il est utile de distinguer les sexes, soit *kaval* « cheval », *kavalo* « étalon » et *kavala* « jument ». Le Dr Zamenhof lui-même l'a d'ailleurs partiellement reconnu, puisque dans son projet de réforme il admet un adjectif en *é* et des pluriels en *i*. Toutefois, comme ses partisans lui ont imposé le dogme de son infaillibilité première, il importe de discuter de plus près la valeur des indices qu'il a adoptés.

5. — Kvazaw = quasi.

Le choix de la voyelle *i* comme indice de l'infinitif a de multiples défauts.

L'admission d'un infinitif comme *vénti* « faire du vent » a empêché le Dr Zamenhof d'adopter des pluriels en *i*, c'est-à-dire une des deux bonnes solutions du problème du pluriel. Il l'a d'ailleurs reconnu lui-même. Dans son moyen-espéranto, il se décide pour les pluriels en *i* — soit *vénti* « vents » au lieu de *véntoy* —, et en conséquence de ce changement il remplace les infinitifs en *i* par des infinitifs en *a*, après avoir enlevé la voyelle *a*, — tant pour

le sexe grammatical par l'adjectif ou l'article; en second lieu, quand on cherche quel peut être le sentiment d'une langue sur telle ou telle formation, on doit s'appuyer sur les cas les plus fréquents et non sur quelques exceptions qui dans cette langue même ne parviennent en général à se maintenir, que parce qu'on reprend à chaque instant les enfants qui ne les respectent pas.

Digitized by Google

cette raison que pour d'autres, j'y reviendrai —, aux adjectifs que, dans ce projet, il termine par des *é* comme les adverbes [1].

Terminer l'infinitif par un *i* comme en vieil-espéranto, ou bien par un *a* comme en moyen-espéranto, est également détestable au point de vue de l'infinitif lui-même. Dans le premier cas, c'est lui donner l'aspect d'un pluriel masculin pour tous ceux qui parlent l'italien, et pour tous ceux qui savent, même très peu, l'italien ou le latin; dans le second cas, c'est lui donner, pour les mêmes personnes, l'aspect d'un féminin singulier. Dans les deux cas enfin, nous avons une finale qui ne nous rappelle aucune de nos finales d'infinitif. Le problème est cependant aisé à résoudre. On doit admettre, soit la finale *ar* du neutral, soit la finale *er* de l'universal, soit toute autre finale contenant un *r* [2]. L'infinitif en *r* que les langues romanes doivent au latin est d'autant plus aisément internationalisable que les peuples de langue germanique leur ont emprunté de nombreux verbes (*spazieren* en allemand, *kommandeeren* en flamand, etc.). Il est à noter que cette solution a été envisagée par le Dr Zamenhof. En proposant en 1894 son infinitif en *a*, il ajoute qu'il le préfère à un infinitif en *r*, en donnant comme raison qu'une finale en *r*, quoique plus internationale, serait désagréable à l'oreille [3]. J'avoue ne pas comprendre. Les nombreuses finales en *r* du français, — dans *pour, cor, lard, pair, tir, sur* et *peur*, par exemple —, m'ont toujours semblé très euphoniques, et à

[1] *Pri Reformoj* 5 fin, 6 et 7.

[2] Ne pourrait-on songer à une finale en *ŕ*, soit *r* précédé de la voyelle de *je*, finale qui se conserverait au futur, d'où un rapport plus étroit de ce temps avec le futur français? S'il y a avantage à signaler l'infinitif par *r*, il y a inconvénient à reprendre une voyelle à une certaine conjugaison d'une certaine langue; la finale *ar*, par exemple, devient, ou peu agréable, ou même choquante dans les verbes qui ne correspondent pas aux verbes de notre première conjugaison; je suis toutefois loin de voir dans un fait de ce genre une raison de préférer les infinitifs *ami* et *fini* ainsi que le pensait M. Couturat dans son *Histoire de la langue universelle* 340 note, opinion qu'il doit avoir modifiée depuis qu'il a pu lire le projet présenté par M. Ido au comité de la Délégation.

[3] *Pri Reformoj* 7 : R *Kion éstous pli intérnatsia, préséntous malbon sonadjon.*

Digitized by Google

supposer qu'elles ne soient pas autant que je le pense, on ne pourrait ici repousser une finale en *r*, parce que cette finale s'impose. J'ajoute en corrigeant l'épreuve de cet alinéa que le néo-espéranto du Comité de la Délégation a adopté l'infinitif en *ar* du neutral.

Le choix de *i* comme indice de l'infinitif a un dernier défaut; il rend impossibles, ridicules ou méconnaissables en espéranto des mots en *i* qui sont aisément internationalisables. En voici deux exemples : Pour désigner les jours de la semaine, une langue internationale artificielle ne peut que s'inspirer de leurs noms français et italiens. Pour mercredi, par exemple, le neutral admet un mot *Merkurdi*, rappelant par ses deux éléments sa valeur première : « jour [du dieu] de [la planète] Mercure ». Ce mot décalque suffisamment bien *mercredi* et *mercoledi*. D'autre part, il est facilement explicable à certains peuples, par exemple, aux Anglais. On doit bien dire à ceux-ci, même si on ne leur apprend pas une L I A, que *Wednesday* signifie « jour de Wodan » et vient d'une adaption de « jour de Mercure » par des soldats germains qui avaient identifié leurs dieux à ceux des Romains; ensuite, l'existence des mots *meridian* et *quotidian* permet à leur point de vue le maintien de la finale *di*. Qu'a fait ici le Dr Zamenhof? Il ne s'est inspiré que du français; mais, comme *lundi*, *mardi*, *mercredi*, etc., seraient dans sa langue des infinitifs, il les a mués en *loundo*, *mardo*, *mérkrédo*, etc. Je passe à un autre exemple : Le mot latin *quasi* est, pour des raisons inutiles à indiquer ici, plus ou moins employé par toutes nos langues [1]; pour l'introduire dans une langue artificielle, il suffit d'en déterminer la prononciation la plus aisément internationalisable, laquelle me paraît bien être *kwazi* [2]. Le Dr Zamenhof a pensé à prendre le mot. Voyons

[1] Je dis plus ou moins, parce que dans certaines langues il n'appartient qu'à des jargons professionnels; ainsi, il n'apparaît guère en allemand que dans la langue des juristes, par exemple, dans *quasi-possession* et son équivalent *quasi-besitz*, mot qui nous montre une curieuse soudure du mot latin à un mot allemand et par conséquent donne un indice d'une certaine popularité.

[2] Le groupe *kw*, par exemple, existe ici en italien, en anglais et dans la prononciation la plus répandue du latin.

Digitized by Google

comment il s'y est pris. Il a commencé par l'écrire *kvazi*, introduisant ainsi dans ce mot une consonne *v*, qui n'existe dans aucune des prononciations de *quasi* [1]. Après cela, il a fait la réflexion suivante. *Kvazi* est impossible; ce serait l'infinitif d'une racine *kwaz*, ce qui reviendrait à supposer des mots inutiles comme un substantif *kwazo*, un adjectif *kwaza*, un adverbe *kwazé* et surtout un verbe avec toutes ses formes, depuis un présent *kvazas* jusqu'à un participe futur passif *kvazota*. Le mot devant être changé, il a remplacé *i* par *aŭ* (prononcez *aw* [2]), pour qu'il rime avec *ankoraw* « encore », *hiéraw* « hier » et autres adverbes. Au cours de cette opération, l'opérateur ne paraît pas s'être demandé si un mot *kvazaw* dirait encore quelque chose aux Italiens, aux Français, ainsi qu'aux latinistes qu'il avait la louable intention de satisfaire en commençant son travail, et si par hasard, pour traduire *quasi*, ceux-ci ne préfèreraient pas *kazvaw*, ou *zakvaw*, ou *zvakaw*, ou *vazkaw*, ou *zavkaw*, ou *avkzaw*, ou même *azkvaw*. Le mal ici, comme dans une foule d'autres cas, vient de sa grammaire; c'est une machine à désinternationaliser [3].

(*A suivre.*) EUG. MONSEUR.

[1] Il aurait pu se dispenser de cette déformation en écrivant *kua...*, comme il a écrit *tualeto* « toilette » et *trotuaro* « trottoir »; il restait du même coup plus fidèle à la graphie latine.

[2] Ceci soit dit sans discuter, le temps me fait défaut, la lettre *ŭ* par laquelle l'espéranto note le troisième phonème de l'allemand *laut*.

[3] Le lecteur pouvant me demander si le mot ne serait pas devenu intelligible en moyen-espéranto, puisque dans cette langue il n'y a plus d'infinitifs en *i*, je dois lui faire savoir que le Dr Zamenhof n'a pu y parvenir. La voyelle *i* dans ce projet sert à indiquer le pluriel des substantifs et toute la logique de la grammaire serait détruite si un seul adverbe se terminait comme un pluriel. Ce n'est pas à dire toutefois que le mot n'a pas changé. Le moyen-espéranto remplace d'abord les finales en *aŭ* par des finales en *u*, soit *ankoru* au lieu de *ankoraŭ*, ce qui simplifie l'alphabet; en second lieu, il possède un désinternationalisateur inconnu du vieil-espéranto : tous les *s* y sont remplacés par des *ŝ*; en vertu de ces deux règles, le mot latin *quasi* y prend la forme *kvasu*, à prononcer naturellement *kvassou*.

Digitized by Google

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET SES RÉCENTS CRITIQUES (1)

V

On pourrait, d'ailleurs, transporter dans la vie générale les définitions du classicisme et du romantisme, les deux notions qu'elles résument, et ce qui a été dit d'un livre ou d'un paysage, à savoir qu'il est romantique, s'applique fort exactement à un homme. Le mal romantique (si mal il y a) a pu varier avec les temps et les lieux; mais c'est un mal qui, comme la neurasthénie, résultat de notre surmenage, a toujours existé. Les vapeurs du XVIIe siècle sont-elles bien différentes de l'ébranlement nerveux dont se plaignent tant de mondains et tant d'intellectuels d'aujourd'hui? Je ne le crois point (2).

Combien cela est plus vrai peut être de la disposition roman-

(1) Fin. Voyez la *Revue* du 15 mars 1908.

(2) Voyez les lettres des 19 et 26 septembre 1691, du 10 octobre de la même année, dans la correspondance de Mme de La Fayette; ajoutez le merveilleux passage de Mme de Maintenon sur Louis XIV : « Quand le « roi est revenu de la chasse, il vient chez moi, et personne n'entre « plus. Me voilà donc seule avec lui; il faut essuyer ses chagrins, s'il « en a, ses tristesses, ses vapeurs; il lui prend quelquefois des pleurs, « dont il n'est pas le maître... » Et comparez Fénelon décrivant « la paix sèche, obscure et languissante, sans ennui, sans plaisir, sans pensée d'en avoir jamais aucun » où il languit, c'est-à-dire son état maladif avec cette « grande langueur » et ce « grand dessèchement » dont meurt tout doucement l'auteur de *La princesse de Clèves*. Mais il faut clôre cette énumération qui pourrait être longue.

Digitized by Google

tique de l'esprit! Celle-ci règne à Paris jusqu'aux environs de 1660, après avoir infligé à deux générations leur engouement pour l'*Astrée*, puis leur faible pour le marinisme et la préciosité. Le chevaleresque espagnol lui doit d'être passé de plain-pied sur la scène de l'hôtel de Bourgogne; Corneille n'y échappe point et il n'est, à nos yeux, un grand génie français que dans la proportion où il se ressaisit et où son *Cid* diffère de l'œuvre romantique de Guilhem de Castro.

Ce que je dis ici du chevaleresque n'est pas moins directement applicable au picaresque. Ces deux extrêmes se coudoient, si je puis dire, et se confondent dans plus d'une œuvre des maîtres de la satire espagnole. Déjà cette vérité a été reconnue et excellemment mise en valeur par M. Lanson [1], qui estime que l'héroïque, le précieux et le burlesque sont « trois états du même goût, trois styles du même art », Scarron relève donc de la pathologie de MM. Seillière et Lasserre au même titre que les bergers raillés spirituellement par Sorel et que les auteurs de romans d'aventures, dont Boileau se gausse en un dialogue immortel. Au surplus la définition que vient de donner du génie espagnol un spécialiste peu suspect et admirablement compétent, mettra ma conscience au repos. Ce génie, dit M. Huszar, est « amoureux de l'emphase outrée, des subtiles expressions, des images extraordinaires, de la phraséologie pompeuse, en un mot de tout ce qui aboutira à corrompre le style, sous prétexte de le rendre original et raffiné [2] ». Et qu'est-ce donc que la défroque littéraire du romantisme, si ce n'est justement cela? M. Huszar l'a si bien vu qu'il emploie lui-même l'expression « romantisme de la comédie espagnole » [3] et qu'il n'essaie d'établir aucune distinction verbale entre ce « romantisme » et le « romanesque des auteurs italiens de nouvelles et de comédies » d'une part, et, d'autre part la « direction romantique » que Corneille, influencé par l'Espagne, a donnée à une partie de son œuvre.

Il en est de même pour Molière, qui (MM. Martinenche et

(1) *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1896, p. 331.
(2) *Molière et l'Espagne*, p, 78; comparez p. 105.
(3) *Ibid.*, p. 112 et suiv.

Digitized by Google

Huszar l'ont prouvé) doit à l'Espagne beaucoup plus que ne l'avaient soupçonné ou admis ses commentateurs. Pourtant, chez Molière, le mal romantique n'est guère qu'à la surface. Prenez son *Don Juan*, il est de toutes les versions françaises le plus éloigné du prototype espagnol, le plus étranger aussi au génie romantique. Il n'empêche que c'est de tous les ouvrages du grand comique celui où l'Espagne devrait avoir laissé l'empreinte la plus ferme et la plus large (1). Or, tout y est transfiguré, modifié dans le sens de l'humain et du réel, ramené aux préceptes, aux formes, aux convenances de l'art français. La scène est transportée d'Espagne en Sicile, mais dans une Sicile de convention, où des paysans patoisent en un dialecte qui ressemble étonnamment à celui de la région voisine de Paris, où un fournisseur, qui s'appelle M. Dimanche, ressemble à s'y méprendre à un bon bourgeois de la rue Saint-Denis, peut-être fait ressouvenir l'auditeur du marchand de drap que Pathelin dupe avec tant d'adresse Il s'échange entre Don Juan et son valet des propos goguenards et familiers qui n'ont rien de commun avec ceux que tient le héros espagnol; Sganarelle est une plaisante incarnation de notre génie comique, dont le *voltairianisme* (qu'on me pardonne l'anticipation) est à peine dissimulé, pour des raisons de prudence, sous un vernis de niaiserie badaude et de couardise routinière. La scène du pauvre suffirait, d'ailleurs, à estampiller ce chef-d'œuvre, qui sent l'improvisation, mais où d'admirables pages sont peut-être les plus nettement révélatrices de la pensée de Molière lui-même.

Reste Don Juan lui-même, libertin incorrigible plus encore dans le sens religieux que dans le sens moral de ce terme élastique. Don Juan n'a plus rien de l'hidalgo, ni même du grand seigneur voluptueux et sceptique, contemporain des papes de la Renaissance déclinante. C'est un gentilhomme qui aurait pu fort bien connaître Miton, Méré et tous ces impies que M. Perrens a étudiés et groupés en un curieux livre, et dont le nombre et

(1) Au surplus, M. Gendarme de Bévotte conteste que Molière ait eu sous les yeux l'œuvre de Gabriel Tellez (*La légende de Don Juan*, pp. 149 et suiv.).

Digitized by Google

l'influence ont été beaucoup plus grands que les admirateurs dévôts ou traditionnalistes du XVIIe siècle ne semblent disposés à l'admettre (1).

Dans tout cela plus de trace de romantisme, sauf peut-être dans quelques échappées du dialogue, dans quelques détails scéniques. Ainsi la saine et robuste constitution classique de l'art de Molière devait triompher de la plus redoutable inoculation qu'il ait subie.

Il résulte de ce fait — et de bien d'autres — que le romantisme, dûment défini, cesse d'offrir aux yeux du critique le caractère d'une épidémie, dont l'apparition fut soudaine et les ravages plus ou moins violents vers la fin du XVIIIe siècle. Déjà M. Deschanel avait entrevu une partie de cette vérité. Mais il eut le tort, en des livres agréables et superficiels, de négliger le côté documentaire et surtout de mal poser la question. Si l'on consent à l'envisager comme j'ai essayé de le faire ici, on sera conduit, je présume, à se demander si la génération de 1830 a été tout entière, et au même degré, infectée de ce virus, dont MM. Seillière et Lasserre ont tenté l'analyse bactériologique.

Mais qui ne sent que poser ainsi la question, c'est déjà y répondre implicitement de façon négative? Il est, *a priori*, invraisemblable, disons qu'il est de toute impossibilité que des hommes différents entre eux d'origine, de tempérament, de condition sociale et de complexion morale, aient été également influencés par un même microbe. Toutes les lois scientifiques

(1) Sur le mot *libertin* au XVIIe siècle, voici un curieux renseignement que je dois à M. Emile Gérard, mon ancien élève et mon ami : « Le P. Bouhours constate d'abord que le sens le plus habituel de libertin est « homme impie, qui ne croit à rien ». Puis il ajoute : « Il signifie quelquefois une personne qui hait la contrainte, qui suit son inclination, qui vit à sa mode, sans néanmoins s'écarter des règles de l'honnêteté et de la vertu. Ainsi on dira d'un homme de bien qui ne saurait se gêner et qui est ennemi de tout ce qui s'appelle servitude : « Il est libertin, il n'y a pas au monde un homme plus libertin que lui. » Une honnête femme dira même d'elle, jusqu'à s'en faire honneur : « Je suis née libertine. » Libertin et libertine, en ces endroits, ont un bon sens et une signification délicate. » Le P. Bouhours, *Nouvelles remarques sur la langue française* (3e édition, 1692, p. 389).

Digitized by Google

et toutes les observations pathologiques protestent contre la témérité d'une telle assertion. Plus atténuée chez l'un, son action fut plus redoutable chez l'autre. Veut-on s'en assurer ? Inutile d'aller au delà du livre de M. Lasserre. Celui-ci est bien forcé de constater, par exemple, l'espèce d'immunité dont jouit le génie de Victor Hugo. De même il est indéniable qu'Alexandre Dumas père échappe, physiquement et moralement, à la dangereuse contagion. Comment ce critique paradoxal va-t-il se tirer de là ? Il demandera à cette constatation même une preuve en faveur de la thèse qu'il soutient : « Des écrivains du naturel le moins romantique possible, Victor Hugo, G. Sand, jusqu'au bon Dumas, sont entraînés dans ce mouvement et *ajoutent à la maladie toute la puissance de leur santé* » (1). Mais comment apporter la démonstration de cette forme assez imprévue d'une contamination, qui renverse tous les calculs des bactériologistes ? Ce sera aisé, si, comme Jenny l'ouvrière, le lecteur débonnaire est content de peu. En vain, dans le chapitre consacré aux « sentiments romantiques » nous chercherons les passages décisifs, extraits des œuvres de Hugo, Sand et Dumas.

Avec Lamartine se clôt cette partie de l'enquête. En reconnaissant, chez l'auteur des *Méditations*, le combat intime entre la sensibilité romantique et « la grande ingénuité homérique », c'est-à-dire entre les places gangrenées (à son sens) et les portions saines de son génie, M. Lasserre est-il arrivé à forcer la conviction ? Ses analyses sommaires (pages 173-181) ne font qu'éveiller la défiance, car ce n'est pas en huit pages de généralités, d'un accent subjectif, qu'on résout une difficulté aussi primordiale. A partir de là ce sont les « idées romantiques » qui vont être traduites à la barre. Mais, encore une fois, quelles sont ces idées et comment s'opérera le relevé des plus dommageables et des plus caractéristiques chez un si grand nombre d'écrivains ? Pour quelques-uns, on était depuis longtemps unanime à formuler les

(1) P. 189. Comparez p 277 : « Chez des tempéraments aussi robustes « que Hugo, George Sand, Alexandre Dumas, Eugène Sue, cette « faculté [*de s'exalter à vide*] ne s'exerçait qu'à l'égard de la fiction « et dans le temps qu'ils tenaient la plume ». Ce dédoublement est une hypothèse ingénieuse ; mais sur quoi la fonder ?.

Digitized by Google

conclusions que M. Lasserre fait siennes. L'hypertrophie du moi, le sentiment de la solitude morale, l'emphase théâtrale, les abus antithétiques en vers et en prose, voilà, dans un pêle-mêle assez disgracieux, quelques-unes des « idées » romantiques, que M. Lasserre n'a pas trop de peine à mettre en un relief désavantageux. Mais lorsqu'il parle de l'amour (II, chap. V), il se borne à quelques développements, qui m'ont laissé indécis.

En fait, c'est du seul Musset qu'il s'occupe, et encore néglige-t-il, parmi tant d'amours de tête et de faiblesses de cœur du poète, celles qui m'ont toujours le plus attaché. *Elle et lui*, voilà ce qui compte à ses yeux, la longue et douloureuse passade de Venise, mais une passade tout de même. N'avait-elle pas eu un nombre suffisant d'historiens ? J'avoue qu'elle me paraît, malgré sa célébrité tapageuse, plutôt insignifiante dans l'ensemble des phénomènes qu'il s'agissait d'embrasser. Musset, épris de sa marraine ou amoureux fou de Mme Allan, m'attire et me touche surtout. Hugo et surtout Vigny m'eussent intéressé davantage. Et Lamartine? Et Sainte-Beuve? Nous ne sommes pas à court de documents et de renseignements sur leurs passions, avouées ou secrètes, et une analyse vraiment scientifique qui eût fait la part des circonstances et des tempéraments, aurait conclu, je le crois, tout autrement que le rapide exposé de M. Lasserre.

La définition même de l'amour romantique m'a surpris et déçu (1). Il fallait s'y attendre, puisqu'on en puisait les éléments dans la médiocre aventure d'un enfant chétif, vibrant et vicieux qu'une femme, très maîtresse de ses nerfs et de ses curiosités, avait séduit et enlevé pour quelques mois : « Presque dès « le début, écrit M. Lasserre, cet amour est déjà une humiliante « agonie, un entrelacement de reprises et d'outrageantes rup- « tures. Puis, à la suite de circonstances connues, l'aphrodi- « siaque de la jalousie fait succéder à la crispation faible et

(1) L'amour romantique est, d'ailleurs, multiforme, et il est téméraire de vouloir nous en donner une unique définition. L'amour donjuanesque chez Byron et chez Musset est-il seulement le même? Non certes. Mais comme le dit et l'explique M. Gendarme de Bévotte, il a sa source éloignée dans une théorie du plaisir voluptueux, qui est de l'invention de Molière (voyez page 161, note de son livre).

Digitized by Google

« méchante de l'amant un attachement éperdu pour sa maî-
« tresse ; ce jeu à l'amour a réchauffé du moins tous les serpents
« de l'amour, etc., etc. » On connaît trop le reste, et de cette analyse individuelle j'ai transcrit les parties les plus générales. J'y raccorde volontiers le passage où définissant l'amour-douleur de Musset, le critique croit reconnaître les traces d'une conception morbide, bien propre à cet homme de génie et à son temps : « Il faut souffrir, parce que souffrir, c'est vivre, c'est la
« volupté ou la névrose de la douleur... Et ce n'est pas seule-
« ment toutes les émotions imaginables de l'amour qu'il veut
« goûter dans un seul amour. Ce sont les plus étrangères à
« l'amour par leur essence et leur provenance naturelles. Il les
« y verse comme ingrédients, et, en même temps qu'il ajoute à
« l'amour leur fièvre propre, il les érotise elles-mêmes, pour
« ainsi dire. On a peine à définir le mélange insensé d'idées que
« cette frénésie assemble dans la première partie de la *Confes-*
« *sion d'un enfant du siècle.* »

Mon Dieu, je ne sais si je m'illusionne ; mais il me semble que toutes les époques de nos lettres nous ont légué des témoignages aussi troublants d'un mal, qui, intellectualisé chez quelques-uns, revêt des formes compliquées, se double de raffinements douloureux (1), dont la commune espèce — heureusement pour elle et pour tous — est affranchie par la candeur animale de ses expansions. Cette jalousie, qui surexcite la passion, n'est-ce pas celle de Phèdre ou, encore, de Roxane ?

> De mon aveugle amour seraient-ce là les fruits ?
> Tant de jours douloureux, tant d'inquiètes nuits,
> Mes brigues, mes complots, ma trahison fatale,
> N'aurais-je tout tenté que pour une rivale ? ..
> . . . . . .
> Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée,
> Encor dans mon malheur de trop près observée,
> Je n'osois dans mes pleurs me noyer à plaisir :
> Je goûtois en tremblant ce funeste plaisir...

(1) Déjà au XII^e^ siècle, la tradition ovidienne (qui n'est pas étrangère à Racine) et les délicatesses de la vie des cours provençales avaient introduit dans le roman quelques-unes de ces peintures douloureuses de l'amour contrarié ou trahi. Voyez *Troie*, *Eneas*, le *Lancelot* de Chrétien.

Digitized by Google

Et si nous relisons les romans de Madame de La Fayette, qu'y trouvons-nous sinon l'amour traversé des mêmes orages, des mêmes émois, des mêmes jalousies malsaines, des mêmes retours après l'abandon et l'outrage? C'est M. de Clèves mourant de ne pouvoir se défaire d'un injuste soupçon (1), c'est Mme de Clèves jalouse éperdûment d'une femme qu'elle suppose gratuitement aimée de son amant; c'est Sancerre torturé d'un sentiment posthume du même ordre, par la découverte qu'il fait d'avoir été trahi au profit d'un autre gentilhomme par celle qui n'est plus; c'est enfin Chabannes épris de Mme de Montpensier, servant — au milieu de quelles atroces souffrances — les desseins amoureux de cette coquette et veillant sur sa sécurité pendant qu'elle reçoit dans sa chambre un autre homme que lui ! Tout l'art classique, le grand art des La Fayette, des Racine et des Molière est animé par cette lutte angoissante de l'amour, empoisonné dans ses sources; il est, en cela, l'image exacte et impitoyable des atroces réalités d'une Cour où la notion naturelle et légitime du sentiment le plus vif était tout abolie.

Les moralistes d'alors, comme il devait arriver, nous ont légué plus d'une consultation sur cette conception si extraordinaire de l'amour. Ouvrons Pascal et lisons « La cause de *l'amour* est un « je ne sais quoi (Corneille) et les effets en sont effroyables...» Et dans son *Discours sur les passions de l'amour*, comment s'exprimera ce grand mélancolique? Il confessera que dans l'amour « les maux se succèdent les uns aux autres » que la vue de sa maîtresse est, pour l'homme épris, une cause de plus grande souffrance que la privation où il en est. Et, si nous recourons à la sagesse plus tempérée de La Bruyère, nous y trouvons des déclarations d'un accent non moins désenchanté : « Le caprice est, « dans la femme, tout proche de la beauté, pour être son contre-

(1) Ce qui est romantique, avec la réhabilitation de la femme déchue, ce serait plutôt l'absence de jalousie et de scrupule amoureux. M. de Clèves meurt d'un soupçon injustifié; M. de Wolmar n'en boit pas un coup de moins. L'un s'offense et est « le plus malheureux des hommes » parce que sa femme ferme sa porte à celui qu'il soupçonne d'être aimé d'elle. Voyez par quels arguments de tête, en revanche, M. Wolmar impose à Julie l'inconvenante intimité de Saint-Preux.

Digitized by Google

« poison, et afin qu'elle nuise moins aux hommes, qui n'en « guériraient pas sans ce remède. » Hélas, l'amant de *Lélia* n'avait guère lu les romans de cette sirène et c'est M. Lasserre qui lui en fait un grief. Mais il n'avait non plus médité Pascal et La Bruyère. Son cas n'est, pour cela, ni plus caractéristique d'une génération d'écrivains, ni moins imprévu dans la série douloureuse des misères d'artistes, exacerbées par tant de causes artificielles. Certes un Racine, jaloux de la coquette Champmeslé, tantôt brouillé, tantôt raccommodé avec elle, dut, dans ce siècle des grandes amoureuses, connaître des angoisses aussi affreuses et des chutes aussi profondes.

VI

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas des symptômes intellectuels d'une dégénérescence propre aux hommes de 1830? Nul ne songe à le nier, et aussi que les formes particulières que revêt alors un mal, d'ailleurs périodique dans les lettres, n'aient pas été identiques en Allemagne, en Angleterre et en France. Mais ces formes, on ne s'est guère accordé jusqu'ici pour les sérier congrûment et les analyser, pas plus qu'on ne trouvera chez les historiens deux déterminations semblables des causes actives et des phénomènes essentiels d'événements politiques et sociaux, dont je pense que le romantisme a été le curieux contre-coup.

Les contemporains — et il n'y a plus lieu de s'en étonner — ont vu dans cette révolution littéraire tantôt la plus fâcheuse perturbation, tantôt un heureux effet de l'évolution de la pensée moderne. C'est, par exemple, un rédacteur du *Globe* définissant le romantisme « le spiritualisme dans l'art » (1), tandis que, on l'a dit plus haut, un autre critique, dans le *Constitutionnel*, y notait simplement « une maladie, comme le somnambulisme ou l'épilepsie » (2). Plus tard, chaque penseur se croira obligé de confec-

(1) Voyez G. Brandes, *l'École romantique en France*, p. 48.

(2) C'est à peu près le ton auquel se hausse la judiciaire de M. Lasserre, lorsqu'il admet que ce qui fait le romantisme, c'est « l'emphase, « la déraison et ce que j'appellerai la disproportion romantique entre « les sentiments et les choses ». Voyez encore p. 309 : « un désordre « qui portant sur les sentiments et les idées, bouleverse toute l'éco- « nomie de la nature humaine civilisée ».

Digitized by Google

tionner, à son tour, une définition personnelle du romantisme, refaçonné à son image, et s'il était prévu que Vinet, Suisse et réformé, en fît « le protestantisme dans la littérature » il l'était aussi que Nietzsche, du haut de ses dédains misonéistes, proférât que « le romantisme est une réaction plébéienne du goût ».

De tout cela il y a peu à déduire scientifiquement, moins encore à conserver pour une doctrine, nourrie d'observations désintéressées. Malgré de trop évidents parti-pris, je maintiens que M. Seillière est, de tous les critiques actuels du romantisme, celui qui a dépensé le plus de sincérité et de pénétration, afin de nous présenter, dans des volumes d'ailleurs exagérément grossis, l'image adéquate d'un effort littéraire, dont vivent encore plusieurs de nos plus notables contemporains.

Au mal romantique, comme il s'exprime, il reconnaît trois « racines ». Et c'est d'abord l'égotisme pathologique (on se détache de son milieu, de la réalité présente et future, du finalisme conscient; le moment actuel devient la préoccupation exclusive, la sensibilité triomphe de l'intelligence). C'est ensuite le goût du mystère qui résulte de là, et surtout la passion de l'exceptionnel. Le mélange de grotesque et de sublime, chez un Victor Hugo, résume excellemment cette disposition particulière des natures romantiques, qu'on a souvent indiquée, de même que le *Weltschmerz* d'un Rousseau, plus tard d'un Gœthe dans *Werther*, est l'étiquette idéale pour le premier symptôme étiologique qu'étudie M. Seillière. Celui-ci, croit reconnaître enfin, dans la velléité apparente de retours raisonnables, dans la prédilection instinctive pour le vocabulaire sentencieux où surnagent les mots *vertu*, *raison*, etc. un troisième signe des lésions particulières aux écrivains, atteints du mal romantique. « Incapables de réaliser l'acte raisonnable, ces impulsifs en conservent au moins le respect et en emploient le mot..... »

Si l'on fait abstraction de ce dernier symptôme, qui ne constitue qu'un bien faible indice et de pure forme (et aussi légitimement applicable aux philosophes du XVIII^e^ siècle et aux révolutionnaires de 1793 qu'aux poètes et aux sociologues de 1830), il reste, en somme, deux traits caractéristiques de la littérature qui ouvre le XIX^e^ siècle, et l'un et l'autre assez aisément rattachables

Digitized by Google

à une même source, c'est-à-dire à l'individualisme exaspéré, que la pensée du XVIII^e^ siècle avait engendré ou favorisé avec une remarquable imprévoyance. C'est elle, en effet, qui, dans le théâtre d'un Voltaire ou d'un Mercier, dans les chimères philosophiques de Diderot ou les constructions idéales de Rousseau, dans la licence de ses contes et de ses romans, comme dans l'opposition politique et philosophique qu'elle fit, avec l'unanimité la plus combative, aux méthodes vieillies et désuètes de la monarchie et de la théologie catholique, c'est elle qui prépara, dans l'ordre sentimental aussi bien que dans l'ordre mental, les extravagances du romantisme. L'individu semble y poser en pied pour les figures d'imagination que l'esthétique de 1830 va habiller de sa somptueuse fantaisie. Comparez Jean-Jacques Rousseau à Ruy-Blas, Saint-Preux (pensant au suicide et dissertant sur le droit qu'il a de disposer de sa vie) à Werther, Jacopo Ortis, René et Antony, ou encore Manon Lescaut à Marion Delorme et à Marguerite Gautier; comparez aussi le flibustier Beauchêne aux aventuriers de Scott, Sand, Alexandre Dumas père et F. Cooper, *Le fils naturel* de Diderot au *Fils naturel* de Dumas fils. Et toujours il en va ainsi. La déformation psychologique apparaît, telle une fêlure visible à l'œil qui scrute.

C'est qu'à la différence de l'écrivain des siècles précédents, peintres plus ou moins adéquats de la réalité, la plupart des romanciers de la fin du XVIII^e^ siècle et de la première époque du XIX^e^ se dérobent obstinément à toute observation sincère et désintéressée. N'y a-t-il donc pas matière à une telle observation, de 1800 à 1848? Balzac et Mérimée, et déjà Stendhal fournissent les preuves indiscutables du contraire. Ce n'est donc pas là qu'est la racine du mal, mais bien dans l'incapacité d'une notation exacte, dans l'hypertrophie imaginative, dans le tour d'esprit et de fantaisie, engendrés par les perturbations sociales. La révolution morale a été le contre-coup de la révolution politique. Ajoutez à cela l'appauvrissement sanguin et les commotions cérébrales, dus à la Terreur, puis aux campagnes étrangères de la République et de l'Empire, la guerre détestée des mères et semant dans leur sein fécondé les germes redoutables de folie, d'hystérie nerveuse et de troubles physiologiques, qui seront la tare de toute

Digitized by Google

une génération. Qu'on lise les *Mémoires d'outre-tombe*, les souvenirs de Quinet ou de Michelet, les livres biographiques même les plus fardés, on y découvre la trace de ces heures angoissées, où les mères se prenaient à maudire l'enfant que recélait leur flanc, où les épouses désespéraient de leur foyer, où les fiancées n'osaient réclamer l'élu de leur cœur ni édifier le rêve le plus humble d'une future félicité.

Ainsi s'explique (et non tant par une ascendance littéraire) l'hypertrophie du moi chez les écrivains de 1830. Le déséquilibre mental, fruit du déséquilibre nerveux, les prédisposait à la recherche de thèmes et de formes d'art, où l'exceptionnel, l'anormal, le monstrueux exerçaient sur leur imagination mal contenue une attraction irrésistible. Ainsi s'explique aussi l'impopularité qui, par deux fois déjà, les a frappés impitoyablement. Leur éclipse n'est pas du tout celle qui a voilé l'astre des maîtres du classicisme, pas plus que de leurs frères cadets, les réalistes à la façon de Flaubert. Comme Molière, l'auteur de *Madame Bovary* n'a cessé d'ascensionner, tranquille et serein, vers la gloire universelle, différent en cela d'un Racine (et, toutes proportions gardées, d'un Sully-Prudhomme) dont les vicissitudes ont étonné la critique. C'est que chez Racine, la part d'observation tangible et moyenne est supérieure à la part de hautaine idéalité et de noble subjectivisme. De là l'éclipse du poète de *Phèdre* pendant toute la crise romantique.

Au contraire, ce qu'on a sauvé des écrivains de 1830, ce sont les portions les plus saines, c'est-à-dire les moins romantiques de leur œuvre, l'*homérisme* de Lamartine (ainsi s'exprimerait M. Lasserre), le pur lyrisme de Hugo, les vers stoïciens d'Alfred de Vigny, la critique de Sainte-Beuve, en somme, les parcelles d'éternité déposées dans leur art. Ce sont celles-là, en tout cas, qui ont échappé à la contagion, au mal constitutif de l'école, comme l'a, non sans finesse — mais aussi non sans l'exagération la plus pessimiste — indiqué M. Pierre Lasserre. Ainsi Victor Hugo, personnellement plus robuste, mieux équilibré et aussi plus ordonné d'existence, a beau nous apparaître avec ses tares d'orgueil outrancier, sa vision de mégalomane, déformatrice des êtres et des choses (*Han d'Islande*, *Les travailleurs de la mer*, *Sha-*

Digitized by Google

kespeare, le théâtre), le poète épique tient bon, pareil au roc qui refoule les flots irrités; les bonnes fortunes du lyrique des *Contemplations*, l'analyse de quelques caractères dans les *Misérables* sont des jaillissements d'humanité et gardent leur puissance attractive et communicative. Il n'en va pas autrement du Musset des proverbes et de quelques vers sublimes, tandis que les comédies historiques, les contes, la *Confession* sont d'une lecture à peine supportable, que Lamartine, historien, nous apparaît presque ridicule et que la bonne dame de Nohant finira par n'être plus qu'une date, comme La Calprenède ou Mademoiselle de Scudéry.

MAURICE WILMOTTE.

Digitized by Google

L'ENFANT RÉVÉLATEUR DU PASSÉ

UNE ÉTUDE ÉVOLUTIONNISTE (1).

« Au temps où régnait sans conteste la doctrine de la fixité du type spécifique et où l'on considérait les espèces comme des créations indépendantes séparées par des cataclysmes violents, l'immutabilité des forces animales durant chacune de ces périodes apparaissait à l'esprit comme une certitude. Le type était pareil à lui-même, sans évolution. Pour interrompre cette fixité il fallait une destruction soudaine; puis, une création nouvelle qui donnait d'autres types immuables (2). »

Depuis la publication des ouvrages de Darwin d'autres grandes découvertes sont venues confirmer la thèse du génial naturaliste et l'une de ces découvertes, qui va nous fournir l'occasion de cette courte étude, a été ainsi formulée par le célèbre Max Müller : *L'ontogénie répète la phylogénie.* On entend par là que tout individu parcourt en raccourci dans son développement d'œuf fécondé à individu adulte les diverses formes progressives que l'espèce, à laquelle il appartient, a successivement revêtues au cours des âges antérieurs. Ainsi l'homme provenant d'un être unicellulaire a parcouru successivement les étapes d'invertébré, de poisson, d'amphibie, de reptile, de mammifère insectivore et de singe avant d'apparaître avec la structure que nous lui connaissons.

(1) L'idée de cette étude, autant que son titre, nous est venue après la lecture de *The child, a study in the evolution of man,* de A. F. CHAMBERLAIN dont le chapitre « The child as revealer of the past » nous a le plus frappé.

(2) L. PETRUCCI, *Origine Polyphylétique.* (*Homotypie et non-Comparabilité directe des sociétés animales, p.* 7.)

Digitized by Google

L'ovule fécondé présente successivement dans le sein de la mère les caractères distinctifs de chacun de ces groupes. Nous rappelons comme seul exemple les fentes branchiales du poisson que l'embryon humain présente à certain moment.

Mais jusqu'à présent on s'est attaché beaucoup moins à établir les preuves de cette filiation pour ce qui concerne les caractères psychiques de l'homme. « De fait nous ne rencontrons personne qui soit assez déraisonnable pour soutenir ou même pour suggérer que si l'évidence de l'évolution organique est acceptée l'existence de l'évolution mentale peut être raisonnablement repoussée » (1).

Nous ne prétendons pas résoudre ce problème très complexe. Nous voulons tout simplement exposer quelques faits qui s'y rattachent et qui, à notre avis, valent la peine d'être connus du grand public.

Il est facile de saisir que les caractères acquis en dernier lieu par la race se montrent également en dernier lieu dans le développement de l'individu. Tout le monde admettra que le phénomène de la récapitulation ne s'arrête pas à la naissance, mais continue au contraire durant toute l'enfance et l'adolescence, pour ne prendre fin qu'au moment de la virilité chez l'homme et de la nubilité chez la femme.

Ainsi l'enfant, tant par la transformation de ses caractères physiques que par son évolution psychique peut présenter des traces des âges antérieurs, peut en quelque sorte nous révéler certaines phases de notre histoire qui, sans lui, resteraient à jamais couvertes du voile du passé.

En effet, il ne faut pas oublier que l'aspect extérieur de notre espèce s'est relativement peu modifié depuis le moment où nos ancêtres pithécanthropes ont abandonné leur genre de vie arboricole pour descendre dans la plaine, surtout si l'on a présentes à l'esprit les profondes modifications subies depuis l'âge des premiers êtres unicellulaires.

Mais alors que cette forme extérieure s'est peu modifiée, *c'est justement durant cette période dernière que l'homme, par son*

(1) ROMANES, *Évolution mentale chez les animaux*. Introduction, p. XI.

Digitized by Google

intelligence, s'est élevé au-dessus de ses ancêtres pithécanthropes. L'individu, à son tour, n'atteint donc ce dernier stade de son développement psychique qu'après avoir revêtu une forme franchement humaine : après sa naissance.

Voilà pourquoi nous pouvons nous attendre, par un examen attentif de l'enfance, à la révélation d'un nombre infini de réminiscences du passé.

* * *

On peut à peine douter que la poussée ascendante de l'homme n'a pu être accomplie sans que son corps et son esprit ne conservassent d'une façon plus au moins rudimentaire beaucoup d'organes et de caractères distinctifs qui lui sont inutiles et parfois même nuisibles dans son état actuel.

L'existence se perpétue en descendance et en esprit.

Pourquoi d'ailleurs ne pas admettre *a priori* la possibilité de ces réminiscences psychiques, alors que non seulement le nourrisson, mais encore l'adulte présente dans la conformation de ses organes tant de traces du passé?

Ici cependant une courte parenthèse s'impose. Il nous est arrivé, après des conférences que nous donnions sur le Darwinisme, d'entendre émettre l'avis par des auditeurs sérieux que « régression » est l'antithèse d' « évolution. »

Or l'évolution ne dépend pas seulement de l'acquisition de nouveaux caractères mais également de la perte d'organes devenus inutiles; cette perte — comme celle des fentes branchiales et des branchies chez les vertébrés supérieurs par exemple — s'effectue dans les premiers stades embryonnaires afin de permettre que ces matériaux puissent être utilisés dans l'élaboration de nouveaux organes.

Ainsi que le dit Houzé (1) « le progrès a consisté à s'adapter d'une manière de plus en plus intime aux exigences du milieu ».

Dans le cours de leur histoire phylogénétique tous les orga-

(1) E. Houzé, *L'Aryen et l'Anthroposociologie*, p. 37.

Digitized by Google

nismes ont subi la perte de quelque organe, la trace de cet organe en régression pouvant encore souvent être retrouvée chez les individus de cette espèce. Parmi ces organes en régression nous nous bornons à nommer chez l'homme : 1) le coccyx, qui est ce qui reste de la queue parfois si développée chez certains vertébrés; 2) les muscles destinés à soulever la peau et ceux qui ont pour fonction de mouvoir l'oreille; 3) la glande pinéale qui se trouve au devant du cerveau et qui est le vestige du troisième œil de certains ancêtres; l'appendice vermiforme du cœcum, un organe dont l'inflammation — l'appendicite — fait actuellement beaucoup de victimes, et qui est en pleine fonction chez les ruminants; 4) le reste de la troisième paupière, etc., etc.

De temps en temps on rencontre des individus chez lesquels certains caractères d'un ascendant parfois très éloigné se montrent avec une netteté remarquable.

Cette « hérédité interrompue », comme l'appelle Virchow, est un des sujets les plus intéressants de la biologie. Tout le monde la connait sous le nom d'atavisme, et quoique les atavismes physiques constituent jusqu'à présent pour le public les exemples les plus frappants de ressemblance avec des ancêtres reculés, il est cependant d'usage courant de reconnaître qu'un individu a hérité tel ou tel caractère intellectuel ou moral de son aïeul ou de ses parents.

« Parmi les atavismes physiques les plus frappants on peut nommer : la capacité réduite de la boîte crânienne, si fréquente chez les idiots de naissance, et qui les rapproche sous ce point de vue de l'homme-singe des premiers âges et plus encore du gorille et du chimpanzé; rare chez l'homme adulte et les singes anthropoïdes, la présence d'une queue ou de vertèbres caudales se rencontre assez souvent chez les tout jeunes enfants et chez certains peuples des Indes orientales. Cet organe est normal dans l'embryon humain jusqu'au quatrième mois, et chez un grand nombre d'animaux inférieurs; le développement exagéré des dents canines se rencontre très rarement dans la race blanche, mais plus souvent dans les races inférieures (les Australiens et les Mélanésiens par exemple) et chez l'homme

Digitized by Google

préhistorique, tandis que ce développement est normal chez les singes; l'utérus et le vagin doubles des marsupiaux se rencontrent quelquefois chez la femme, de même que les glandes mammaires multiples des lémuriens, etc. (1) »

* * *

Nous avons attiré spécialement l'attention sur ces quelques atavismes physiques afin d'avoir un terme de comparaison lorsque nous parlerons des atavismes psychiques de l'enfant. Il nous faut maintenant considérer quelques faits qui prouvent que l'ontogénie répète la phylogénie même après la naissance.

En venant au monde, l'enfant peut présenter un grand nombre de réminiscences de l'histoire de son espèce. En présence de son prognathisme, de son nez court et plat, de son front fuyant, de la conformation si délicate de l'œil et des parties environnantes, du sommet peu arqué de la tête, établissant un rapport si étroit entre la tête du singe et celle du bébé qui vient de naître, il est plutôt plaisant d'entendre dire par les nourrice, accoucheuse et visiteurs que « bébé est l'image de son père! » La mère, elle, est bien plus près de la vérité lorsqu'elle appelle sa progéniture « mon petit singe », et les termes de chérissement des enfants de par toute la terre contribuent à manifester la croyance inconsciente, mais générale, de notre ressemblance animale et de l'ascendance bestiale de l'enfant de l'homme.

Mais tandis que le plus grand singe conserve le cerveau d'un enfant et acquiert des dents aussi fortes que celles d'un bœuf, l'enfant en se développant augmente le nombre de ses caractères humains.

Parmi les atavismes qui rappellent directement nos ancêtres simiesques nous rappelons le sillon de la lèvre supérieure, à la base du nez, et qui persiste souvent chez l'adulte. Chez les nourrissons il est toujours très marqué. Ce sillon, qui rappelle

(1) D'après A. F. CHAMBERLAIN, *The Child, a study in the evolution of Man*, p. 223 et suiv.

Digitized by Google

la lèvre fendue de certaines espèces animales inférieures, est plus marqué encore chez les lémuriens.

Les abajoues de certains singes, servant de poches à provisions, nous sont rappelées par les joues en forme de sac de certains poupons, et les chérubins de convention des arts graphiques nous en donnent une image bien nette.

Le développement plus grand des bras, comparativement aux jambes, rappelle encore le singe dont les membres antérieurs doivent supporter souvent tout le poids du corps lorsque l'animal se balance à travers les arbres.

La croissance des cheveux et leur direction du sommet du crâne vers le front nous font penser à l'action prolongée qu'exerça la pluie sur les poils du crâne du singe. Instinctivement celui-ci courbe la tête lorsqu'il sent tomber les gouttes et cette action répétée de l'eau coulant vers le visage a favorisé la croissance des cheveux dans cette direction particulière. C'est pour une cause analogue que les poils des bras ont pris leur direction caractéristique.

Quelques chiffres prouveront peut-être encore mieux que l'enfant qui vient de naître n'est pas une réduction parfaite de l'adulte. En effet, les différentes parties du corps ne croissent pas dans les mêmes proportions. Sinon l'enfant deviendrait un véritable monstre avec une tête énorme, des membres trop courts, le corps et principalement l'abdomen trop gros — chacun aura remarqué l'obésité prononcée des tout petits — et le tronc trop long. La table de croissance suivante, extraite de la *Physiologie des Kinderalters* de Vierordt (1), indique combien de fois le poids de certains organes augmente depuis la naissance à la maturité :

Les testicules.	60 fois.	L'ovaire	13 fois.
Les muscles	48 —	Le cœur	12 —
Le pancréas	28 —	La peau	12 —
Le squelette	26 —	Les glandes salivaires . .	10.7 —
Les poumons.	20 —	La moelle épinière . . .	7 —
L'estomac et le tube digestif	20 —	Le cerveau	3.7 —
Le foie	13.6 —	L'œil	1.7 —

(1) Cité par STANLEY HALL, *Adolescence*, vol. I, p. 52.

Digitized by Google

Tandis que le poids total du corps augmente en moyenne vingt fois depuis la naissance à la maturité, certains organes comme les testicules croissent trois fois plus et le cerveau plus de cinq fois moins que le corps pris dans son ensemble. Cela revient à dire que si toutes les parties se développaient dans la même mesure, nous aurions à l'âge adulte une tête cinq fois trop grosse! Nous aurions également un cou beaucoup trop long, des épaules trop basses et atrophiées, une poitrine étroite latéralement mais profonde suivant l'axe antéro-postérieur comme les quadrupèdes, des jambes grêles et courtes, des hanches faibles, etc.

* * *

Nous pourrions pousser plus loin cette étude physiologique et examiner la croissance de chaque organe séparément. Mais nous abandonnons volontairement le côté purement scientifique de la question qui nous occupe pour nous en tenir aux faits que chacun peut, lui-même, observer journellement.

Un des premiers faits que l'étude systématique de l'enfance a révélés est la force du nourrisson pour saisir et presser avec la main les cheveux, les poils de la barbe ou un objet quelconque qu'on lui présente. De patientes recherches ont permis d'établir que 58 enfants sur 60 étaient capables de supporter le poids de leur corps en se suspendant par les mains pendant dix secondes, moins d'une heure après la naissance; 12 y réussirent pendant une demi-minute et 4 pendant une minute entière. Ce « clinging power » comme l'appellent les auteurs américains, atteint son maximum vers l'âge de trois semaines : la possession, apparemment inutile, de cette force extraordinaire par l'enfant qui vient de naître nous rappelle que nos ancêtres passaient leur vie dans les arbres et que les petits se cramponnaient à leurs mères, qui avaient besoin de leurs quatre mains pour grimper de branche en branche. (Généralement nos jeunes singes actuels se suspendent en dessous de leur mère, tenant les longs poils de leurs épaules et des côtes entre les mains crispées.)

Les faibles qui ne pouvaient se maintenir dans cette posi-

Digitized by Google

tion, allaient s'écraser sur le sol ou devenaient la proie des animaux sauvages. C'est ainsi que la sélection naturelle a causé un développement considérable de cette force d'adhérence.

Comme le singe, l'enfant saisit les objets, les cinq doigts agissant ensemble pour les presser contre la paume de la main; l'enfant n'oppose pas instinctivement le pouce aux autres doigts.

Aussi longtemps que ses parents ne lui auront pas appris à faire autrement, bébé saisira son verre en mettant les doigts à l'intérieur et sans employer le pouce. Ordonnez à un petit garçon de se suspendre à une échelle ou un bâton : invariablement il se servira de la main comme d'un crochet, ainsi que les singes. Petrucci (1) démontre d'ailleurs que « ce fameux pouce opposable dont des écoles plus récentes... ont voulu faire une acquisition tardive de l'homme » est un caractère apparu avant l'espèce des singes, mais perdu par ceux-ci pour réapparaître chez l'homme.

D'après le professeur Van Biervliet (2) ce n'est que vers l'âge de 13 ans que l'on devient droit ou gaucher par l'exemple et le conseil des autres; avant cette époque les mouvements des mains sont systématiques et en cela les enfants ressemblent aux anthropoïdes et aux autres primates qui sont ambidextres. C'est également un fait reconnu que les races sauvages de l'Amérique du Nord et probablement beaucoup d'autres peuples primitifs sont plus souvent ambidextres que les peuples de l'Europe moderne.

Il se peut que des individus naissent avec plus de cinq doigts à chaque main. Dans ce cas nous avons affaire à un souvenir d'un passé plus lointain, puisque, d'après Petrucci « la pentadactylie remonte à ce stade où les rayons des nageoires du type poisson se sont réduits au nombre constant et fixe de cinq et ont subi en même temps une série de divisions transversales qui ont eu pour effet... de transformer ces pièces squelettiques en un levier à plusieurs bras et un membre pen-

(1) R. PETRUCCI, *Origine polyphylétique*, etc., des sociétés animales, p. 21.
(2) J. J. VAN BIERVLIET, *L'homme droit et l'homme gaucher*.

Digitized by Google

tadactyle ». La structure de ce plan primitif a été conservée chez certains amphibies, certains reptiles et quelques mammifères dont sont issus les singes et les hommes. Chez d'autres espèces un ou plusieurs doigts se sont atrophiés.

Le pied des enfants présente presque toujours des caractères simiesques. Ainsi le gros orteil est bien souvent plus court que les autres, comme chez les singes. Souvent ils se servent de leurs membres inférieurs pour saisir des objets tout comme nos ancêtres; tout le monde d'ailleurs aura remarqué avec quelle facilité nos petits peuvent porter les doigts de pied à la bouche.

* * *

En classe les enfants peuvent émettre des clics, grincer des dents, gratter, mâcher, se ronger les ongles, arracher leurs boutons, tourner et secouer la tête, mouvoir différents muscles de la face, gratter le plancher, se frotter les mains, occuper les doigts de mille façons, balancer et mouvoir les jambes et les pieds, sucer à des objets, etc. L'instituteur observateur sait que l'apparition de ces automatismes coïncide indubitablement avec un commencement de fatigue cérébrale.

D'autres atavismes musculaires peuvent s'interpréter avec moins de difficulté : quand les enfants mordent dans des tiges herbacées, remuent instinctivement avec les pieds les feuilles sèches des allées, entassent du sable mouillé, se couchent de tout leur long dans l'herbe, grimpent sur les arbres, clapotent dans l'eau, ou se roulent avec délice dans la terre douce et molle, tels des singes désireux de se défaire de certains parasites, ils nous rappellent des actes qui ont été familiers à nos ancêtres.

Stanley Hall estime « que ces mouvements involontaires, de la première enfance jusqu'à l'adolescence deviendront, dans un avenir rapproché, d'un intérêt scientifique intense. Ils constituent un champ paléopsychique des plus riches » (1). Il pense que nous devons les considérer comme des impulsions rudimentaires pour accomplir des actes qui étaient d'impor-

(1) STANLEY HALL, *Adolescence*, vol. I, p. 160-161.

Digitized by Google

tance primordiale pour la vie dans quelque stage préhumain. D'anciens modes de locomotion, de préhension, de balancement, de défense et d'attaque, de sensualité, etc., sont répétés, quelques-uns complètement, d'autres seulement par la plus faible suggestion mimique, par des tensions spasmodiques passagères, par des esquisses de gestes ou d'expressions faciales.

Dans cette mimique qui nous apparaît maintenant comme un langage incompréhensible, la psychologie nouvelle — qui cherche à rattacher le développement mental de l'individu au développement mental dans la race, à établir le parallélisme de l'ontogénie et de la phylogénie — découvrira une grande partie actuellement perdue de notre filiation, et l'analyse de ces mouvements à l'aide des subtiles méthodes d'investigation dont nous disposons de nos jours est l'une des plus riches parmi les voies nouvelles que nous ouvre l'étude de l'enfance.

« Tel que nous les rencontrons dans la vie de tous les jours, ces particularités du mouvement sont peu marquées, mais leur signification par rapport à l'hérédité s'est imposée à moi, écrit Romanes (1), lorsque je les ai observées sous une forme beaucoup plus accentuée, telles qu'on les remarque chez les idiots. Cette catégorie d'individus présente un intérêt tout spécial à l'égard de l'évolution mentale... Un des faits qui doivent le plus frapper quiconque visite un asile d'idiots pour la première fois, c'est le caractère extraordinaire et la variété des tics inutiles et inconscients qu'il voit de toutes parts autour de lui. Ces tics souvent ridicules, parfois pénibles, mais le plus souvent dépourvus de but voulu sont toujours individuels et étonnamment persistants... » par exemple « ces patients qui se balancent incessamment. »

De fait les cas pathologiques nous permettent souvent d'étudier à fond certains atavismes qui persistent chez les anormaux, alors que les années amènent presque toujours chez l'homme normal l'oblitération successive de tous les caractères héréditaires, physiques et mentaux.

L'hérédité est pour beaucoup dans la tendance qu'ont tous les petits enfants de se traîner « à quatre pattes ». C'est ce qui

(1) J. ROMANES, *Évolution mentale chez les animaux*, p. 177-178.

Digitized by Google

explique la prédilection des enfants pour cette position, même lorsqu'ils ont depuis longtemps pris l'habitude de se tenir en équilibre sur les jambes seules. Le fait que c'est surtout dans le jeu qu'apparaît cette attitude quadrupède n'infirme pas notre hypothèse. Nous aurons d'ailleurs plus loin l'occasion de revenir sur le caractère atavique des jeux de l'enfance.

L'attitude d'un enfant boudeur ou colère est souvent révélatrice du passé de notre espèce. Quand mon fils est mécontent, il rougit fortement et signifie sa mauvaise humeur en poussant fortement les lèvres en avant, les coins de la bouche abaissés. Alors il me fait penser chaque fois à la belle gravure représentant un chimpanzé boudeur, dans l'ouvrage de Darwin : *Expression des émotions chez l'homme et chez les animaux.* (1)

Quand il est en colère ses dents se découvrent « comme s'il se préparait à attaquer et à déchirer un ennemi imaginaire ». Et Darwin ajoute, en note, que ce mouvement est le souvenir d'une habitude des temps préhistoriques lorsque nos ancêtres simiesques se combattaient à l'aide de leurs dents, leurs armes naturelles, comme aujourd'hui les gorilles et les orangs-outangs (2).

D'ailleurs tous ceux qui frayent beaucoup avec les enfants ont vu que ceux-ci font volontiers usage de leurs dents quand ils sont en colère. Ainsi se justifie cette phrase de Payot : « La passion, c'est l'animalité victorieuse, c'est l'aveugle poussée de l'hérédité qui obscurcit l'intelligence, l'opprime, et bien plus la met à son service ; c'est la suppression en nous de l'humanité....., nous reprenons rang, durant le temps qu'elle gronde, dans la série zoologique ». (3)

* * *

Nous ne pouvons pas terminer cette première partie, relative aux empreintes du passé que l'homme conserve dans sa

(1) CH. DARWIN, *Expression des émotions chez l'homme et chez les animaux*. Traduction hollandaise, p. 140.

(2) CH. DARWIN, *Expression des émotions chez l'homme et chez les animaux*. Traduction hollandaise, p. 255.

(3) J. PAYOT, *Éducation de la volonté*, p. 791.

Digitized by Google

structure organique, sans nous arrêter un instant aux suggestions qui nous viennent de la croissance générale de l'enfant.

Depuis la naissance jusqu'à la puberté l'enfant éprouve généralement deux arrêts de croissance, le premier entre huit et douze ans et le second vers la dix-septième ou la dix-huitième année. Ces arrêts de croissance sont suivis ordinairement d'une période d'accélération avec cette particularité que les filles précèdent les garçons dans cette période de poussée maximum et probablement dans celle de ralentissement qui la précède.

Ces variations dans le cours de la croissance sont d'une grande importance dans la vie des enfants, parce qu'elles correspondent à des variations dans l'état de résistance de l'individu, également aux points de vue psychique et physique. Ainsi Marro expose dans *La Puberté* que les organes vocaux sont dans un rapport très étroit avec les organes sexuels et il soutient, avec raison semble-t-il, qu'il est dangereux pour les élèves de conservatoire de musique d'user de leur voix à certaines époques déterminées de leur développement.

Stanley Hall suggère les explications suivantes (1) de ces phénomènes d'arrêt et d'accélération de la croissance : « Si l'homme primitif provient réellement de l'animal, on peut admettre, en nous basant sur ce que nous savons des races primitives, du phallicisme (2), etc., qu'à cause de la passion sexuelle hypertrophiée du mâle humain la femelle fut fécondée prématurément, du moins dès qu'elle devenait attrayante pour l'autre sexe, et qu'ainsi elle fut obligée d'assumer les fonctions maternelles avant que la nature eût achevé de l'y préparer.

« La période de bestialité passée, l'homme sauvage lui-même créa des institutions destinées à retarder l'époque de la fécondation. De cette façon nous aurions un stimulus précoce des fonctions de reproduction, suivi dans la race d'une retardation de ces mêmes fonctions. Pendant ce délai le développement cellulaire, qui était dirigé jadis vers la reproduction, a fait

(1) STANLEY HALL, *Adolescence*, vol. II. p. 420, *et passim*.

(2) *Phallicisme* (*de phallus* = le membre viril) ou culte phallique qui donnait lieu à Rome à des processions annuelles.

Digitized by Google

retour à l'individu et la vitalité, destinée primitivement à la formation du fœtus et des organes qui l'enveloppent, est utilisée maintenant pour la croissance somatique.

« A ce point de vue la croissance soudaine et précoce des filles serait le souvenir d'une maternité ancienne mais actuellement retardée, qui était due à l'agression mâle prématurée, et que la retenue de l'homme et la pudeur de la femme ont permis à l'individu d'utiliser pour le développement personnel.

« La sélection naturelle suggère encore une autre explication partielle. Normalement le sens génésique se développe progressivement pour atteindre un maximum durant les années de la plus grande puissance, tandis que les instincts de réserve et de pudeur sont développés beaucoup plus tôt. Ainsi les filles les plus vigoureuses et les plus grandes étaient en état de résister, même dans une période de violence animale, non seulement à l'agression brutale de leurs compagnons du même âge mais du sexe opposé, avec qui elles étaient le plus en contact, mais aussi elles pouvaient protéger leur chasteté même contre les mâles adultes. Les femelles faibles qui succombaient auraient produit une progéniture dont la faiblesse aurait été en rapport avec la précocité de la mère, tandis que celles qui étaient assez vigoureuses et élancées pour résister à l'attaque pouvaient transmettre ce caractère à leur descendance. Ainsi cet accroissement de force physique, qui actuellement nous paraît naturel et sans avantage direct, peut avoir joué dans le passé un rôle très important pour l'hérédité en aidant l'homme à atteindre un niveau de plus grande maturité. »

L'auteur complète cette interprétation de la façon suivante : « La période de ralentissement représente un rétablissement d'équilibre entre l'assimilation de matériaux de construction des divers organes et leur dépense, et, ce qui importe encore plus, entre la croissance fondamentale des grands os et des grands muscles et le développement accessoire des organes et des fonctions périphériques, de moindre importance pour la conservation de l'individu. En effet, le garçon de dix à onze ans est

Digitized by Google

passablement bien adapté à l'ambiance d'une vie sauvage dans un pays chaud où il pourrait facilement vivre indépendamment de ses parents, s'acquittant de toutes les fonctions nécessaires à la présentation de sa propre vie, la seule fonction de reproduction lui faisant défaut. A ce moment ses instincts, ses amusements, et sa sociabilité pour ses pareils atteignent leur apogée et nous verrons plus loin en détail sous combien de rapports il ressemble au sauvage et combien chacun des deux nous fournit la clef pour bien comprendre la psychologie de l'autre. Conformément à la théorie de la récapitulation, tout cela nous fait supposer l'existence passée d'une longue période stationnaire, durant laquelle notre ancêtre pouvait mener en sécurité une vie stable et assez bien développée dans quelque contrée au climat doux. Cet arrêt de croissance peut même être la trace de la sénilité à un stade post-simiesque de notre histoire. Cette courte pause serait alors l'écho d'une époque fort lointaine où nos ancêtres pithécanthropes étaient des adultes pygméens menant une vie courte et mourant environ au moment où se manifeste chez nous la dernière croissance pubère. Le fait que le garçon ne peut pas perpétuer l'espèce n'est pas un argument contre cette hypothèse, car les fonctions sexuelles sont à tous les stades de développement d'une mobilité extrême. »

(*A suivre.*) J. VARENDONCK.

Digitized by Google

CHRONIQUE PHILOSOPHIQUE

M. Ossip-Lourié n'aime point les religions. Elles sont, à entendre son récent livre *Croyance religieuse et croyance intellectuelle* (1), un amas d'absurdités et de superstitions; elles sont signes d'ignorance, de lâcheté, de faiblesse, de dégénérescence. Il ajoute même : d'aliénation mentale. La moindre logique doit les détruire immanquablement; aussi, chaque fois qu'il rencontre un homme de science dont la foi subsiste, vive et sincère, notre auteur s'étonne, et est bien près de s'indigner. Il traitera Pasteur, par exemple, d' « esprit faible » ! M. Ossip-Lourié serait-il un « esprit fort » ?

Cette contemption systématique, M. Ossip-Lourié l'exprime au nom de la science. Car il paraît que la science conclut contre toute croyance qui a pour objet le « surnaturel ». Il paraît aussi que la science autorise une autre croyance, la « croyance intellectuelle », la croyance au « naturel ». Celle-ci sera donc la seule bonne, la seule prolifique, la seule capable d'assurer le règne de la morale, de la justice, de la beauté, et d'amener l'universelle félicité sur la terre... Grâce à elle, nous découvrirons l' « énigme », la vieille « énigme de l'univers », nous toucherons du doigt le « sens de la vie » ; grâce à elle, le noumène deviendra connaissable et l'homme sera l'égal de « l'abstraction idéale nommée depuis des siècles : Dieu ! »

On l'a reconnu tout de suite : ce que M. Ossip-Lourié dénomme « croyance intellectuelle » n'est, en réalité, qu'une

(1) Bibliothèque de Philosophie contemporaine. — Alcan, Paris. Prix : 2 fr. 50 c.

Digitized by Google

façon de sentimentalisme religieux, une religiosité qui s'arme de la science pour combattre la religiosité concurrente, le dogmatisme « d'en face ». Il n'y a pas une seule de ses affirmations qui ne dépasse — ou ne contredise — cette science qu'il offre à nos vénérations; il n'y en a pas une qui ne soit ou du pur verbalisme ou de la pure métaphysique. Métaphysique, son finalisme, sa morale, son « sens de la vie », son « énigme de l'univers », son optimisme! La science est absolument étrangère à cette « croyance intellectuelle » qu'imagine M. Ossip-Lourié, et le caractère anti-scientifique d'une foi qu'on nous affirmait rationnelle et « naturelle » est à ce point accusé, évident, flagrant, que l'aveu même n'a pu en être évité. L'auteur n'écrit-il pas, jetant par terre tout l'édifice de sa dialectique : « Nos moyens d'observation n'embrassent qu'une partie limitée dans l'immensité de l'espace et du temps. Notre connaissance limitée ne peut produire que des jugements incomplets. Or il n'y a aucune partie de la science que certains savants soient plus disposés à enseigner victorieusement que celles qui sont encore inconnues. *C'est là l'origine de la déviation de l'esprit scientifique et de la croyance intellectuelle* »!

Tous les arguments que M. Ossip-Lourié fait valoir contre les croyances au « surnaturel », on pourrait donc s'en servir contre lui-même, et l'on aurait beau jeu. On aurait, d'ailleurs, beau jeu contre toutes les croyances indistinctement. Car dès que l'homme affirme, caractérise, juge, agit, il adopte une attitude à quoi, dans la science, rien ne l'autorise; il postule métaphysiquement. Est-ce à dire qu'il se montre superstitieux et crédule, et d'esprit enclin au « surnaturalisme »? Nullement. Car il n'y a là que manifestation du sentiment, et manifestation explicable au point de vue spécial de la logique du sentiment. Qu'est-ce, d'ailleurs, que le « surnaturel »? Où commence-t-il, où finit-il? Et comment une chose « surnaturelle » en vient-elle à s'imposer à la conscience, à être l'objet d'une certitude, à être expérimentée par l'action mystique? On s'en aperçoit aisément : l'extérieur de la Foi, son expression, M. Ossip-Lourié l'a confondue avec l'acte psychologique lui-même : de là, cette distinction tout artificielle qui est la base

Digitized by Google

de sa doctrine, et qu'une étude attentive du mécanisme même de la croyance eut évitée...

* * *

Une telle erreur de méthode est fréquente dans l'étude des phénomènes religieux, moraux et esthétiques. C'est pourquoi il est utile d'insister à son propos. Pour la caractériser avec plus de précision, je dirai qu'elle consiste à interpréter comme renfermant un sens intellectuel, les représentations et les symboles du sentiment; est-il étonnant que l'on arrive, de la sorte, à reconnaître qu'ils sont, ces symboles, des « articles de foi » invérifiables, des « mystères »! Analyser, par exemple, un dogme catholique, celui de la « personnalité divine » ou celui de la « présence réelle » au point de vue purement spéculatif : il apparaîtra d'une excessive fragilité. Cependant son sens *pratique* est réel; il énonce des prescriptions qui ne sont nullement indifférentes à la vie active ou à la vie mystique. Mais sa logique, pour être perçue, exige un détour de raisonnement...

Il est à peine nécessaire de le constater : cette conception pragmatique des dogmes, l'Église la condamne avec virulence, et l'on comprend sans peine la raison de cette condamnation : son autorité, son organisation même sont en jeu. Aussi, les théologiens catholiques affirment-ils — et c'est la condition de leur orthodoxie — que « le dogme a une valeur spéculative certaine ». C'est-à-dire qu'ils sont obligés à leur tour de commettre, pour conserver la structure spéciale qui, d'une religion, fait une « église » et un « gouvernement », l'erreur même de méthode que nous venons de signaler. C'est là le défaut de la cuirasse orthodoxe, et les ennemis de Rome, ses ennemis « modernistes » surtout, le connaissent bien : ils dirigent leurs meilleurs coups de ce côté. Si nous consultons un des plus ardents et des plus intelligents défenseurs de l'Église, le R. P. Bernard Allo, dont l'ouvrage : *Foi et systèmes* (1), con-

(1) *Foi et systèmes*, par BERNARD ALLO, O. P. — Librairie Bloud et Cie Paris. — Prix : 3 fr. 50 c.

Digitized by Google

sacre précisément un chapitre à la thèse traditionnelle, nous pourrons aisément nous rendre compte combien la risposte est pénible. J'irai jusqu'à prétendre : pleine d'aveu. En effet, malgré toute son habileté et toute son érudition, M. B. Allo, s'appliquant à nous révéler le sens intellectuel du dogme de la Trinité [1] n'est-il pas forcé de conclure, non à la réalité de ce sens, mais à la seule *possibilité* de cette réalité : « La réflexion ne nous montre pas, écrit-il, dans l'identification de ces deux points : unité et trinité, une absolue contradiction logique. *Croyons donc que*, dans la réalité transcendante de Dieu, *ils ne sont pas inconciliables*, qu'ils s'y trouvent même conciliés, et disons humblement : « c'est un mystère! »

On ne peut vraiment prétendre que ce soit là une explication victorieuse!

* * *

Contrairement à l'opinion de M. Ossip-Lourié, la raison ne conclut donc point contre les croyances religieuses, mais bien contre le dogmatisme religieux. Et j'ajoute : contre tout dogmatisme. Elle autorise les morales à parler en leur nom et sous leur propre responsabilité, mais non à parler en son nom et à tirer d'elle leurs critères. Une science de la morale est donc tout autre chose qu'une morale fondée sur la science. « Si pour établir le principe de la morale — écrivait Charles Renouvier [2] — on se met sous la dépendance d'une loi à connaître, laquelle déterminerait la fin de l'homme avec des éléments autres que purement moraux et nécessairement connus de tous, une fin *objective*, personnelle d'ailleurs ou universelle, on élève une doctrine et on consacre l'*hétéronomie de la raison* : c'est-à-dire qu'on fait dépendre la direction morale de l'arbitre, de la connaissance certaine de ce qui constitue le bien en soi, hors de la conscience. Cette doctrine,

(1) Pour une étude historique de ce dogme, l'un des plus complexes du catholicisme, voyez l'ouvrage de M. FERDINAND CAVALLERA, consacré à *Saint Athanase*. — Librairie Bloud et Cie.

(2) *La Science de la Morale*, par CHARLES RENOUVIER. — Réédition, Alcan, Paris. Prix : 15 francs.

Digitized by Google

il faut la faire recevoir et la soustraire aux débats sur le souverain bien, qui ne finissent jamais ou recommencent toujours les mêmes. Il est vrai que la morale, de quelque manière que nous l'entendions, nous avons dans tous les cas à la fonder comme science et à la faire reconnaître; mais la situation est bien différente selon que nous y introduisons des éléments complexes, où se trouvent impliquées, comme on disait jadis, toutes les *connaissances divines et humaines,* ou que nous la réduisons à quelques points fondamentaux... C'est tout autre chose de demander à l'agent moral d'avouer la loi morale, ou de s'engager à lui révéler sa destinée entière et celle de l'humanité. Ici, il ne faudrait rien moins que résoudre tous les problèmes de la vie... »

* * *

Si, pour agir et juger, il nous fallait posséder de véritables certitudes intellectuelles, nous n'agirions guère et nous jugerions moins encore. Et non seulement les notions morales seraient sans « support », mais aussi les notions plus simples, plus fortes, plus « physiques. » Car ces dernières sont bien près de s'évanouir elles aussi quand la science entreprend d'en définir l'objet de façon rigoureuse. Il n'est pas téméraire de prétendre que, quelque jour prochain, les gens de gros et vulgaire bon sens, qui, aujourd'hui, sont volontiers voltairiens, accueilleront les théories scientifiques avec le même haussement d'épaule dont ils réfutent les « mystères » religieux... La science n'aboutit-elle pas, à son tour, à bon nombre de « mystères »? Demandons-nous, par exemple, ce que vaut et signifie notre notion de l'Espace, et analysons-la méthodiquement. Rien ne nous est plus familier que l'Espace, et nous le supposons fort aisé à définir. Erreur! Voyez plutôt comment conclut M. Désiré Nys (1), que tenta la recherche de cette définition! « Comme le prouve l'histoire de la philosophie — dit l'érudit professeur belge — cette notion si simple en appa-

(1) *La Nature de l'Espace* d'après les théories modernes, par Désiré Nys. Mémoire couronné par la classe des Lettres et des Sciences morales de l'Académie de Belgique.

Digitized by Google

rence est l'une des plus obscures de la cosmogonie. Soit que l'on scrute la nature intime de cet être mystérieux, soit que l'on cherche à en découvrir les propriétés distinctives, toujours se présentent en foule des difficultés troublantes, souvent même inextricables. Aussi l'on comprend sans peine qu'au cours de ces trois derniers siècles, l'espace ait été l'objet de nombreux travaux à tendances les plus diverses, et qu'il ait parcouru tous les degrés de l'objectivité, depuis le réalisme le plus absolu jusqu'au subjectivisme le plus radical... mystérieux dans son être intime, l'espace l'est aussi dans ses propriétés... »

Et la science ne respecte pas mieux les notions de force, de mouvement et de matière. Oui, de matière même! C'est au point qu'un livre d'hier, livre d'un excellent vulgarisateur, M. L. HOULLEVIGUE (1), intitule le chapitre qu'il consacre à nous conter les découvertes dernières des physiciens : « La Matière existe-t-elle? » Car rien n'est moins prouvé que cette existence. Selon les dernières hypothèses, et des hypothèses très prudentes croyez-le bien, « nous ne serions, nous et tout ce qui nous entoure, que des régions troublées de l'éther, déterminées par des décharges électriques en mouvement. » Or l'éther, c'est encore du « surnaturel », c'est encore du « mystère » !

Qui sait? La science est peut-être en train de nous rebâtir des dieux!

L. W.

(1) L'*Évolution des Sciences*, par L HOULLEVIGUE. — Librairie A. Collin, Paris. Prix : 3 fr. 50 c.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres.

Le feu d'artifice s'est éteint, et il reste la place encore humide et chaude. Mais voici qu'une nouvelle fusée part, que des myriades d'étincelles ameutent la foule encore une fois; c'est la saison d'été.

Cette saison s'ouvre dans des conditions très favorables; les temps pluvieux et froids du « beau mois de mai » ont convié jusqu'ici les foules à d'autres plaisirs que les balades champêtres; on ne pense pas à se lever et à se coucher tôt; les directeurs se frottent les mains.

A la Monnaie, Coquelin est venu nous amuser de son jeu spirituel, de ce flegme impertinent qu'il met dans tous ses emplois et qui — avouons-le — est un peu le même, qu'il incarne Cyrano, Figaro ou l'abbé Griffart. Mais dans la souplesse des inflexions vocales, les trouvailles d'un jeu sobre et serré, dans les mille riens qui font le grand artiste on l'a retrouvé égal à lui-même, malgré l'âge et l'usure, et aussi malgré la médiocrité des œuvres écrites pour lui. Car tel est l'usage de nos premiers comédiens, tel il fut toujours. Mais à Racine, qui écrivait des pièces pour la Champmeslé, ont succédé Rostand et Sardou (*hou, hou!*). Et le public, bon enfant, se laisse prendre encore, et toujours, et l'on s'écrasa comme devant et se pâma à écouter les vers caraméliques de *Cyrano*.

Jalouse a eu du succès à l'Alcazar; mais aux Galeries *Mᵉˡˡᵉ Josette ma femme* fut un triomphe; la jolie salle, pas trop tiède, la bonne soirée, pas trop longue, et les excellents artistes que Mᵉˡˡᵉ Delmar, MM. Laurent et Tréville! Tréville surtout, qui fut de la création à l'Olympia, si je ne m'abuse, a eu des moments d'admirable gaîté, nuancée, bouffonne sans explosions, ni temps laborieusement cherchés, ni grimaces, ni pirouettes excessives. M. Laurent a la tristesse aimable des désenchantés; il grisonne avec philosophie, et le délicat parrain de Josette fond comme du sucre délicat sous le chaud sourire de cette petite fille.

Pour ne rien omettre rappelons le bon mélo du Théatre Molière. On s'y divertit et s'y exalte dans d'exquises réminiscences romantiques.

J. de W.

* * *

Les livres.

Un pessimiste. *Guillaume II et son peuple*, Paris, Perrin, in-18°. Ce n'est pas un pamphlet, malgré les apparences; mais c'est, traduit ici de

Digitized by Google

l'allemand, un réquisitoire vigoureux, grave jusqu'à la tristesse. Ce ton soutenu dans l'œuvre est-il tout à fait sincère ou bien conventionnel? Je n'en sais rien; toujours est-il que l'auteur paraît minutieusement documenté sur Guillaume II et son entourage. Son despotisme sans grandeur est analysé avec une précision impitoyable, ses manifestations les plus insignifiantes n'échappent pas à l'observateur anonyme. Qu'il s'agisse du chancelier, traité en quantité négligeable et réduit au métier de courtisan, du Parlement, qui sent le talon de César, de l'Église d'État, vassale obséquieuse ou réduite au silence, des arts et des lettres, où la médiocrité monopolise les faveurs d'un prince dont le goût est plutôt faible, de l'armée placée trop haut dans l'estime de son grand chef qui la personnifie en lui, on constate que les tendances antidémocratiques du maître exercent une influence néfaste sur un pays qui, sorti de la phase héroïque, cherche sans la trouver une orientation vers un « réalisme » grandioso. Est-ce que la constitution, respectée dans sa lettre, violée dans son esprit, sera le refuge qu'indique en finissant l'auteur? Il est permis d'en douter. R.

* * *

Henri Liebrecht, *Le masque tombe*. Bruxelles, Lebègue, in-18. M. Liebrecht écrit une langue nette, sobre, un peu sèche, faite de petites phrases correspondant à de petites notations concrètes; les formules généralisantes lui manquent comme les idées générales; c'est un détailliste, patient, ingénieux, qui a des procédés de peintre hollandais, quoiqu'il peigne de mémoire et qu'il ait le caprice dans le dessin de ce qui n'est pas dicté par la nature. De là quelque chose de grimaçant dans ses psychologies, qui manquent parfois d'air et, conséquemment, de vie. Je ne connais chez nous que M. Rency, qui ait ce même procédé (quoique avec plus de chaleur) qui lui est devenu, à lui, comme une seconde nature. Le style de ces écrivains, dont l'un est d'origine allemande (l'autre je ne sais) n'a ni la musicalité du style de nos écrivains, d'essence wallonne, ni la couleur des Flamands, Eekhoud ou Virrès pour citer les romanciers qui émergent de ce côté-là de notre art. Sous la plume de ces derniers on découvre un français, qui déroute l'amoureux de notre tradition centrale, un français qui est un prodige de réalisation laborieuse, un triomphe du métier. C'est l'acquis d'une belle palette.

M. Liebrecht n'a pas non plus l'aisance congénitale d'un écrivain de langue française; il n'échappe pas aux inconvénients d'un métissage intellectuel; il n'en est que plus intéressant de suivre ses progrès d'un livre à l'autre. Il a débuté par des vers, et on sait que le vers réussit mieux que la prose à un étranger; il a fallu trois ou quatre siècles de bégaiements littéraires pour qu'il naquît des prosateurs en France même; peut-on s'étonner que la plupart de nos écrivains, flamands ou même allemands d'origine (le grand-père de M. Liebrecht, que j'ai beaucoup connu écrivait

Digitized by Google

et parlait l'allemand, il avait une notoriété scientifique Outre-Rhin) soient des prosateurs un peu difficultueux ?

Du sujet du livre que dirai-je ? C'est une banale anecdote, qu'il semble que l'auteur ait dédaigné d'orner, d'étoffer, lui qui a su entremêler les fils d'une action dramatique déjà plusieurs fois. De-ci de-là on sent qu'il s'est borné à enfiler d'amusantes notes prises sur le vif de l'observation, des croquis d'artistes et d'écrivains (il y en a un de M. Dumont-Wilden, qui est joli), des impressions de lecture, des commencements de théorie morale sans suite, des axiomes de sagesse mondaine, etc., etc. De même la passion de ses héros se traduit par des couplets faiblement dialogués, quand ce n'est pas de préférence l'auteur qui monologuise.

Nous voilà loin encore du roman obéissant à des règles ou même à de simples usages. Il n'importe ; car il y a du talent et peut-être des promesses de grand talent dans ce livre ébauché. Je l'ai lu avec un réel plaisir.

M. W.

* * *

Deux livres curieux à consulter et à rapprocher : *Regards en arrière*, de Georges Fonsegrive et *La lutte pour la Démocratie*, de Marc Sangnier. Celui-ci, homme d'action, connut les injustices et les amertumes de la bataille. Il descendit dans le champ; mais ce ne sont pas ses adversaires dont il reçut les plus rudes coups. La démocratie chrétienne n'est pas mieux traitée à Paris qu'à Bruxelles. Ceux qui s'y enrégimentent, s'ils sont sincères, connaissent les suspicions, les haines, les persécutions ; ils ont, dans leurs alliés de la même foi (leurs adversaires dans la question sociale), des ennemis plus redoutables que M. Jaurès ou M. Combes.

On le voit bien en lisant le livre de M. Sangnier, qui est un recueil d'articles de journaux, mais écrits avec vigueur et d'un beau souffle. Ceux que combat surtout M. Sangnier, ce sont les royalistes incorrigibles, les hommes de l'*Action libérale* et de l'*Action française*, qui sont le contraire de libéraux et de bons Français. Il ne ménage pas même le clergé asservi aux groupes réactionnaires, hobereaux, financiers, rentiers apeurés, car il sent que si tous les prêtres adoptaient cette attitude, c'en serait tôt fait de l'Église ; pas même le Pape : « Le Pape est pour nous un père, écrit-il, non un maître ». Voilà une parole qui ne plaira pas à Rome. Il félicite « la société bourgeoise » qui « a fait un coup de maître en associant Millerand au ministère Waldeck ». Il ne croit pas qu'il suffit de déprécier ses ennemis pour les abattre. Il reconnaît que « la France a la haine du cléricalisme » et il ne veut pas de « parti catholique », qui ne serait « pas seulement l'équivoque », mais « aussi l'impuissance », ni d'immixtion des prêtres dans les luttes électorales. Quand ses amis sont battus, il intitule son article : *La leçon d'une défaite* et il invite les gens sincères et pensant comme lui à « chasser du sanctuaire les hommes qui ne voient dans l'Église « qu'une force qu'ils entendent utiliser et nullement servir. » Que dirait-il donc des catholiques gouvernementaux de mon pays?

Digitized by Google

M. Fonsegrive, avec plus de pondération dans les idées et moins de vivacité dans la forme, n'est pas, en somme, plus tendre pour les réactionnaires de droite. Son volume (Paris, Bloud) est formé des « Préfaces de la *Quinzaine* », c'est-à-dire des espèces d'épilogue qu'il écrivait à la fin de chaque année (1897-1907) d'une revue qui a été tuée par l'hostilité ou l'indifférence des catholiques français. A travers les lignes on sent tout ce qu'il y a d'amertume congelée dans cette âme d'apôtre, les sévérités à peine dissimulées d'un jugement intime sur les politiciens d'un parti sans grandeur et sans avenir. Car si le catholicisme reste debout comme doctrine religieuse après sa dernière aventure, le parti catholique n'est plus. L'œuvre de la *Quinzaine* était triple : développement intellectuel, organisation de la démocratie, avènement de la justice sociale. Quelle qu'ait été la sincérité de ses fondateurs et quelque zèle qu'ils aient déployé, il est trop certain qu'on n'a pas abouti à grand'chose dans cette petite église, bientôt suspecte aux sacristains de la grande. Pourtant, à lire ces épilogues, on ne peut qu'être frappé de l'extrême modération des dirigeants de cet effort minuscule (je pense aux répercussions générales qu'il a eues), de leur science du *distinguo* pour ne rien compromettre, de leurs sages réticences dans les endroits épineux, de leur entier respect des traditions sacro-saintes de l'Église, de leur adresse de détour pour arriver à la vérité [1]. On voit très bien quelle fut leur intelligente tactique, attirer vers eux ces esprits flottants, qui aiment une certaine élasticité de pensée, mais ne sont ni des négateurs, ni des sceptiques, ni des « scientifiques » résignés au plus complet abandon des vains espoirs. C'est ceux-là que M. Fonsegrive appelle les « inquiets » et aussi les « inconstants ». Il n'y a pas réussi de son propre aveu, mais non de sa propre faute. Avec M. Sangnier, mais dans un autre domaine, il a trouvé devant lui des oppositions plus redoutables chez ceux qui croient ou feignent de croire que chez ceux qui ne croient pas. Et voici un passage de sa dernière préface qui me paraît excellemment en exprimer la pensée maîtresse, qui est déjà un peu celle de toutes les autres : « Si parmi les catholiques l'on s'était donné pour se « comprendre les uns les autres la moitié du mal que l'on s'est donné pour « se dénigrer, pour arriver à faire porter des condamnations... on n'au- « rait pas rendu la position difficile pour l'autorité, intenable pour la « liberté, et l'union n'aurait pas été troublée ». W.

* * *

Romain Rolland. *Jean-Christophe*, t. VI (Paris, Ollendorff, in-18). La révolte. — Nous ne pouvons que signaler brièvement ce 4e volume du bel

(1) Ainsi c'est par « application scientifique de l'humilité chrétienne » que M. Fonsegrive estime qu'il ne faut jamais croire qu'on est arrivé à « la vérité complète, intégrale et par conséquent définitive. » Il oublie que dans sa Confession cette vérité n'est pas devant lui, mais derrière ses épaules.

Digitized by Google

ouvrage de M. Rolland. Plein de fièvre artistique, de passion contenue, d'action animée, il fait songer à une tragédie, mais toute moderne et sans aucune des conventions du passé.

* * *

E. THAMIRY, *Les deux aspects de l'immanence et le problème religieux*. Préface de Mgr BAUNARD (vol. grand in-16 de la collection *Études de philosophie et de critique religieuse*), Paris, Bloud et Cie. Ce livre est à la fois un exposé et une critique du Monisme. On sait la fortune de ce système qui, par ses multiples ramifications, envahit tous les domaines de la pensée contemporaine : métaphysique, psychologie, morale, apologétique, théologie même. L'auteur ne nie pas ceux des faits qui sont constatés et certains. Il affirme cependant que si l'immanence est bien un caractère de la vie intellectuelle et morale comme de la vie physiologique, elle demeure néanmoins un fait qui ne porte point en lui-même sa propre explication. Reprenant la théorie des *raisons séminales* telle que saint Thomas l'avait comprise après saint Augustin, il s'efforce à marquer d'un trait précis la ligne de démarcation qui sépare la conception orthodoxe de l'immanence réelle, mais relative, d'avec les doctrines de l'immanence absolue. Le problème qui se pose ici, on le voit, est de ceux qui s'agiteront éternellement, parce qu'il exige de chacun une solution effective, personnelle et pratique : c'est le problème de notre relation avec le monde et avec Dieu.

* * *

La quatrième série des *Propos de Théâtre* que publie M. Émile Faguet est presque exclusivement consacrée au théâtre contemporain. (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, in-12.)

Les dernières pièces de MM. Sardou, Paul Hervieu, Henri Lavedan, Maurice Donnay, Alfred Capus, Jules Lemaître, Brieux, Henry Bataille, Henry Bernstein, Paul Adam, Catulle Mendès, Edmond Rostand, forment la partie principale de ce volume, dont les cent premières pages contiennent des études sur les œuvres dramatiques posthumes de Victor Hugo, le théâtre de Musset, d'Émile Augier, d'Alexandre Dumas fils et de George Sand.

On retrouvera dans ce nouveau volume les aperçus ingénieux et brillants que M. Faguet, qui écrit comme il parle en Sorbonne, excelle à développer en phrases alertes et incisives pour la plus grande satisfaction de ses auditeurs devenus ses lecteurs.

* * *

JEAN LORRAIN, *Hélie garçon d'hôtel*. Paris, Ollendorff, in-16 (couverture illustrée). — On connaît la manière du défunt romancier ; il eut des fanatiques, dont nous ne sommes pas, mais aussi un grand public, qui, avec un inégal contentement, suivit sa carrière d'artiste-écrivain, malheu-

Digitized by Google

reusement asservi à une production surabondante et d'un genre spécial. Dans ce livre, qui a quelques-unes des tares de ses aînés, et pas toute leur élégance de forme, il y a pourtant les bonnes et savoureuses miettes d'une observation humoristique, qui n'était, au fond, pas aussi offensive qu'on l'a cru. C'est un livre amusant et de facile, de rapide lecture que la confession d'un garçon d'hôtel.

* * *

Souvenirs du baron de Frénilly (*1768-1828*). Paris, Plon, in-8°. — Ces souvenirs d'un ardent royaliste viennent compléter de la façon la plus piquante la série des Mémoires célèbres sur la société qui vit la fin de l'ancien régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration. La préface de M. Chuquet y ajoute de l'autorité et de l'à-propos.

Le baron de Frénilly naquit en 1768 et brilla d'abord parmi l'aimable, spirituelle et frivole société parisienne où se rencontraient, sans autre souci que leur agrément, gens de cour, gens de robe, artistes, écrivains et financiers. Il vit Talleyrand célébrer la messe de la Fédération et détesta d'emblée la Révolution, l'aristocratie étant, suivant son propre aveu, « un élément indélébile, fondu et infiltré dans la moelle de ses os. » Il eut des convulsions de joie au 9 Thermidor, bouda l'Empire, déplora le libéralisme de Louis XVIII, qui s'en vengea en le surnommant *M. de Frénésie*, devint député, puis conseiller d'État et pair de France, critiqua les ordonnances, suivit en Autriche Charles X détrôné et mourut à Gratz en 1848. Ses souvenirs, écrits de verve pendant les années d'exil, sont une mine d'anecdotes racontées avec le piquant de l'imprévu sur le personnel de l'ancienne cour, de l'Empire et de la Restauration, accompagnées parfois de portraits crayonnés d'une main rapide, mais sûre.

* * *

L'ancien régime était, on le sait, un régime d'exception, mais la situation exacte de la bourgeoisie dans la question des privilèges est généralement mal connue ; cette classe a eu aussi sa part dans la loi de faveur à laquelle, seul, le peuple des campagnes n'a pas eu de participation. Il paraissait donc intéressant de rechercher cette part, de comparer le Tiers état aux autres ordres sous le rapport de l'impôt, des emplois, de la fortune, et aussi de voir comment s'opérait le passage de la bourgeoisie à la noblesse.

Tel a été le but de l'ouvrage de M. Hocquart de Turtot, intitulé *Le Tiers état et les privilèges*. (Paris, Plon in-12.) Cet ouvrage se caractérise par une hardiesse qui n'épargne aucun parti, mais avec une érudition et une impartialité qui seront reconnues de tous. La fin du volume est consacrée aux efforts tentés par la Monarchie pour la destruction du privilège fiscal, et aux entraves qui l'ont empêché d'y parvenir par les voies légales. La question de l'impôt sur le revenu rend cette étude tout à fait d'actualité.

Digitized by Google

PHILIPPE DE CHAMPAGNE ET RICHELIEU

I

Dans les premières années du XVII^e siècle, vivait à Bruxelles une famille de bonne bourgeoisie, la famille de Champagne, ainsi nommée en souvenir de la province française d'où elle était, dit-on, originaire.

L'ainé des fils, Evrard, garçon de nature pondérée et réfléchie, se destinait à l'étude du droit ; une fillette, Marie, enfant d'une grande piété devait un jour embrasser la vie religieuse et entrer au Béguinage de Bruxelles ; quant au second des fils, Philippe, le peu d'application que, tout jeune, il mit à l'étude ardue de la lecture et de l'écriture, cette terreur des bambins, faisait le désespoir des siens qui se demandaient non sans anxiété ce qu'ils pourraient bien faire de lui un jour.

Une jeune parente, la fille du peintre bruxellois Van Orley, venait souvent visiter ses cousins. Avec un filial enthousiasme et une légitime fierté, elle se plaisait à leur parler du grand renom de son père, de ses belles œuvres, des grandes relations qu'elles lui valaient et de la flatteuse commande qu'il venait justement de recevoir de douze grandes compositions pour servir de modèle à une série de tapisseries « des douze mois » destinées à orner les appartements du roi de France.

A ces récits qu'il écoutait de toutes ses oreilles, le petit Philippe ouvrait de grands yeux admiratifs et demeurait tout rêveur. A l'école il était de moins en moins attentif et, au lieu de s'appliquer à former des lettres, il s'essayait à tracer des

Digitized by Google

figures; parvenu à l'âge de 8 ou 9 ans, « il ne faisait, affirme un contemporain (1), que copier tout ce qu'il pouvait rencontrer d'estampes et de tableaux. »

« Je veux être peintre, comme mon cousin Van Orley », déclarait-il avec énergie.

Le père de l'enfant — c'était un homme de beaucoup de bon sens — marquait une extrême répugnance à le voir s'engager « dans une profession où si peu de personnes réussissent », il eût préféré de beaucoup le diriger vers quelque métier honorable et sûr, mais les *gribouillages* du petit bonhomme avaient une si vive allure et dénonçaient véritablement de si curieuses dispositions pour le dessin, que ce sage père, sans s'obstiner dans une volonté inflexible, consentit à lui laisser suivre la vocation vers laquelle il se sentait entraîné et fit lui-même les démarches nécessaires pour qu'il pût étudier chez quelques peintres de talent.

Jean Bouillon, Michel de Bordeaux, miniaturiste alors en réputation, et Jacques de Fouquières, élève et ami de Rubens, furent tour à tour les maîtres du jeune Philippe. Lorsque l'enfant devint un jeune homme, son excellent père, pour achever une éducation artistique si bien commencée, eût voulu lui faire passer quelque temps à Anvers, dans l'atelier même de Rubens; mais les élèves, chez cet illustre maitre, n'étaient admis que moyennant une forte pension, et, très raisonnablement, Philippe désireux d'épargner un tel sacrifice à la bourse d'un père qui déjà en avait tant fait pour lui, se résolut à commencer à voler de ses propres ailes en visitant l'Italie. Agé de 19 ans, le cœur riche d'espérances, il se mit donc en route en 1621, ayant Rome pour but; nous ne savons pour quelle cause, faute d'argent peut-être, il s'arrêta à Paris.

Paris! ville de dimensions colossales qui, dans son immense longueur, de la Bastille au Louvre (c'étaient alors ses extrêmes limites) ne comptait pas moins de douze cents toises d'étendue et était peuplée du nombre fantastique de cinq cent mille habitants! Paris, ville des arts où depuis François Ier, les rois

(1) FELIBIEN, *Entretiens sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres.* L'auteur était un contemporain et ami de Philippe de Champagne.

Digitized by Google

de France avaient tour à tour appelé les plus habiles artistes de l'univers!

Au moment où Philippe de Champagne y entra, le roi Louis XIII était absent. C'était le moment où, guerroyant dans le midi contre les protestants, il perdait devant la petite ville de Monheurt le connétable de Luynes, son favori.

« Le roi, dit un contemporain, fit mine alors de vouloir gouverner par lui-même; mais cette humeur ne lui dura pas longtemps » (1). A la même époque en effet, un jeune gentilhomme du Poitou, d'assez mince fortune et qui, entré dans les ordres pour se faire une carrière avait, par grâce, obtenu jadis un petit évêché, allait s'élevant de dignité en dignité dans l'église et dans l'état, se rendait indispensable et s'apprêtait « a faire du roi son esclave et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde » (2). L'évêque de Luçon devenait le Cardinal de Richelieu.

Un peu étonné de la foule, un peu étourdi du bruit en pénétrant dans la grande ville, le jeune voyageur Philippe de Champagne eut à se préoccuper tout d'abord de trouver à la fois un emploi et un logis. Il trouva l'un et l'autre chez un « maître-peintre », qui usant des droits que lui donnaient les rigoureux statuts de la Corporation, employait cet « apprenti » à faire les portraits dont il avait la commande, mais qu'il était incapable d'exécuter lui-même.

Véritable métier de dupe, pensa avec raison le jeune Champagne qui, laissant devant ses portraits inachevés ce maître à la fois trop peu habile et trop ingénieux, alla se placer chez un certain Lallemand, peintre lorrain d'assez belle réputation en ce temps.

Mais celui-ci « travaillait plus de pratique (par routine) que par une grande connaissance qu'il eût de son art » (3); il rabrouait sans cesse son élève :

« Quelle manie avez-vous, lui disait-il, de vous arrêter si minutieusement à toutes ces règles de la perspective et autres?

(1) MONTGLAT.
(2) Mme DE MOTTEVILLE.
(3) FELIBIEN.

Digitized by Google

Lorsque je vous ai livré une esquisse, que vous faut-il de plus, et que m'importe ce que vous vous plaisez à appeler *le naturel*? » (1)

Ne pouvant se résoudre à demeurer plus longtemps chez un maître dont les doctrines en art étaient si contraires aux siennes, Champagne, reprenant sa liberté, se mit à faire quelques portraits pour vivre, celui notamment du fameux Mansfeld, le héros de la guerre de trente ans; et, par économie, car il ne gagnait pas gros, alla se loger au collège de Laon, rue des Carmes, tout près de la place Maubert.

Là il eut la bonne fortune de rencontrer, pensionnaire comme lui et comme lui pour le même motif, un jeune peintre normand, de huit ans son aîné, déjà revenu d'un premier voyage d'études à Rome, mais dont le nom n'était pas encore très connu; c'était Nicolas Poussin.

Une mutuelle sympathie rapprocha les deux jeunes gens, ils se lièrent d'amitié, et, de cette rencontre, devait dépendre toute la suite de la carrière de Philippe de Champagne.

La mère du roi Louis XIII alors régnant, Marie de Médicis, fort éprise d'art et aimant les belles constructions, venait de terminer, hors des limites de la ville, au delà de la porte Saint-Michel, son beau Palais du Luxembourg, et, depuis qu'en 1620 il était devenu habitable, elle avait eu hâte de s'y installer, afin de pouvoir en diriger elle-même la décoration intérieure.

Sous la surveillance du sieur Maugis, abbé de Saint-Ambroise, intendant des bâtiments de la reine, c'est un certain Nicolas Duchesne, « peintre valet de chambre de Sa Majesté », qui avait charge de tous les travaux de peinture et de décoration; il employait Nicolas Poussin « à quelques petits ouvrages dans certains lambris des appartements » (2); Poussin, à son tour, lui présenta son ami Champagne, et comme, au dire des contemporains, ce Duchesne « n'était pas un peintre fort abondant en pensées, ni fort habile à les exécuter, et qu'il avait besoin du secours de quelques personnes savantes et

(1) FELIBIEN.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

pratiques » (1), Champagne se trouva — Poussin ne songeant quant à lui qu'à retourner en Italie — chargé de l'exécution de plusieurs tableaux devant orner la chambre même de la reine.

Pour un jeune débutant, la tâche ne manquait pas de périls : à côté de quelles œuvres allait être appelée à se juxtaposer la sienne ; en face de quels noms allait avoir à s'inscrire le sien !

Déjà, dans la grande galerie de l'Ouest (2), l'on mettait en place toute une série de panneaux représentant la vie de la reine et celle d'Henri IV son époux, série commandée, plusieurs années auparavant, à l'artiste prodigieux et fécond dont le nom emplissait l'univers, au maître que, par économie, Champagne n'avait pu se donner, Rubens.

De cette difficile épreuve, le jeune débutant se tira entièrement à son honneur : ses tableaux méritèrent et l'approbation de la reine et celle de l'intendant des bâtiments ; mais il n'en fut pas de même auprès de l'ombrageux et jaloux Nicolas Duchesne.

En bon fonctionnaire, trouvant sans doute de règle que les éloges suivissent la voie hiérarchique, furieux qu'un subordonné en eût pu recevoir de plus flatteurs que lui-même chef de service, celui ci ne cacha point son dépit contre Champagne et lui rendit la vie si dure que le jeune homme se résolut à quitter la place.

Des lettres pressantes de son père, désireux de le revoir après une si longue absence — on était en 1627 et il y avait six ans que le jeune homme avait quitté la maison paternelle — le priaient, justement à ce moment même, de revenir à Bruxelles. Philippe s'empressa d'obéir et reprit aussitôt le chemin du pays natal.

II

Il n'y demeura pas longtemps. A peine avait-il eu le temps d'embrasser son vieux père et de peindre — avec un si labo-

(1) Felibien.

(2) Sur l'emplacement actuel du grand escalier du Sénat, voir Louis Favre, *Le Luxembourg*, 1 vol. in-8°, 1882.

Digitized by Google

rieux artiste le travail ne perdait jamais ses droits — pour la confrérie des pèlerins de Saint-Job un tableau représentant deux pèlerins agenouillés au pied de la croix (1), qu'une lettre de M. Maugis, abbé de St-Ambroise, intendant des bâtiments de la reine-mère, lui apprenait la mort de Nicolas Duchesne, ce vindicatif patron, et lui proposait — offre bien tentante — de venir occuper sa place.

La décision du jeune homme fut vite prise; dès le 10 janvier 1628, Philippe de Champagne était de retour à Paris; élevé sur le champ à la dignité de « peintre valet de chambre » de la reine-mère, avec 1,200 livres de gages et logement au Luxembourg, il se mettait aussitôt au travail, continuant l'œuvre et occupant l'emploi de Duchesne; bien mieux, l'année ne s'achevait pas sans que, le 30 novembre, à l'église Saint-Paul, il ne fut solennellement uni par le mariage à une jeune fille qui, avec sa mère, demeurait sur cette paroisse, en la rue des Écouffes, dans une belle maison portant pour enseigne l'image de « l'Aigle ». Mariage à la fois riche, honorable et vraiment curieux, car la jeune épouse, Charlotte-Geneviève Duchesne, n'était autre que la fille aînée du défunt prédécesseur, rival et patron de Philippe de Champagne.

Le nouveau marié avait alors 26 ans d'âge, belle prestance, robuste santé (2), mais bourse légère; sa pension de 1,200 livres était sa seule ressource, bien suffisante toutefois et même supérieure à ses modestes besoins, car, sur elle, il avait déjà, l'année suivante, trouvé moyen d'économiser un petit pécule. C'est ce que nous apprennent les lettres de naturalité qui lui furent octroyées en janvier 1629 : «... Lui avons permis et octroyé, disent ces lettres, demeurer en cestui nostre royaume... et en icelui posséder tous et chacun les biens meubles qu'il y a acquis, *consistant en la somme de 300 livres*, et tous ceux qu'il pourra ci-après légitimement acquérir... en disposer par testament, donation entre vifs et autrement...

(1) GUILLET DE SAINT-GEORGES, *Mémoires de la vie et des ouvrages des membres de l'Académie de peinture*. — Guillet de Saint-Georges est encore un contemporain de l'artiste.

(2) GUILLET DE SAINT-GEORGES.

Digitized by Google

sans que nos officiers puissent prétendre les biens qu'il aurait délaissés après son trespas nous être échus par droit d'aubaine... » (1).

Trois cents livres! Avec l'esprit de régularité, d'ordre et d'économie de Philippe de Champagne, c'était là le commencement d'une fortune.

En lui d'ailleurs, l'artiste était doublé d'un acharné travailleur : en dehors de ses travaux du Luxembourg, il avait, avec l'autorisation, à la prière même de la reine, entrepris la décoration de la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, admirable et somptueux travail où l'or, répandu à profusion, s'étalait avec une éblouissante magnificence : « Toute l'architecture, disait le devis fourni par Philippe de Champagne et portant sa signature, sera enrichie d'or à fond blanc; les chapitaux des pilastres seront dorés tout à plat, les cannelures desdits pilastres ornés de feuillages d'or enfermés de filets d'or assez larges. Les corniches seront enrichies d'or; la frise sera enrichie de gros bouillons d'or ambré dans les feuillages; en certains endroits, sortiront de petits anges, le tout d'or à fond blanc; les dentelures dorées, les platebandes enrichies d'un ornement d'or continu et les talons renversés d'or à plat, et tous les filets d'or; les architraves ornés d'un ornement d'or continu et le reste presque tout doré... » (2).

Ce *reste* nous laisse rêveurs : où donc pouvait-il bien rester une place pour autre chose que de l'or?

Et toutes ces merveilles n'étaient encore que l'accessoire, le cadre luxueux destiné à entourer le motif principal de la décoration : un immense christ peint sur la voûte de l'église et qui, par un miracle de perspective unanimement admiré des contemporains, semblait dressé debout devant les yeux des fidèles.

(1) *Nouvelles archives de l'art français*. Année 1872, p. 223. Documents sur Philippe de Champagne, publiés par J.-J. Guiffrey.

(2) Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet, décrites par Étienne Chavaray, 1 volume in-4°. — Paris, 1883, p. 689, n° 689.

C'est sous ces dorures déjà un peu ternies, que quarante ans plus tard, devait prier et pleurer La Vallière.

Digitized by Google

Sa notoriété grandissant en même temps que se multipliaient ses œuvres, Philippe de Champagne devenait le peintre attitré du roi, son « peintre valet de chambre », comme il l'était de la reine-mère, peintre officiel des grandes cérémonies publiques, des solennités royales et des fêtes religieuses, militaires ou civiles.

Lorsqu'en février 1630, à l'appel de Richelieu, Louis XIII se décida à aller prendre en personne le commandement de son armée, prête à marcher dans le Mantouan contre les Espagnols, arrivé à Lyon, il se trouva soudain arrêté par une maladie douloureuse et subite qui, de suite, prit le caractère de la plus alarmante gravité; en hâte, Richelieu, quittant l'armée dont il laissa le commandement au maréchal de Schomberg, accourut près du mourant. A son arrivée, celui-ci était si mal que les médecins, désespérant de leur art, commençaient à déclarer sans détour « que le roi devait songer à sa conscience et se préparer à mourir » (1).

Autour du lit du mourant, l'affliction était bruyante, les ambitions multiples, mais silencieuses.

Avant de perdre connaissance, Louis XIII, dans sa fervente piété, avait par bonheur songé à invoquer pour sa guérison la plus aimable, la plus tendre des puissances célestes et fait vœu, s'il revenait à la santé, de consacrer à la très Sainte Vierge Marie et son royaume et sa couronne.

Et de fait, au moment même où d'instant en instant, les uns avec crainte, d'autres avec espoir, chacun attendait sa mort, le roi fut subitement sauvé : « un coup du ciel, rapporte un témoin, arriva heureusement par un abcès qui creva dans le ventre et sortit par les selles, dont le roi se trouva si soulagé que, petit à petit, il recouvra entièrement la santé » (2).

C'est cette heureuse et providentielle guérison que, suivant le vœu du roi, Philippe de Champagne fut chargé de commémorer par un tableau solennellement placé dans le chœur de Notre-Dame de Paris; il montrait la Vierge en pleurs, aux pieds du corps de son fils descendu de la croix. Devant elle, à

(1) MONTGLAT, *Mémoires*.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

genoux, et revêtu de tous ses ornements royaux, Louis XIII lui présente humblement sa couronne (1).

Le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, tenu par le roi à Fontainebleau en 1633, fut également commémoré par un tableau de Philippe de Champagne qui orna la chapelle des Grande-Augustins, ou était le siège de l'ordre (2).

Vers la même époque, pour le compte d'un généreux donateur, Michel Le Masle, prieur des Roches, secrétaire et intendant de Richelieu et chantre de l'église de Paris (l'office de chantre était une des hautes dignités du chapitre) le peintre eut à exécuter deux grandes compositions devant servir de modèle à des tapisseries représentant la Nativité de la Vierge et la Présentation au Temple, destinées à orner Notre-Dame (3).

L'infatigable artiste travaillait aussi pour l'échevinage de la ville de Paris; aucune solennité municipale n'avait lieu sans que son pinceau, partout recherché, ne fut appelé à en fixer sur la toile, pour la postérité, l'ineffaçable souvenir; à trois reprises différentes, en 1649, 1652 et 1656, lors du renouvellement du bureau de la ville et de la nomination des prévôts des marchands successifs Le Féron, Le Fébure et de Sève, il eut à peindre en groupe les portraits des nouveaux magistrats (4).

Ce n'est pas tout encore, et, outre le roi et la reine-mère,

(1) Ce tableau qui, grâce à Dieu, n'a pas été détruit, aurait pu être raisonnablement rendu à Notre-Dame; il a été attribué au musée de Caen. Il semble que nous prenions plaisir à embrouiller notre histoire.

(2) Reproduit par Philippe de Champagne à plusieurs exemplaires; l'un d'eux est au musée de Toulouse.

(3) L'histoire de ces tapisseries est curieuse ; vendues au XVIIIe siècle par le chapitre de Notre-Dame à celui de Strasbourg, celui-ci y avait fait ajouter en bordure une inscription pour commémorer la date de la donation qu'il faisait à son église. On avait depuis confondu cette date avec celle de la fabrication des tapisseries. A l'occasion d'une réparation devenue récemment nécessaire, ces tapisseries furent montrées à M. J. J. Guiffrey, directeur des Gobelins qui, par les armes de l'abbé des Roches (d'azur à trois rochers d'argent) reconnut leur origine, leur date et leur histoire. Il a donné à ce sujet à la *Revue d'Alsace* un intéressant article, avec des planches reproduisant les tapisseries.

(4) L'un de ces tableaux est au Louvre, salle La Caze. On trouve une énumération très complète de l'œuvre si féconde de Philippe de Champagne dans une intéressante et consciencieuse notice de M. Stein insérée dans le *Bulletin des réunions des Sociétés des Beaux-Arts*, année 1891, in-8°. Plon, éditeur.

Digitized by Google

outre les prélats, l'église, les couvents, la ville et ses magistrats, Philippe de Champagne eut à servir un maître bien autrement exigeant, un maître devant qui tout pliait et à l'impérieuse volonté duquel nul ne songeait à résister, Richelieu.

III

Mais ce maître nouveau et hautain, Philippe de Champagne ne le servit point avec un zèle aussi dévoué. Comment eut-il pu le faire sans se montrer horriblement ingrat envers sa première protectrice Marie de Médicis, par qui avaient commencé sa réputation et sa fortune ?

L'implacable volonté de Richelieu venait de réduire la pauvre reine à un rigoureux exil. Ce petit gentilhomme poitevin qu'elle avait tiré de l'obscurité, comme il la récompensait mal de ses bienfaits ! Grâce à elle, d'évêque de Luçon il était devenu cardinal, de cardinal ministre, et cet humble obligé faisait maintenant faire à son imprudente protectrice, comme le dit fort judicieusement un contemporain, « une expérience cruelle du peu de fidélité de ceux qui ont une ambition démesurée » (1).

« Ingrat ! lui avait dit un jour la reine en l'accablant d'amers et douloureux reproches.

— Madame, répondit-il, en se retranchant — trop commode prétexte — derrière la raison d'état, je ne manquerai jamais à ce que je vous dois, mais j'aimerais mieux quitter le ministère que de faire quelque chose par complaisance, au déshonneur et au désavantage de mon maître. » (2)

Le 10 novembre 1630, dans ces galeries du Luxembourg ornées depuis cinq ans à peine des grands panneaux de Rubens, dans cette chambre qui avait reçu plus récemment encore les tableaux de Philippe de Champagne, se passa entre la reine et le cardinal, la dernière scène d'une lutte bien inégale : c'est là que, en une tragi-comédie demeurée célèbre,

(1) Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, t. I, p. 42.
(2) DE MONTGLAT, *Mémoires*.

Digitized by Google

se déroulèrent les épisodes variés de cette journée déconcertante très justement nommée par les contemporains « la Journée des dupes ».

Peu après, définitivement vaincue, la reine partant pour l'exil, quittait pour toujours son beau palais du Luxembourg, si longuement, si amoureusement construit, habité dix ans à peine, et qu'elle ne devait jamais revoir.

Après le départ de sa bienfaitrice, Philippe de Champagne avait, par la bienveillance de Gaston d'Orléans à qui le palais était échu, conservé son logement au Luxembourg ; il conservait aussi au fond de son cœur le culte fidèle de l'exilée ; comment dès lors aurait-il pu servir autrement qu'avec une probité consciencieuse mais sans ardeur ni enthousiasme, le rigoureux proscripteur de la reine ?

Lorsque, pour répondre à sa nouvelle grandeur, le puissant ministre transforma en somptueux château son petit manoir de Richelieu, c'est à Champagne qu'il pensa pour sa décoration ; l'or de la chapelle des Carmélites le faisait rêver ; il voulait quelque chose de semblable et eut souhaité que, pour mener à bien des travaux aussi considérables, l'artiste allât s'installer sur place avec sa famille. Mais jamais celui-ci ne put se résoudre, ainsi qu'il le déclarait à ses amis, « à s'exiler de Paris pour aller dans un pays comme celui de Richelieu dont le séjour ne lui plaisait point. » (1)

— Je vois bien, lui dit un jour Richelieu, que si vous ne voulez pas être à moi, c'est que vous êtes toujours à la reine-mère ; je vous veux pourtant plus de bien que vous ne pensez.

Et, par l'intermédiaire de Desbournais, son premier valet de chambre, il faisait dire à Champagne de lui demander ce qu'il voudrait, pour l'avancement de sa fortune et pour les siens.

— Si M. le Cardinal, répondit simplement celui-ci, peut me rendre plus habile peintre, c'est la grâce que je sollicite de Son Eminence ; comme cela n'est pas, je le crois, en son pouvoir, je ne désire d'elle que l'honneur de ses bonnes grâces.

(1) FELIBIEN.

Digitized by Google

Pour un tel homme, Richelieu ne pouvait s'empêcher d'avoir une singulière estime, « n'y ayant guère autour de lui, fait remarquer un contemporain, de personnes capables d'un pareil désintéressement » (1).

Lorsqu'en 1635, en son Palais-Cardinal dont il achevait l'aménagement intérieur, il fit décorer cette fameuse « galerie des grands hommes » (2), admiration des contemporains, en laquelle il voulait rassembler, depuis les temps les plus reculés, tous les héros de la France, série fort longue et fort complète qui se terminait par sa propre image, c'est Philippe de Champagne qu'il chargea de cet important travail.

Un peintre dont la réputation était alors à son apogée, Simon Vouet, ayant trouvé moyen, par le crédit de quelques personnes, d'exécuter à l'insu du Cardinal, la moitié des portraits commandés, le vertueux Champagne, ne prit même pas la peine de s'en plaindre, et pour toute réparation, se contenta de l'unanime approbation du public qui s'accorda à donner à son œuvre une flatteuse préférence; mais il n'en garda pas du tout rancune à son rival.

« Quel est votre sentiment sur les ouvrages de Vouet? lui demanda à quelque temps de là Richelieu, posant devant lui, dans les longs plis de sa robe rouge pour ce fameux portrait en pied destiné précisément à la galerie (3).

— Je tiens Vouet pour un fort habile homme en notre art, répondit simplement Champagne, du ton le plus sincère et non affecté.

— Bah! répartit en souriant Richelieu qui, connaissant les artistes et se basant aussi sur son propre cœur, s'attendait

(1) FELIBIEN.

(2) La galerie des Grands Hommes a été reproduite en gravure au XVIII^e^ siècle par Heintz et Bignon, in folio, et aussi par Vulson de la Colombière, in-12, 1667. Sauval (*Antiquités de Paris*) énumère comme étant de Philippe de Champagne les portraits de Gaston de Foix (aujourd'hui au musée de Versailles) La Tremoille, Henri IV, Marie de Médicis.

Une quittance de 1635, publiée par V. Champier (*Histoire du Palais Royal*) prouve que ceux de Jeanne d'Arc, Louis XIII, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans sont également de Philippe de Champagne.

Louis XIII est au musée du Louvre.

(3) Ce portrait est au musée du Louvre.

Digitized by Google

sans doute à une toute autre réponse, vous n'avez pas à faire de Vouet plus d'état qu'il n'en fait lui-même des autres peintres : il les méprise tout également (1). »

C'est encore à Philippe de Champagne que Richelieu, sur la fin de sa vie, confia la décoration du dôme de la Sorbonne (2).

A ces œuvres si nombreuses et si vastes, ajoutez une quantité prodigieuse de portraits du roi Louis XIII, de la reine Anne d'Autriche, de Louis XIV enfant, de son jeune frère le duc d'Anjou, plus tard duc d'Orléans, d'une foule de prince du sang, grands officiers de la couronne, chevaliers des ordres, ministres, prélats, évêques, abbés, magistrats, toute la suite aussi de portraits des amis personnels du peintre, en première ligne desquels il faut placer les solitaires et les religieuses de Port-Royal (3), et vous n'aurez encore qu'une bien faible idée de l'œuvre colossale de cet infatigable et fécond travailleur.

« Quelle récréation faut-il prendre après dîner? lui demandaient un jour ses élèves.

— La récréation, répondit-il, c'est le temps de descendre l'escalier pour rejoindre l'atelier. » (4)

Comme ses œuvres étaient recherchées, « et que, affirme un contemporain, il les vendait cher aussi, à leur faveur il amassa du bien » (5). Les trois cents livres comptées en 1629 par les lettres de naturalité de l'artiste avaient fort bien fait la boule de neige, et Philippe de Champagne, homme ordonné et

(1) FELIBIEN.

(2) Autour du tombeau de Richelieu, le gardien actuel de la chapelle désaffectée de la Sorbonne a ingénieusement installé une boutique de cartes postales.

Une photographie de cet étalage serait pour l'avenir un document curieux de notre époque!

(3) Le portrait d'Arnauld d'Andilly fut acheté par l'État sour le premier empire en 1806, moyennant la somme de 3,780 francs. Archives nouvelles o²838. Communication due à l'obligeance de M. Paul Marmottan.

(4) DEZALLIER D'ARGENVILLE. *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 3 vol. in-8°, 1745, article de « Ph. de Champagne. »

(5) RICHELET, *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français avec des notes*. Lyon, 1689, in-12. — Note de Richelet à une lettre de Costar à M. de Montreuil.

Digitized by Google

prudent, ayant placé en immeubles toutes ses économies, se trouvait déjà, vers 1640, propriétaire, dans l'île Saint-Louis où se construisait alors tout un quartier neuf, de plusieurs « places à bâtir » sur lesquelles il édifia des maisons.

Des revenus qu'il en tirait, il usait en véritable sage, ne s'en servant, suivant le même témoin « qu'à élever ses enfants en honnête homme et à faire des charités vraiment chrétiennes ».

Dans sa vie privée, Philippe de Champagne était d'une austérité extrême, d'une rigide et scrupuleuse piété. Un de ses amis, conseiller au Parlement, l'ayant un jour supplié d'achever un portrait de sa fille qui, le lendemain, prenait le voile chez les Carmélites, jamais, malgré les plus attendrissantes insistances, le peintre ne voulut consentir — car c'était un dimanche — à prendre ce jour-là ses pinceaux.

« Comme il n'aimait pas (c'est toujours un contemporain qui parle) à représenter les sujets profanes, il a évité, autant qu'il a pu, les nudités. » (1) Cette austérité se lisait jusque sur son visage et dans sa démarche et imposait le respect : « cet homme sage et vertueux avait un air vénérable qui le faisait considérer parmi les autres peintres » affirme le même témoin, et son moderne historien, M. Gazier, (2) a pu dire de lui ce joli mot qui résume admirablement son caractère, son œuvre et sa vie : « Pour Philippe de Champagne, la peinture était une forme de la prière. »

CH. GAILLY DE TAURINES.

(1) FELIBIEN.

(2) Voir la belle étude de M. A. GAZIER, *Philippe et Jean-Baptiste de Champagne*, 1 vol. in-4°. Paris, 1893.

Digitized by Google

PRINCIPES DE L'ÉDUCATION MORALE[1]

Quels sont les principes sur lesquels doit se baser l'éducation morale ?

L'éducation morale doit être : *laïque*, *philosophique*, *patriotique*, *civique*, *esthétique*.

A. — L'éducation morale sera laïque.

Le domaine de la conscience est inviolable. Tout homme a le droit de penser ce qu'il veut, comme il le veut. La liberté de Penser implique la liberté de croire. Nul n'a le droit d'imposer sa foi ou son incrédulité aux autres. L'état n'a le droit d'enseigner aucun dogme et l'instituteur ne peut se faire l'apôtre d'aucun évangile.

La morale de l'école doit être essentiellement la morale de la vérité, du droit, de la justice; cette morale enseigne l'éminente dignité de la personne humaine. Elle permet à l'homme le choix entre toutes les croyances et tous les systèmes, comme elle lui permet de ne choisir aucune autre doctrine que la sienne. Cette morale est celle que Berthelot a si bien définie devant la statue de Renan. « Espérons, disait-il, que l'humanité, affranchie de tout dogmatisme imposé, proclamera désormais comme son œuvre propre la morale du devoir et de la bonté, de la justice et de la solidarité, morale de l'avenir désormais séparée de tout symbole et de tout surnaturel. »

L'éducation du peuple serait incomplète, et douteuse serait son efficacité, si rien n'était fait pour remplacer ce qui tombe, si

(1) Extrait de : *La morale à l'école primaire*. Ouvrage sous presse.

Digitized by Google

des principes non pas seulement compris, mais sentis, aimés, si des doctrines empreintes de douceur et de réconfort, consolantes et poétiques, n'étaient substituées aux idées et aux sentiments dont les légendes et les mystères détruits ont bercé l'Humanité.

L'école primaire, qui est surtout l'école populaire, doit pouvoir être fréquentée par tous les enfants à quelque confession qu'ils appartiennent. C'est là son caractère de neutralité. L'école n'est ni religieuse, ni antireligieuse : elle est *areligieuse*. Il existe d'ailleurs, entre toutes les doctrines philosophiques un fond commun de notions morales pures et élevées. Ce sont ces notions, communes à toutes les doctrines, qu'il faut enseigner aux enfants, dont il faut pénétrer leurs âmes candides. Il ne sera pas donné à tous de devenir des savants, mais il est ordonné à tous de devenir d'honnêtes gens.

Quelles que soient nos croyances religieuses ou philosophiques, que nous soyons catholiques ou protestants, juifs ou chrétiens, croyants ou athées, nul de nous ne veut que ses enfants grandissent au hasard, sans règles, sans principes, livrés à leurs seuls instincts. Nous ne voulons pas que nos fils soient ignorants ou égoïstes, nous ne voulons pas qu'ils nient les bienfaits dont ils sont redevables à leur famille, à leur Patrie, à leurs semblables; mais nous voulons, au contraire, qu'ils aient des idées d'ordre, d'économie, de travail; nous voulons qu'ils soient justes, francs, tolérants, sincères; nous voulons qu'ils se respectent et respectent les autres, qu'ils aient assez de volonté pour se défendre dans les combats de la vie, assez de bonté pour aimer et secourir les autres et assez d'énergie pour remplir leurs devoirs, tous leurs devoirs. De cette façon, quand nos écoliers seront devenus des hommes, ils seront peut-être séparés par des opinions dogmatiques, mais ils seront tous d'accord pour placer le but de la vie aussi haut que possible, pour avoir la même horreur de tout ce qui est bas et vil, la même admiration pour tout ce qui est noble et généreux. Ils se sentiront unis dans le culte général du bien, du beau, du vrai, qui est aussi une forme, et non la moins pure, du sentiment religieux.

Digitized by Google

Ainsi entendue, la neutralité religieuse n'atteint nullement l'indépendance du maître qui se fait un devoir de respecter les convictions des familles dans l'âme de ses élèves et qui « accepte pour limite des droits de sa pensée, les droits mêmes de la conscience de l'enfant » (L. Bourgeois).

Comment nos maîtres de l'enfance feront-ils œuvre d'éducation laïque? — Ils y parviendront si, par l'application constante et judicieuse de ce que nous appelons les méthodes actives, c'est-à-dire des méthodes qui mettent en jeu toutes les forces vives de l'esprit et du cœur, ils habituent leurs élèves à réfléchir, à raisonner, à juger, s'ils éclairent leur conscience, s'ils leur donnent le sentiment de la dignité personnelle, s'ils affermissent leur volonté, si, en un mot, ils les rendent capables de penser et d'agir par eux-mêmes. Ils y parviendront aussi en développant chez leurs élèves la modestie, l'esprit de sincérité et de tolérance, en cultivant les qualités de douceur, de grâce et de bonté natives qui existent chez tous les enfants ; ils y parviendront encore en s'efforçant de former des hommes aptes à comprendre et à pénétrer la vie moderne, des femmes et des hommes qui soient de vraies filles et de vrais fils, de vraies épouses et de vrais époux, de vraies mères et de vrais pères de futurs citoyens.

B. — L'ÉDUCATION MORALE SERA PHILOSOPHIQUE.

Que l'on ne s'effraie pas de ce mot *philosophique* appliqué à la morale qu'il convient d'enseigner aux enfants. Nous l'employons faute d'autre. Ce serait certes, une pure aberration que d'exposer à des enfants de 6 à 14 ans les principes, les origines et les fins dernières de la morale. C'est la vie morale, c'est la pratique de la saine morale qui condamne les systèmes de morale, et il ne peut être question d'imposer, pas plus au nom de la science qu'au nom d'une foi aveugle, une doctrine que l'on juge vraie, à des esprits incapables de la comprendre.

« A des enfants de moins de 12 ans, il est trop clair qu'on ne peut proposer ni la recherche des principes, ni la discussion

Digitized by Google

des théories, ni la critique des fondements métaphysiques d'une science des mœurs.

« Le cours de morale, en tant que cours, se bornera donc aux règles pratiques, usuelles. Il ne portera que sur les idées communément reçues, réputées banales à force d'être indiscutées, mais qu'il faut transmettre aux enfants pour qu'ils ne soient pas de petits sauvages.

« L'humilité de cet enseignement ne doit pas le faire négliger. Il vaut ce que valent toutes les formes de l'enseignement primaire.

« Savoir lire et écrire est un mérite dont personne ne songe à se glorifier. Ne pas le savoir est chose grave, car c'est la privation d'un instrument essentiel de communication. Ce modeste talent est donc un bien dont la possession ne constitue pas la moindre supériorité, mais dont l'absence condamne à une fâcheuse infériorité.

« Il en est de même des quelques données de morale élémentaire qui font partie du petit bagage de l'écolier. Qui les possède n'est pas riche; qui ne les possède pas est un indigent au moral. Les connaître, ce n'est pas une science; ne pas les connaître, c'est pis qu'une ignorance, c'est une infirmité. » (1)

Quand nous disons que l'éducation morale doit être *philosophique*, nous voulons signifier par là qu'il est indispensable d'habituer l'enfant à rechercher la relation des faits; qu'il faut lui apprendre à raisonner ses actes; lui faire aimer la justice qui est le lien nécessaire entre les sociétés et les peuples; lui montrer comment l'homme doit concilier ses devoirs d'homme avec ceux de citoyen; lui enseigner à vivre d'un esprit étranger à toute secte; à renoncer à la métaphysique comme à la théologie; à agir toujours selon sa conscience; à n'admettre pour vrai que ce qui est prouvé par l'expérience ou la raison, à pratiquer largement et loyalement la tolérance qui n'est qu'une forme de la fraternité, laquelle est la reconnaissance en tout homme du droit à l'humanité, fraternité sans laquelle il n'est pas d'existence collective possible.

(1) F. Buisson, nº 17 du *Manuel général*, année 1908.

Digitized by Google

C'est aussi pour lui apprendre la *solidarité* qui naît de l'union des intérêts, mais qui s'achève en union des cœurs.

L'idée de solidarité devient l'assise fondamentale de la vie sociale de l'avenir. Pendant longtemps, ce terme de solidarité ne fut pris que dans une acceptation biologique, ou dans un sens juridique. Mais on peut le considérer non plus comme exprimant seulement ce qui est, mais aussi et surtout ce qui doit être. Il est synonyme de justice, car la véritable justice repousse l'isolement de l'individu et la croyance qu'il suffit que sa dignité soit conservée. La solidarité biologique « ne connaît ni justice, ni fraternité, ni idéal » (Croisset). « L'homme conçoit et veut la justice; il veut que son bonheur corresponde à son mérite et qu'à mérite égal ses semblables soient traités de même façon » (L. Bourgeois). On reconnaît ainsi qu'il y a entre tous les hommes un caractère commun, celui d'être à la fois vivant, pensant et conscient; l'idée de vie est identique à l'idée d'association de telle sorte que l'idée de solidarité est un principe d'action morale. Nous ne profitons pas uniquement des efforts de nos contemporains; nous jouissons des richesses accumulées par nos ancêtres; nous avons donc une dette envers la Société; si l'on comprend la grandeur de cette dette, on voit tomber les barrières artificielles que l'on élevait entre les hommes; il faut que chacun apporte son tribut sous peine de voir se rompre l'équilibre social.

En un mot, la vie humaine comporte une solidarité consciente, raisonnable et voulue, capable de corriger les injustices de la solidarité naturelle et de lutter contre les forces coalisées de l'extérieur.

Il y a une éducation sociale à faire. Jadis, la Société était unie dans toutes ses parties grâce à l'autorité d'un monarque, d'un chef guerrier ou d'un chef religieux; aujourd'hui, il y aura un autre genre d'union. Il se forme déjà de nombreuses associations en vue de renforcer l'activité commerciale et industrielle; mais au delà de ces préoccupations matérielles, nous concevons un idéal d'action, grâce à la coopération librement consentie en vue de l'amélioration intellectuelle et morale de tous les hommes.

Digitized by Google

On voit donc que l'école est le terrain où doit germer et se développer le sentiment de la solidarité; c'est ce que démontre l'expérience de tous les amis de l'école et des œuvres qui la protègent et la prolongent.

Il importe que l'enfant sache et comprenne que l'homme ne travaille pas pour lui seul, qu'il a besoin du concours des autres hommes et que le véritable bonheur ne consiste pas à se réfugier dans un vil et étroit égoïsme, mais bien à se donner aux autres, à les aider, autant qu'on le peut, à les aimer en un mot. Il existe, il a existé et il existera toujours des inégalités sociales. Diminuer, atténuer tout au moins ces inégalités, tel doit être notre but. Le problème social qui se pose aujourd'hui d'une façon si âpre, si aiguë, si inquiétante même n'est, au fond, qu'un problème d'éducation. Il faut faire comprendre à l'enfant la nécessité de combattre le mal par une résistance inlassable et par des œuvres appropriées; il faut lui faire saisir que soulager la misère, répandre l'instruction, bannir la haine et l'envie, réparer les injustices, guérir les tares physiques et morales sont des sentiments nobles, généreux, humains. « Il n'est pas vrai que tous les rapports des hommes se réduisent à échanger contre de l'argent un peu de leur travail, un peu de leurs produits; ils appartiennent tous à la même famille, et, suivant la grande parole de l'antiquité, rien de ce qui est humain ne doit leur être étranger. Il n'y a pas deux humanités; il n'y en a qu'une, dont chaque membre, vis-à-vis de tous les autres, a le même devoir » (Waldeck-Rousseau). Le Christ a dit : « Tous les hommes sont frères ». Apprenons donc à nos enfants à agir en frères lorsqu'ils seront devenus des hommes. Initié dès sa jeunesse aux bienfaits de l'organisation sociale, l'enfant comprendra le devoir qui s'impose à lui de se soumettre aux lois dictées par l'intérêt général et d'apporter à l'œuvre commune le concours de toute sa bonne volonté.

Ainsi l'éducation, en faisant pénétrer dans la conscience de chacun des citoyens la claire notion de ses droits et de ses devoirs, assurera l'incessante amélioration de la société parce qu'elle fera concourir toutes les pensées et toutes les activités à la poursuite du bien commun.

Digitized by Google

C'est en ce sens qu'elle pourra et devra s'inspirer du sentiment patriotique. Elle apprendra à l'enfant à aimer d'un amour éclairé et désintéressé la grande famille à laquelle il appartient par la naissance, par la communauté des mêmes traditions, des mêmes souvenirs et des mêmes aspirations.

Elle s'attachera à étendre à tous les membres de cette famille les sentiments de sympathie et de bienveillance dont il est naturellement animé vis-à-vis de ceux que la nature a placés près de lui. Son patriotisme sera fait surtout d'une volonté de justice sociale et de l'acceptation des solidarités qu'elle implique.

Il se conciliera de la sorte sans effort avec la conscience et la volonté du bien général et de l'ordre universel. L'harmonie qui groupe les citoyens dans l'accomplissement d'une tâche commune doit rapprocher à leur tour les collectivités et les races appelées à bénéficier toutes ensemble des liens de la paix et des fruits d'une collaboration persévérante,

L'éducation devra être imprégnée de cet esprit de paix, de concorde et de solidarité. Au lieu d'exalter les joies et les gloires du triomphe, elle mettra en lumière l'action féconde de l'association. A la loi naturelle et meurtrière de la lutte pour la vie, elle opposera et s'efforcera de substituer peu à peu l'idée morale et pacificatrice du droit, de l'ordre, de la justice et de l'universelle fraternité.

Qu'on ne se méprenne toutefois pas sur le sens que nous attachons au mot *solidarité*. Il ne s'agit nullement, sous prétexte d'apprendre la solidarité, d'amoindrir ou de diminuer l'idée de liberté, de personnalité et de responsabilité dans l'esprit de l'enfant. Non, il ne faut pas que celui-ci croie ou soit porté à croire qu'il n'a pas à assurer son propre développement; que, devenu grand, il pourra tout attendre de la solidarité sans rien avoir à lui rendre! L'enseignement de la solidarité que nous désirons est celui qui consiste à montrer aux enfants que, quels qu'ils soient, riches ou pauvres, puissants ou misérables, les hommes ont besoin pour vivre, du concours de tous les autres hommes; que l'Humanité est une association « raisonnée, voulue et consentie » et que cette association où chacun doit s'efforcer

Digitized by Google

de produire, dans sa sphère, le maximum d'efforts utiles « comporte un contrat dont l'objet est de réaliser la justice et le droit ». Ainsi, au principe de la lutte pour la vie, la solidarité substitue le principe de l'union pour la vie. Nous sommes, nous, Belges, bien placés pour donner une sanction pratique à cet enseignement qui se résume tout entier dans notre devise nationale : *L'Union fait la force.*

A l'école primaire, l'enseignement proprement dit est une occasion continuelle de répandre cette idée, grâce aux lectures, rédactions, dictées, maximes d'écriture; il y a aussi des cas où, en fait de discipline, on montrera l'union et l'attachement de tous à tous. Les punitions collectives, dont il faut user avec la plus grande prudence, parce qu'elles peuvent amener la haine de ceux qui sont injustement punis contre ceux dont ils paient les fautes, sont bonnes, si le maître peut en tirer comme conséquence la mise en quarantaine du coupable.

Les faits ordinaires de la vie, les découvertes, les travaux, serviront de montrer aux enfants la solidarité qu'il y a entre tous les hommes; et quand se produisent des événements extraordinaires, une catastrophe par exemple, les élèves doivent par leur minime contribution, montrer la part qu'ils prennent aux malheurs d'un groupe humain.

Que l'école enseigne à chaque individu ce qu'il est dans la Société, et ce qu'il lui doit; en lui donnant conscience de sa dette, elle le préparera à la véritable vie de la société, car, comme l'a très bien dit M. Payot « la solidarité implique non pas le sacrifice et la diminution de la personnalité, mais elle exige, au contraire, un développement très énergique de l'individu ».

« Pénétrer la conscience des enfants et des adultes du sentiment de la solidarité humaine, éclairer leur idée de justice, c'est, ne craignons pas de le répéter, la tâche essentielle des éducateurs de tous ordres. Il faut que les futurs citoyens soient convaincus du devoir, et par suite du droit, qu'ils ont de développer librement leurs facultés. Ils doivent s'habituer à priser très haut la valeur de la personne humaine en eux et chez les autres, de façon à ne rien penser ni rien faire de bas. Ils doivent respecter les

Digitized by Google

gens uniquement d'après leur valeur morale et s'abstenir rigoureusement de toute injustice envers lui. » (1)

L'homme solidaire sera aussi un homme d'action. « Etre soi au plus haut degré, ne pas descendre, comme font la plupart; au contraire, monter, mais dans cet élan ascendant *vouloir monter ensemble*, harmoniser l'effort personnel à l'effort de tous. » (2)

C. — L'éducation morale sera patriotique.

On discute l'idée de patrie. Cette idée pourtant est très claire, si l'on s'en tient aux enseignements de l'histoire et aux sentiments naturels de l'Humanité. Primitivement, la Patrie était la terre des pères, le sol où reposaient les ancêtres et que leurs âmes habitaient. Et comme ces ancêtres étaient des dieux, les dieux protecteurs de la famille, la Patrie qui les enfermait était elle-même sacrée. Elle était le symbole de la continuité et de la perpétuité de la famille, la figure du passé que les vivants avaient le droit de transmettre inviolée à leurs descendants. Peu à peu, le contenu de la Patrie s'est agrandi, mais la notion est restée la même. La Patrie aujourd'hui, c'est, dans tous ses éléments tant matériels que moraux, le patrimoine que nous ont légué nos pères et que nous devons transmettre à nos descendants. C'est le sol, et ce sont les gloires et les malheurs passés, ce sont les hauts faits de bravoure, les conquêtes morales, sociales et politiques. Ce sont les épreuves, les douleurs, les tâches et les espérances communes. C'est la langue et les lettres, les arts, la science et la civilisation créés et accrus par nos ancêtres. Ce sont les héros en qui l'âme du peuple s'est concentrée, qui ont exprimé ce qu'il y a en lui de plus pur et de plus grand, dont le génie, le dévouement, l'exemple continuent à envelopper la nation d'une influence tutélaire.

Tout cela c'est un devoir de le conserver et de l'accroître.

Pourquoi? Parce que c'est la réalisation d'une face de l'Humanité, une partie déterminée de l'œuvre d'intelligence et de justice que l'espèce humaine a pour mission d'accomplir.

(1) Payot, *Op. cit.*, page 284.
(2) Michelet, *Nos Fils*.

Digitized by Google

Ainsi le devoir envers la Patrie n'est pas un devoir relatif, conditionnel, lié à la volonté de quelque puissance extérieure. C'est un devoir qui s'impose à l'homme, en tant qu'homme. C'est le devoir, incombant à chacun, de travailler, pour sa part, dans sa sphère, à la réalisation d'une certaine forme de l'idéal humain.

« Que la Patrie soit notre religion, notre dogme. Refusons-nous à la discuter avec les insensés qui la nient. Ne nous prêtons pas même à en analyser l'idée. Contentons-nous d'un acte de foi. Disons : « Ma Patrie », comme nous disons « Ma Mère »! (Compayré.) »

Nous voudrions voir faire de *l'Idée de Patrie*, l'idée maîtresse et directrice de notre enseignement. Mais ne laissons pas se dégrader en un étroit chauvinisme, l'amour vrai de la Patrie que tout bon citoyen porte au fond du cœur. Le patriotisme qu'il faut enseigner aux enfants est celui qui, selon la belle expression de Lamartine « se compose de toutes les vérités, de toutes les facultés, de tous les droits que les peuples ont en commun et qui, en chérissant avant tout sa propre Patrie laisse déborder les sympathies au-delà des races, des langues, des frontières, et qui considère les nationalités diverses comme les unités partielles de cette grande unité générale dont les peuples divers ne sont que les rayons, mais dont la civilisation est le centre ».

Ne nous laissons pas trop séduire toutefois par les idées de paix, de fraternité universelle dont il est beaucoup parlé depuis quelque temps. Nul plus que nous ne désire cette fraternité qui devrait régner entre toutes les nations comme aussi entre tous les individus.

Mais, songeons-y bien; la notion de solidarité humaine n'est pas encore bien ancrée dans les cerveaux, elle n'est pas encore bien comprise par tous les hommes et par tous les peuples et nous n'apercevons nulle part les signes avant-coureurs de cette ère de bonté, de justice fraternelle si souvent promise et toujours retardée. Les faits démentent, au contraire, les espérances des meilleurs ouvriers de la paix universelle.

N'avons-nous pas vu, en effet, en moins de dix ans, les États-Unis anéantir la marine espagnole et porter le dernier coup à la

Digitized by Google

puissance coloniale de l'Espagne? L'Angleterre s'attaquer dans un but mercantile à un peuple vaillant et travailleur? La Russie et le Japon tenter de s'emparer d'un territoire que tous deux avaient juré de respecter?

Les multiples et rapides moyens de communication dont nous disposons ont supprimé les distances, mais ils n'ont pas encore rapproché les hommes.

Ils portent plus vite et plus loin qu'autrefois les soldats, les canons et les torpilles; la zone des champs de bataille s'est élargie; aux guerres européennes ont succédé les guerres mondiales. Nous ne voyons cependant pas très bien ce que l'Humanité y a gagné. Bien des années se passeront encore, avant que les conflits entre les nations pourront toujours se trancher par l'arbitrage, et quand ce jour tant désiré sera venu, il leur faudra encore, aux nations, des armées fortes pour faire respecter leurs droits, parce que les nations, comme les hommes, ne respectent que ceux qui sont forts.

Ce n'est certes pas là une raison pour renoncer à l'idéal de la paix universelle. Nous devons lutter, lutter sans trêve, pour éveiller dans le cœur des enfants le sentiment de la bonté, de la justice et de la fraternité humaines; mais, ni dans nos actes, ni dans nos paroles, ne glissons jamais rien qui puisse obscurcir l'idée du dévouement à notre pays. Il est beau, il est noble, de répandre son amour sur l'Humanité tout entière; il est plus beau, il est plus noble de le donner d'abord à cette entité moins imprécise qu'est notre Patrie, parce que la Patrie est notre bien commun à tous et qu'elle exige de nous tous des devoirs plus rigoureux et des sacrifices plus grands. Il faut que nos enfants sachent tout ce que nos pères ont souffert pour conquérir les libertés dont nous jouissons; il faut qu'ils aient au cœur un saint respect pour tout ce qui recouvre notre sol; il faut qu'ils sachent, si un jour le danger nous menace, faire le sacrifice de leur vie pour que nous puissions léguer à nos descendants le patrimoine que nous ont conquis nos aïeux.

Ne berçons pas trop la jeunesse des douces illusions d'un âge d'or où le rôle des armées se réduira à d'inoffensives parades. Encourageons, stimulons les énergies nationales; employons

Digitized by Google

tous les moyens dont nous disposons pour réconcilier les hommes, mais sachons nous préserver de courir au-devant d'aventures dont notre existence ou la perte de nos libertés serait le prix.

Faisons donc que nos élèves emportent de l'école, non la haine et le mépris de l'étranger, mais, en même temps que l'amour réfléchi de l'Humanité, l'amour ardent et profond de cette grande personne morale qu'est la Patrie. Faisons qu'en nous quittant, ils soient déjà des patriotes, ennemis d'un absurde chauvinisme, mais résolus à tout pour que la Belgique continue à prospérer en toute sécurité dans les voies de la paix et de la liberté.

C'est sur l'enseignement de l'histoire que nous comptons le plus pour graver dans le cœur des enfants l'amour sincère et profond de la Patrie.

Que doit être cet enseignement? Nous n'entrerons pas ici dans les détails, nous ne ferons qu'indiquer les tendances.

Nous sommes de ceux qui pensent que la philosophie de l'histoire n'est pas du domaine de l'école primaire. Mais il y a dans l'Histoire, une histoire que tout enfant qui a passé par l'école devrait savoir; c'est celle qui consiste à faire connaître et aimer la Patrie rendue libre et grande par le courage des penseurs et des martyrs qui ont préparé son indépendance; c'est celle qui inculque la conviction que l'honneur et la richesse du pays dépendent de la probité, de l'intelligence, du travail et du courage des citoyens.

Le résultat suprême de cet enseignement doit être de faire naître la conscience du droit avec le sentiment du devoir, et la fierté d'appartenir à une nation universellement estimée.

L'idée patriotique est le lien, l'âme de ces études; c'est elle qui en soutiendra l'intérêt, aidée par la méthode pratique qui conduit l'enfant des réalités d'aujourd'hui aux connaissances plus éloignées, méthode qui lui explique tout par ce qui l'entoure et ce qu'il voit, qui l'oblige à observer et à sentir par lui-même. Sans jamais manquer à la vérité et à l'exactitude, l'enseignement de l'histoire doit rester proche du cœur et de l'esprit des enfants; il doit être à la portée de leur intelligence

Digitized by Google

comme de leurs sentiments, c'est pourquoi l'histoire locale devrait précéder l'histoire nationale. En ceci, du reste, la pédagogie ne fait que s'inspirer du caractère et des tendances mêmes de l'enfant. Celui-ci a le goût inné de l'histoire, il possède au plus haut degré les qualités nécessaires à cette étude : la mémoire, la curiosité et l'imagination; il a la passion des contes, des récits, de toutes les histoires, vraies ou fausses, pourvu qu'elles lui soient racontées sous une forme simple, amusante et concrète.

L'utilité de l'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires n'est donc pas à discuter; mais comment se donnera cet enseignement, telle est la question.

L'histoire, à l'école primaire, devrait cesser d'être une exposition continue de noms, de batailles et de dates. Au lieu de constituer un chapelet superstitieusement égrené de toutes nos annales, elle devrait consister principalement en récits capables de donner une idée des hommes et des événements qui ont contribué le plus à l'œuvre de l'affranchissement et du beau renom de la Patrie.

Pour agir; voilà la devise de l'étude historique. La morale nous apprend *le bien*, et la science *le vrai*. L'histoire n'a qu'un rôle : nous *enseigner l'action*. Pour apprendre à agir et inspirer le goût de l'action, à quoi bon dire tout ce qu'il ne faut pas faire? Il suffit de montrer comment on fait bien. Nous apprendrons à agir par l'effet des beaux exemples du passé et cet espoir se fonde sur le plus profond et le premier instinct de l'homme : *l'imitation*. C'est par l'imitation que l'on forme et que l'on conduit les hommes. Cherchons donc, dans l'histoire, non les erreurs de nos pères, mais la trace de leurs vertus et ainsi apprenons d'eux à être forts.

L'histoire doit apprendre à chaque citoyen à servir son pays, dans la paix par son travail, dans la guerre par sa valeur. Elle doit lui apprendre aussi à croire en sa Patrie, à s'y dévouer, à penser noblement pour son progrès, à agir généreusement pour sa gloire. Elle doit lui prouver, par des exemples nombreux et éclatants, la puissance de la pensée et la puissance de l'action; elle doit l'inciter à bien penser et à bien agir. De cette manière,

Digitized by Google

il ignorera la succession rigoureuse des événements, il ne connaîtra pas tous les hommes de l'histoire, mais il saura ce que doit être un homme et il agira en homme. Il ignorera toutes les vicissitudes par lesquelles a passé la Belgique, mais il saura comment les meilleurs l'ont autrefois servie et comment il faut la servir. Il ne sera pas fort sur l'histoire, il sera fort simplement. Comme il y aura beaucoup moins à *enseigner*, il y aura beaucoup plus de temps pour *instruire*. Au lieu de courir sur la route, comme nous faisons actuellement — vingt siècles environ d'histoire en deux ans, pour des enfants de 11, 12, 13 ans — nous labourerons lentement. Au lieu de vagabonder par le monde, nous cultiverons notre jardin : le cœur et la volonté de l'élève. Et nous aurons tout le loisir d'apprendre l'histoire actuelle qui mérite bien aussi qu'on s'en occupe.

L'école se désintéresse beaucoup trop de la vie contemporaine; les faits de la politique extérieure, les découvertes actuelles de la science, etc., semblent hors de son programme. Les exercices de grammaire, les leçons de calcul, de géographie sont en bonne place. Les écoliers sont entraînés à entasser des faits, des dates, des procédés de calcul parfois compliqués. Mais de leur apprendre à se conduire dans la vie, à s'intéresser aux événements dont ils sont témoins, à penser sainement sur les faits contingents, on n'en a cure.

Et cela est si vrai que le peuple a encore une singulière conception de l'école primaire.

Pour la masse, l'instituteur est toujours le maître d'école de naguère, créé pour enseigner le b, a, ba, les participes, les quatre règles, les rois fainéants, toutes choses qui ne sont pas indispensables pour la pratique journalière, dans la plupart des situations.

Pourquoi, par exemple, n'inviterait-on pas une fois par semaine, le samedi, les élèves des classes supérieures particulièrement, à poser des questions à leur maître? Ces questions seraient suggérées par la lecture d'un journal, d'un livre, une conversation, etc., etc. Quelquefois, ce serait l'instituteur qui choisirait parmi les événements de la semaine, la matière de l'entretien : fait de politique extérieure. (Exemple : les affaires

Digitized by Google

du Maroc), invention, découverte scientifique, etc. Nos élèves auraient ainsi le moyen de préciser des notions de toutes sortes et d'en acquérir de nouvelles. Ils prendraient surtout l'habitude de s'intéresser à ce qui se passe autour d'eux. De cette manière aussi, nous lierons notre histoire à celle des nations étrangères et de la civilisation en général; nous montrerons que notre pays n'est pas seul à posséder de brillants artistes et de grands savants; nous ferons voir que chaque peuple apporte son tribut au progrès international, et que, en échange de ce que nous donnons à cette œuvre, les étrangers nous offrent le trésor inestimable de leurs travaux, de leurs recherches et de leurs inventions.

Il faut que l'enfant sache que le patriotisme a été soumis, comme toutes les idées, aux lois inéluctables de l'évolution; de la famille au clan, du clan à la tribu, de la tribu à la peuplade, de la peuplade à la nation, le sentiment patriotique s'est pour ainsi dire élargi. Dans cette lente progression de groupements divers et de plus en plus complexes, l'humanité n'a cessé de tendre vers une homogénéité de plus en plus parfaite, dont le dernier stade n'est sans doute pas atteint, car les découvertes scientifiques, en agrandissant d'une manière constante le champ des relations internationales, amènent nécessairement des transformations profondes dans l'esprit des nations. Par les chemins de fer, les grands navires, le téléphone, le télégraphe, les livres, les journaux et les revues, les peuples se pénètrent et se modifient réciproquement; la solidarité des idées et des intérêts les rapprochent chaque jour davantage, et la fréquence de leurs rapports rend leurs relations de plus en plus cordiales.

En apprenant à se connaître, les peuples apprennent à s'estimer et les barrières qui les séparent s'abaissent peu à peu. Comme ces graines que le vent chasse loin de leur lieu d'origine pour les faire fructifier dans les terres même les plus arides, les pensées qu'ils échangent par dessus les frontières font germer en eux l'espoir des rapprochements heureux et féconds. Et c'est ainsi que les erreurs et les malentendus se dissipent sous l'irrésistible poussée de la Science et du Progrès, et que s'élabore lentement mais inévitablement, la grande fraternité des peuples.

Digitized by Google

D. — L'Éducation morale sera civique.

Un trop grand nombre de Belges ignorent la Constitution et les lois principales qui régissent notre pays. Cette ignorance est déplorable. Pour qu'elle cesse, il faut se résoudre enfin à enseigner à l'écolier ce que l'homme doit savoir. Et qu'y a-t-il de plus indispensable à un homme de connaître, si ce n'est quels sont ses droits et surtout quels sont ses devoirs?

L'utilité de cet enseignement n'est d'ailleurs pas contestée. Nos programmes d'enseignement comportent déjà des notions de droit constitutionnel et d'économie politique dont le but évident est d'initier les enfants à l'organisation du pays et de la société.

Les temps présents, qui comportent une large extension du droit de suffrage, rendent l'instruction civique plus nécessaire que jamais. Le besoin le plus impérieux pour l'homme, après la nourriture, ce pain corporel, c'est l'instruction, ce pain intellectuel. Mais tout homme qui sait lire n'est pas nécessairement un citoyen. Or, c'est à former le citoyen dans l'homme que nous devons viser. Nous vivons dans un temps de démocratie; la démocratie de plus en plus, est appelée à prendre part aux affaires de la Nation. Pour que le futur citoyen puisse remplir son rôle en homme éclairé, il est indispensable qu'il connaisse ses droits et ses devoirs; que son âme soit fortement imprégnée des grandes notions de justice, de liberté, de responsabilité qui sont le fondement de l'ordre dans la démocratie.

Nous n'avons pas la prétention de faire de nos écoliers des juristes ou des politiques : nous désirons seulement qu'on les habitue à cette idée qu'ils seront un jour les citoyens d'un pays libre ; qu'ils auront alors des jugements à émettre, des actes à accomplir, des sacrifices à faire, des responsabilités à encourir et à partager. Nous désirons aussi qu'on les habitue à envisager les droits qu'ils auront à exercer lorsqu'ils seront des hommes comme autant de devoirs à remplir vis-à-vis de leur conscience et vis-à-vis du pays.

Digitized by Google

« L'école ne doit pas être seulement locale, communale; elle doit être une institution nationale ; sur elle reposent les destinées mêmes de la patrie. Elle n'est pas simplement l'asile vulgaire où l'enfant va acquérir un fonds de connaissances utiles pour la vie privée : elle est la source où il va puiser les principes de morale universelle, la connaissance de ses devoirs pour la vie publique. Elle est comme le noviciat du civisme et du patriotisme. » (1)

L'enseignement civique nous apparaît donc comme le complément, l'achèvement indispensable de l'enseignement moral. Après avoir appris à l'enfant quels sont ses devoirs en tant qu'individu, nous lui apprendrons quels sont ceux qu'il a envers son pays et envers la société. « Un citoyen est un honnête homme avec quelque chose de plus » (Mabilleau).

(*A suivre.*) TH. DAUMERS.

(1) *Manuel d'instruction civique et patriotique du citoyen belge, par* F. E. BRASSINE et A. DE VOS, page 5. — (Wesmael-Charlier, Namur), 1897.

Digitized by Google

LE SONGE D'UN JOUR D'ÉTÉ

I

L'hôtel me parut un paradis, les servantes, des créatures célestes. Je venais en effet de me sauver de l'un de nos Ports Ouverts où je m'étais aventuré, en quête de confortable, dans un hôtel européen muni de tous les « perfectionnements modernes ». Quand je me retrouvai, une fois de plus, bien à l'aise dans un *yukata*, assis sur des nattes fraîches et souples, servi par des jeunes filles à la voix douce, entouré de choses de beauté, je crus à la rédemption de toutes les misères du XIX^e^ siècle. L'on me servit à déjeuner des pousses de bambou, des bulbes de lotus; l'on y ajouta, à titre de présent, un éventail venu du ciel. L'image de cet éventail représentait simplement une grande vague se brisant, violente et toute blanche, sur une grève; plus haut, dans le bleu du firmament, une bande d'oiseaux de mer, clamant leur exultation. C'était tout !... Mais quand on l'avait vu on pouvait s'estimer dédommagé de tous les ennuis du voyage. C'était à la fois, une gloire de lumière, une tempête de mouvement et le triomphe des vents du large. A regarder cela, il me venait des envies de crier !...

A travers les colonnes de cèdre de la terrasse, je voyais la jolie ville grise, jetée le long de la courbe du rivage, les jonques endormies sur leur ancres, jaunes et paresseuses, la baie s'ouvrant entre deux énormes falaises vertes; plus loin,

Digitized by Google

la flamme de l'été sur l'horizon. Au dessus s'esquissaient des formes de montagnes indécises comme de vieux souvenirs. Et tout, sauf la ville grise, les bateaux jaunes, les falaises vertes, tout était bleu.

Une voix, aux douces intonations de harpe éolienne, fit résonner des mots de courtoisie au sein de ma rêverie et la dissipa. Je vis alors que la maîtresse de ce palais était venue me remercier de mon chadaï (1) et je me prosternai devant elle. Elle était fort jeune et plus qu'agréable à contempler ; elle me parut semblable aux jeunes filles phalènes, aux femmes papillons de Kunisada. Et l'idée de la mort me vint, car ce qui est beau nous représente souvent de la douleur par anticipation.

Elle me demanda où je comptais honorablement me rendre, afin qu'elle put me commander un *kuruma*. Je répondis :

« A Kumamoto. Mais tout d'abord je désire connaître le nom de votre maison, afin d'en garder à jamais le souvenir. »

« Mes chambres d'hôtes », dit-elle, « sont d'une auguste insignifiance, et mes servantes honorablement maladroites; mais ma maison porte le nom d'*Urashima*. Et maintenant, je vais faire venir un *kuruma*. »

La musique de sa voix s'évanouit; mais il me sembla qu'un enchantement descendait tout au tour de moi, avec les ondulations d'un voile magique. Le nom qu'elle venait de prononcer était celui d'un conte, d'un chant dont les hommes subissent le charme.

II

Ceux qui ont entendu conter l'histoire ne peuvent l'oublier. Tous les ans lorsque, l'été, je reviens à la côte, elle me hante avec persistance, surtout les jours tièdes et tranquilles. Dans le pays il en est plus d'une version qui circule; elles ont

(1) C'est le don volontaire d'une petite somme d'argent que l'on fait toujours dans les hôtels japonais peu de temps après s'y être installé.

Digitized by Google

inspiré d'innombrables œuvres d'art. La plus saisissante et la plus ancienne est celle que l'on trouve dans le « Manyefushifu », une collection de poèmes écrits entre le v^e^ et le IX^e^ siècle. C'est d'après cette leçon ancienne que le très érudit Aston a fait sa traduction en prose, le très érudit Chamberlain sa traduction en prose et en vers. Je crois cependant que pour tout lecteur anglais la version la plus charmante est celle que Chamberlain a écrite pour les enfants dans sa série japonaise de contes de fées, car elle s'accompagne de délicieuses images en couleur, exécutées par des artistes indigènes. Je place ce petit livre devant moi et vais tâcher de retracer la légende en mon langage...

* * *

Un jour, il y a quatorze cent seize ans de cela, le jeune pêcheur Urashima Taro, s'embarqua dans son bateau et quitta le rivage de Suminoyé.

Les jours d'été étaient alors ce qu'ils sont à présent : engourdis dans la douceur de l'azur, quelques nuées légères et d'un blanc pur planant seules au-dessus du miroir des eaux. Les collines aussi étaient les mêmes, de vagues et lointaines formes bleues, perdues dans le bleu du firmament. Et les vents se traînaient paresseusement...

Et voilà que le jeune garçon, paresseux lui aussi, laissa tout en pêchant, son bateau s'en aller à la dérive. C'était un singulier bateau, sans gouvernail, sans peinture, d'une forme que probablement vous n'avez jamais vue. Pourtant, à quatorze cents ans de distance, il s'en trouve encore sur la mer du Japon devant d'anciens hameaux de pêcheurs de la côte.

Après une longue attente, il y eut une prise; Urashima hissa. Il ne ramena qu'une tortue.

La tortue est consacrée au Dragon, dieu de la mer; la durée normale de son existence naturelle est de mille années; d'aucuns disent dix mille. En conséquence, il est très mal de

Digitized by Google

la tuer. Le jeune garçon défit doucement la ligne et remit la créature en liberté, tout en disant une prière.

Mais il ne prit plus rien ensuite. Le jour était très chaud; la mer, l'air, tout était silencieux, très silencieux. Une grande somnolence l'envahit; il s'endormit au fond de la barque à la dérive.

Alors, de cette mer de rêve s'éleva une belle jeune fille, toute semblable à celle que vous pouvez voir dans l'Urashima du professeur Chamberlain; elle était vêtue de bleu et d'écarlate, le flot de ses longs cheveux noirs descendait derrière elle jusqu'à ses pieds; c'est ainsi que se coiffaient les princesses il y a quatorze cents ans.

Elle s'avançait en glissant sur les eaux, aussi douce que l'air; elle se plaça devant l'enfant endormi dans le bateau, l'éveilla d'un attouchement léger et dit :

« Ne sois point surpris. Mon père, le Dragon-roi de la mer, m'envoie vers toi à cause de la bonté de ton cœur. Tu rendis aujourd'hui la liberté à une tortue. Nous irons ensemble vers son palais dans l'île où l'été ne meurt jamais; je serai, si tu le désires, ta femme-fleur; nous vivrons ensemble heureux à jamais. »

Urashima la regardait, s'émerveillant de plus en plus. Elle était plus belle qu'aucune créature humaine, il était impossible de ne point l'aimer. Elle prit un aviron, il prit l'autre, et ensemble ils ramèrent exactement comme, dans les parages éloignés de la côte occidentale, vous pouvez voir encore aujourd'hui le mari et la femme ramer ensemble quand les bateaux de pêche glissent parmi l'or du soir.

D'une allure souple et rapide, ils filaient sur les silencieuses eaux bleues, droit vers le sud. Ils abordèrent enfin dans l'île où l'été ne meurt jamais, au palais du Dragon-roi de la mer.

(Ici, le texte du petit livre s'écarte pour faire place sur la page à de pâles petites vaguelettes; au delà, devant un horizon magique, se dessine l'île, son rivage en pente douce, ses toits aigus perçant les feuillages toujours verts, — les toits du palais

Digitized by Google

du roi de la mer, semblable au palais du Mikado Yuriaku, qui régnait il y a quatorze cent seize ans.)

D'étranges serviteurs en robe de cérémonie s'avancèrent pour les recevoir, créatures de la mer qui rendirent hommage à Urashima en qualité de gendre du Dragon-roi.

C'est ainsi que la fille du roi de la mer devint l'épouse d'Urashima. Ce furent des noces d'une étonnante splendeur et dans le palais du Dragon il y eut de grandes réjouissances.

Chaque jour, Urashima vit de nouvelles merveilles, de nouveaux plaisirs : merveilles que, des profondeurs des profondeurs, ramenaient les serviteurs du Dieu de l'Océan, plaisirs de la terre enchantée où jamais l'été ne meurt.

Ainsi, trois années s'écoulèrent.

Malgré tout, le jeune pêcheur sentait son cœur lui peser lorsqu'il pensait à ses parents qui, tout seuls, l'attendaient. Un jour, à la fin, il pria sa femme de lui permettre de retourner rien qu'un moment, le temps de dire un mot au père et à la mère, après quoi il se hâterait de revenir.

A ces mots, elle fondit en larmes; pendant longtemps elle pleura silencieusement. Puis elle lui dit : « Puisque ton désir est de partir, il faut que tu partes, c'est certain. Ce départ m'effraie beaucoup; je crains que nous ne nous revoyions plus jamais. Mais je veux te donner une petite boîte que tu emporteras. Elle facilitera ton retour si tu fais ce que je te dirai de faire. Ne l'ouvre point. Ne l'ouvre pour rien au monde et quoi qu'il puisse arriver! Car si tu l'ouvrais, plus jamais tu ne pourrais revenir et tu ne me reverrais plus. »

Elle lui remit alors une petite boîte de laque entourée d'un cordon de soie.

L'on peut voir cette boîte, de nos jours encore, dans le temple de Kanagawa, près du rivage de la mer; les prêtres y conservent aussi la ligne à pêcher d'Urashima, ainsi que d'étranges joyaux qu'il rapporta du royaume du Dragon.

Urashima rassura sa femme et lui promit de ne jamais, jamais ouvrir la boîte et même de ne jamais défaire le cordon de soie.

Digitized by Google

Puis, dans la lumière estivale, il passa sur la mer toujours endormie; les formes de l'île où l'été ne meurt jamais s'évanouirent comme un songe; il revit les montagnes bleues du Japon opposant leurs arêtes fines au clair reflet de l'horizon septentrional.

Et son bateau glissa sur les eaux de la baie natale, puis enfin il se retrouva debout sur la plage. Regardant alors tout autour de lui, un grand étonnement le saisit, un doute singulier.

La place était la même et pourtant différente. Le chalet de ses pères avait disparu. Il se trouvait devant un village; mais les formes des maisons lui étaient inconnues, inconnus les arbres, les cultures, les figures mêmes des gens. Les clôtures dont il avait gardé le souvenir n'étaient plus là; le temple Shinto avait été rebâti sur un autre emplacement; des collines du voisinage, les bois avaient disparu. Seules la voix du ruisseau courant parmi les habitations et les formes des montagnes étaient restées les mêmes. Tout le reste lui était nouveau, étranger. Vainement il chercha à retrouver la demeure de ses parents; les pêcheurs le regardaient avec surprise et lui ne retrouvait parmi eux le souvenir d'aucun visage familier.

Un très vieil homme vint à passer, courbé sur son bâton; le jeune homme lui demanda le chemin de la maison des Urashima. Le vieillard leva sur lui des yeux étonnés, lui fit répéter plusieurs fois sa question et s'écria enfin :

— Urashima Taro! D'où venez-vous donc, vous qui ignorez cette histoire ? Urashima Taro ! Eh ! voilà plus de quatre cents ans qu'il est mort, noyé! Un monument à sa mémoire se dresse dans le cimetière. Les tombes de tous les siens sont dans le même endroit, le vieux cimetière dont on ne se sert plus. Urashima Taro ! Comment pouvez-vous être assez fou pour me demander où se trouve sa demeure ? Et le vieillard s'éloigna vacillant et riant de la simplicité du questionneur.

Mais Urashima se rendit au cimetière, le vieux cimetière dont on ne se servait plus. Il y trouva sa propre dalle funéraire, celles de son père, de sa mère, de tous les siens, celles de beau-

Digitized by Google

coup d'autres personnes qu'il avait connues. Elles étaient si vieilles, si rongées de mousse qu'il était fort difficile de lire les noms qui s'y trouvaient inscrits.

Il comprit qu'il était victime de quelque étrange illusion et reprit le chemin du rivage, toujours tenant dans sa main la boîte, que lui avait donnée la fille du dieu de la mer. Cette illusion que pouvait-elle être ? Qu'y avait-il dans cette boîte ? Ne contenait-elle pas, peut-être, la cause même de ce prestige ? La foi fut vaincue par le doute. Sans plus de souci, il renia la promesse faite à la bien-aimée, défit le cordon de soie, ouvrit la cassette.

Au même instant, sans un son, une vapeur blanche, froide et spectrale s'en échappa, monta dans les airs comme un nuage d'été et se mit à dériver rapidement vers le sud, par dessus la mer silencieuse. Dans la boîte il n'y avait rien de plus.

Urashima comprit alors qu'il avait détruit son propre bonheur, que jamais il ne pourrait revenir auprès de sa bien-aimée, la fille du roi de l'Océan. Et dans son désespoir il se prit à pleurer, à se lamenter amèrement...

Mais cela ne dura qu'un moment. Tout de suite, il se trouva changé. Un froid glacial parcourut tout son sang; ses dents se détachèrent, sa face se rida, ses cheveux devinrent d'un blanc de neige; ses membres se desséchèrent, sa force s'évanouit; sans vie, il s'écroula sur le sable, écrasé par le poids de quatre cents hivers.

Il est relaté dans les annales des empereurs que « la vingt-deuxième année du règne du mikado Yuriaku, le jeune Urashima de Midzunoyé, dans le district de Yosa, province de Tango, descendant du dieu Shimanemi, vogua jusque dans l'Élysée (Horaï) au moyen d'un bateau de pêche ». Après quoi l'on fut sans nouvelles d'Urashima, pendant trente et un règnes d'empereurs et d'impératrices, c'est-à-dire depuis le v^e^ jusqu'au IX^e^ siècle. Les annales font connaître ensuite que « dans la deuxième année de Tenchiyo, sous le règne du mikado Go-

Digitized by Google

Junwa, Urashima revint pour repartir immédiatement... Où ? Nul ne le sait (1). »

III

La petite fée, mon hôtesse, revint me dire que tout était prêt, et de ses petites mains essaya de soulever ma valise, ce dont je l'empêchai, car le poids était lourd. Elle se mit à rire, mais, ne voulant pas me permettre de porter le paquet moi-même, elle appela un batelier qui s'ornait, sur le dos, d'une inscription en caractères chinois. Je cédai; elle me pria alors de ne pas oublier son humble maison, malgré la maladresse des servantes. « Quant au kurumaya, ajouta-t-elle, il faudra le payer soixante-quinze sen, pas davantage. »

Je me glissai dans le véhicule; quelques minutes plus tard, la petite ville toute grise avait disparu derrière un tournant. Je roulais, le long d'une route blanche dominant le rivage. A ma droite, il y avait des falaises d'un brun pâle, à ma gauche rien que l'espace et la mer.

Mille après mille je roulai le long de cette rive, contemplant cet infini de lumière. Tout se noyait dans le bleu, un bleu merveilleux, ce bleu dont la nuance fuyante apparait au cœur des grands coquillages. Une mer d'un bleu étincelant, surmontée d'un vaste ciel creux, dont l'azur avait l'éclat des fusions électriques. Puis, — vastes apparitions bleues —, les montagnes de Higo, dressant leurs angles à travers la réverbération et semblables à des masses d'améthyste. Et dans ce bleu, quelle limpidité! La couleur universelle n'était rompue que par la blancheur éblouissante de quelques nuages d'été, planant très haut, déroulant leurs courbes immobiles au-dessus d'un lointain pic fantôme. Ils renvoyaient sur la mer des lueurs tremblantes et couleur de neige. Comme des insectes, des bateaux ram-

(1) Voir « The Classical Poetry of the Japanese », par le professeur Chamberlain, dans les *Oriental Series* de Trübner. D'après la chronologie occidentale, Urashima partit pour la pêche en 477 après J.-C. et revint en 825.

Digitized by Google

paient très loin, semblant traîner derrière eux de longs fils flottants, les seules lignes nettes visibles dans cette gloire vertigineuse. Mais quelles divines nuées! Des âmes blanches de vapeurs purifiées, arrêtées un moment au cours de leur route vers les béatitudes du Nirvana!... Peut-être celles qui sortirent de la cassette d'Urashima, mille années auparavant!

Comme un moucheron, mon âme prend son essor dans ce rêve d'azur, entre mer et ciel, revient en bourdonnant au rivage de Suminoyé, à travers les fantômes lumineux de quatorze cents étés. Vaguement, sous moi, je sens le flottement d'une carène. Nous sommes au temps du mikado Yuriaku. La fille du Dragon-roi me dit d'une voix de clochette : « Nous nous rendons à présent au palais de mon père, où toujours tout est bleu! » Je demande : « Pourquoi toujours bleu? » — « Parce que, dit-elle, j'ai enfermé toutes les nuées dans la cassette. » Je réponds résolument : « Il faut que je rentre chez moi. » — « Alors, dit-elle, il faudra donner au kurumaya soixante-quinze sen seulement. »

Là-dessus je me réveille dans la vingt-sixième année de l'ère de Meiji, en plein Doyo, qui est la période des grandes chaleurs, et comme témoignage du temps je vois une ligne de poteaux télégraphiques s'étendant à perte de vue le long de la route du côté de la terre ferme. Le kuruma courait toujours dans le sens de la rive, devant la même vision de ciel, de montagnes et de mer; mais les nuées blanches avaient disparu. Au bord de la route il n'y avait plus de falaises, mais des champs de riz et d'orge s'étendant jusqu'aux collines lointaines. Les lignes du télégraphe absorbèrent mon attention pendant un moment : sur le fil le plus élevé, sur celui-là seulement, des bandes de petits oiseaux étaient perchés, tournant tous la tête vers la voie et pas du tout effarouchés par notre arrivée. Ils étaient tout à fait tranquilles, nous regardant du haut en bas comme un phénomène passager. Ils étaient en rang par centaines et par centaines, des milles durant. Je ne pus en découvrir un seul présentant la queue du côté de la route. Pour quel motif étaient-

Digitized by Google

ils tournés ainsi? qu'épiaient-ils? qu'attendaient-ils? C'est ce que je ne pouvais deviner. Par moments, j'agitais mon chapeau, je criais pour rompre les rangs. Là-dessus, quelques-uns, en petit nombre, se levaient, voletant et piaillant un moment pour se reposer sur le fil exactement dans la même position qu'auparavant. La très grande majorité refusait de me prendre au sérieux.

Voilà que le son vif du roulement des roues se perd dans le bruit d'un boum... boum... profond qui nous arrive, et, tandis que nous passons en tourbillon devant un village, j'aperçois, sous un abri ouvert, un immense tambour que battent des hommes nus.

Je m'écrie : « O kurumaya, voyez donc, qu'est cela? »

Sans s'arrêter, il me répond par-dessus l'épaule :

« Partout à présent, la même chose est. Pendant longtemps, de la pluie il n'y a pas eu : ainsi aux dieux des prières sont faites, et les tambours sont battus. »

Nous nous précipitons à travers d'autres villages; je vois et j'entends des tambours de dimensions variées; et de hameaux invisibles, par-dessus des milles de rizières desséchées, d'autres tambours répondent comme des échos.

IV

Ma pensée revient à Urashima. Je pense aux poésies, aux peintures, aux proverbes attestant l'influence de cette légende sur l'imagination d'une race. Je me souviens d'une danseuse de la province d'Izumo que je vis dans un banquet, remplissant le rôle d'Urashima; elle portait une petite cassette de laque d'où sortit au moment tragique un nuage d'encens de Kyoto. Je pense à l'antiquité de cette belle danse, — par suite aux générations de danseuses qui se sont évanouies dans le temps, — par suite encore, d'une manière abstraite à la poussière, — ce qui me ramène à la conception concrète de la poussière soule-

Digitized by Google

vée par les sandales de ce kurumaya que je dois payer 75 sen seulement. Je me demande dans quelle proportion elle contient de la poussière humaine et si, dans l'ordre éternel des choses, le battement de nos cœurs a plus d'importance que le tourbillonnement de cette poudre. Puis les idées de moralité que les ancêtres m'ont transmises, s'alarment; je cherche à me persuader qu'une histoire qui a survécu pendant un millier d'années, gagnant en fraîcheur et en charme à chaque siècle nouveau, ne peut s'être perpétuée si longtemps que par la force de quelque vérité qu'elle contient. Mais laquelle? En ce moment je ne puis trouver aucune réponse à cette question.

La chaleur est devenue très grande; je m'écrie :

« O kurumaya! Le gosier de l'égoïsme est à sec. De l'eau est désirable. »

Toujours courant, il répond :

« Au village de la Longue-Rive à l'intérieur, — pas loin, — une grande chute d'eau est. Là de l'eau pure et auguste sera donnée. »

Je lui crie encore :

« Kurumaya! Ces petits oiseaux que voilà; pourquoi toujours font-ils face à la route? »

Courant de plus en plus vite, il dit :

« Tous les oiseaux face au vent se mettent. »

Je ris, d'abord de ma simplicité, ensuite de mon manque de mémoire, — me souvenant alors qu'on m'avait conté la même chose déjà, d'une manière ou d'une autre, lorsque j'étais enfant. Peut-être de même, ce qu'il y a de mystérieux dans l'histoire d'Urashima provient-il de ce que l'on a oublié...

Et de nouveau ma pensée revient à Urashima. Je vois la fille du Dragon-roi attendant vainement dans le palais, orné pour sa bienvenue, — et le retour impitoyable de la nuée, annonçant ce qui s'est passé — et les bizarres créatures aimantes de la mer, dans leurs costumes de cérémonie, tâchant de la consoler.

Digitized by Google

Dans l'histoire telle qu'on la conte ici, il n'y a rien de semblable, toute la pitié parait aller à Urashima. Je me mets à raisonner le cas :

Est-il juste de prendre pitié d'Urashima ? Certes il était troublé par les dieux. Mais qui ne l'est pas ? Qu'est la vie tout entière sinon un égarement ? Urashima dans son trouble douta du dessein des dieux et ouvrit la cassette. Ensuite il mourut tranquille et le peuple lui bâtit un autel en qualité d'Urashima Miô-jin. Pourquoi donc cette commisération ?

Les choses se passent tout autrement en Occident. Lorsque nous avons désobéi aux dieux occidentaux, il nous faut demeurer en vie pour connaître la hauteur, la largeur et la profondeur de la douleur suprême. Il ne nous est pas permis de mourir confortablement tout juste au meilleur moment : bien moins encore nous accorde-t-on la grâce, après notre mort, de devenir de petits dieux pour notre propre compte. Comment compatir à la folie d'Urashima après qu'il eut vécu si longtemps seul avec des dieux visibles ?

Peut-être l'énigme se résout-elle par le fait même de notre commisération. Cette pitié doit être celle que l'on éprouve pour soi-même et c'est pourquoi cette légende est peut-être celle de myriades d'âmes. Elle s'impose à ma pensée chaque fois que le temps est d'une certaine qualité, de lumière bleue et de brise légère, — et toujours elle me revient comme un ancien reproche. Elle est aussi en relation trop intime avec le moment de l'année et l'impression qui s'en dégage pour ne pas être également en rapport avec une réalité de ma vie ou de celle des ascendants. Mais quelle fut cette réalité ? Cette fille du Dragon-roi, que fut-elle pour moi ? Où se plaçait l'île des étés sans fin ? Qu'était-ce que la nuée de la cassette ?

Je ne puis répondre à ces questions ; je ne sais que ceci, qui n'est pas nouveau :

J'ai souvenir d'un lieu et d'une époque enchantés où le soleil et la lune étaient plus grands et plus brillants qu'à pré-

Digitized by Google

sent. Était-ce dans cette vie ou dans une vie antérieure? Je ne saurais le dire; ce que je sais, c'est que le ciel était beaucoup plus bleu et plus proche de la terre, — comme le ciel que l'on voit par-dessus les mats d'un navire marchant l'été dans les régions équatoriales. La mer était vivante et avait coutume de parler; — et le vent me faisait crier de joie quand il m'effleurait. Une ou deux fois, en des jours divins vécus en d'autres années, parmi les cimes, j'ai, pour un moment, rêvé que le même vent soufflait encore, mais ce n'était qu'une réminiscence.

En ce même lieu, les nuages étaient extraordinaires et nuancés de couleurs pour lesquelles il n'existe pas de noms, — de couleurs qui me donnaient faim et soif. Je me rappelle aussi que les jours étaient beaucoup plus longs qu'à présent — et chaque jour, c'étaient de nouveaux plaisirs, de nouvelles merveilles. Et le pays et le temps, étaient gouvernés doucement par quelqu'un qui ne songeait qu'aux moyens de me rendre heureux. Parfois je refusais de me laisser rendre heureux ce qui, toujours lui causait de la peine, bien qu'elle fût divine et je faisais alors de grands efforts pour être triste. Quand le jour était terminé, tandis que tombait ce grand silence de la lumière qui précède le lever de la lune, elle me contait des histoires qui, de la tête aux pieds me faisaient frissonner de plaisir. Jamais plus, depuis, je n'ai entendu d'histoires aussi belles de moitié. Et quand le plaisir devenait trop grand, elle me chantait une petite chanson étrange qui toujours apportait le sommeil. A la fin, le jour de la séparation arriva; elle pleura et me parla d'un charme qu'elle m'avait donné et que jamais, jamais, il ne fallait perdre parce qu'il devait perpétuer ma jeunesse et me donner le pouvoir de revenir. Mais jamais je ne revins. Et les années passèrent et je connus un jour que j'avais perdu le charme et que j'étais devenu ridiculement vieux! (1)

(1) Au sujet de la portée de ce passage, voir dans la *Revue de Belgique*, numéro du 15 avril, ce qui est dit du culte voué par Lafcadio Hearn à sa mère et de sa première enfance en Grèce. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

V

Le village de la Longue-Rive se tient au pied d'une falaise verte tout près de la route et se compose d'une douzaine de chalets, couverts de chaume, qui se pelotonnent autour d'une mare rocheuse, ombragée de pins. Ce bassin déborde d'une eau fraîche fournie par une source qui jaillit tout droit du cœur de la falaise. — C'est ainsi que les gens se représentent le poème jaillissant du cœur du poète. C'était assurément une halte favorite, comme en témoignaient quantité de kuruma arrêtés et de gens au repos. Sous les arbres il y avait des bancs; après avoir étanché ma soif je m'assis pour fumer et regarder les femmes qui lavaient du linge et les voyageurs qui se rafraîchissaient; — de son côté mon kurumaya se déshabilla et se mit à se répandre des seaux d'eau par tout le corps. Ensuite du thé me fut apporté par un jeune homme qui portait un bébé sur le dos. Je voulus jouer avec l'enfant qui me dit : « Ah bah! »

Ce sont là les premiers sons qu'émet un enfant japonais. Ils sont purement orientaux; en *Romaji* (1) l'on écrirait *Aba*. En tant que cri instinctif, *Aba* est intéressant. C'est en langage enfantin, le mot qui signifie *adieu*, le dernier mot à attendre au moment où l'homme pénètre dans ce monde d'illusions. A qui ou à quoi la petite âme dit-elle adieu? A des amis d'une existence précédente et dont le souvenir est frais encore? Aux compagnons de ce voyage d'ombre qui l'amène, nul ne sait d'où ? L'on peut en toute sécurité émettre à cet égard des théories en se plaçant à un pieux point de vue, puisque l'enfant ne nous donnera jamais la réponse. Il aura oublié ce que furent ses pensées au moment mystérieux des premières paroles, longtemps avant de pouvoir répondre à des questions.

Soudain un souvenir singulier me revint à l'esprit, ramené peut-être par la vue du jeune homme à l'enfant, peut-être aussi

(1) Notation en caractères ordinaires des langues de l'Extrême Orient.

Digitized by Google

par la chanson de la source de la falaise ; le souvenir d'un conte.

***

Il y a très très longtemps vivaient quelque part parmi les montagnes un pauvre bûcheron et sa femme. Ils étaient très vieux et n'avaient pas d'enfants. Tous les jours, le mari se rendait seul à la forêt pour couper du bois, la femme restait à la maison et tissait. Un jour l'homme s'aventura dans la forêt plus loin que de coutume à la recherche d'une certaine espèce de bois ; il se trouva tout à coup au bord d'une petite source que jamais il n'avait vue auparavant. L'eau était singulièrement claire et fraîche ; il avait soif car le temps était chaud et il avait travaillé dur. Il déposa donc son chapeau, s'agenouilla et aspira une longue lampée. L'eau semblait le rafraîchir d'une manière extraordinaire. Alors il aperçut sa propre figure dans le miroir de l'eau et recula surpris. C'étaient bien ses propres traits, mais point du tout tels qu'il avait coutume de les voir dans le vieux miroir du logis. C'étaient les traits d'un homme très jeune ! Il ne pouvait en croire ses yeux. Il porta ses deux mains à sa tête qui, un moment auparavant était encore toute chauve. Elle était couverte à présent d'épais cheveux noirs. Et la peau était devenue douce comme celle des enfants ; toutes les rides avaient disparu. Au même moment il reconnut qu'il était doué d'une force nouvelle. Etonné, il regardait ses membres qui si longtemps avaient été desséchés par l'âge ; ils étaient maintenant bien modelés, doués de muscles forts et drus. Sans le savoir il avait bu à la fontaine de jeunesse, et cette gorgée d'eau l'avait transformé.

Il commença par bondir et crier de joie, puis il courut à la maison plus vite que jamais il n'avait couru de sa vie. Quand il entra, sa femme fut effrayée, car elle le prit pour un étranger. Puis, lorsqu'il lui eut conté la merveille, elle ne voulut point le croire tout d'abord. Mais après un long temps, elle put se convaincre que le jeune homme qu'elle avait devant elle était

Digitized by Google

bien son mari. Il lui dit alors où se trouvait la source et lui demanda de l'y accompagner.

Elle lui dit : « Vous êtes devenu si beau et si jeune qu'il ne vous est pas possible d'aimer encore une vieille femme; il faut donc que moi aussi je boive immédiatement de cette eau. Mais nous ne pouvons quitter tous deux la maison en même temps. Attendez donc ici tandis que j'y vais. » Et elle se mit à courir dans les bois toute seule.

Elle trouva la source, s'agenouilla et but. Oh! cette eau, qu'elle était fraîche et douce! Elle but et but et but, ne s'arrêtant que lorsque l'haleine lui manquait et pour recommencer aussitôt.

Son mari l'attendait plein d'impatience; il s'attendait à la voir revenir transformée en une belle jeune fille élancée. Mais elle ne revenait pas du tout. Anxieux, il ferma la maison et se mit à sa recherche.

En arrivant à la source, il ne la vit pas. Il était sur le point de repartir quand il entendit un faible vagissement dans l'herbe haute près du bord. Cherchant par là, il découvrit les vêtements de sa femme et un enfant, un tout petit enfant, de six mois peut-être!

Car la vieille femme avait bu trop profondément de l'eau magique, et en buvant, elle s'était ramenée bien au delà du temps de sa jeunesse, jusqu'à celui de l'enfance encore muette.

Il prit la petite fille dans ses bras. Elle le regardait d'un air triste et étonné. Il la rapporta à la maison, lui parlant d'une voix murmurante, roulant d'étranges, de mélancoliques pensées.

A cette heure, après ma rêverie à propos d'Urashima, la morale de cette histoire me parut moins satisfaisante que jadis. Ce n'est pas en buvant trop profondément de la vie que nous redevenons jeunes!

Mon kurumaya revint à moi tout nu et rafraîchi. Il me dit que, par cette chaleur, il lui était impossible de terminer la

Digitized by Google

course de 25 milles, mais qu'il avait trouvé quelqu'un d'autre pour me faire faire le reste de la route. Pour ce qu'il avait fait lui-même, il demandait cinquante-cinq sen.

Il faisait vraiment très chaud. Plus de 100° (Fahrenheit), je l'ai su depuis. Au loin, sans cesse, s'entendait le bruit des grands tambours appelant la pluie; l'on eut dit qu'ils battaient les pulsations de la chaleur. Je pensai à la fille du Dragon-roi.

« Elle a dit soixante-quinze sen, observai-je; la course promise n'a pas été faite; néanmoins, soixante-quinze sen vous seront comptés, car j'ai la crainte des dieux. »

Et derrière mon coureur tout frais, je plongeai dans l'énorme fournaise, dans la direction des grands tambours.

(*Out of the East.*)

LAFCADIO HEARN.

Traduction de JOSEPH DE SMET.

Digitized by Google

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX[1]

Par une contradiction assez bizarre, et que l'attitude énergique des délégués de l'Amérique latine et notamment d'un des plus éloquents parmi eux, M. Drago, explique seule, la Conférence de la Paix, après avoir fait échouer la conclusion du traité général d'arbitrage obligatoire, a pourtant consenti à considérer comme obligatoire l'offre de l'arbitrage pour le recouvrement de dettes contractuelles réclamées comme dues à ses nationaux par le gouvernement d'un pays au gouvernement d'un autre pays (2).

Ce fut le 29 décembre 1902, lors des mesures coercitives prises par l'Allemagne et la Grande-Bretagne contre le Vénézuéla que M. Luis Drago, alors ministre des affaires étrangères de la République Argentine, éleva sa protestation sous forme d'une dépêche adressée à M. Hay. Cette dépêche était ainsi conçue : « Le seul principe que la République Argentine maintient et qu'elle aurait très grande satisfaction à voir adopter, en vue des événements du Vénézuéla, est le principe qu'il

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* d'avril 1908.

(2) Voici le texte qui fut définitivement adopté : « Les Puissances contractantes sont convenues de ne pas avoir recours à la force armée pour le recouvrement de dettes contractuelles réclamées au gouvernement d'un pays par le gouvernement d'un autre pays comme dues à ses nationaux. Toutefois, cette stipulation ne pourra être appliquée quand l'État débiteur refuse ou laisse sans réponse une offre d'arbitrage, ou, en cas d'acceptation, rend impossible l'établissement du compromis, ou, après l'arbitrage, manque de se conformer à la sentence rendue. »

Digitized by Google

ne peut plus y avoir d'expansion territoriale en Amérique de la part de l'Europe, ni aucune oppression des nations de ce continent, sous prétexte qu'une situation financière malheureuse aurait pu obliger quelqu'une de ces nations à retarder l'exécution de ses engagements. En un mot, le principe que la République Argentine voudrait voir reconnu, c'est qu'une raison de dette publique ne peut être l'occasion d'aucune intervention armée ni même d'aucune occupation actuelle du territoire d'une nation américaine par une puissance européenne. »

Ce fut le délégué américain, M. Horace Porter, qui introduisit la proposition, mais sans lui donner un caractère aussi catégorique que celui de la dépêche que nous venons de reproduire. Dans cette proposition en effet il n'est question que de dettes contractuelles. Or, M. Drago fit observer très nettement que cette dénomination était bien vague : « Est-ce que les dettes provenant d'emprunts d'Etat sont comprises sous cette dénomination ? Il paraîtrait que non, au premier abord. On peut effectivement distinguer deux aspects différents sous lesquels l'Etat s'oblige dans le domaine du droit. D'une part, on sait que l'Etat est une personne juridique ou morale, une entité qui agit dans le droit privé exactement comme le font les municipalités, les sociétés anonymes, ou toute autre corporation qui aurait été dûment reconnue par les lois. Dans les contrats de droit privé (fournitures, œuvres publiques, etc.). l'Etat procède comme le ferait un particulier, en prenant des engagements vis-à-vis d'une autre personne bien déterminée, qui est son co-contractant. Ses droits et ses obligations sont, en ce sens, régis par les dispositions de la loi commune, et il consentira, le cas échéant, à être actionné devant ses propres tribunaux qui appliqueront les règles du droit commun, exactement comme ils le feraient dans un litige entre des particuliers.

« Il n'en va pas de même quand il s'agit d'emprunts d'Etats. Les emprunts d'Etat sont, il n'y a pas le moindre doute, des actes juridiques, mais d'une nature toute spéciale qui ne peuvent pas être confondus avec aucune autre. La loi civile commune

Digitized by Google

ne leur est pas applicable. Émis par un acte de souveraineté qu'aucun particulier ne pourrait exercer, ils ne représentent, en aucun cas, un engagement vis-à-vis de personnes déterminées. Ils stipulent, en effet, en termes généraux, que certains paiements seront faits, à une certaine date, au porteur, qui est toujours une personne indéterminée. Le prêteur, de son côté, n'avance pas son argent comme dans les contrats de prêts : il se limite à acheter un titre sur le marché, c'est tout ; pas d'acte notarié individuel ni d'autre rapport avec le gouvernement débiteur. Dans les contrats ordinaires, le gouvernement procède en vertu de facultés qui sont inhérentes à la personne juridique ou corporation administrative, en exerçant ce qu'on appelle le *jus gestionis* ou le droit dont est investi le représentant ou gérant d'une société anonyme quelconque.

« Dans le second il procède *jure imperii*, en sa qualité de souverain, en produisant des actes que, seule, la personne publique de l'Etat, comme telle, pourrait accomplir. Dans le premier cas on conçoit que le gouvernement peut être amené devant les tribunaux ou cours de réclamations, comme il arrive chaque jour, afin de répondre de ses engagements de droit privé ; on ne pourrait concevoir dans le second cas que l'exercice de la souveraineté fut mis en question devant un tribunal ordinaire. Il y aurait au moins à établir cette distinction d'un ordre pratique. On a toujours des tribunaux quand il s'agit des contrats ordinaires, alors qu'on n'en trouve nulle part pour juger des emprunts publics.

« Si l'on disait, d'autre part, que les emprunts nationaux impliquent en réalité un contrat comme les autres, en ce sens qu'ils créent des obligations précises de la part de l'Etat emprunteur, on pourrait répondre aussi qu'en général, ce ne sont pas seulement les contrats qui font naître les obligations, mais que, même s'il en était ainsi, il y aurait lieu de reconnaître qu'il s'agit d'une catégorie toute spéciale de contrats ayant des signes différentiels bien marqués qui, par cela même, méritent d'être classés à part. »

Quant à la doctrine de Drago, dans toute son ampleur, elle avait été exposée par son auteur dans un discours impor-

Digitized by Google

tant dont il nous semble indispensable de reproduire les passages les plus essentiels :

« Dans la République Argentine, ainsi que dans la plupart des États sud-américains, le gouvernement peut être traduit en justice, sans qu'il soit besoin d'obtenir au préalable son consentement... Le manque de tout tribunal de réclamations et le refus de le former, de même que les sentences ouvertement contraires aux lois et aux principes fondamentaux du droit, constitueraient ce que la jurisprudence qualifie de *déni de justice* et tomberaient sous l'action du droit des gens, avec toutes les conséquences et responsabilités qui en découlent pour les États qui méconnaissent la loi des nations.

« Ce serait en présence d'opinions contradictoires sur le bien fondé et la justice de la sentence rendue par les tribunaux du pays débiteur, et pas avant, qu'il y aurait lieu d'appliquer l'arbitrage que tous les projets présentés ont proposé ; il aurait à se prononcer, d'abord sur la validité du jugement et, le cas échéant, sur le chiffre de la réclamation. Enfin ce ne serait qu'après avoir épuisé les moyens pacifiques que l'emploi d'autres mesures pourrait se justifier, c'est-à-dire, pour rappeler les termes de la dépêche célèbre du duc de Newcastle : « lorsque la justice aurait été absolument déniée par tous les tribunaux d'abord et ensuite par le prince. »

« Il faut remarquer d'ailleurs qu'en cas de suspension du paiement des dettes, le créancier se trouve, somme toute, dans une situation assez analogue à celle dans laquelle il se trouverait envers une société anonyme qui fait faillite. A vrai dire, sa situation est meilleure. Cette société disparaît, et disparaît définitivement. L'État, au contraire, demeure et peut même redevenir solvable. De plus, au cas d'intervention, l'État intervenant fait en réalité le jeu de financiers qui n'ont pas été touchés par la suspension. Qu'arrive-t-il en effet? C'est qu'aussitôt qu'est connue la nouvelle de l'intervention d'un État, les actions montent et passent dans les mains d'autres propriétaires que ceux pour lesquels on est intervenu, et qui sont souvent de nationalité étrangère. Enfin, en vertu de la règle qu'à de gros risques correspondent de gros bénéfices, on pourrait

Digitized by Google

établir que les risques pour les créanciers diminuant au cas de possibilité d'intervention, il en sera de même des bénéfices.

« L'arbitrage est toujours le bienvenu. Il représente un pas et un pas considérable vers la justice. Nulle nation qui se respecte ne pourra refuser de s'y soumettre, mais ses effets varieront nécessairement pour les cas de déni de justice et pour ceux d'emprunt. Le déni de justice constaté par l'arbitrage constitue un délit commun de droit des gens qui doit donner lieu à une réparation. Un déni de justice, comme une sorte de piraterie, est un fait qui rompt l'équilibre de la communauté universelle, qui la met en danger, et qui, par cela même tombe sous le domaine immédiat de la répréhension internationale, prévue, acceptée et applicable par le consensus général à toutes les nations. Mais les choses changent totalement d'aspect lorsqu'il est question d'emprunts. Nous avons vu que ces emprunts, comme l'émission de monnaies et de papier fiduciaire, sont des actes de souveraineté et ils doivent être considérés comme tels avant et après l'arbitrage. D'autre part, il est particulièrement difficile de déterminer, dans chaque cas, la situation financière et la solvabilité d'un pays débiteur sans pénétrer au plus profond de son administration qui, elle-même, est étroitement liée à ce qu'il y a de plus intime dans l'organisation politique et sociale de la nation.

« Il peut alors se faire que par suite d'une erreur d'appréciation quelconque ou par n'importe quelle impossibilité de fait, imposée par les circonstances, pour la plupart imprévues et changeantes, le jugement vienne à ne pas recevoir d'exécution. Sera-t-il procédé, comme quelques projets l'indiquent et d'autres le sous-entendent, au recouvrement coercitif au moyen de de la force?

« Nous aurions éloigné le problème, nous l'aurions ajourné, mais nous serions bien loin de l'avoir résolu. En tout cas, en acceptant cette partie de la proposition des États-Unis qui fait appel à la force pour exécuter les sentences d'arbitrage méconnues, on ferait un grand pas en arrière, on reconnaîtrait la guerre comme un ressort ordinaire de droit, on établirait un cas de plus de guerre légitime, ce qui serait en réalité

Digitized by Google

contradictoire pour une Conférence de la Paix qui a précisément pour objet d'éviter les causes de guerre ou tout au moins de les diminuer.

« L'emploi de la force impliquerait toujours la disproportion entre l'offense et la répression, avec les mêmes dangers pour les souverainetés locales, avec les mêmes inconvénients et préjudices pour les nations neutres et avec la même protection excessive à l'égard des porteurs de titres cosmopolites et changeants.

« Mettrait-on en mouvement, pour exécuter la sentence, les armées et les flottes des nations créancières, procéderait-on au débarquement de troupes, à l'occupation territoriale, à l'administration des douanes; établirait-on des contributions, en un mot, subordonnerait-on le pays débiteur au contrôle et au gouvernement du créancier?

« Il est certain pourtant que les méthodes de violence ne feraient qu'augmenter les difficultés financières du débiteur et contribueraient peut-être à sa ruine totale, tandis que d'autre part la restriction certaine du crédit, la mauvaise opinion qui s'attacheraient à l'État qui ne ferait pas face à ses engagements, seraient en elles-mêmes une sanction suffisante, une force morale plus efficace que la force physique en faveur des créanciers.....

« Loin de mon esprit de supposer qu'aucune des puissances ici représentées ait des projets de conquête et d'expansion impérialiste au détriment des nations plus faibles de l'Amérique qui n'ont d'autre défense que le droit et l'immuable justice! Mais la nature fut prodigue pour nos pays dont le climat doux et le sol fertile favorisent toutes les productions et toutes les cultures. Vastes, avec une population peu nombreuse et grandement disséminée, ils furent jadis et peuvent encore être l'objet de convoitises. Il peut se faire alors, non pas aujourd'hui, pas demain, mais dans un avenir plus ou moins éloigné, qu'il se produise dans l'opinion européenne des courants irrésistibles capables d'entraîner les gouvernements à assumer une attitude agressive, contraire à leurs intentions du moment présent. Et on ne pourrait nier que le contrôle des

Digitized by Google

peuples et leur assujettissement définitif ne saurait mieux s'obtenir, dans ce cas hypothétique, que par la voie des interventions financières que, pour cette même raison, nous tâchons d'éviter.

« A un moment mémorable, la République Argentine proclama la doctrine qui exclut du continent américain les opérations militaires et l'occupation de territoire ayant pour cause les emprunts d'État. Tout en s'appuyant sur des considérations très sérieuses et fondamentales il s'agit d'un principe de politique et de politique militante qui ne peut être et que nous ne saurions voir discuté ni voté dans cette assemblée.

« Je l'énonce cependant pour le réserver expressément et pour déclarer au nom de la délégation argentine qu'elle entend le maintenir comme la doctrine politique de son pays dans toute l'intégrité de la dépêche du 29 décembre 1902, que notre gouvernement adressa à son représentant à Washington, à l'occasion des événements du Vénézuéla. C'est avec cette réserve, qui sera dûment consignée et qui porte sur la dette publique ou dette nationale provenant d'emprunts d'État, que la délégation argentine acceptera l'arbitrage, rendant ainsi un nouvel hommage au principe que son pays a maintes fois consacré. »

Entre les prétentions formulées par M. Drago et la formule adoptée par la Conférence de la Paix, il existe évidemment de notables différences. Tout d'abord la nature des dettes contractuelles ne fut pas précisée, le recours préliminaire aux tribunaux de l'État débiteur ne fut pas imposé, l'emploi de la force armée fut conditionnellement maintenu, enfin les mesures coercitives ne furent pas limitées à certains modes. Il n'en est pas moins vrai que l'usage de la force ne deviendra légitime ou excusable en ce qui concerne le recouvrement de dettes contractuelles qu'après que l'ordre de recourir à la procédure arbitrale aura été repoussée, ou que la mise en action de cette procédure ou l'exécution de la décision intervenue seront devenues impossibles par le fait de l'État débiteur. La convention intervenue est un hommage, un faible hommage, au principe de l'arbitrage obligatoire.

Digitized by Google

Elle a été, d'autre part, l'occasion pour les États de l'Amérique latine d'affirmer leur autonomie et leur indépendance et de marquer que, pour eux, l'âge de la majorité a définitivement sonné.

* * *

Le débat le plus important au sein de la Conférence de la Paix, celui qui mérite d'avoir le retentissement le plus considérable, a eu pour objet la constitution d'une cour permanente. Déjà lors de la réunion de 1899 plusieurs des diplomates réunis à La Haye, avaient signalé l'insuffisance de l'organisme créé à cette époque : comme on l'a dit depuis, la Cour arbitrale n'était qu'un nom et qu'une liste. Pour mettre en mouvement ses rouages il faut de longs pourparlers, des démarches, des formalités complexes. L'idée de former au sein de la Cour arbitrale un collège de juges permanents ou d'établir un tribunal en annexe à cette cour devait surgir naturellement.

La Russie, dès le 25 juin, déposa un projet qui se rattachait au premier système ; ce projet fort succinct était formulé de la manière suivante :

« Les membres de la Cour permanente d'arbitrage se réunissent tous les ans une fois à La Haye en séance plénière. Ces réunions sont compétentes pour :

« 1. Élire par scrutin secret trois membres sur la liste des arbitres qui, durant l'année suivante, devraient être toujours prêts pour constituer immédiatement le Tribunal permanent d'arbitrage ;

« 2. Prendre connaissance du compte rendu annuel du Conseil Administratif, ainsi que du Bureau International ;

« 3. Exprimer l'avis de la Cour permanente d'arbitrage sur les questions surgies pendant la marche de la procédure d'un Tribunal d'arbitrage, ainsi que sur les agissements du Conseil administratif et du Bureau international ;

« 4. Échanger leurs idées sur la marche de l'arbitrage international en général.

« Les mêmes membres du Tribunal permanent d'arbi-

Digitized by Google

trage peuvent être réélus par la réunion sus-mentionnée des membres de la Cour permanente d'arbitrage pour une nouvelle année de fonctionnement. »

Quelques jours plus tard la délégation américaine formulait une proposition plus hardie dans le but de faciliter le recours immédiat à une détermination judiciaire des conflits internationaux : cette proposition préconisait la constitution d'une Cour permanente, assez improprement dénommée Cour permanente d'arbitrage, puisque sa compétence n'avait plus rien d'arbitral ni de volontaire.

Ce ne fut qu'au mois d'août que la discussion sur ce grave problème fut entamée. M. Choate fut chargé de motiver la proposition américaine. Après avoir rappelé un passage de la lettre de M. Roosevelt à M. Carnegie dans laquelle il exprimait l'espoir de voir adopter l'institution d'une Cour permanente avec juges rétribués, avec représentation des diverses lois et des diverses langues et avec un caractère tel que les juristes les plus éminents acceptent d'y siéger, le délégué américain signala successivement les principes qui étaient à la base du projet déposé : tout d'abord l'accès à la Cour serait libre, elle serait ouverte à tous mais ne s'imposerait à personne ; le nombre des juges serait de 17 au plus, dont 9 suffiraient pour constituer un quorum ; les grandes et les petites Puissances y seraient également représentées ; les réunions seraient annuelles, les juges jouiraient de l'immunité diplomatique et seraient rétribués par tous les États ; la juridiction serait gratuite ; la Cour serait compétente dans tous les cas qui n'auraient pas été réglés par la voie diplomatique, elle pourrait éventuellement siéger comme une sorte de Cour d'appel à laquelle seraient soumises les sentences des commissions d'enquête et des tribunaux d'arbitrage spéciaux. Il termina en déclarant que « la Conférence de la Paix trahirait son mandat si elle n'érigeait pas l'institution dont il s'agit, que six semaines avaient passé, qu'on avait réglementé la guerre, mais qu'on n'avait encore rien fait pour l'empêcher.

La première commission entendit, parmi plusieurs discours, les harangues particulièrement caractéristiques de MM. de

Digitized by Google

Martens, Beernaert et Bourgeois. Le premier, après avoir motivé le dépôt de la proposition russe, émit quelques idées qu'il n'est pas inutile de consigner ici :

« Nous sommes d'accord avec le premier délégué des États-Unis d'Amérique sur un fait essentiel et indiscutable, à savoir, que la Cour permanente actuelle d'arbitrage n'est pas organisée comme elle devrait l'être. Une amélioration s'impose et c'est notre tâche de l'accomplir, tâche importante, la plus importante à mon sens, de toutes celles qui nous incombent.

« J'ai sous les yeux la circulaire russe du 3 avril 1906 dans laquelle se trouve le programme adopté par toutes les Puissances. Elle parle en premier lieu, de la nécessité de perfectionner la création principale de la conférence de 1899, c'est-à-dire la Cour permanente. La première conférence s'est séparée avec la conviction que sa tâche serait complétée ultérieurement par l'effet du progrès régulier des lumières parmi les peuples et à mesure des résultats de l'expérience acquise. La création la plus importante, la Cour internationale d'arbitrage, est une institution qui a déjà fait ses preuves et qui a, pour le bien général, groupé en aéropage, des jurisconsultes entourés du respect universel.....

« On nous objectera, je le sais, que cette question des améliorations à introduire dans l'organisation de la Cour Permanente est peut-être prématurée. Mais cette objection ne saurait nous arrêter.

« Monsieur le Baron Marchall von Bieberstein a fait éloquemment ressortir que l'arbitrage a fait de grands pas en avant depuis huit années et qu'il a conquis son droit de cité, sa place dans le monde. Le premier délégué d'Allemagne a terminé son discours en déclarant que l'idée d'une permanence de la Cour d'arbitrage s'impose.

« Cela est incontestable, mais, si nous examinons de près le chemin parcouru, nous découvrons, qu'en réalité, le but idéal que nous cherchons à atteindre est encore bien loin : quatre cas d'arbitrage ont été soumis en huit ans à la Cour de La Haye ; 33 conventions ont été signées ; ce sont des

Digitized by Google

chiffres respectables, mais insuffisants, si on ne se paie pas de mots.

« Les Puissances qui ont conclu ces conventions d'arbitrage ont-elles cherché à fortifier la Cour de La Haye? Pas toujours. Elles ont prévu l'arbitrage, mais elles ont quelquefois oublié la Cour de La Haye. En sorte que ces conventions attestent plutôt l'oubli que l'existence de la Cour. Il est donc bien vrai que des améliorations sont urgentes ; cela est si vrai que la délégation argentine a émis le vœu que les chefs d'État refusent d'accepter les fonctions d'arbitre avant que l'on ait fait appel à la Cour de La Haye.

« Je ne pense pas qu'il faille limiter en cette matière la liberté des États. Toutefois, sans vouloir aucunement appuyer la proposition de la délégation argentine, je dois en dégager pourtant la signification.

« Il y a quelques années, à défaut d'une Cour, les chefs d'État remplissaient un devoir en acceptant les fonctions d'arbitre ; ils rendaient ainsi un très grand service. Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même. La Cour qui est saisie d'un arbitrage assume toute la responsabilité morale et juridique de la mission qu'on lui a confiée ; mais quand on s'adresse à un chef d'État, sa sentence est presque toujours préparée par une commission ou par des jurisconsultes plus ou moins irresponsables. Un autre inconvénient encore de l'arbitrage rendu par un chef d'État, c'est qu'il est pour ainsi dire hors de tout contrôle ou du moins au-dessus de toute contestation..... »

L'orateur fit ensuite allusion aux frais considérables de la procédure devant la Cour, à la difficulté de réaliser le choix des arbitres, à l'impossibilité pour ses membres de se rencontrer les uns les autres. C'est à tous ces défauts que la proposition russe devrait porter remède et voici comment il justifia cette prétention : « C'est d'abord le principe de la liberté absolue des Puissances dans le choix des arbitres qui reste intact. Nous avons maintenu l'idée de la liste des arbitres mais nous estimons que ces arbitres doivent se connaître et se trouver, au moins en partie, à la disposition des États ; c'est pourquoi nous avons introduit l'idée des réunions périodiques,

Digitized by Google

pendant lesquelles les membres élisent le tribunal permanent d'arbitrage. Ce tribunal ainsi sera vivant, toujours prêt et à tout instant à la disposition des Puissances qui voudront y recourir. Dans notre projet, ce tribunal permanent serait composé de 3 membres. Mais le nombre des juges pourrait être augmenté ; au lieu de 3 membres on pourrait en élire 5, 7 ou 9. C'est une question de détail. L'avantage du projet russe consiste dans la conservation des bases existantes, sur lesquelles je vous propose de construire un autre édifice mieux approprié aux justes exigences de la vie internationale ».

Et pour terminer il ajouta : « Dans l'histoire il y a eu toujours des époques où de grandes idées dominaient et entraînaient les âmes : tantôt c'était la religion, tantôt un courant philosophique, tantôt une conception politique. Le fait le plus éclatant dans ce sens est celui des croisades. De tous les pays partait ce cri : « A Jérusalem ! Dieu le veut » ! Aujourd'hui la grande idée qui domine notre temps, est celle de l'arbitrage. Dès qu'un conflit s'élève entre les nations, même s'il ne relève pas de l'arbitrage, on entend depuis l'année 1899 ce cri unanime : « A La Haye ! » Si nous nous unissons tous pour que cette idée prenne corps et âme, nous pourrons quitter La Haye la tête haute et la conscience tranquille. Et l'histoire inscrira dans ses annales : « Les membres de la seconde Conférence de la Paix ont bien mérité de l'humanité ».

M. Beernaert exprima surtout les doutes et les réserves d'une opposition qui n'alla pas jusqu'au vote négatif, mais se réfugia dans l'abstention. Après avoir exprimé le regret de n'avoir pu examiner attentivement la proposition américaine et avoir rappelé son attachement à l'idée de l'arbitrage, il continua comme suit : « Voici que de nouveau surgit devant nous la question longuement débattue en 1899; y a-t-il avantage à établir un tribunal international vraiment permanent, où des juges peu nombreux, inamovibles ou à peu près, auraient à juger les litiges des divers États du monde civilisé. C'est certainement là, un problème des plus graves et des plus difficiles. Sans doute il n'y a pas de tribunal permanent, et

Digitized by Google

même il n'y a de tribunal que quand il y a litige; mais grâce à l'institution d'un Bureau permanent, à une procédure réglée d'avance dans tous ses détails, et à une liste de juges où le choix est aisé, le tribunal d'arbitrage se constitue en peu de temps dès qu'on le veut, et n'est-ce pas un grand avantage que de pouvoir le composer chaque fois d'après les circonstances de l'espèce, de nationalité, de législation, de langue, etc.? » Pour juger, il faut, disait M. de Martens, des jurisconsultes et non des diplomates ». Assurément, mais c'est bien une œuvre de justice qu'a voulu instituer la Conférence de 1899. L'article 15 de la convention ne dit-il pas que les litiges doivent être réglés *sur la base du respect du droit*? Et les États l'ont si bien compris, que la longue liste d'arbitres ne comprend guère que des jurisconsultes. Il en est beaucoup de premier ordre, et tels étaient ceux qui ont eu à juger les quatre litiges soumis jusqu'ici à la Cour. On n'aurait pu avoir de tribunaux plus savants, plus dignes d'un absolu respect; et leur sentences ont été exactament obéies.

» Ce qui, dans la convention de 1899, est du rôle de la diplomatie c'est la *médiation*, et alors il s'agit de conflit d'intérêts et de dissidences politiques qui ne sont pas du domaine de l'arbitrage. Ici il n'y a place que pour la justice; ici se dresse exclusive la majesté du droit.

» On a dit aussi que quatre litiges à juger en huit ans, c'est bien peu. J'en tombe d'accord, mais ce n'a pas été la faute de l'institution; c'était celle des Gouvernements qui, semblant s'en défier, comme il arrive souvent des choses nouvelles, allaient chercher des arbitres ailleurs que sur la liste de La Haye. La situation n'a changé que grâce à quelques initiatives énergiques. Je ne puis donc partager le sentiment de mon ami M. de Martens, et les auteurs déjà nombreux, qui ont écrit au sujet de l'œuvre de 1899, sont en général de mon avis. Le plus qualifié de tous, M. Méringhac, applaudit à l'œuvre de La Haye comme à un des » progrès des plus sérieux dans les rapports internationaux », et j'ai été heureux d'entendre M. Bourgeois dans son discours d'ouverture à la commission tenir un langage analogue.

Digitized by Google

« Demandons-nous maintenant si l'adoption de la proposition de la délégation américaine constituerait un progrès. Tout d'abord s'élève ici une question de principe sur laquelle je pense que nous devrons être tous d'accord. C'est que, si un tribunal permanent était constitué, ce serait cependant une juridiction *arbitrale* essentiellement *facultative* et que dans chaque cas il faudrait constater à ce sujet la volonté des nations en litige.

« Les États souverains ne se reconnaissent aucun supérieur, et c'est la conséquence nécessaire de la souveraineté. Ils ne peuvent donc se soumettre à un tribunal du dehors qu'à propos de faits de droit privé ou en admettant l'arbitrage qui est ici la juridiction du droit commun. Le tribunal permanent serait donc un tribunal d'arbitres. Il ne serait saisi d'aucun différend qu'en vertu de la volonté commune des litigants, et ceux-ci pourraient, s'ils le trouvaient bon, s'adresser à d'autres arbitres, et notamment recourir à la procédure instituée par la convention de 1899. Il semble impossible que nous ne soyons pas tous d'accord sur ces divers points. Mais je me permets d'y insister quelques moments, parce que l'idée d'un tribunal permanent procède chez quelques-uns d'idées qui ne sont, ni les miennes, ni je pense celles de la plupart d'entre vous.

« Il faut, à mon sens, écarter comme une redoutable utopie le rêve d'un État mondial, d'une fédération universelle, d'un Parlement unique, d'une Cour de justice supérieure aux nations. Un tribunal international ne peut être qu'un collège d'arbitres, et comme le disait excellement M. Bourgeois, le choix des juges est de l'essence même d'une semblable juridiction.

« Des arbitres permanents vaudraient-ils mieux que la liste permanente de 1899? Je ne le crois pas. Et tout d'abord il faudrait se mettre d'accord sur les conditions auxquelles les juges seraient nommés. Naguère la Russie entendait que chaque pays eût quelqu'un à soi dans ce collège, et l'institution deviendrait ainsi très ample et très confuse. Plus tard on parla de donner aux nations en litige, des représentants à elle dans le tribunal. La proposition actuelle est plus simple. Elle comporte un collège invariable et le nombre des

Digitized by Google

juges, fixé d'abord à 5, est passé ensuite à 15 et à 17. En soi c'est beaucoup; et il ne m'est pas démontré que l'on trouverait 17 jurisconsultes disposés à s'expatrier pour accepter un mandat qui pourrait les laisser fort peu occupés. Mais même avec ce chiffre élevé, la plus grande partie des nations n'aurait point leur juge à elles, et comment leur commander la confiance? Ne préfèreraient-elles pas tout naturellement la procédure actuelle ou n'importe quelle autre forme de ce mandat de confiance que constitue l'arbitrage? Je ne résiste pas au désir de vous rappeler ce que disait ici à ce sujet, le 9 juin 1899, M. Bourgeois, au nom de la délégation française : « La « liberté du recours à la Cour d'arbitrage, et la liberté dans le « choix des arbitres, nous paraissent, comme aux auteurs des « deux projets, les conditions mêmes du succès de la cause que « nous sommes unanimes à vouloir servir utilement. »

« Que de raison, et en même temps que de naturelle éloquence! Nous ne savons pas comment siègerait ce tribunal. Assurément, ce ne serait pas à 17 conseillers, mais à 7 ou 9, et dès lors n'entend-on pas exclure d'abord ceux qui appartiendraient aux pays en litige, ce qui éloigneraient davantage encore les notions arbitrales? Et ces juges inamovibles ou en principe, il faudrait bien qu'ils puissent être révoqués. Par qui? Par la nation dont ils tiendraient leur mandat et qui interviendrait ainsi dans les choses de justice, ou par leurs collègues, au risque de quelques soupçons politiques?

Tout cela est bien délicat, et ne pourrait être bien apprécié que par l'étude des propositions complètes et définitives.

D'autres objections du même ordre nous ont été présentées par notre savant collègue M. Kriege, à propos de l'institution des Cours de prise, et voici ce que M. Méringhac dit à ce sujet, comme conclusion à une longue étude, et dans son traité sur l'arbitrage international nos 460-461, et dans son livre sur la Conférence de La Haye, no 163 :

« Aux magistrats permanents et inamovibles, il faut donc « préférer des juges nommés pour chaque affaire, des jurés en « un mot. La juridiction seule doit être permanente, tandis

Digitized by Google

« que ceux qui l'exercent doivent être choisis dans chaque « affaire, comme le sont les arbitres nommés pour statuer sur « un litige isolé. »

« M. Méringhac ne critique nullement la nomination des juges par le souverain, ainsi que quelques-uns des nôtres ont cru devoir le faire. Moi aussi, j'estime que parmi les actes naturellement réservés au pouvoir royal dans les monarchies, il n'en est point qui présente plus de garanties, puisqu'il est l'objet d'une universelle publicité, et je ne sache pas que nulle part on ait élevé à ce sujet quelque critique.

« Je crois en avoir dit assez pour justifier mes préférences en faveur de l'institution actuelle, qui me parait avoir pleinement répondu à ce qu'on pouvait en attendre. C'est la clause compromissoire dont, dès 1877, l'Institut de droit international recommandait aux États la mise en pratique, et dont avant lui Manzini avait signalé toute l'importance, et son introduction dans le droit des nations a largement contribué à y introduire la notion de justice enfin passée dans le domaine des vérités acquises. De là sans doute ces nombreux traités d'arbitrage spéciaux conclus depuis 1899 — on en compte jusqu'à 22 — et c'est un résultat qui, à lui seul, permet aux survivants de la première conférence de conserver à son œuvre un souvenir respectueux. Puisse l'avenir, puissent nos aspirations également sincères, puissent nos communs efforts, assurer de nouveaux progrès dans le domaine des faits, et il en reste tant à faire! »

M. Bourgeois, acquis à l'idée d'une Cour permanente, s'ingénia à répondre aux objections et à dissiper les craintes exprimées. Il le fit avec son éloquence habituelle : « J'ai écouté les objections qui ont été formulées par plusieurs de nos collègues, avec tant d'éloquence et de force, contre les projets de Cour permanente d'arbitrage déposés par les délégations des États-Unis et de la Russie, et j'ai noté leurs inquiétudes dont nous devons tenir le plus grand compte. Il semble cependant qu'il est possible de les rassurer... J'affirme que si les propositions que nous examinons pouvaient avoir pour conséquence la suppression de la Cour d'arbitrage, telle

Digitized by Google

qu'elle a été instituée à La Haye en 1899, il n'y aurait pas ici contre elle un opposant plus résolu que moi. M. Beernaert m'a fait le plus grand honneur de citer les paroles par lesquelles j'ai exprimé à plusieurs reprises mon attachement aux principes de la première conférence et défendu le système de 1899 et la nomination des arbitres par les parties. Je n'ai rien à retrancher à ces paroles. Je pense toujours ce que je pensais alors des conditions d'organisation générale d'une Cour universelle d'arbitrage, lorsqu'on la considère dans l'ensemble de sa juridiction et lorsqu'il s'agit de l'ouvrir à tous les cas, même les plus graves, des conflits internationaux.

« Mais il s'agit aujourd'hui d'une question tout autre, il s'agit de savoir si, pour des objets limités, dans des conditions spéciales, il n'est pas possible d'assurer plus rapidement et plus facilement le fonctionnement de l'arbitrage sous une forme nouvelle et nullement incompatible avec la première. C'est dans cet esprit que la délégation française, qui a déjà déposé deux propositions tendant à faciliter l'accès et à simplifier la procédure des juridictions internationales de La Haye, a librement examiné les propositions des États-Unis et de la Russie, et qu'elle donne aujourd'hui sa cordiale adhésion aux idées qui les ont inspirées.

« Nous sommes tous animés du désir de faire progresser la cause de l'arbitrage. Mais nous paraissons nous diviser en deux groupes lorsque nous cherchons les meilleurs moyens à employer pour en multiplier les applications. Deux systèmes sont en présence : le premier consiste à proclamer l'*obligation* de l'arbitrage pour certains cas; le second est basé sur la *permanence* d'un tribunal fortement constitué. Pour notre part, nous croyons qu'il est nécessaire de ne pas séparer ces deux moyens.

« Nous reconnaissons la force de certaines des critiques dirigées par M. Asser et M. Choate contre l'œuvre de 1899. Comme l'a dit M. Asser : « Il faut qu'il y ait des juges à La Haye ». Mais s'il n'y en a pas actuellement, c'est parce que la Conférence de 1899, envisageant dans son ensemble le champ ouvert aux arbitrages, a entendu laisser aux parties le soin de

Digitized by Google

choisir leurs juges, choix essentiel dans toutes les causes d'une gravité particulière. Nous ne voudrions pas voir disparaître le caractère véritablement arbitral de la juridiction de 1899, et nous entendons maintenir ce libre choix des juges comme la règle supérieure et commune pour tous les cas où une autre règle n'aura pas été stipulée.

« Dans les conflits d'ordre politique notamment, nous pensons que cette règle sera toujours la véritable et qu'aucun État, petit ou grand, ne consentira à aller devant un tribunal arbitral s'il n'est pas intervenu d'une façon décisive dans la désignation des membres qui le composent.

« Mais en est-il de même dans les questions d'ordre purement juridique? Ici les mêmes inquiétudes, les mêmes défiances peuvent-elles se produire? Et chacun ne conçoit-il pas qu'un tribunal véritable, formé de véritables jurisconsultes, peut être considéré comme l'organe le plus compétent pour trancher les conflits de ce genre et rendre des décisions sur de pures questions de droit?

« A nos yeux, c'est donc selon la nature des affaires que l'ancien système de 1899 ou le nouveau système d'un tribunal vraiment permanent pourra être préféré. En tout cas, il n'est nullement question de rendre obligatoire ce nouveau système; nul ne sera obligé d'user de l'un plutôt que de l'autre. Le choix entre la Cour de 1899 et le Tribunal de 1907 sera facultatif. C'est l'expérience qui fera ressortir les avantages ou les inconvénients des deux systèmes; c'est l'usage qui consacrera la meilleure des deux juridictions.

« Si nous avons reconnu l'impossibilité d'étendre la juridiction d'un tribunal permanent à tous les cas d'arbitrage, nous serons également obligés de reconnaître l'impossibilité d'étendre à tous les cas l'obligation de l'arbitrage lui-même, quelque forme qu'on veuille donner à cette juridiction (1).

« Certes, quelques États, comme l'Italie et le Danemark, ont pu faire séparément des traités généraux d'arbitrage obligatoire s'étendant sans aucune réserve à tous les cas,

(1) Au moment où ce discours était prononcé, 3 août 1907, la question de l'arbitrage obligatoire n'avait pas encore été tranchée.

Digitized by Google

même aux conflits politiques. Mais qui peut espérer dans l'état actuel du monde voir une convention universelle, embrassant même les conflits politiques, obtenir la signature de toutes les nations?

« Ici encore, nous sommes amenés à faire cette distinction entre les questions politiques et les questions juridiques qui nous a, tout à l'heure, éclairés et guidés. Pour les différends politiques, il ne paraît pas possible, en ce moment, de consacrer l'obligation par un traité universel. Mais, au contraire, l'obligation de recourir à l'arbitrage n'est-elle pas acceptable par tous les États dans les différends d'ordre purement juridique pour lesquels aucun d'eux ne voudrait risquer un conflit sanglant? Sur ce terrain, on peut espérer reserrer autour des nations le lien de l'arbitrage, on peut espérer qu'elles consentiront à en reconnaître l'obligation. Et quand je dis obligation, je dis obligation véritable et sans réserves : car pour ce groupe des questions juridiques, je repousse avec le baron de Marschall la clause dite de « l'honneur et des intérêts vitaux ». Tous les jurisconsultes seront d'accord pour penser que ces mots introduisent dans les conventions une « condition potestative » qui leur enlève tout caractère de nécessité juridique et qui ôte toute valeur à l'engagement. Là où l'obligation sera possible, il faut qu'elle soit une réalité.

« Ainsi nous apercevons devant nous comme deux domaines distincts, celui de la permanence et celui de l'obligation. Mais dans les deux domaines, nous aboutissons aux mêmes conclusions. Il y a, dans le domaine de l'arbitrage universel, une zone d'obligation possible et une zone de faculté nécessaire. Il y a tout un ensemble de questions politiques que l'état du monde ne permet pas encore de soumettre, universellement et obligatoirement, à l'arbitrage. De même, dans le domaine de la permanence, il y a des affaires que leur nature même permet, et conseille peut-être, de soumettre à un tribunal permanent. C'est-à-dire qu'il y a des affaires pour lesquelles un tribunal permanent est possible, mais il y en a d'autres pour lesquelles le système de 1899 reste nécessaire, car seul il peut donner aux États la confiance, la sécurité sans lesquelles ils

Digitized by Google

ne viendront pas devant des arbitres. Or, il se trouve que les cas pour lesquels le Tribunal permanent est possible sont *les mêmes* que ceux pour lesquels l'arbitrage obligatoire est acceptable : ce sont, d'une façon générale, les cas d'ordre juridique. Tandis que les affaires politiques pour lesquelles la liberté du recours à l'arbitrage doit être laissée aux États sont précisément celles pour lesquelles il faut des arbitres plutôt que des juges, des arbitres librement choisis au moment même où naît le conflit. N'apercevons-nous pas maintenant, par une analyse suffisante, les conditions exactes du problème? Et n'est-ce pas la nature même des choses qui nous en fournit la solution?

« Est-il possible de nous mettre d'accord pour donner vie à ce programme? Tout en maintenant intacte cette grande cour de 1899, dont les services sont déjà acquis à l'histoire, pouvons-nous constituer auprès d'elle, peut-être en elle-même, un tribunal plus restreint vraiment permanent et de caractère vraiment juridique, pour les causes purement juridiques?

« Est-il possible de nous mettre d'accord pour déclarer que ces causes purement juridiques seront obligatoirement soumises à l'arbitrage? Pourra-t-on ainsi consolider et fixer pour ainsi dire en partie l'institution internationale de l'arbitrage, à la fois dans ses juges et dans les objets de sa juridiction? Nous l'espérons et nous saluerons avec joie le jour où, auprès de la cour de 1899, ou mieux à son foyer même et peut-être par elle-même, pourra être constitué un tribunal permanent pour les affaires d'ordre juridique dans des conditions telles que les plus petits comme les plus grands des États y trouvent des garanties égales pour la définition et la sûreté de leurs droits.

« On a dit justement que dans les autres commissions de la Conférence on s'était surtout occupé des questions touchant le régime de la guerre. Même dans notre première commission, la sous-commission, où s'élabore sur l'initiative de nos collègues d'Allemagne et d'Angleterre le projet si intéressant d'une Cour des prises, s'occupe en réalité d'une juridiction pour le temps de guerre. Ici seulement, dans notre première

Digitized by Google

sous-commission, nous pouvons chercher à diminuer les risques de guerre, à *consolider la paix*.

« Nous avons reconnu qu'il y avait actuellement deux moyens pratiques d'y parvenir et nous avons dit qu'à nos yeux ces deux moyens étaient inséparables : d'une part, la définition d'un certain nombre de cas *d'obligation réelle* de l'arbitrage, d'autre part, l'établissement d'une juridiction *réellement permanente*. Nous travaillerons de toutes nos forces en vue de ce double résultat.

« Le monde veut la paix. Pendant des siècles on a cru uniquement à cette formule : *Si vis pacem, para bellum*, c'est-à-dire que l'on s'est borné à *l'organisation militaire de la paix*. Nous n'en sommes plus là, mais il ne doit pas nous suffire de constituer l'organisation plus humaine, j'allais dire *l'organisation pacifique de la guerre*. Les débats qui se sont déroulés ici nous ont montré les progrès de l'éducation des esprits en cette matière, le sentiment nouveau et chaque jour plus pressant de la solidarité des nations et des hommes dans la lutte contre les fatalités naturelles. Nous avons confiance dans l'action croissante de ces grandes forces morales et nous espérons que la Conférence de 1907 fera faire un pas décisif à l'œuvre entreprise en 1899 en assurant pratiquement et réellement *l'organisation juridique de la paix*. »

Un vote eut lieu immédiatement après cette allocution et par 27 voix contre 12 abstentions le principe d'un tribunal permanent fut adopté.

Le comité d'examen chargé de formuler un projet définitif confia ce soin à trois de ses membres, MM. Kriege, Scott et Crowe : ils se mirent assez rapidement d'accord sur les articles organiques de la Cour permanente. Mais au sujet du recrutement des juges les difficultés surgirent, délicates et bientôt insolubles. M. Scott, dans un discours spécialement consacré à cet objet, indiqua une solution basée sur les éléments suivants : la population, les systèmes juridiques, les langues. En fait cependant, les propositions préconisées s'appuyèrent principalement sur la population des divers États. On estima la population du monde à 1,500,000,000 d'individus environ : en

Digitized by Google

en déduisant les 300 millions qui forment la population approximative de l'Afrique il reste 1,200,000,000, chiffre qui, divisé par 17, donne 70 millions d'hommes comme chiffre moyen de population représentée par chaque juge. Or, l'empire britannique compte 390 millions d'habitants et l'empire chinois 400 millions : mais malgré ces populations énormes, ces deux empires n'ont droit qu'à un seul juge en vertu du quorum de 70 millions. Il reste donc 320 millions d'une part et 330 millions d'autre part, soit 650 millions qui ne peuvent entrer en ligne de compte. En réalité, les dix-sept places de juge doivent se répartir entre 1,200,000,000 diminués des 650 millions susdits, soit 550 millions d'individus. On arrive ainsi à un minimum de 32 millions comme chiffre donnant droit à un siége, et l'on établit comme suit la liste des États qui ont ce minimum indispensable :

1.	Chine	400,000,000
2.	Grande-Bretagne	390,000,000
3.	Russie	130,000,000
4.	France	90,000,000
5.	États-Unis	90,000,000
6.	Allemagne	60,000,000
7.	Japon	52,000,000
8.	Pays-Bas	47,000,000
9.	Autriche-Hongrie	45,500,000
10.	Italie	34,000,000
11.	Turquie	33,000,000

Il ne restait ainsi que six places pour l'ensemble des autres États : pour leur permettre de posséder tous un juge dans la Cour permanente, tout au moins pendant un an, on les groupa en sections caractérisées par la durée des mandats, et pour y parvenir on classa les Pays-Bas et la Turquie dans la seconde section et la Chine dans la troisième. Voici le tableau tel qu'il fut communiqué au comité d'examen :

SECTION I, *mandat de douze ans* : Allemagne, Amérique, Autriche-Hongrie, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie.

Digitized by Google

SECTION II, *mandat de dix ans* : Espagne, Pays-Bas, Turquie.

SECTION III, *mandat de quatre ans* : Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Danemark, Grèce, Mexique, Norvège, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse.

SECTION IV, *mandat de deux ans* : Bulgarie, Perse, Serbie, Siam.

SECTION V, *mandat d'un an* : Bolivie, Colombie, Cuba, Dominique, Équateur, Guatémala, Haïti, Luxembourg, Monténégro, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Uruguay, Vénézuéla.

Il semble curieux de constater que la solution, qui prévalut pour la composition de la Cour internationale des prises, ne fut pas même invoquée et qu'en présence des protestations d'un certain nombre de délégués, et spécialement du délégué du Brésil, qui se réclamèrent du principe de l'égalité des États, toute tentative pour aboutir à un résultat positif fut abandonnée. Il est intéressant de reproduire les motifs qui furent invoqués par la délégation brésilienne :

« Fixer tout d'abord pour la Cour permanente d'arbitrage un nombre de juges inférieur à celui des États intéressés, pour tâcher d'y accommoder ensuite la représentation de ces États, c'est renverser les termes inévitables et nécessaires de la question et aussi s'arroger le droit d'assigner arbitrairement aux différents États des représentations inégales dans la future Cour internationale. Les puissances signataires de la Convention de La Haye de 1899 ayant convenu que les États contractants, quelle que fût leur importance, auraient tous une représentation égale dans la Cour permanente d'arbitrage, elles ont ainsi, non pas seulement fait un acte de volonté, mais encore admis un principe dont il ne leur était pas possible de s'écarter dans la composition d'un corps international créé dans le but de juger les différends entre des États indépendants et souverains et qui s'impose d'une manière spécialement impérieuse lorsqu'il s'agit d'établir l'institution défini-

Digitized by Google

tive, où les États mettent leur plus haute confiance, pour le règlement juridique de leurs litiges.

« On ne saurait donc s'éloigner du principe de l'égalité de tous les États signataires : chaque État doit avoir droit à une représentation entière et permanente à laquelle il doit même lui être interdit de renoncer, car ce serait affecter sa souveraineté et son indépendance. Or, ce principe n'est pas respecté si on ne permet pas à chaque État de nommer un membre de la Cour, s'il n'y doit siéger que pendant un certain nombre d'années distribuées entre les États selon leur importance, bien que cette importance n'ait rien à faire dans cette question. Si l'on a invité à la deuxième Conférence de la Paix les États qui avaient été exclus de la première, ce n'est pas pour leur faire signer solennellement un acte de diminution de leur souveraineté.....

« On ne sert pas les intérêts de la paix en créant entre les États des catégories de souveraineté qui humilient les uns au profit des autres, et en proclamant la prédominance juridique de la force sur le droit. Si on tient à asseoir la nouvelle Cour sur de tels fondements, il vaut mieux ne pas la créer, la Cour actuelle restant à la disposition des nations qui, d'ailleurs, peuvent recourir à d'autres arbitres.

« Le défaut de la Cour actuelle, c'est de n'être pas permanente; il serait plus pratique de lui donner ce caractère que de créer une seconde Cour; il n'est pas impossible d'obtenir ce résultat. On pourrait, par exemple, s'arrêter au nombre de quinze juges permanents résidant obligatoirement en Europe et pouvant se réunir dans un délai de vingt-quatre heures. Il serait bon aussi que plusieurs Puissances pussent se choisir un représentant commun, ce qui réduirait encore le nombre des juges et donnerait aux fonctions de la Cour plus de facilité et de rapidité sans diminuer sa compétence ni sa capacité. »

A l'appui de cette thèse il fut déposé un projet composé des articles suivants :

I. Les Puissances signataires choisiront, autant qu'elles pourront, leurs représentants dans la nouvelle Cour parmi ceux qui composent la Cour actuelle.

Digitized by Google

II. Une fois la nouvelle Cour organisée, la Cour actuelle cessera d'exister.

III. Les personnes nommées serviront pour neuf ans, ne pouvant être destituées que dans le cas où, d'après la législation du pays respectif, les magistrats inamovibles perdent leur mandat.

IV. Aucune puissance ne pourra exercer son droit de nomination qu'en s'engageant à payer les honoraires du juge qu'elle aura à désigner, et en en faisant le dépôt chaque année, d'avance, dans les conditions que la Convention fixera.

V. Pour que la Cour délibère en séance plénière, il faut au moins la présence d'un quart des membres nommés. Afin d'assurer cette possibilité, les membres nommés seront partagés en trois groupes, d'après l'ordre alphabétique des signatures de la Convention.

Les juges classés dans chacun de ces groupes siégeront à tour de rôle pendant trois ans, durant lesquels ils seront tenus de fixer leur résidence dans un point d'où ils puissent arriver à La Haye en vingt-quatre heures, à la première convocation télégraphique. Cependant, tous les membres de la Cour ont le droit, s'ils le veulent, de siéger toujours aux séances plénières, bien que n'appartenant pas au groupe y appelé spécialement.

VI. Les parties en conflit sont libres soit de soumettre leur controverse à la Cour plénière, soit de choisir, pour résoudre leur litige, dans le sein de la Cour le nombre de juges qu'elles conviennent d'adopter.

VII. La Cour sera convoquée en séance plénière, lorsqu'elle aura à juger des litiges dont le règlement lui aura été confié par les parties, ou, dans les affaires par elles soumises à un moindre nombre d'arbitres, lorsque ceux-ci feront appel à la Cour plénière, dans le but de résoudre une question suscitée entre eux pendant le jugement de la cause.

VIII. Pour compléter l'organisation de la Cour sur ces bases, on adoptera tout ce qui ne leur sera pas contraire, et paraîtra convenable d'adopter dans les dispositions du projet anglo-germano-américain.

On fit observer d'autre part que la théorie qui prétend que

Digitized by Google

les grandes Puissances, grâce à la nature prédominante de leurs intérêts, ont droit à une position prédominante dans la Cour, ne semble pas justifiée en fait. La force numérique des populations est une base bien fragile. Quelle est en effet la qualité la plus haute exigée des magistrats? C'est l'impartialité: or ne sera impartial que celui qui n'a, dans une cause, aucun intérêt direct. Les représentants des grandes Puissances seront rarement désintéressés. Ceux de la Grande-Bretagne, par exemple, seront désignés par un gouvernement dont les intérêts sont affectés par presque tous les événements et tous les conflits qui surviennent dans le monde. Et il en sera ainsi pour toutes les grandes Puissances.

Du reste si l'on s'en réfère à l'histoire, on constate que dans les deux cents arbitrages qui ont été organisés depuis un peu plus d'un siècle, les grandes Puissances elles-mêmes ont préféré soumettre leurs différends à des ressortissants de petits plutôt qu'à ceux de grands États. Ainsi l'Allemagne lors de son conflit avec l'Espagne au sujet des îles Carolines accepta l'arbitrage du Pape. Lors de son conflit avec la Grande-Bretagne relativement à une île africaine la solution en fut confiée au baron de Lambermont, un Belge. Lors des difficultés de Samoa, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis, soumirent le jugement de leur différend au roi de Suède et de Norvège.

Il fut proposé de faire nommer par chacun des États un délégué et de charger les membres de cette aréopage de choisir parmi eux les juges de la Cour permanente au nombre de 3, de 15 ou de 17. On proposa aussi de confier ce choix aux membres actuels de la Cour arbitrale. Enfin, l'un des délégués américains, M. Choate, suggéra que les Puissances, représentées à la Conférence de la Paix, ordonnent à leurs délégués de désigner les jurisconsultes considérés par eux comme les plus dignes de composer la Cour permanente. Chaque délégation nommerait un certain nombre de juges; on éliminerait tous les noms qui n'auraient pas obtenu cinq suffrages au moins et il resterait ainsi une liste de juges qui constituerait une véritable élite.

Digitized by Google

C'est évidemment ce dernier mode de nomination qui semble le plus parfait et le moins critiquable : il ne fait plus de différence entre les États considérés tous comme égaux, il proclame le principe de la capacité personnelle comme titre unique au siège de juge, il écarte les bases fragiles de la superficie, de la population ou du commerce des États. Il y aurait lieu peut-être de limiter le nombre des juges à 3, 5 ou 7 et peut-être de permettre, lors d'un différend, aux États en conflit de choisir chacun un juge qui représente plus spécialement le système juridique propre à chacun d'eux. Il faudrait aussi admettre en faveur de chacune des parties en cause un droit de récusation si, parmi les juges appelés à siéger dans une affaire, se trouvait un juriste de la nationalité de l'État adversaire de l'État récusant.

Ce fut le délégué anglais, M. Fry, qui une fois de plus proposa, comme au sujet de la question de désarmement, une motion de résignation. Elle fut adoptée dans les termes suivants :

« La Conférence recommande aux Puissances signataires l'adoption du projet voté par elle pour l'établissement d'une Cour de justice arbitrale et sa mise en vigueur dès qu'un accord sera intervenu sur le choix des juges et la constitution de la Cour. »

En séance plénière de la Conférence de la Paix cette motion fut adoptée à la presque unanimité (1). Elle fut précédée d'un remarquable rapport de M. Scott, et M. Barbosa, une fois de plus, revendiqua l'application du principe de l'égalité des États.

Ce fut, avec l'adoption de la proposition relative à l'arbitrage obligatoire, le dernier acte de la Conférence de la Paix.

* * *

Une ultime séance eut encore lieu le 18 octobre 1907. Elle fut consacrée à la signature de l'Acte final et fut l'occasion pour M. de Nélidoff de prononcer le discours de clôture. Après

(1) La proposition recueillit 38 votes favorables ; il y eut 6 abstentions : la Belgique, la Roumanie, la Suède, la Suisse, le Vénézuéla et l'Uruguay.

Digitized by Google

avoir constaté les résultats obtenus en ce qui concerne la réglementation de la guerre, il signala la contradiction inévitable entre les aspirations des foules et les délibérations des diplomates : « Quand des personnes, étrangères à nos travaux, jugent l'activité de la Conférence, elles perdent de vue que nous ne sommes pas appelés à élaborer des théories abstraites, à rechercher par les spéculations de l'esprit les solutions idéales des problèmes qui nous sont soumis. Nous sommes des mandataires de nos gouvernements et agissons en vertu d'instructions spéciales basées avant tout sur les intérêts de nos pays respectifs. Les considérations supérieures du bien de l'humanité en général doivent sans doute nous servir de guides, mais nous ne pouvons dans leur application avoir en vue avant tout que les intentions de ceux qui dirigent nos gouvernements. »

C'est, en termes fort clairs, la proclamation de l'antinomie, irréductible, à notre époque, entre la mentalité égoïste des oligarchies de science ou de sang qui forment, dans la plupart des pays, le personnel gouvernemental, et la mentalité des grandes masses populaires avides de paix et d'entente. Cette constatation, plus que toute autre considération, permet de dégager une des causes profondes de l'échec partiel de l'œuvre poursuivie à La Haye.

Intéressantes et suggestives aussi sont les phrases consacrées par M. de Nelidoff aux faibles progrès réalisés dans le domaine préventif : « Sur ce terrain, a-t-il dit, le temps d'expérience a manqué pour attribuer un caractère d'urgence à de nouvelles solutions et en indiquer des conditions pratiques d'application universellement reconnues. Les importants projets qui ont été présentés pour l'institution d'un tribunal de justice arbitrale et de l'arbitrage obligatoire étaient issus de combinaisons théoriques qui se sont heurtées dans l'exécution à des difficultés insurmontables. »

Il faut avouer que c'est un peu bref et quelque peu blessant pour les 38 Puissances qui avaient approuvé en principe la constitution de la Cour de justice arbitrale et pour les 32 Puissances qui s'étaient prononcées en faveur de la conclusion d'un traité général d'arbitrage obligatoire.

Digitized by Google

Puis M. de Nelidoff chercha à dégager la signification de la deuxième Conférence de la Paix, puisque ses travaux avaient été plutôt négatifs : il signala fort justement que c'était la première fois que les représentants de *tous* les États constitués s'étaient trouvés réunis pour la discussion des intérêts qui leur sont communs et qui visent au bien de l'humanité tout entière, et il se félicita spécialement, à ce point de vue, de la présence des représentants de l'Amérique latine qui versèrent dans le trésor commun de la science politique internationale des éléments nouveaux et précieux. Mais plus suggestives et plus importantes furent certaines déclarations d'une portée plus générale. On a dit d'elles qu'elles étaient de belles phrases; nous croyons pouvoir affirmer que ce furent de bonnes phrases, car elles tracent virtuellement tout un programme d'action qu'il importe aux hommes de bonne volonté de réaliser dans les faits. Voici ces déclarations : « On ne saurait méconnaître qu'une des principales garanties du maintien des rapports pacifiques entre les peuples ne soit la connaissance plus intime des intérêts et des besoins réciproques, l'établissement de relations multiples et variées dont le réseau toujours plus étendu finit par créer entre eux une solidarité morale et matérielle de plus en plus réfractaire à toute entreprise guerrière... Les peuples doivent être éduqués de façon à pouvoir, tout en gardant chacun ses particularités et les traditions qui lui sont chères, apprendre à s'estimer et à s'aimer. Aussi devons-nous reconnaître que les voix qui se sont élevées autour de nous et dans la presse connexe à la Conférence pour faire dans ce sens une recommandation aux gouvernements proclamèrent certainement un principe dont les dirigeants des affaires du monde pourront faire leur profit. »

Il y a à retenir aussi de l'allocution de M. Saenz Pena, délégué argentin, ces quelques mots faisant écho aux paroles de M. de Nelidoff: « Nous devons imprimer une forte poussée au mouvement et déclarer que nous serons toujours prêts à courir à l'appel de la cordialité entre les nations, pour consolider les idées nouvelles, d'où puisse surgir la paix, non pas comme un sentiment qui se dissipe, mais comme une idée

Digitized by Google

organique et vivante, qui établira l'honneur des nations dans le désistement de la force. »

Enfin nous ne résistons pas à la tentation de citer les nobles idées exprimées par M. Perez Triana, délégué colombien, et qui expliquent l'attitude progressive prise, lors des délibérations, par la plupart des Puissances de l'Amérique méridionale :

« On écoute souvent la voix du pessimisme qui condamne l'idéal de la paix comme une illusion dangereuse : la lutte, dit-on, existe partout, la force et la violence sont suprêmes : c'est la loi de la vie. N'écoutons pas ces prophètes de malheur. Justement la supériorité de l'homme consiste en ce qu'il peut se soustraire à la loi de la violence arbitraire. Le jour, où un homme tressaillit pour la première fois devant la douleur d'un autre homme, ce jour-là a commencé l'évolution de la pitié; ce jour-là s'est dessinée, à l'horizon, l'aurore immortelle de la charité et de la paix parmi les hommes. Nous devons marcher vers cet idéal sans défaillance, sans compter les obstacles, ni les sacrifices.

« Pour nous inspirer, pour raffermir notre foi, nous n'avons qu'à suivre l'exemple de ce peuple hospitalier chez qui nous nous réunissons. Un jour il s'est trouvé en face de l'océan qui envahissait son territoire; c'était un défi des éléments aux hommes. Les hommes lui ont dit : Place! il nous faut le lit même où tu roules tes flots pour en faire nos champs de labour et de pâturage, pour nos villages et pour nos villes. Et la lutte commença. Une lutte de siècles transmise de génération en génération comme un héritage redoutable et ennoblissant. Aujourd'hui en dehors des remparts qui protègent le sol conquis, l'océan secoue sa crinière de vagues et les ouragans grondent; on dirait que c'est un hymne à l'une des plus nobles victoires dont l'humanité puisse s'enorgueillir, après une lutte où nulle souffrance n'a été maudite par la cruauté, où nulle larme n'a été versée dans l'amertume, où l'héroïsme tranquille et vainqueur se dresse devant les hommes comme une bénédiction et comme une promesse... »

Digitized by Google

On peut se réjouir de ce que de telles paroles aient été prononcées et de ce qu'elles n'aient soulevé aucune protestation. Elles témoignent de la pénétration des idées de concorde universelle dans les milieux les moins acquis à l'idéal pacifiste. De telles idées y triompheront comme elles ont triomphé ailleurs.

Ainsi prit fin cette longue session de quatre mois, dont la réalisation seule fut un événement d'une importance primordiale. Quelle que soit la modestie de son œuvre, elle marque le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

H. LA FONTAINE.

Digitized by Google

QUELQUES VICES DE L'ESPÉRANTO

III

Je continue le procès que je plaide contre le Dr Zamenhof [1].

6. — A la mémoire de FABRE D'ÉGLANTINE [2].

Le Dr Zamenhof forme ses adjectifs en ajoutant un *a* à la racine; à *patr-o* « père » correspond *patr-a* « paternel ». Le système est doublement choquant pour les peuples latins; il donne d'abord à la finale *a* une valeur autre que celle qu'ils lui attribuent d'ordinaire : *tchévala* ne signifie pas « jument » mais « relatif à un cheval »; *tchévalina* ne signifie pas « chevaline » mais « relatif à une jument »; il présente ensuite des apparences de mauvais accord du substantif et de l'adjectif : *bona patro* et *brava soldato* signifient « bon père » et « brave soldat ». C'est sans doute parce qu'il s'est rendu compte de cette double imper-

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1908.

[2] Je me permets de rappeler au lecteur que c'est à Fabre d'Eglantine qu'on doit le délicieux vocabulaire du Calendrier admis par la Convention le 5 octobre 1793. Au point de vue où je me place ici, ce calendrier ne méritait pas de réussir, parce qu'il remplaçait par des désignations valables seulement pour l'Europe centrale des mots internationaux qui convenaient assez bien à tout l'univers; mais, pris en eux-mêmes, les noms des mois républicains, *vendémiaire, brumaire, frimaire, nivose, pluviose, ventose, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor* et *fructidor*, sont presque tous faits suivant les bons procédés à employer dans la création d'une L I A. Les séries en *ose* et en *al* surtout, — des adjectifs ayant valeur de substantifs —, donnent une belle leçon sur la manière de former des adjectifs; il y en a même qu'on peut reprendre; *germinal* est parfait et de beaucoup supérieur à l'espéranto *djérma* « relatif à un germe ».

Digitized by Google

fection que, dans son projet de réforme, le Dr Zamenhof a proposé de former l'adjectif avec la voyelle *é*, ce qui donne *patré* « paternel », *tchévalé* « chevalin » et la construction *boné patro* « bon père ». Cela me paraît préférable [1], et il reste à choisir, — j'y reviendrai tantôt —, entre ce système et celui qu'adopte le neutral et qui consiste à terminer l'adjectif par une finale consonantique, comme c'est le cas en français quand l'adjectif est au féminin, c'est-à-dire se décider, soit pour le type *boné*, soit pour le type *bon* avec la prononciation *bonne*.

Le système de l'adjectif en espéranto a un défaut indépendant de la voyelle choisie pour caractériser cette partie du discours ; il est outrageusement simpliste. Dans toutes nos langues, la plupart des adjectifs sont des dérivés formés au moyen de suffixes dont les principaux sont, pour prendre l'exemple du français, *euz* dans *nerveuse*, *id* dans *splendide*, *âtrə* dans *verdâtre*, *ativ* dans *purgative*, *al* dans *national*, *ablə* dans *vendable*, et *ik* dans *sympathique*. Une langue internationale artificielle doit imiter ici les langues naturelles pour trois raisons ; d'abord, nous nous sommes habitués au système de la dérivation ; ensuite, un très grand nombre d'adjectifs dérivés sont aisément internationalisables ; en parlant, par exemple, du français *nerveuse*, de l'allemand *nervös* et de l'italien *nervoso*, on peut tirer aisément, suivant l'aspect général donné aux adjectifs, un mot *nérvoz* ou *nérvozé*, mot qui, pour les Français du moins, sera aussi clair que les noms des mois républicains *Pluviose*, « (le mois) pluvieux », et *Ventose* « (le mois) venteux » ; enfin, tous les suffixes cités sont, à cause de séries comme celle qui précède, devenus eux-mêmes internationalisables pour former tous les adjectifs

[1] Le système a toutefois un inconvénient au point de vue de l'espéranto ; il confond l'adjectif et l'adverbe. Le Dr Zamenhof propose de résoudre la difficulté en plaçant toujours l'adverbe après le mot qu'il détermine ; le mieux serait d'admettre un suffixe pour tirer les adverbes des adjectifs, par exemple, en s'inspirant de l'anglais, de dire *rapidli* ou *rapidéli* « rapidement » à côté de *rapidé* « rapide ».

Digitized by Google

indiquant des rapports identiques avec un substantif ou un verbe. Le français peut joindre son suffixe *eux* à un substantif pour former un mot nouveau signifiant *plein de*. Un écrivain qui parlerait d'*archipel volcaneux* pour désigner un archipel ayant beaucoup de volcans, étonnerait par son néologisme, mais il serait compris. Ce qu'on ne peut faire en français qu'avec beaucoup d'hésitation, on peut le faire hardiment dans une langue qui est néologique d'un bout à l'autre. Si, par exemple, pour le mot *nœud*, cette langue adopte un mot *nod*, tout Français pourra comprendre aisément un adjectif *nodoz* ou *nodozé* « noueux, plein de nœuds », lequel serait d'ailleurs décalqué de l'italien *nodoso*.

Le système de formation que je viens d'indiquer a été admis par les créateurs du neutral dans des formes comme *nervos*, et il reste, d'abord à voir s'ils n'auraient pas dû adopter une voyelle distinctive de l'adjectif, ensuite à discuter des points de détail comme celui de savoir s'ils n'auraient dû employer le suffixe *al* dans la plupart des cas où ils employent le suffixe *ik* [1]. Quant au Dr Zamenhof, il n'a songé à calquer les procédés de nos langues que pour trois suffixes [2] : un suffixe *ém-a* indiquant le penchant,

[1] La meilleure règle me paraît être ici la suivante : prendre *al* comme suffixe général de l'adjectif; mais le remplacer, d'une part par *ik*, lorsque le thème se termine par *o* ou *a* (comparez *héroïque* et *Altaïque*), c'est-à-dire dans des cas très rares avec la proposition que je fais dans les chapitres suivants, et si la voyelle de la dernière syllabe du thème est un *a* (comparez *automatique*), d'autre part, par *ar*, lorsque le thème se termine par *ul* ou *ol* (comparez les mots anglais *popular* et *regular*). Plusieurs suffixes généraux me paraissent indispensables pour des raisons de phonétique; la difficulté, et elle ne me paraît pas insurmontable, est de les répartir suivant des procédés mécaniques. En tout cas, je n'accorde aucune portée à une des objections que penseraient à me faire ici des espérantistes; leur suffixe *ar*, par exemple dans *vortaro* « vocabulaire », devrait être modifié en *ary*, soit *vortaryo*, puisqu'il est repris au suffixe de la série des mots latins en *arium* et des mots français en *aire* (comparez *glossarium* et *glossaire*).

[2] On ne peut dire que le Dr Zamenhof ait admis un suffixe *al* dans *universala* et *vertikala*; *al*, dans ces mots, fait partie du radical, et on doit simplement remarquer que l'emprunt de ces quelques mots à nos langues vient établir que son système de formation des adjectifs n'était pas assez complexe.

Digitized by Google

soit *babil-ém-a*, babillard; un suffixe *an-a* désignant tout ce qui se rapporte à une ville ou un pays, soit *amérik-an-a* « américain » (adj.); enfin, un suffixe *ébl-a* pour indiquer la possibilité, soit *komprén-ébl-a* « compréhensible ». Tous ses autres adjectifs se forment en remplaçant par un *a* l'*o* du substantif. Le système était légitime pour les adjectifs comme *bon, grand,* etc. Il ne l'était pas pour ceux qui pour nous sont des dérivés. En premier lieu, la dérivation peut seule nous indiquer la valeur exacte de certains adjectifs; l'espéranto *nérva* peut signifier « relatif à un nerf » ou « plein de nerfs »; une bonne langue internationale devrait plutôt avoir ici deux adjectifs, comme par exemple *nérval* et *nérvoz*. En second lieu, un grand nombre d'adjectifs sont déjà, ou internationaux, ou aisément internationalisables, ainsi qu'on en jugera par un petit tableau où je m'abstiendrai de citer des mots français que tous devineront :

espéranto	italien	allemand [1]	anglais
nérva	*nervoso*	*nervös*	*nervous*
natsia	*nazionale*	*national*	*national*
simpatia	*simpatico*	*sympathetisch*	*sympathetical*
instroua	*instruttivo*	*instructiv*	*instructive*
pochta [2]	*postale*	*post...*	*postal*
virga	*virginale*	(*jungfräulich*)	*virginal*
voloupta	*voluttuoso*	(*wollüstig*)	*voluptuous*
skroupoula	*skrupuloso*	*skrupulös*	*scrupulous*
noma.	*nominale.*	*nominal.*	*nominal.*

[1] Le fait que certains adjectifs allemands n'ont pas exactement le sens des adjectifs français correspondants n'a pas ici grande importance; si l'adjectif *sympathetisch* se dit des nerfs ou d'une espèce d'encre, l'allemand peut comprendre le mot français d'autant plus aisément qu'il a adopté le verbe *sympathisiren*.

[2] Le mot a subi une désinternationalisation supplémentaire, parce que le Dr Zamenhof emploie le latin *post* pour dire « après »; afin que le vivant ne soit pas confondu avec le mort, il l'a affublé d'une bosse, un accent circonflexe sur *s* amenant la prononciation *ch*; je dois reconnaître toutefois que, très habile chirurgien, il l'a délivré de sa bosse dans son moyen-espéranto; le mot *post* « après » y devenant *postu*, *pochto* « poste » et *pochta* « postal » ont pu devenir *posto* et *posté*, ce qui, en laissant l'adjectif très obscur, a rendu le substantif enfin intelligible à tous ceux qui ont recours au plus international des services publics.

Digitized by Google

L'espéranto n'est pas seulement une langue agglutinante; c'est une langue désinternationalisante. Il perd tout droit à devenir un idiome international par ce seul fait qu'il se permet de s'annoncer avec le sous-titre de *intérnatsia lingvo*. L'idiome international à corriger ou à refaire se qualifiera *intérnasyonal* [1], ou il ne sera pas; j'ajoute que cet adjectif pourrait être employé comme substantif pour désigner cet idiome lui-même, ce qui serait une expression très claire et certainement supérieure au titre de romance que le Dr Zamenhof a donné à son faux italien.

Au début de ce chapitre, j'ai réservé la question de savoir s'il était utile de donner une livrée à l'adjectif de la L I A. Après avoir longtemps hésité, j'ai fini par reconnaître que le système espérantiste distinguant nettement la valeur d'adjectif donnée à un mot était meilleur que le système du neutral où cette valeur peut, dans bien des cas, être aussi obscure que dans nos langues, et je ne me sépare ici des espérantistes qu'en préférant la livrée *é* à la livrée *a*, ce qui revient à adopter une proposition faite en 1894 par le Dr Zamenhof. Je vois les avantages suivants à l'adoption d'une livrée de l'adjectif. Si on termine l'adjectif par une consonne, on est obligé de le distinguer du substantif en lui donnant une place fixe, ce que fait le neutral en exigeant la construction *kavalo bon* « bon étalon » et *kavala bon* « bonne jument ». Si on adopte *boné* au lieu de *bon*, chacun pourra, en écrivant ou en parlant la L I A, placer l'adjectif comme il le fait dans sa langue maternelle, et il n'y aura d'obscurité pour personne; on gênera bien plus les gens en exigeant qu'ils disent *kavalo bon* qu'en leur laissant le droit de choisir entre *boné kavalo* et *kavalo boné*. La finale vocalique *é* a de plus pour les Français le grand avantage d'enlever tout aspect sexuel à l'adjectif dans le cas où cet adjectif correspond à un adjectif fran-

[1] Il va de soi que je n'insiste pas sur le groupe médial; on peut discuter s'il faut *sy*, ou *si*, ou *tsy*, ou *tsi*, et comment il faut écrire l'un ou l'autre de ces groupes; mais, à part la question d'une voyelle finale éventuelle et celle de la couleur de la seconde voyelle du mot, il n'y a pas autre chose à discuter.

Digitized by Google

çais terminé par *on, and, eux* ou *if* au masculin. Le neutral *kavalo bon* serait aussi désagréable pour un Français que l'espéranto *bona patro* est désagréable à un Italien. Ajoutez à cela que l'absence de voyelle a des inconvénients graphiques et des inconvénients phonétiques : *Probablé* et *verdatré* me paraissent préférables aux formes *probabl* et *verdatr* du neutral; *sugestivé* vaut mieux que *sugestiv*, parce que *sugestiv* devient *sugestif* devant un mot commençant par une consonne dure.

Depuis le jour où les lignes qui précèdent ont été composées, la solution du problème de l'adjectif dans la L I A a fait un grand pas. Le néo-espéranto, c'est-à-dire la langue du Comité de la Délégation, a combiné le système du neutral et celui du vieil-espéranto en admettant des adjectifs comme *nervoza, sugestiva, verdatra* et *nacionala*. Ici, comme dans bien d'autres cas, cette nouvelle langue n'est que du neutral espérantisé. Il y a dans ce fait une confirmation de la thèse générale que je soutiens dans cette série d'études et que je vais rappeler par une comparaison. Une machine ne devient bonne que si de nombreux ingénieurs y apportent des perfectionnements successifs, chacun reprenant l'un ou l'autre détail imaginé par un devancier. Le néo-espéranto est un nouveau modèle d'une machine en évolution; il vient consacrer quelques progrès. Je ne pense pas toutefois que ce nouveau modèle ait une perfection suffisante pour mériter un très grand succès. Pour ne parler ici que du problème de l'adjectif, j'ai à faire sur la nouvelle langue les observations suivantes. Je continue d'abord à croire que la voyelle *é* est préférable à la voyelle *a*, parce que le choix de celle-ci donne à tout adjectif un aspect féminin pour tous les peuples de langue romane, parce qu'il entraîne, à peine d'illogismes, de nombreuses désinternationalisations, parce qu'il empêche d'adopter une des bonnes solutions de la formation des féminins, et enfin parce qu'il donne à la langue une monotonie trop grande. Je trouve ensuite qu'un adjectif au moins de la nouvelle langue est absolument raté. Le nom

Digitized by Google

de néo-espéranto que je donne à cette langue n'est pas celui qu'elle a adopté; elle se qualifie de *linguo internaciona*; laissant de côté tout ce que je pourrais dire du substantif et de la manière dont l'adjectif devrait s'écrire, je me permets de trouver que cet adjectif *internaciona*, — prononcez *internatsi-ona* —, cadre fort mal avec l'adjectif *nacionala*. Pourquoi désinternationaliser le plus international des mots? Le créateur de l'*Internaciona* a découvert une petite bête, c'est que « la relation marquée par le suffixe *al* est l'analogue de la relation marquée par la préposition *inter* ». Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une petite bête? Je ne m'en préoccupe pas. *Internaciona* est pour moi aussi ridicule que *patrino*, et cela me suffit. Si j'avais été à la place du créateur du néo-espéranto, j'aurais admis *nacionala* et *internacionala*, mais en ajoutant, dans le chapitre de la grammaire consacré au suffixe *al*, une remarque sur la petite bête, afin qu'on puisse admirer ma subtilité de grammairien.

7. — O mia patrino!

Lors de la création de sa langue [1], le Dr Zamenhof s'est demandé s'il ne distinguerait pas les femmes et les femelles des animaux au moyen d'un *a*, en s'inspirant de la formule italienne *cavallo*, *cavalla*; il y a renoncé, sans doute parce qu'il avait déjà choisi l'*a* comme livrée de l'adjectif, c'est-à-dire donnait à *tchévala* le sens de « relatif à un cheval (*tchévalo*) », soit en français *chevalin* dans (*race*) *chevaline*. Cherchant un autre moyen de distinguer les femmes et les femelles, il a remarqué le rapport qu'il y a en italien entre *gallo* et *gallina*, en allemand entre *könig* et *königin*, en français entre *tsar* et *tsarine*. Un autre que lui aurait sim-

[1] Il nous l'apprend dans *Pri Reformoj*, p. 13, en ajoutant qu'il a pensé à nouveau à l'adoption de *a* comme indice du féminin lors de la préparation de son projet de réforme, mais qu'il l'a repoussée une seconde fois, après avoir constaté, avec assez de regret, semble-t-il, qu'il ne parvenait pas à la concilier avec certaines formes et lois de sa langue.

Digitized by Google

plement pensé à internationaliser, ou bien un suffixe *ina*, ou bien un suffixe *in*, c'est-à-dire *ine* en orthographe française. Le Dr Zamenhof ne pouvait s'arrêter là; il a placé le suffixe dans son désinternationalisateur et il en est sorti sous une double forme, *ino* pour les substantifs et *ina* pour les adjectifs. Il valait bien la peine de chercher un suffixe intelligible aux peuples latins! Son mot *tchévalino* « jument » rappelle à un Français des mots comme *chemineau*, *domino* et *Calino*, à un Italien des mots comme *asino* et *casino*. Si on demandait à un Français ignorant l'espéranto, ce que pourrait bien signifier *tchévalino*, il y verrait un masculin à rapprocher de mots comme *levraut* et traduirait, ou « poulain », ou « poney », ou même « poulain de poney ». Quant au mot *tchévalina* « relatif à une jument », l'Italien est tenté de lui donner le sens de pouliche (*cavallina*) et le Français a l'impression qu'il traduit dans une langue du Midi l'adjectif qui est au féminin dans l'expression *race chevaline*. Plaisanteries, me répliqueront les espérantistes. Je l'accorde! Mais elles prouvent une chose, c'est que l'espéranto qui se présente comme une langue plutôt romane, choque à tout instant le sentiment que les peuples latins ont de la valeur des voyelles finales.

Le choix du suffixe *ino* pour les féminins de sens et du suffixe *ina* pour les adjectifs correspondants a eu sur la langue du Dr Zamenhof une conséquence assez bizarre. Tous les mots en *in* ou *ine* qu'il a jugé bon d'emprunter aux langues romanes ont dû changer leur *i* en *é* [1]. Voici des exemples pour le français. Nos mots *chagrin*, *capucin*, et *carabine* deviennent en espéranto *tchagréno*, *kapoutséno* et *karabéno*, avec *é* au lieu de *i*, parce que *tchagrino*,

[1] Le système n'est cependant pas radical; à la page du dictionnaire qui donne *karabéno* se trouve le mot *karmino* « carmin »; je relève de plus *machino* « machine », *muslino* « mousseline », *rézino* « résine » et *término* « terme »; le nombre de ces mots en *ino* qui ne désignent pas des femelles, s'est d'ailleurs augmenté d'une unité au moins dans le projet de réforme; le Dr Zamenhof y admet *intestino* « intestin », alors qu'en vieil-espéranto, pour éviter une apparence de mauvaise zoologie, il en avait fait *intesto*, sans remarquer qu'en procédant sans nécessité à l'ablation de l'appendice, il désinternationalisait le mot.

Digitized by Google

kapoutsino et *karabino* auraient désigné les femelles de trois animaux inconnus de la zoologie, le tchagro, le kapoutso et le karabo [1]. Voici un exemple pour l'Italien. Le Dr Zamenhof a pensé appeler l'âne par son nom italien, *asino*; mais comme *asino* aurait désigné la femelle d'un être sans sexe, *la aso* « l'as au jeu de cartes », il l'a mué en *azéno*, avec féminin *azénino* [2]. Les mots du Dr Zamenhof font toujours songer aux bêtes du Dr Moreau. Tous ont été opérés et les espérantistes dévots répètent en chœur : C'est la loi! C'est la loi!

Le système des féminins en *ino* n'est pas seulement un des désinternationalisateurs généraux du Dr Zamenhof; il a en outre le vice de tous les systèmes de l'espéranto, un radicalisme absolument outré.

J'accorde bien volontiers aux espérantistes qu'il n'est pas logique de désigner la poule par un nom qui ne rappelle en rien celui du coq et que l'italien disant *gallo* et *gallina* est sur ce point supérieur au français; mais ne faut-il admettre aucune exception à la règle suivant laquelle le nom de la femelle sera dérivé de celui du mâle? Il en est deux tout au moins qui me paraissent indispensables. Dans toutes les langues dont je possède des dictionnaires, le mot signifiant *femme* n'est pas tiré du mot signifiant *homme* et le mot signifiant *mère* ne rappelle pas le

[1] Voici d'autres exemples de la déformation : *abomén*i « abominer », *baldakéno* « baldaquin », *bobéno* « bobine », *délféno* « dauphin », *divéni* « deviner », *doméno* « domino », *érméno* « hermine », *yasméno* « jasmin », *kaméno* « cheminée », *marokéno* « maroquin », *maténo* « matin », *nankéno* « nankin », *platéno* « platine », *rabéno* « rabbin », *rosmaréno* « romarin », *souktséno* « succin, ambre jaune », etc. En cherchant ces exemples, j'ai pu relever une autre déformation venant de la même cause. Le Dr Zamenhof a été très embarrassé par le mot *clarinette*. Une forme *klarinéto* aurait été le diminutif d'un mot *klarino* désignant la femelle d'un *klaro*; or, *klaro* dans sa langue est le substantif de la racine *klar*, racine dont l'adjectif est *klara* « clair »; mais le remplacement de *i* par *é* était impossible, parce que *klarénéto* aurait été le diminutif d'un mot *klaréno*, mot n'ayant pas de signification; il a résolu le problème en enlevant le malencontreux *i*, ce qui donnait *klarnéto*.

[2] On peut d'autant moins le féliciter qu'il avait un moyen fort simple d'éviter la finale *ino*; c'était de créer un mot *asno* en partant de l'espagnol ou un mot *aselo* en partant du latin.

Digitized by Google

radical du mot signifiant *père*, ce qui revient à dire que personne ne serait étonné de retrouver ces deux exceptions dans une L I A. Or, elles n'existent pas cependant en espéranto. Se plaçant au point de vue de la zoologie, le Dr Zamenhof appelle une femme *virino*, parce qu'elle est la femelle d'un *viro*, au même titre, et c'est très exact, qu'une *tchévalino* est la femelle d'un *tchévalo*, et l'indice grammatical de son sexe la poursuit naturellement dans tous les mots qu'on peut dériver de son nom, *virina, viriné, virinéto, virinégo*, etc., etc. Pour toute critique, je me contenterai de signaler au Dr Zamenhof ce qu'a fait récemment un éditeur parisien. Désirant qu'une nouvelle publication illustrée destinée aux femmes du monde n'ait pas un titre trop exclusivement français et soit ainsi plus acceptable dans tous les salons de l'univers, il l'a appelée *Femina*, faisant inconsciemment, par intérêt commercial, ce qu'aurait fait le Dr Zamenhof s'il avait plus de souci du bon sens que de la logique et de la zoologie [1]. J'aborde maintenant la plus formidable des désinternationalisations zamenhofiennes. Si on pouvait assembler tous les enfants de deux ans de l'Europe et de l'Amérique, ainsi que ceux d'un bon morceau de l'Asie [2], ils parviendraient à se comprendre les uns les autres pour un des quelques mots qu'ils savent déjà former. Dans toutes leurs langues, en effet, ce mot commence par un *m*, continue par une voyelle longue et contient de plus un *r* généralement précédé d'un *t* ou d'une consonne qui y ressemble fort [3], c'est *mutter* en allemand, *mother* en anglais, *madre* en italien, *mère* en français, pour

[1] Au cas où un espérantiste m'objecterait qu'un mot *fémina* « femme » ferait croire à un masculin *fémo*, je le prierais de commencer par rayer de son dictionnaire le mot *féino* « fée » qui n'a pas de masculin, ainsi qu'une demi-douzaine de mots comme *karmino* « carmin » et *machino* « machine » qui font croire à l'existence de mammifères mâles appelés *karmo* et *macho*.

[2] On peut ajouter les petits Australiens et petits Africains d'origine européenne.

[3] Je suppose qu'on ne va pas me chicaner à propos de quelques dérogations à cette formule, comme les formes sans *r* qu'un phénomène d'analogie a, ou peut avoir, généralisées dans l'Europe orientale.

Digitized by Google

ne pas citer d'autres langues qui ont des mots aussi voisins. Les diverses formes de ce mot établissent à elles seules la parenté originelle de toutes nos langues; elles viennent d'altérations successives, mais assez peu nombreuses, d'un mot qui, il y a cinq mille ans, se disait *mâtér* au vocatif singulier. Rien n'était plus aisé que d'en tirer un vocable international intelligible à tous les enfants de deux ans. Le Dr Zamenhof ne l'a pas voulu. Il a préféré procéder par équation. Cherchant un mot pour dire *maman*, il a posé les termes :

$$\frac{X}{patr-} = \frac{tchéval\text{-}in\text{-}o}{tchéval-},$$

formule qui donnait comme résultat :

$$X = patr\text{-}in\text{-}o.$$

Le reste allait tout seul; c'était *patr-in-a* « maternel », *patr-in-é* « maternellement », *patr-in-ét-o* « petite mère », etc., etc., à l'infini de la dérivation. Et je touche ici à un autre vice de tout le système espérantiste. Le Dr Zamenhof n'a pas vu qu'il pouvait y avoir inconvénient à former par dérivation des mots devant servir de base à de nombreux dérivés, parce qu'on ne peut comprendre un de ces dérivés qu'après avoir examiné à la loupe les nombreux infixes dont la succession en détermine la valeur. Je réprouve *patrino*, non seulement parce qu'il remplace un mot qui serait plus intelligible, mais parce qu'il oblige à faire intervenir l'idée de *paternité* en parlant de *lait maternisé*.

Quelques lecteurs espérantistes pourront ici m'objecter : La critique est facile et l'art est difficile. Que feriez-vous vous-même si vous aviez à faire une langue internationale ? Sur ce point, je n'hésite pas trop à répondre. J'admettrais la règle générale qui suit [1] : Les féminins se formeraient

[1] C'est le système du neutral modifié d'après la langue de M. Beermann. Les mots cités comme exemples viennent du dictionnaire neutral; certains toutefois ne sont pas copiés, mais imités; j'en justifierai deux : *filya* me paraît plus exact

Digitized by Google

en remplaçant par *a* la voyelle *o* caractéristique du masculin, ce qui donnerait des alternances comme *marito* et *marita, filyo* et *filya, viduo* et *vidua, sinyoro* et *sinyora, Amérikano* et *Amérikana, léono* et *léona* [1]. Cette règle aurait quelques exceptions. D'abord, quatre féminins au moins [2] n'alterneraient que pour leurs finales avec leurs masculins; les uns et les autres seraient : *fémina* et *viro, mâtéra* et *patéro, sorora* et *frâtéro, tanta* et *onklo* [3]; ensuite, les substantifs féminins pouvant se traduire par « femme ayant la profession de... » se formeraient en remplaçant par *éssa* la voyelle finale du masculin correspondant [4], soit *abbatéssa* « abbesse », *autoréssa* « femme-auteur », *doktoréssa* « femme possédant un diplôme de docteur », *piktatoréssa* « peinteresse [5] », *piskatoréssa* « pêcheuse », *poétéssa* « poètesse » ; quelques mots comme *prinséssa* « princesse », (anglais *princess,* all. *prinzessinn,* ital. *principessa*) seraient toutefois admis dans le dictionnaire, bien qu'ils n'aient pas la nuance de sens des mots qui précèdent. Enfin, dans quelques cas, l'usage étant assez bien établi, on admettrait le suffixe *ina* dans quelques féminins comme *régina* et

que le neutral *filia (fili-a)* ; cela se rapproche plus du français *fille,* de l'italien *figlia* et de notre prononciation du latin ; *mâtéra* me paraît supérieur au neutral *matr* (on doit prononcer *matre* en donnant à *e* la valeur qu'il a dans *je*); étant donné, j'y reviendrai plus loin, qu'une finale vocalique est utile pour tous les substantifs, je crois que le mot doit pour le reste être calqué sur le latin, ce qui est parfait pour les Français qui, à défaut du latin, connaissent tous l'adjectif *maternel* et ne sera pas désagréable aux Germains qui retrouveront mieux les finales de *mutter, mother,* etc. Quant à la nature de la finale vocalique de ce mot et d'autres analogues, on verra, dans un prochain article, que je n'insiste pas pour que ce soit un *a.*

[1] Les féminins correspondants de l'espéranto sont respectivement : *édzino, filino, vidvino, sinyorino, Amérikanino* et *léonino.*

[2] N'ayant pas la prétention de créer une langue d'un bout à l'autre, je laisse, par exemple, sans la résoudre, la question de savoir comment on devrait dire *neveu* et *nièce* (espéranto : *névo* et *névino,* neutral : *néfo* et *néfa*).

[3] Les féminins de l'espéranto sont ici : *virino, patrino, fratino* et *onklino.*

[4] Cela ne pourra gêner les Français ; si je juge bien, notre suffixe *esse* n'est plus vivant que dans le sens où j'en propose l'adoption; on ne fait plus de mots comme *ânesse* et on en fait souvent du type *doctoresse.*

[5] Ce féminin n'est pas de moi ; il est de Jean-Jacques Rousseau.

Digitized by Google

tsarina, à moins qu'on ne veuille aller, mais cela pourrait gêner les Allemands, jusqu'à employer ce suffixe dans tous les cas où le féminin doit avoir le sens de « épouse d'un homme occupant une certaine fonction », ce qui permettrait de bien distinguer, par exemple, la femme d'un prêtre *(priéstérina)* de la femme qui exerce les fonctions de prêtre *(priéstéressa)*. Qu'il y ait ici deux règles ou qu'il y en ait trois, elles ne s'appliqueraient avec rigueur qu'aux formations nouvelles. Ainsi, les mots *régina* et *tsarina* ne deviendraient pas nécessairement *régéssa* et *tsaréssa*, lorsqu'il s'agirait de la grande Elisabeth et de la grande Catherine. Évidemment, tout ce système ne se formulerait pas en aussi peu de lignes que celui qui aboutit à *virino, patrino* et *fratino;* mais la demi-page qui serait nécessaire, serait-elle mal accueillie? Je ne le pense pas. Elle satisferait beaucoup plus de monde.

Je tiens à dire que je ne suis pas enthousiaste de la formule que je viens de proposer et je me demande s'il ne serait pas possible d'en adopter une qui serait plus conforme au système général que j'exposerai dans le chapitre suivant et qui consiste à terminer la plupart des substantifs de la L I A par la voyelle du mot français *je*, en notant cette voyelle par un *e* retourné, soit, par exemple, *porkə* « porc »[1]. Lorsqu'il serait nécessaire d'insister sur le sexe masculin d'un animal, on préfixerait le mot *mâl* avec un tiret, soit, par exemple, *mâl-porkə* « verrat », *mâl-kavalə* « étalon », *mâl-bovə* « taureau »[2]. Les féminins se formeraient en remplaçant *ə* par *éssə*, soit, par exemple, *porkéssə, tigréssə, viduéssə, sinyoréssə, Amérikanéssə, abbatéssə, autoréssə, doktoréssə,* etc., à côté de masculins comme *viduə* « veuf » et *abbatə* « abbé ». La grammaire indiquerait quelques exceptions à cette règle, comme *matérə, sororə* et *féminə*. On ne pourrait guère toutefois, par analogie de la solution

[1] Je dois renvoyer au chapitre suivant pour la justification du système et spécialement de l'indice choisi.

[2] Le système est calqué sur celui du neutral pour la désignation des jeunes animaux : *yun-kaval* « poulain ».

Digitized by Google

précédente, remplacer *essə* par *inə* [1], dans le cas où le féminin a la valeur de « épouse de... ». Ce système étant jugé bon dans son ensemble, il resterait à résoudre de petites difficultés d'application par l'emploi de ces procédés habiles dont le Dr Zamenhof a donné plus d'un exemple; ainsi, il faudrait chercher de bons équivalents des mots *fils* et *fille,* peut-être *filsə* et *filyə;* pour l'âne et l'ânesse, on devrait songer à *asnə, asnéssə* plutôt qu'à *asinə, asinéssə,* etc.

En post-scriptum à ce chapitre, je crois bon de faire remarquer au lecteur que je l'ai écrit en grande partie afin de lui faire plus nettement sentir que le problème de la L I A était un problème comparable au problème de l'aviation, c'est-à-dire que le résultat final dépendait d'un nombre considérable de petits détails susceptibles de divers perfectionnements à chercher dans l'une ou dans l'autre voie. Je parle comme parlerait un ingénieur qui, sans vouloir pour cela entreprendre à lui seul la construction d'un aéoroplane, ne pourrait pas s'empêcher de dire qu'à son avis la machine pourrait être améliorée par le

[1] J'ai pu parler d'un suffixe *ina* à la page précédente, parce que l'*a* final de ce suffixe créait une distinction entre une série *régina, tsarina, doktorina* et une série *nominə, karabinə, machinə*. Le remplacement de *a* par *ə* confond les deux séries; on ne peut donc adopter un type *réginə* que si l'on n'accorde pas d'importance aux inconvénients que le Dr Zamenhof a voulu éviter, d'une part en préférant *nomo* à *nomino* et d'autre part en inventant le système qu'il a appliqué dans *karabéno* et qu'il n'a pas appliqué dans *machino*. Mais que choisir au lieu d'un suffixe *inə*? On pourrait songer à un suffixe *inéssə*. Un mot *professorinéssə* serait, je crois, acceptable pour distinguer la femme d'un professeur d'une *professoréssə*, c'est-à-dire d'une professeuse, pour employer le feminin adopté par Voltaire; la grammaire pourrait même se borner à dire que *inessə* remplace *essə* dans les cas où il est *nécessaire* d'indiquer qu'un féminin a la valeur de « épouse de... ». Je reconnais bien volontiers que tout ceci est contraire à la formule espérantiste : *doktorédzino* « femme d'un docteur » et *doktorinédzo* « mari d'une doctoresse ». Mais le premier terme de cette formule serait, me semble-t-il, assez avantageusement remplacé. Et, quant au second, j'avoue que je n'en apprécie pas l'utilité, que bien plus, il serait plus commode de dire dans une langue artificielle comme dans nos langues naturelles, le mari de la doctoresse, soit, pour employer les mots qui me paraissent actuellement le mieux convenir, *li maritə di li doktoréssə*.

Digitized by Google

changement de telle ou telle pièce. Je ne puis mécontenter que deux catégories d'impatients : ceux qui s'imaginent qu'une machine aussi délicate qu'une langue a pu déjà être inventée depuis les quelques dix ans qu'on travaille à la L I A, et ceux qui, jugeant imparfaite la machine actuellement proposée, déclarent hâtivement qu'on ne pourra jamais en fabriquer aucune.

(*A suivre.*) EUG. MONSEUR.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Les livres.

M. Brédif, *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*. Paris, Hachette, in-8°. — Voici un livre d'allure un peu pesante et uniformément didactique, mais un livre de réflexions et de références comme il en faudrait posséder pour tous nos grands écrivains. M. Brédif a passé de longs ans dans la familiarité intellectuelle de Rousseau ; il a mis en fiches et en extraits la plupart des passages significatifs de son œuvre. Puis il a pensé que le moment était venu de tirer de ces immenses matériaux une vue générale, ou plutôt des observations moins parcellaires. Et, avec sa documentation il a constitué des chapitres très brefs, suivis de toutes les « preuves », où il étudie Rousseau comme éducateur, comme philosophe, comme politique. Après cela (pourquoi pas avant?) il a essayé de nous le montrer avec ses défauts graves et ses hautes qualités, orgueilleux mais bon et aimant, dupe et dupeur à la fois, conscient et inconscient, victime de son imagination, asservi à ses passions, mais si séduisant par son intellectualité, la plus forte, la plus ondoyante et la plus originale du siècle. Tout cela n'est pas très rigoureusement suivi, et j'avais rêvé plus d'ordre dans les analyses et les citations, ou tout au moins un ordre différent : l'homme d'abord, puis l'esprit, puis les ouvrages. Il n'importe; car ce livre est utile, et ceux qui, comme moi, ne passent jamais six mois sans revenir à Jean-Jacques et à l'un ou l'autre de ses écrits, sont enchantés de posséder un répertoire de ses sentiments et de ses idées, rendu plus abordable par un index, que j'aurais toutefois désiré plus complet et plus détaillé.

M. W.

*
* *

Ch. M. Des Granges, *La Presse littéraire sous la Restauration*, 1815-1830. Paris, *Mercure de France*, 1907, in-8°. — Curieux livre et de grand prix. Il nous retrace, avec un remarquable souci documentaire et une

Digitized by Google

érudition discrète et précise, toutes les fluctuations de l'opinion pendant les années d'élaboration du mouvement romantique. Rarement il a été dit des choses aussi nouvelles sur un temps que l'on croit connaître, mais qui, à bien des égards, échappe encore à notre compréhension. Car de lire les écrivains de 1830 et de les juger d'après nos sentiments et nos directions mentales, c'est quelque chose sans doute; mais de savoir pourquoi ils ont écrit comme ils l'ont fait, c'est une affaire de meilleure conséquence. Ces écrivains s'adressaient à un certain public, guidé lui-même dans ses préférences intellectuelles par quelques hommes qui sont, pour la plupart, oubliés. Avez-vous lu ou relu les collections des *Débats*, du *Constitutionnel* ou du *Globe*? Tout au plus, et probablement vous êtes-vous contenté des feuilletons de Féletz, de Dubois, Magnin, de Rémusat, dont le recueil partiel ne court pas déjà les rues. M. Des Granges a dépouillé, non seulement la collection de ces grands quotidiens, mais aussi celle des feuilles de moindre importance et des revues plus ou moins éphémères de ce temps, *Le Conservateur littéraire*, la *Muse française*, les *Lettres champenoises*, les *Annales de la littérature et des arts*, etc. Il a classé les jugements innombrables, relevés par lui, avec une remarquable patience et il a su présenter un tableau animé des conflits de doctrines et des polémiques auxquels les ouvrages littéraires des novateurs donnèrent lieu à cette date.

Dans sa préface, l'auteur formule une théorie de la critique littéraire qui renferme une grande partie d'originalité (voyez toutefois BOURGET, *Études et Portraits*, t. I, p. 304-305) et selon laquelle l'opinion publique aurait, dès 1720 environ, collaboré pour une large part dans l'élaboration du livre; par conséquent rien ne serait « plus intéressant que de chercher « précisément dans quelle mesure et par quelles manifestations diverses, « le public a rendu peu à peu nécessaire et comme fatale l'œuvre qui va « naître; et comment, par quels éloges, par quelles résistances, il a accueilli « l'œuvre mise au jour; enfin comment il s'en est lassé ou détaché, ou com- « ment il a continué de s'y attacher... ».

M. Des Granges avait, dès 1897, affirmé des dons remarquables de pénétration et de patiente recherche, en publiant un livre, qui fut sa thèse doctorale, sur *Godefroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*. Ce livre renferme une biographie soigneuse du célèbre critique de théâtre et une étude développée de ses feuilletons, de l'esprit dans lequel ils furent composés, de leur style, du succès qu'ils remportèrent. Il y a notamment là un classement systématique des jugements de Geoffroy, qui a un grand prix documentaire. De plus l'auteur s'est efforcé de situer l'écrivain dans sa catégorie professionnelle et dans son temps, et il nous

Digitized by Google

trace une image vivante de l'opinion publique en matière de théâtre dans les dernières années du XVIII^e^ et les premières années du XIX^e^ siècle. C'est peut-être le meilleur attrait de ce gros livre qui valait d'être rappelé à l'occasion de celui que le *Mercure de France* a publié récemment.

W.

* * *

Le nouveau roman : le *Journal d'une femme du monde* par MAX DE BRAY, dont les extraits, publiés par le *Correspondant*, ont obtenu déjà un si vif succès, paraît aujourd'hui (Perrin, éditeur, à Paris).

C'est l'histoire d'une âme éprise d'idéal et que la vie désillusionne amèrement. Incapable de trouver le bonheur au foyer domestique, l'héroïne lutte douloureusement contre son cœur qui veut aimer, croyant trouver l'être qui en est digne, et contre son dégoût qui l'éloigne du toit conjugal.

Sa vie de femme du monde accumule les séductions autour d'elle. Sensible, vibrant à tout ce qui est bon, vrai et beau, elle souffre de rencontrer partout la laideur et le mensonge.

Lorsqu'elle voit son foyer déshonoré par l'être brutal auquel sa vie est liée, elle est tout près de faiblir. Mais le calme se fait, grâce à l'amitié ; le devoir reprend ses droits et c'est sur cette impression de joie intime et profonde que l'on ferme ce livre, où les pensées nobles et fortes, les sentiments vrais et poignants sont exprimés en un style vigoureux, pittoresque, brillant et toujours harmonieux.

* * *

CH. RENOUVIER, *Science de la Morale*. Nouvelle édition, 2 volumes in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (Félix Alcan, éditeur).

« De tous les livres que j'ai composés, c'est la *Science de la Morale* que je préfère. J'ai écrit ce livre avec joie. J'en ai relu quelques pages il n'y a pas longtemps. Il n'est pas parfait à coup sûr, mais ce n'est pas un méchant livre. Si j'avais eu à en faire une seconde édition, je n'aurais pas beaucoup retranché de ce que j'ai écrit, j'aurais ajouté quelques pages sur la bonté, sur la pitié. » C'est quelques heures avant de mourir que Charles Renouvier portait sur son traité de morale ce jugement.

Pendant les dernières années de sa vie il avait souvent exprimé le désir de donner de son livre, depuis longtemps épuisé, une nouvelle édition. Il en avait été toujours détourné par la publication de nouveaux ouvrages. M. Prat a obéi aux intentions du maître en réimprimant aujourd'hui la *Science de la Morale*.

Digitized by Google

Le livre n'a pas vieilli. On peut même soutenir qu'il apparaît, « dans cet examen des problèmes que le plus souvent on dissimule » en avance et de beaucoup sur les idées de notre temps. C'est pourquoi cette nouvelle édition de la *Science de la Morale* vient à son heure. Elle s'adresse non seulement au public philosophique, mais à tous ceux qui réfléchissent et que préoccupe l'avenir notre pays. La morale de Charles Renouvier est de la morale de la justice, la morale qui convient à une démocratie éclairée, soucieuse de prendre exactement conscience de ses devoirs et de ses droits.

* * *

L'Amérique a déjà délégué toute une série de conférenciers, qui, en Sorbonne puis dans les universités de province, sont venus exposer des idées et révéler des notions qui n'étaient pas sans un intérêt de nouveauté pour le Vieux Monde.

L'avant-dernier de ces conférenciers (1906-1907) a été un professeur de l'Université Harvard. Il vient de réunir ses exposés en un volume, intitulé *Les États-Unis, puissance mondiale.* Paris, Colin, in-12. — Depuis les ouvrages de Seeley sur l'expansion de l'Angleterre et le *Greater Britain* de M. Dilke, nul n'a dit des choses plus profondes et plus personnelles sur les civilisations anglo-saxonnes.

M. Coolidge explique pour quelles raisons il croit à une politique mondiale que mèneront de plus en plus cinq ou six grandes Puissances. De ce nombre sont les États-Unis, qui, depuis leur victoire sur l'Espagne, font sentir leur influence et leur action dans les grandes affaires mondiales. Tour à tour, sont étudiés en ce volume, les rapports des États-Unis avec la France, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, le Canada, l'Amérique du Sud, la Chine et le Japon.

Écrit par un professeur américain qu'un passage dans la diplomatie et de fréquents voyages en Asie et en Europe ont familiarisé avec les questions internationales, ce précis de politique américaine vient à son heure.

* * *

Sur les États-Unis, d'un missionnaire français, envoyé là-bas par les soins de l'Alliance française, voici un livre, édité par la même maison, *Aux États-Unis*, de M. G. d'Avenel.

M. Georges d'Avenel s'est bien gardé d'écrire, après cent autres, un récit de voyage, et de refaire les descriptions qu'on a lues partout. Mais il

Digitized by Google

a profité de la tournée de conférences qu'il vient de faire de l'Atlantique au Pacifique et jusqu'aux confins de la Colombie « pour noter les évolutions des idées et des œuvres, aux États-Unis, assez récentes pour n'avoir pas encore eu d'analystes ».

Il a fait trois parts de son étude : *les Champs* depuis cinq ans, c'est-à-dire la nouvelle agriculture intensive, les innovations par lesquelles le sol cultivé, dont la valeur moyenne vient de hausser d'un tiers, produit annuellement 32 milliards de francs de richesse.

Le bilan des *Affaires*, dans ce « pays de risqueurs », forme la seconde partie de l'ouvrage : difficultés actuelles, destinée future des « rois » de l'acier, du pétrole et autres « princes de matières premières », légendes qui ont cours sur la constitution, l'ambition et la politique des *Trusts* ; enfin, explication de ce phénomène paradoxal en apparence : l'élévation des salaires engendrant le bon marché de la main-d'œuvre.

Le livre se termine par la revue des *Idées* : idées sur le mariage, idées sur la noblesse du travail, idées sur l'absence de classes sociales et la *ploutophobie* naissante, sur le goût et la culture intellectuelle de ce peuple plus entraîné à agir qu'à penser ; idées sur la liberté religieuse, le catholicisme « de robe courte » et la libre-pensée américaine.

En ce livre substantiel et court sont ramassés, filtrés et commentés plus de faits et d'idées qu'en beaucoup de gros volumes.

* * *

Dans un très beau livre, très mouvementé, d'une allure littéraire assez poussée, qui fait de l'auteur un disciple notable de Taine, M. Philippe Monnier étudie *Venise au XVIII^e siècle* (Paris, Perrin, petit 8°). Il nous montre, dans la cité décadente, une petite renaissance d'art. C'est Rosalba, Longhi, Guardi d'une part ; de l'autre, c'est Tiepolo à l'œuvre. Goldoni rénove le théâtre comique ; Gasparo Gozzi porte à son esprit de caprice une aigrette de lumière. Aventuriers, virtuoses, *zentildonne ;* la Zulietta de Jean-Jacques et l'hôtellerie de *Candide ;* une allégresse d'enfant, une volupté tendre : la Ville-fée plonge dans les délices comme elle plonge dans la mer. On ne vit que pour l'art, la poésie, le plaisir. Il semble que l'âme soit en vacances. Le sens du tragique est perdu. Et tout cela jusqu'à ce que Bonaparte arrive, qu'il supprime d'un trait de plume la Sérénissime invaincue, qui durant quatorze siècles d'histoire n'avait jamais vu sa ceinture d'eau violée, et prolongeait jusqu'à la Révolution une très vieille forme d'humanité.

Digitized by Google

L'auteur a évoqué ce tableau avec une intensité saisissante; il l'a évoqué aux sources mêmes, d'après les documents contemporains, comme en témoigne sa bibliographie.

***

La série des faits et des événements auxquels la rivalité anglo-russe en Asie a donné lieu, au courant du XIX^e^ siècle, constitue une des pages les plus intéressantes de l'histoire contemporaine et mérite d'être fixée. C'est cet ensemble que M. le D^r^ Rouire nous expose dans un livre bien coordonné et d'une lecture extrêmement attrayante. *La rivalité anglo-russe au XIX^e^ siècle en Asie* (Paris, Colin, in-12). Un style clair, limpide, une documentation solide, une méthode impartiale dans l'exposition des faits, une grande sûreté de jugement dans les appréciations, telles sont les qualités maîtresses de cet ouvrage qui s'impose à l'attention du public français.

Digitized by Google

FRANÇOIS COPPÉE

(1842-1908)

L'HOMME ET LE POÈTE

d'après ses poésies, ses drames et de nombreux souvenirs et documents inédits.

Si parfois, dans ses vers, il fait, comme Henri Heine,
En ces heures de crise où tous nous faiblissons,
« De ses *grandes douleurs* de *petites chansons*, »
Il n'y dit pas jusqu'où va sa mélancolie.
Il porte vaillamment sa douleur, et s'il plie,
C'est ainsi qu'une épée à l'acier pur et clair,
Et pour se relever en lançant un éclair.

(F. C., *Olivier*, ch. XVI.)

Si Sully Prudhomme n'a pas été apprécié du grand public comme il l'eût mérité, François Coppée, au contraire, a été populaire dès sa jeunesse. L'un a été le poète d'une élite intellectuelle et n'a pris que peu à peu le rang qui lui était dû dans l'histoire littéraire de son pays; l'autre a été, dès ses premiers drames, dès ses premières poésies, le poète de toutes les classes sociales. On peut même dire que c'est dans sa jeunesse qu'il fut le plus aimé.

C'est que le talent des deux poètes est très différent. L'un aime à se replier sur lui-même, l'autre s'épanche volontiers au dehors; l'un analyse ses souffrances et ses angoisses avec un scrupule qui va jusqu'à la subtilité, l'autre cherche à voir le bon côté de la vie et des choses; l'un est un rêveur qu'aucun

Digitized by Google

système métaphysique n'a pu satisfaire, l'autre aime à dégager la philosophie des choses, philosophie quelquefois résignée, plus souvent sereine et souriante qui plaît à la multitude. Tandis que l'auteur de la *Justice* et du *Bonheur* s'est cantonné dans la poésie philosophique, descriptive ou sentimentale et dans ses études métaphysiques, Coppée a abordé tour à tour la comédie, le drame, la poésie lyrique et descriptive, l'élégie, le lied, la poésie populaire, le roman, le conte, la nouvelle, la critique elle-même, et il a répandu ses vers et sa prose dans tous les grands périodiques, ne refusant presque jamais un article ou une préface. Il s'est mêlé aux luttes et aux controverses modernes; il s'est même lancé dans la mêlée pour prendre part aux conflits politiques et ecclésiastiques de ses contemporains.

En un mot, il a pris part à toutes les émotions de ses concitoyens; il a vécu de la vie de la grande majorité des hommes de notre temps et non de celle d'une élite favorisée. De tous les poètes de son époque, il est celui qui a le moins emprunté aux auteurs anciens et aux littératures étrangères : il a été le moins grec, le moins latin, le moins germanique, le moins anglo-saxon, le moins oriental de tous nos écrivains contemporains; il n'a même pas cherché à imiter nos propres auteurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Mais il a voulu rester partout et toujours entièremeut et exclusivement Français, et Français de son temps et de son milieu. C'est là ce qui explique que, sans avoir le souffle lyrique d'un Victor Hugo, d'un Lamartine ou d'un Musset, il a su devenir le poète le plus lu et le mieux compris de son temps.

Dans cette étude, nous n'aurons en vue que le poète et son œuvre littéraire, laissant de côté l'homme de parti et le polémiste. Seules, la vie et les origines du poète pourront nous faire comprendre son œuvre littéraire et sa popularité. *Les œuvres expliquées par la vie*, tel pourrait être le titre de notre étude.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

La vie et le caractère de François Coppée.

I

LES ANNÉES D'ENFANCE ET DE JEUNESSE.

O l'enfance ! ô le seul et divin souvenir !
Lac sans rides ! miroir que rien ne peut ternir !
(*Olivier*, ch. IV.)

Le *milieu* où s'est développé le futur poète et les origines de sa famille vont nous expliquer les principaux caractères de son œuvre, le tempérament ondoyant et divers de l'homme de cœur et de l'observateur.

FRANCIS-EDOUARD-JOACHIM COPPÉE était Parisien de naissance et, sauf quelques absences passagères, toute sa vie se passa dans la capitale. D'une constitution frêle et délicate, d'une nature nerveuse et sensible, affinée encore par les impressions multiples de la grande cité, il a connu de bonne heure toute la gamme des souffrances physiques et morales, les deuils et les désillusions de la vie.

C'est là ce qui va nous expliquer le caractère à la fois vif et mélancolique, spirituel et langoureux, jovial et triste, familier et sarcastique, gouailleur et sceptique de son œuvre littéraire. Son talent nous apparaîtra comme l'une des formes de cette nature complexe et sensible, admirablement préparée à recevoir et à ressentir de la façon la plus intense les émotions douloureuses et émouvantes, aussi bien que les impressions agréables ou artistiques. Ne faut-il pas qu'un grand artiste, en littérature comme dans d'autres arts, soit nécessairement un homme très sensible, ouvert à toutes les impressions du dehors.

De même que la nature impressionnable du poète nous expliquera l'exquise sensibilité qui se manifeste dans ses vers, de

Digitized by Google

même la capitale et ses charmants environs nous fourniront le cadre qu'il a préféré entre tous pour y placer ses héros. Il nous conduira, étrangers ou provinciaux, dans « l'Isle » ou dans la « Cité », au Quartier Latin ou à Montrouge, dans les faubourgs ou dans la banlieue, dans les bois de Meudon ou sur les rives fleuries de la Seine, et il nous décrira ces lieux avec tant d'art et de précision que nous croirons y avoir vécu comme lui.

A ces influences diverses du milieu et du caractère venaient s'ajouter les influences ancestrales. La grand'mère maternelle du poète était d'origine lorraine et la branche paternelle de sa famille était de souche wallonne; son aïeul était citoyen de Mons.

Nous retrouverons dans les œuvres de Coppée, à côté du patriotisme farouche des habitants des frontières, quelque chose de la facture réaliste et minutieuse, détaillée et vivante des maîtres septentrionaux, flamands et wallons, facture qu'il saura unir au caractère éveillé et observateur de l'enfant de Paris.

Le grand-père maternel de François Coppée était un maître-serrurier habile et, détail intéressant, c'est lui qui fut chargé de forger les piques destinées aux sectionnaires. Le poète songe à lui quand il décrit, en quelques lignes d'un style vigoureux et entraînant, « le forgeron, cœur simple et tête chaude, écoutant avidement l'orateur empanaché de plumes tricolores qui parle de liberté, de chaînes rompues, de hordes d'envahisseurs, pleurant d'émotion en voyant, entre deux trophées, une bande de toile avec les mots *La Patrie est en danger*, partant pour la lutte et saluant, un mois plus tard, Dumouriez vainqueur du cri de : *Vive la Nation!* »

N'est-il pas piquant de voir que celui qui devait décrire une *Grève de forgerons* en vers aussi dramatiques que pleins de vérité, était le propre petit-fils d'un travailleur qui vécut au milieu des forges, comme l'auteur des *Tisserands* passa son enfance au milieu de métiers à tisser.

Malgré l'attachement de Coppée pour les anciennes traditions de son pays, nous retrouverons bien souvent dans ses

Digitized by Google

œuvres comme un écho ou un souvenir de ces sentiments de révolte, de ces aspirations vers la liberté qu'il a si bien décrits chez son grand-père.

Le père de Francis était un homme de devoir, chrétien convaincu, sachant conserver sa dignité dans ses modestes fonctions d'employé au ministère de la guerre. Le poète parle souvent de lui en vers simples et émus :

> Je songe à ce qu'il fit, cet homme de devoir,
> Ce pauvre fier et pur, à ce qu'il dut avoir
> De résignation patiente et chrétienne
> Pour gagner notre pain, tâche quotidienne,
> Et se priver de tout, sans se plaindre jamais (1).

Quand, parfois, le découragement ou le « spleen » envahissent son âme, le poète songe à ce père vénéré,

> Et, du cher souvenir toujours le charme opère.
> Au chagrin qui me frappe alors je me soumets
> Et je sens remonter à mes lèvres surprises
> Les prières qu'il m'a dans mon enfance apprises (2).

Lorsqu'il revoit les lieux où son père aimait à le conduire, il se rappelle, non sans émotion,

> Que cet homme de bien, pur, simple et craignant Dieu,
> Qui fut bon comme un saint, naïf comme un poète,
> Et qui, bien que très pauvre, eut toujours l'âme en fête,
> Au fond d'un bureau sombre après avoir passé
> Tout le jour, se croyait assez récompensé
> Par la douce chaleur qu'au cœur nous communique
> La main d'un dernier-né, la main d'un fils unique.
>
> (*Olivier*, ch. V.)

Cet homme de devoir laissa à son fils l'exemple d'une vie laborieuse et fière. Les premières années du petit Francis s'écoulèrent donc dans un milieu modeste, essentiellement

(1) *Olivier*, ch. V.
(2) *Ibidem, fin.*

Digitized by Google

religieux et grave. Une vieille bible de Royaumont in 4°, illustrée de nombreuses gravures, initia son imagination enfantine à la poésie des livres saints.

Quand, au déclin de la vie, nous verrons le poète revenir au christianisme, il ne fera donc que retourner à ses premières croyances et aux influences de sa jeunesse.

Lorsqu'il rentrait de son bureau, M. Coppée père se plaisait à raconter à son fils des légendes sacrées ou profanes, « l'histoire d'Isaac déjà monté sur le bûcher ou de sainte Geneviève de Brabant, toute nue au fond des bois avec sa biche » (1)... « Quoique tout petit, écrit le poète peu avant sa mort à M. Ginisty, dans une lettre touchante qui mériterait de prendre place parmi ses œuvres posthumes, j'avais déjà de l'imagination, et je prenais l'intérêt le plus vif aux belles histoires que mon père me contait... Je les avais entendues bien des fois, les merveilleuses légendes; je les savais toutes par cœur, les sacrées et les profanes; mais, grâce à la merveilleuse faculté d'illusion que possède l'enfance, elles restaient toujours pour moi fraîches et nouvelles. »

Il y a, dans ces années d'enfance du futur poète, des traits charmants, des détails caractéristiques, que sa sœur Annette aimait à raconter aux hôtes de la maison, et qui ont puissamment contribué à former le caractère, l'esprit et le cœur de l'enfant. Quiconque voudrait écrire un ouvrage sur *Coppée intime* aurait tort de les négliger.

Arrivé à l'âge mûr, le poète a parfaitement compris l'influence décisive que ces années d'enfance et ce milieu sérieux exercèrent sur le développement moral et intellectuel de son esprit.

Et voici comment, dans l'une des dernières lettres qu'il ait écrites de sa ferme et belle écriture, il parle des leçons de son père, cherchant à faire éclore dans son âme naïve les premiers instincts généreux :

« Un récit m'impressionnait si profondément que le « marchand de sable » était dompté. C'était cette terrible fable du *Loup et de l'Agneau*...

(1) Fragment posthume.

Digitized by Google

« Il faut convenir qu'il est d'une férocité abominable, cet apologue que M. de Bismarck doit avoir souvent médité. A coup sûr, le bambin que j'étais alors n'en pouvait comprendre la dure morale; mais *cette brève tragédie était insupportable à ma naissante sensibilité*... Je voulais arrêter mon père, mais il s'obstinait à me redire l'effroyable fable ; il me consolait par des caresses, couvrait de baisers mes joues chaudes de larmes... je le voyais sourire et je me suis alors demandé quelquefois quel plaisir il pouvait prendre, lui si bon, à effrayer un petit enfant...

« Depuis j'ai compris pourquoi mon père souriait de me voir pleurer ; il était heureux, ce doux rêveur, de voir éclore dans l'âme de son fils un premier instinct généreux ; et il insistait; il me répétait le cruel chef-d'œuvre, *pour exciter en moi ce sentiment si rare chez les enfants, la pitié.* »

Et Coppée ajoute : « Sois tranquille, mon bien-aimé père, ta leçon n'a pas été perdue, et ces larmes d'enfant données au malheureux agneau de La Fontaine *ont sans doute décidé de la formation de mon caractère et de mon esprit.* Sois tranquille! Je ne l'oublierai jamais, ce souvenir de ma première enfance, *et le poète qui est ton fils gardera fidèlement l'amour des faibles et des opprimés, ainsi que l'horreur de l'injustice et de la tyrannie.* »

L'amour des petits et des humbles, l'horreur de la violence et de la force brutale, que son père lui inculqua, sont précisément ce qui caractérisera plus tard les différentes parties de l'œuvre de Coppée.

A côté des leçons de son père, le petit Francis écoutait volontiers les enseignements de deux hommes déjà mûrs, amis de la maison. Le célèbre peintre Charlet et un ancien officier de l'empire, le capitaine Gault, charmèrent l'imagination de l'enfant par les airs les plus populaires de Bérenger, par des légendes héroïques et par des descriptions enthousiastes de victoires remportées, de villes conquises et de bivouacs joyeux.

Digitized by Google

Si le poète a subi l'influence de son père et de quelques amis, celle de sa mère fut non moins décisive pour le développement de son caractère. Cette mère dévouée tient une grande place dans ses poésies. Coppée a toujours conservé le souvenir le plus enthousiaste et le plus affectueux de cette « sainte maman », comme il l'appelle encore, peu avant de mourir, dans ses lettres à M. Ginisty, « en bonnet de servante, qui n'avait qu'un méchant chapeau de tulle noir et un vieux châle reteint pour ses rares sorties ».

J'écris près de la lampe. Il fait bon. Rien ne bouge;
Toute petite, en noir, dans le grand fauteuil rouge,
Tranquille auprès du feu, ma vieille mère est là.
Elle songe sans doute au mal qui m'exila
Loin d'elle, l'autre hiver, mais sans trop d'épouvante :
Car je suis sage et reste au logis quand il vente.
Et puis, se souvenant qu'en octobre la nuit
Peut fraîchir, vivement et sans faire de bruit,
Elle met une bûche au foyer plein de flammes.
Ma mère, sois bénie entre toutes les femmes! (1)

Dans un discours prononcé à une fête de l'Orphelinat alsacien-lorrain du Vésinet, je me souviens d'avoir entendu Coppée rappeler que c'est l'influence bénie de cette femme sensible et délicate *qui a éveillé sa sensibilité d'artiste et l'a rendu poète :* « J'ai été, s'écria-t-il, le témoin de cette simple et noble vie; et c'est, j'en suis sûr, parce que j'ai grandi auprès de cette admirable femme, qui avait toutes les forces et toutes les délicatesses, que *la fleur de la sensibilité s'est un jour épanouie dans mon cœur et dans mon imagination et que je suis devenu poète...* Et elle était toujours gaie : elle riait en travaillant, pour communiquer aux siens la confiance et l'énergie dont elle débordait. Que dis-je?... Aux jours de la grande pauvreté, elle redoublait de bonne humeur, et ce logis, où souvent on n'aurait pas trouvé deux écus à faire tinter l'un contre l'autre, était plein de chansons du matin au soir. »

(1) *Promenades et Intérieurs.*

Digitized by Google

La gaieté, la confiance, l'énergie, la bonne humeur, la vaillance, ces grandes qualités de la mère, sont précisément celles qui nous frapperont le plus, unies parfois à un peu de mélancolie, chez l'auteur des *Intimités* et des *Humbles*.

Est-il rien de plus intéressant que de voir ainsi combien de facteurs divers ont contribué, par leur union harmonieuse, à former une âme d'artiste, à donner à la sensibilité et à l'imagination du poète la tendance qui devait se manifester dans ses œuvres les plus populaires. A ses parents revient la plus grande part dans le développement intellectuel et moral du jeune homme; il a été choyé, gâté, et tous ces soins, toute cette sollicitude ont encore affiné sa sensibilité naturelle, au point de la rendre presque maladive. C'est dans ce sens qu'il pourra dire, au début de ses *Intimités :*

Il se mourra du mal des enfants trop aimés.

Les leçons qu'il put ainsi recevoir de son père ou de sa mère laissèrent au poète une impression plus agréable que les cours de ses maîtres à la pension Hortus ou au lycée Saint Louis, dont il ne fut pas un élève brillant. Les études un peu arides de l'époque ne convenaient pas à son imagination vagabonde. Ses goûts d'observation et son instinct de liberté le poussaient irrésistiblement au dehors; les allées ombragées du Luxembourg, la lecture des œuvres anciennes ou nouvelles aux étalages des bouquinistes, les promenades dans les rues et dans les musées de Paris, lui paraissaient infiniment plus instructives que le *Jardin des racines grecques* ou le *Gradus ad Parnassum*. Pourtant il eut des professeurs tels que Pierron, l'helléniste distingué qui, certes, ne manquait pas d'enthousiasme. Plus tard il aimait à parler de ses anciens maîtres avec un respect mêlé d'un grain d'humour :

« Et M. Pierron, dit-il, le brave traducteur des tragiques grecs, qui m'estimait quand même, à cause d'une *Ode* d'Horace, *O fons Blandusiae*, traduite un jour, par moi, en vers passables, levait les bras au ciel en disant : « Ah! si vous « vouliez! »

Digitized by Google

« Et le savant professeur de mathématiques s'écriait avec une conviction profonde et un fort accent du midi : « Mon « povre Coppée, il vaudrait mieux pour vous n'avoir pas fait « votre première communion que de ne pas savoir la géomé- « trie ! » (1)

Peu armé pour la lutte et d'un caractère rêveur, le jeune lycéen ne paraît pas avoir trouvé beaucoup de plaisir à la société de ses camarades, pour la plupart plus jeunes mais plus vigoureux que lui. Il préférait de beaucoup la société de ses trois sœurs et de sa mère, avec lesquelles il faisait d'interminables lectures. Les deuils n'avaient pas manqué au foyer paternel. Des huit enfants de Mme Coppée, quatre moururent en bas âge. Puis, des trois sœurs qui grandirent à côté de Francis, l'une fut enlevée dans sa vingt-troisième année à l'affection de ses parents, l'autre se maria très jeune, si bien qu'il ne resta à côté de lui, au foyer paternel, que l'aînée, Mlle Annette, qui devint pour la vie la compagne et l'amie dévouée du poète ; toujours elle prit part à ses travaux littéraires, à ses joies et à ses souffrances, et ne le précéda que de quelques jours dans la tombe.

Ayant peu de goût pour les études secondaires telles qu'on les pratiquait alors, Francis Coppée quitta le lycée après la troisième. Ne voulant pas rester plus longtemps à la charge de ses parents, il entra comme commis chez un architecte et travailla avec ardeur pour gagner son pain. Afin d'aider à ses parents à subvenir aux frais du ménage, il consacrait ses loisirs à des travaux de copie rétribués d'une façon dérisoire. Malgré toutes ces occupations, il passait des nuits à composer ses premiers vers et trouvait encore le temps d'aller, le soir, de huit à dix heures, compléter ses études interrompues à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Les épreuves se succédaient autour du poète. Son père, qui avait dû prendre prématurément sa retraite, subissait bientôt les premières atteintes d'une paralysie générale à laquelle il

(1) Souvenirs rapportés par M. Jeanroy Félix dans sa belle *Histoire de la Littérature française*, tome III (Paris, Bloud).

Digitized by Google

finit par succomber après de longues souffrances. Avant même d'être majeur, Francis Coppée se trouvait donc seul chef de toute la famille et réussissait à se faire admettre, grâce au bon souvenir laissé par son père, comme surnuméraire au ministère de la guerre.

Il avait un peu plus de temps à consacrer à la poésie, mais ce qui lui manquait encore, c'était un guide, un critique capable de lui apprendre à discerner la poésie véritable de vers faciles ou d'une prose agréable et rythmée. Qu'un tel mentor se lève pour rappeler à l'adolescent les règles techniques de son art, et le jeune poète, déjà mûri par le travail et les épreuves, va pouvoir donner une forme artistique et définitive à ses émotions.

II

LES ANNÉES DE MATURITÉ ET DE SUCCÈS LITTÉRAIRES.

Dès ses débuts, son nom vers la gloire partit.
(*Olivier*, ch. I.)

Une nouvelle période commence dans la carrière du poète au moment où un heureux hasard le mit en présence de Catulle Mendès. Coppée, qui était la modestie même, répétait volontiers qu'il était redevable à ce maître d'avoir appris à faire des vers corrects.

Un poète hongrois, Emmanuel Glaser, dont Catulle Mendès avait traduit les premières poésies, amena le jeune homme à l'auteur de *Philomela*, qui décrit ainsi son futur collaborateur au *Parnasse* :

« Très jeune, assez maigre, pâle, l'air fin, des yeux timides qui regardaient autour de lui ; vêtu d'un habit étriqué, neuf et très propre, il avait un peu l'air d'un employé de commerce ou de ministère, et en même temps l'élégance de ses traits, la grâce ironique de son sourire, je ne sais quoi de doux et

Digitized by Google

d'un peu triste, de parisien aussi dans toute son attitude, faisait qu'on le remarquait. » (1)

Faits pour se comprendre, les deux poètes se lièrent bientôt d'une étroite amitié. Catulle Mendès avait déjà groupé tout un petit cénacle d'hommes de lettres, tels que José-Maria de Heredia, Villiers de l'Isle Adam, Léon Dierx, Albert Glatigny, Cladel, Albert Mérat, Léon Valade, Emmanuel des Essarts et même Sully Prudhomme, dont les visites étaient plus rares.

Un jour que les amis étaient réunis pour travailler ensemble, Mendès lut un petit poème anonyme, les *Fleurs mortelles*, qu'il venait de recevoir. Quand il eut terminé au milieu d'une approbation générale, François Coppée, le prenant à part, lui murmura à l'oreille : « Ces vers sont de moi, mais ne me trahissez pas ! »

Mendès ne garda pas le secret et Coppée lui confia qu'il avait déjà composé six mille vers qu'il lui demandait la permission de soumettre à son jugement.

« Dès le lendemain, raconte Mendès, il me les apporta. Je les lus en quelques heures.

— Eh bien ? me demanda Coppée.

— Eh bien, mon cher ami, tout cela est incroyable; vous êtes admirablement doué, mais vous ne savez pas le premier mot de votre métier.

— Voulez-vous me l'apprendre? dit Coppée.

Et, sans faiblir un instant sous le rude coup de ma franchise, le jeune homme jeta au feu les six mille vers de sa jeunesse. »

« Je connais peu de poètes capables d'un tel auto-da-fé », ajoute Catulle Mendès.

Coppée suivit les conseils de son nouveau guide, et bientôt il put apporter à son ami un petit poème d'une correction parfaite, le *Jongleur*, qui a été imprimé en tête des *Poèmes divers*. C'est à cette époque que le poète, d'après les conseils

(1) Voir l'intéressante étude de M. ERNEST GAUBERT sur François Coppée dans la petite collection des *Célébrités d'aujourd'hui*. Paris, 1906, chez E. Laurent, p. 8 et 9.

Digitized by Google

de ses amis qui trouvaient le nom de Francis « un peu trop grêle », un peu « féminin », modifia son prénom en François, « plus solide, d'une sonorité plus française ». (1)

Catulle Mendès, Théodore de Banville et leurs amis de l'école du *Parnasse* s'élevaient avec force contre les rimes faciles et contre l'incorrection négligée de la phrase. Si le *Romantisme* avait abouti à un excès de liberté, les jeunes *Parnassiens*, dans leur juvénile ardeur, crurent le moment venu de revenir aux règles sévères de leurs grands prédécesseurs des siècles précédents. Nulle école littéraire ne pouvait être plus utile à un jeune poète trop enclin à se laisser aller à sa facilité naturelle et à confondre une prose poétique et rythmée avec la poésie véritable.

De son passage à l'*École des Parnassiens*, François Coppée gardera le souci de la rime, du rythme, de la précision et, selon sa jolie expression, de la « beauté personnelle du vers ». Mais, tandis que d'autres Parnassiens, épris surtout du côté extérieur de la poésie, se préoccupaient avant tout de la forme, il ira d'instinct vers ce qui lui paraissait le plus digne d'intérêt et d'émotion, vers les petits et les déshérités de ce monde; si bien qu'il chantera les humbles de son temps, non pas avec les mêmes expressions, mais avec le même soin, le même frémissement d'émotion que si, à l'instar de Heredia, il voulait faire revivre quelque statue grecque ou quelque poésie italienne.

Ayant trouvé sa voie, Coppée se mit à l'œuvre avec ardeur et avec la ferme volonté de triompher. Bientôt parurent le *Reliquaire* (1866) et les *Intimités* (1868) qui nous donnent déjà la note personnelle et caractéristique, l'amour des humbles qui nous frappera le plus dans l'œuvre du poète. Le 14 janvier 1869 fut représenté à l'Odéon la première comédie de Coppée, le *Passant*, où débuta Sarah Bernhardt.

C'est la célèbre actrice Agar qui présenta le manuscrit à Chilly, le directeur du second théâtre français.

(1) Souvenirs rapportés par M. CLAUDIEN FERRIER dans la *Liberté* du 25 mai 1908.

Digitized by Google

« Je vous apporte un chef d'œuvre, lui dit-elle, en lui tendant le cahier.

— En vers ? demanda le directeur.

— Oui, en vers, et en vers admirables !

— Cela va de soi ! Les vers des candidats sont toujours admirables.

— Il faut que vous le lisiez immédiatement. Vous en avez pour une demi-heure.

— Je ne puis, six heures ont sonné et des amis m'attendent pour le dîner. »

Cependant le directeur prit le manuscrit des mains d'Agar et se mit à le parcourir machinalement. Dès les premiers vers, il fut charmé, si bien qu'il ne se mit en route qu'après avoir terminé la lecture de la pièce.

« C'est très bon, dit-il à Agar qui avait attendu la réponse. Vous pouvez annoncer à l'auteur que sa pièce est reçue et que, dès demain, nous commencerons les répétitions. Ah ! à propos. Quel est le nom de l'auteur ?

— C'est un tout jeune homme. Il s'appelle François Coppée.

— Eh bien ! il a joliment du talent ; il ira loin. »

L'accueil du public fut enthousiaste. « Ce fut, dit André Gill, ce fut un enchantement, comme une goutte de rosée sur une bouche en fièvre ». Dans ses récents *Mémoires*, Mme Sarah Bernhardt se souvient avec joie de ce premier triomphe et de l'émotion de l'auteur. « Le public, dit-elle, ne cessait d'applaudir. Le rideau se releva huit fois sur Agar et sur moi. Nous avions en vain essayé d'entraîner l'auteur que le public voulait voir. François Coppée s'était caché. . Nous jouâmes ce petit acte plus de cent fois de suite avec la salle comble. »

Le succès de la pièce fut tel que Napoléon III et l'impératrice la firent représenter aux Tuileries, lors d'une visite de la reine de Hollande, et que la princesse Mathilde demanda à Sarah Bernhardt et à Agar de la jouer pour ses invités.

Dès lors la réputation de Coppée semblait consacrée. Grâce à la recommandation de la princesse Mathilde, il obtenait le poste de bibliothécaire adjoint au Sénat. Et voici qu'au moment où son avenir matériel semblait ainsi assuré, la maladie, une

Digitized by Google

fièvre et une bronchite qui menaçait de dégénérer en phtisie, obligèrent le poète à passer l'hiver à Pau (1), tandis qu'une nouvelle pièce, *Deux Douleurs*, était répétée au Français et aboutissait à un nouveau succès.

Dans le dernier conte qu'il ait écrit et qui n'a pu être imprimé avant sa mort, le poète songe à ce voyage de convalescence dans le Midi; il se plaît à décrire les émotions intimes, les craintes et le découragement d'un jeune malade obligé de quitter ses travaux, son foyer, sa famille; il aime à dépeindre la joie et l'espérance du convalescent qui se sent revenir à la vie. Je n'ai pu apprendre si l'héroïne du conte, qui fascine le jeune malade dans la région pyrénéenne, a réellement existé, et si le poète l'a connue et aimée; mais elle est décrite en termes si précis, à la fois si naturels et si gracieux, que je serais fort étonné qu'il n'y eût pas là encore des souvenirs personnels (2).

(1) C'est à cette absence que le poète fait allusion dans la poésie à sa mère que nous avons citée précédemment.

(2) A chaque instant, on dirait que l'histoire du héros de ce conte est exactement celle de François Coppée. Il a *le même âge*, à un an près; il vient de remporter *un premier triomphe* après de longues privations et de longs efforts : « Mourir! à vingt-six ans! Au lendemain de son premier triomphe, quand un sourire de la gloire le payait enfin de tant de travail et de privations! Ah! ce serait affreux! » Le portrait de la mère du héros correspond, trait pour trait, à ce que Coppée a dit de la sienne. « Dans un coup de mémoire, rapide comme un éclair, le jeune malade revoyait tout son passé de misère. C'était d'abord *sa mère qu'il évoquait, sa mère veuve dans son deuil éternel... Avait-elle assez trimé, la vaillante et courageuse femme, pour élever son fils unique... la pauvre femme succombait à la besogne comme une haridelle de fiacre qui tombe dans les brancards.* » Le conteur a un peu forcé la note, mais il n'est pas douteux que sa mère a été le modèle d'après lequel se dirigeait son imagination. Il n'est pas jusqu'au physique du jeune malade qui ne soit celui de l'auteur : « Sur la première page de l'*Illustration*, son portrait est gravé (ce fut exactement le cas pour Coppée), et tout Paris est amoureux déjà *de sa fine et charmante tête de page florentin* » (cf. Zanetto et aussi les portraits de François Coppée peints par sa sœur.) Son visage est « celui d'un joli garçon, ma foi! »; il est timide, svelte, frêle, correct, distingué, exactement comme le poète. Et, pour que rien ne manque à la comparaison, le héros du conte a, lui aussi, trouvé une grande artiste pour lancer sa première œuvre; il a été chanté par la Kauffman comme Coppée a été joué par Sarah Bernhardt; et enfin, comme Coppée, au moment il tomba malade, il avait une œuvre déjà reçue et prête à être jouée, « un délicieux poème où le

Digitized by Google

A peine remis et de retour à Paris, Coppée passe par toutes les angoisses de l'invasion et du siège. Pour remplir son devoir comme les jeunes gens plus vaillants que lui, il s'exerce à tirer ; il monte la faction, le fusil sur l'épaule, les pieds dans la neige ou dans la boue. Sa santé en souffre et restera pendant longtemps plus chancelante encore qu'auparavant.

Mais ces émotions de l'année terrible devaient inspirer au poète quelques-unes de ses plus belles pièces, vibrantes du patriotisme le plus ardent. Car, pour exalter le patriotisme, rien ne vaut le spectacle tragique de l'invasion, des armées anéanties, des flots de sang répandus, des villes cernées et affamées, de la patrie mutilée.

Après le blocus, la guerre civile. C'est alors que le poète, appelant l'art au secours du pays menacé et déchiré, fait retentir le cri célèbre :

« Plus de sang »

et évoque l'image grandiose de la Patrie, s'adressant aux combattants,

> « Sanglante et découvrant sa gorge maternelle
> Entre les coups des combattants. »

Même au plus fort du blocus, François Coppée n'avait pas cessé de travailler, cherchant dans la poésie une diversion et une consolation à sa douleur. Dès que la paix est signée, l'Odéon donne *Fais ce que dois* (21 octobre 1871) et le Gymnase l'*Abandonnée* (13 novembre). Ses honoraires d'auteur dramatique lui permettant de vivre de ses travaux littéraires, le poète, toujours généreux, cède sa situation de sous-bibliothécaire au Luxembourg à son ami Leconte de Lisle, momentanément gêné.

Cette bonne action ne tarde pas à avoir sa récompense en

pauvre garçon avait répandu tout ce qu'il avait dû refouler jusque-là dans son cœur de jeunesse et d'amour. »

Dans toute l'œuvre de Coppée, je ne connais *aucun exemple plus frappant et plus typique* de la *méthode* qu'il suit, et de la manière dont il se décrit lui-même dans ses œuvres, prêtant à ses héros toutes ses émotions, tous ses sentiments, toutes les espérances et toutes les déceptions qui ont agité son âme sensible.

Digitized by Google

elle-même. Dégagé pour un certain temps de toute préoccupation étrangère, Coppée peut se consacrer entièrement à la poésie. C'est alors qu'il trouve le mieux sa voie véritable, celle où il fut réellement créateur, en approfondissant plus que jamais l'étude de la vie des *humbles* qui lui inspirèrent quelques-unes de ses plus charmantes poésies. C'est dans ces descriptions de la vie populaire que nous verrons combien notre poète aimait les petits et les travailleurs de la capitale, avec quel art il savait mettre en pleine lumière tout ce que leur vie de labeur recèle de drames intimes et de souffrances cachées.

S'il est vrai que, pour décrire les souffrances du peuple, il faut avoir passé par les mêmes angoisses que lui, on peut dire qu'aucune épreuve n'a manqué au poète de ceux qui souffrent. Au moment où Coppée allait pouvoir se consacrer exclusivement à son art, il perdait la mère bien-aimée qui savait l'encourager dans ses travaux. Son désespoir fut immense; au plus fort de ses succès littéraires, tout lui semblait avoir perdu son charme :

> — Qu'importe un peu de bruit autour de votre nom,
> Qu'importe le laurier, bien souvent éphémère,
> Si quelque blanche épouse *ou quelque vieille mère*
> *Ne doit pas de sa main le suspendre au foyer ?*

Mûri par l'épreuve, ayant souffert dans ses affections les plus précieuses comme dans son patriotisme le plus ardent, le poète était, on peut le dire, admirablement préparé à continuer son œuvre littéraire, sociale et patriotique.

Digitized by Google

III

LES SOURCES HISTORIQUES ET PSYCHOLOGIQUES DE LA POÉSIE LYRIQUE DE FRANÇOIS COPPÉE

Il n'avait rencontré qu'un amour d'épiderme.
(*Olivier*, ch. I.)

En un moment mon cœur s'est donné sans partage.
(*L'Exilée*, *Réponse*.)

Une chose manquait encore à la poésie lyrique de Coppée, et cette chose était précisément, le poète s'en est parfaitement rendu compte, un amour sincère et durable,

> Le seul bonheur que l'homme ait peut-être ici-bas :
> Avoir le même amour pendant toute la vie ! (1)

Rien ne saurait inspirer un poète lyrique comme une grande passion pour une jeune fille pure et sérieuse, dont la retenue attise et affine encore ses sentiments.

Or, si l'amour n'avait plus de secrets pour le poète, si des maîtresses d'occasion lui avaient accordé quelques instants ou quelques semaines de plaisir, il n'avait jamais été fiancé à une jeune fille qu'il eût pu conduire au foyer de sa mère ou de sa sœur.

Avant même d'être majeur, il avait aimé une petite ouvrière dont la fenêtre donnait sur les jardins du Luxembourg et pour laquelle il éprouva une vive et sérieuse affection (2). Puis, ce fut une autre Parisienne qui le recevait dans

(1) *Olivier*, ch. XIV, fin.

(2) Dans une page de *Souvenirs*, écrite à la fin de sa carrière, Coppée parle de cette première idylle en ces termes : « Il y a quelque part une petite fenêtre que j'aperçois en me promenant dans un jardin public et que je ne puis regarder sans que mon cœur se mette à palpiter, comme je le sentais battre, il y a bien longtemps, alors que j'accourais vers ce logis avec l'ivresse de la vingtième année, et que la petite fenêtre, alors encadrée de capucines, s'ouvrait tout-à-coup et laissait voir, parmi la verdure et les fleurs, une tête blonde qui souriait de loin. »

Digitized by Google

sa chambre bleue et qu'il décrit dans ses *Intimités* avec un charme et une grâce inimitables.

François Coppée avait donc pu tirer de ces inclinations passagères autant de poésie qu'elles sont susceptibles d'en inspirer.

On peut dire que, vers 1876, tout poussait le poète à chercher enfin le repos et le vrai bonheur dans un mariage honnête et pur.

Mieux que personne, il s'en est rendu compte dans les vers suivants :

> .... Il n'avait pas, au début du chemin,
> Rencontré, dans un jour mille fois béni, celle
> Dont le regard contient la sublime étincelle
> Où s'allume l'amour vrai, constant, simple et bon,
> Qui purifie ainsi que le brûlant charbon
> Dont un ange toucha la lèvre d'Isaïe ;
> La maîtresse soumise et l'esclave obéie,
> Celle qui, sans serments jurés ni vains discours,
> Nous prend en un moment, tout entier, pour toujours,
> Et nous emplit le cœur de divines lumières,
> Lorsque notre baiser descend sur ses paupières.
>
> (*Olivier*, ch. II.)

Tel est bien l'état d'âme de notre poète après la mort de sa mère et vers 1875 et 1876. Malgré la sollicitude et les soins de sa sœur Annette, il sent qu'il lui manque quelque chose, un foyer à lui, une compagne pour la vie.

Un instant, une jeune provinciale parut lui faire oublier ses anciennes maîtresses, mais elle ne put soutenir la comparaison avec les Parisiennes qu'il avait connues. Elle ne lui inspira qu'une épopée aux sentiments un peu blasés, sans enthousiasme et sans passion réelle. Malgré des scènes gracieuses et le charme de vers harmonieux, on sent bien que l'émotion voulue et calculée d'*Olivier* est une émotion un peu factice et artificielle ; ce n'est pas encore là cette passion spontanée, irrésistible et pure, vers laquelle il aspire et dont il dit qu'elle nous empoigne tout entier, nous entraîne et remplit notre cœur d'une joie ineffable.

Digitized by Google

Qu'une jeune fille répondant à cet idéal apparaisse à l'horizon poétique du jeune homme, et elle donnera une matière nouvelle à ses chants; qu'un amour sans reproche vienne faire vibrer cette âme qui cherche et qui souffre, et elle reprendra un nouvel essor, d'autant plus libre et plus poétique qu'elle n'aura plus rien à dissimuler.

Et voici que, au moment où le poète, ayant traversé les émotions du patriotisme angoissé et de la rupture des affections les plus précieuses, avait le sentiment intense de ce qui lui manquait encore, un amour pur et chaste va remplir son cœur attristé.

Pour que tout concordât à donner un nouvel élan à l'inspiration du poète, ce grand amour va pénétrer dans son âme comme un coup de foudre, précisément au moment où le jeune homme venait d'assister à l'anéantissement de ses dernières illusions et où la solitude lui pesait le plus.

Ce fut à Genève que commença cette idylle trop brève. Le poète avait trente-quatre ans. Sa réputation commençait à se répandre en province et à l'étranger. Il avait été appelé dans la ville de Calvin pour y donner quelques conférences littéraires, dans lesquelles il récitait ou lisait quelques-unes de ses poésies. Le public genevois, toujours passionné pour la littérature française, lui fit une réception enthousiaste (1). Les étrangères affluaient à ses cours. Parmi les nombreuses jeunes filles qui assistaient à ses lectures avec leurs mères, Coppée remarqua, dès le premier jour, une jeune Norvégienne au teint pâle, aux yeux bleus, aux cheveux d'un blond doré, à la mine intelligente et éveillée.

« C'est-elle, se dit-il,

« Depuis si longtemps je l'attends. »

Comparez les quelques détails que M. René Doumic vient de donner dans la *Revue des Deux Mondes* (tome XLV, 4, p. 925) et qui confirment nos indications.

Digitized by Google

C'est elle que, dans mon *Reliquaire*, j'ai décrite avec amour comme ma fiancée future :

« Lys candide, cygne ingénu,
Je la cherche... »

Et tout de suite, il se décida à lui consacrer sa vie :

Je veux lui donner tout, ma vie et ma pensée,
Ma gloire et mon orgueil, et veux
Choisir pour la nommer, enfin, ma fiancée,
Une nuit propice aux aveux.

Pendant toute la leçon, il ne pensa qu'à elle, tandis que ses yeux restaient fixés sur ses notes :

Je n'ai lu que pour elle ; ma vie lui appartient. (1)

La jeune fille avait exactement dix-sept ans. Elle portait le nom un peu exotique mais très poétique de Ouldine. Elle avait la culture intellectuelle et la sentimentalité exquise des jeunes filles du Nord. Elle était certainement capable de comprendre le poète. Elle se fut attachée à lui et l'aurait préservé de bien des écarts.

Le jeune homme se fit présenter à la mère d'Ouldine qui le reçut avec beaucoup d'amabilité. Jeune encore, un peu coquette, veuve depuis quelques années, passionnée pour la littérature, celle-ci appréciait les vers de Coppée à leur juste valeur et accueillit favorablement les premiers hommages du poète. Quand celui-ci dut retourner à Paris, ce fut l'espoir au cœur, et avec la certitude de recevoir des nouvelles des deux voyageuses.

Et, lorsqu'au printemps, celles-ci continuèrent leur voyage vers la Provence et la Méditerranée, il alla les rejoindre à la Côte d'Azur.

Encouragé par des amis, il prit son courage à deux mains et, un beau jour, il alla demander la main d'Ouldine à la mère de la jeune Suédoise.

(1) *L'Exilée.*

Digitized by Google

Cruelle déception! Celle-ci, qui avait cru que c'était à elle que s'adressaient les attentions du poète, entra dans une violente colère. Dans son dépit, elle fit remarquer au prétendant qu'il avait dix-sept ans de plus que sa fille et le chassa de sa demeure.

En sortant, le pauvre amoureux vit tomber quelques violettes qu'Ouldine — hasard ou intention — laissa glisser de sa fenêtre sur l'une des marches où il allait passer.

Il en ramassa une. Ce fut le seul souvenir matériel qu'il put conserver de l'Étrangère.

« Je n'ai rien d'elle qu'une fleur. »

Jamais il ne lui fut donné de la revoir. Mais l'image de la jeune fille resta profondément gravée dans son esprit et dans son cœur.

Ne me plaignez pas, mes amis.
J'aime ma peine intérieure
Et l'accepte d'un cœur soumis.

Ma part est encore la meilleure,
Puisque mon amour m'est resté;
Ne me plaignez pas si j'en pleure.

Comme Sully Prudhomme avait idéalisé sa jeune parente, il se plut à idéaliser, lui aussi, l'*Étrangère*, l'*Exilée*,

« La divine enfant de Norvège.
(*L'Exilée.*)

Et cela lui était d'autant plus facile que l'*Étrangère* était restée la *Mystérieuse*, l'*idéal à peine entrevu*, et qu'aucune amertume, aucune faute, aucun remords ne venait troubler ce souvenir pur et chaste.

SERMENT.

N'importe! ses yeux seuls ont su faire germer
Dans mon âme si lasse et de tout assouvie
L'amour qui rajeunit, console et purifie,
Et je devrais encore la bénir et l'aimer.

Digitized by Google

Heureux ou malheureux, je lui serai fidèle;
J'aimerai ma douleur, puisqu'elle viendra d'elle
Qui chassa de mon sein la honte et le remord.

Vierge dont les regards me tiennent sous leurs charmes,
Si tu me fais pleurer, je bénirai mes larmes;
Si tu me fais mourir, je bénirai la mort!

(*L'Exilée.*)

On devine combien ces impressions nouvelles étaient propres à favoriser l'épanouissement du génie lyrique et de tous les sentiments poétiques du jeune homme. Un flot de poésie envahit tout son être et s'épanche dans ses œuvres. Non seulement le touchant recueil de l'*Exilée*, entièrement consacré à celle qu'il aime, mais les *Mois*, les *Jeunes filles*, toutes les élégies et les poésies qui ont suivi l'idylle de Genève, sont pénétrées d'un souffle lyrique d'une puissance incomparable. Remarquez aussi que, maintenant, il peut sans crainte dédier ses poèmes, non plus à quelque camarade du *Parnasse*, mais à celle qu'il vénère entre toutes depuis la mort de sa tendre mère, à sa « bonne et chère sœur Annette ».

Quoi qu'on dise du « métier » qui joue un rôle toujours plus considérable dans la poésie contemporaine, du « sens artiste », de la « science des procédés et du rythme », toute l'adresse et toute la maîtrise d'un poète lyrique ne valent pas une émotion vraie, ou plutôt elles n'ont de valeur véritable que par la passion sincère et pure qui leur donne une matière sur laquelle elles puissent s'exercer.

A partir de ce moment, la biographie de Coppée se confond avec l'histoire de ses livres. Toutes les conditions extérieures qui ont contribué à la formation de son génie sont réalisées. Les œuvres succèdent aux œuvres, les discours aux discours. Drames, poésies lyriques, élégies, contes, nouvelles, poèmes historiques ou descriptifs jaillissent, vibrants d'émotion, de son cerveau ou plutôt de son cœur. C'est une activité fébrile, une fécondité incomparable, une joie de produire sans égale.

La popularité que le *Passant* avait valu au poète s'accrut

Digitized by Google

encore lorsque deux grands drames historiques, *Severo Torelli* (1883) et les *Jacobites* (1885), le firent reparaître sur la scène. Les honneurs officiels n'avaient, du reste, pas tardé à confirmer la faveur du public, car, dès 1876, le poète était nommé chevalier de la Légion d'honneur, et, après le succès de *Severo Torelli*, il remplaçait Laprade à l'Académie française (1884). Victor Cherbuliez fit son éloge et Edmond Scherer écrivit à propos de sa réception : « Dans la grande foire bruyante de la littérature actuelle, au milieu de tant de clowns, de pitres, de trapézistes, le genre de M. Coppée est bienfaisant, j'allais dire délicieux... Quelle foule de jolis récits, sensés, gracieux, touchants, achevés !... C'est un talent sincère, honnête, qui se contente d'être ce qu'il est, sans fausse ambition, ni affectation, ni ostentation. » (1)

IV

LES DERNIÈRES ANNÉES ET LA CONVERSION DE FRANÇOIS COPPÉE.

Et de nouveau je veux aimer, espérer, croire !
(*Olivier*, ch. V.)

Depuis une dizaine d'années, la popularité du poète des humbles semble avoir un peu diminué. Malgré le succès de *Pour la Couronne* (1895), drame composé près dix ans avant d'être joué, Coppée a été un peu oublié par la nouvelle génération du commencement de ce siècle. Est-ce parce qu'il s'est lancé dans la lutte des partis ou parce qu'il s'est converti au catholicisme orthodoxe? Ne serait-ce pas plutôt parce que les goûts du grand public changent de siècle en siècle et que des besoins nouveaux, des situations nouvelles amènent nécessairement des goûts littéraires nouveaux?

Car, au point de vue poétique, qui seul nous intéresse ici, Coppée a conservé ses grandes qualités de conteur et d'observateur.

(1) EDMOND SCHERER, *Études sur la littérature contemporaine*, vol. VIII, Paris, 1886, p. 297.

Digitized by Google

Mais sa poésie a pris de préférence une direction morale et religieuse. Elle n'est pas moins sincère, car je ne puis croire que la conversion du poète soit, comme on l'a dit, affaire de parti. A moins de preuves contraires, je ne soupçonnerai jamais la sincérité d'un grand poète. Et le retour de Coppée à la foi chrétienne n'était en réalité qu'un retour à ses convictions de jeunesse, à la foi de son père et de ses aïeux. Son âme n'a cessé d'admirer non seulement le vrai et le beau, mais aussi le bien, la piété fervente et le sacrifice. Dans la *Bénédiction*, dans l'*Angelus*, dans le *Reliquaire* et dans tant d'autres poèmes de l'époque de sa jeunesse ou de sa maturité, il ne dissimule pas sa sympathie pour la religion, pour les prêtres sérieux, pour les églises, les cloches et, en général, pour tout ce qui lui parle de sa foi passée. Le nom de Dieu tient une grande place dans ses œuvres et les images bibliques n'y sont pas rares. Jamais il n'a cessé de s'intéresser à la solution des grands problèmes métaphysiques et religieux qui se posent devant le chercheur moderne et surtout devant le penseur chrétien.

« Pourquoi n'as-tu point dit, ô rêve! où Dieu nous mène? » (1) Même à l'époque où il ne peut croire, Coppée repousse avec énergie l'athéisme et le scepticisme :

« Dans le désert de mon âme, desséché par toute une vie d'indifférence, il me faut, dit-il, arracher à chaque pas les mauvaises herbes de la négation et du scepticisme. Heureusement, vous coulez encore, ô mes larmes! Vous fécondez ce sol aride, et déjà j'y vois poindre le blé vert de l'espérance! » Et, même à l'époque où il était encore blasé par des amours d'occasion, ce que le poète regrettait le plus,

> C'était l'émotion autrefois ressentie,
> Ce qu'à présent, hélas! il ne retrouvait plus.
> Son âme, d'où la foi naïve était partie,
> Avait trop vite appris qu'une promesse ment (2).

(1) *Le Reliquaire*, « La vague et la cloche ».
(2) *Olivier*, ch. II.

Digitized by Google

Il reconnaît que la foi seule rend vraiment heureux :

> Et l'unique bonheur auquel on peut prétendre
> En ce monde, est de *croire* et non pas de *comprendre* (1).

Et, quand l'épreuve vient fondre sur lui, il songe à la piété de son père et se reprend à espérer et à prier :

> Au chagrin qui me frappe alors je me soumets
> Et je sens remonter à mes lèvres surprises
> Les prières qu'il m'a dans mon enfance apprises.
> Je le revois, assez jeune encore, mais voûté
> De mener des petits enfants à son côté.
> Et de nouveau je veux *aimer*, *espérer*, *croire*!. .

La conversion de Coppée n'est donc que le terme d'une évolution naturelle et progressive dans le développement moral du poète. Elle fut favorisée, vers 1897, par le recueillement imposé par une grave maladie. Sur son lit de douleur, le poète eut le temps de songer aux mystères de la mort et de la vie future, mystères dont l'activité fiévreuse de la vie parisienne l'avait pour un temps détourné. Son ami Verlaine, lui aussi, était revenu à la religion chrétienne, et Coppée ne cessa de l'encourager et de le visiter. Au testament philosophique et religieux, que Verlaine a publié sous le nom de *Sagesse*, correspondent dans l'œuvre de Coppée *La bonne souffrance* (1899) et *Dans la prière et dans la lutte* (1901). La prose élevée du premier ouvrage comme les vers émus du second prouvent que le poète n'a rien perdu de son talent d'écrivain. Seulement, à des sentiments nouveaux correspondent un genre nouveau et même une langue nouvelle, tant il est vrai que l'œuvre tout entière de Coppée n'est que le prolongement extérieur de sa vie intérieure.

Si les dernières œuvres du poète n'ont plus la gaîté et la juvénile ardeur du débutant, elles ont le calme et la sérénité du sage. Par la simplicité et la naïveté voulue des images, par l'élévation des sentiments, par la richesse des métaphores, et même, parfois, par la brièveté toute hébraïque de la phrase, des

(1) *Olivier*, ch. II.

Digitized by Google

poèmes comme l'*Étable* (1898), *Dans une église de village* (1899) et *Le devoir nouveau* (1900) ont quelque chose de biblique. A la recherche anxieuse du plaisir ou de la vérité ont succédé la confiance et la foi.

Si le poète, tourmenté par ses doutes et aussi par ses remords, avait dû s'écrier :

> Dieu de miséricorde, ayez pitié de moi !
> Rendez-moi, rendez-moi ma ferveur enfantine !
>
> ***
>
> O foi du peuple, foi des humbles, je t'envie ;
> Ils sont sûrs que la mort est l'éternelle vie,

il peut dire maintenant :

> Mon Dieu, vous le savez, je vous ai pris pour guide.
> J'accepte votre joug, je veux votre fardeau. (1)

Si, encore à l'époque des *Jacobites*, il lui eût fallu un miracle pour être convaincu, s'il s'écriait avec le vieil aveugle de son drame :

> Un miracle, un miracle ou tu n'existes pas !

arrivé au déclin de la vie, il répète en toute confiance et en toute humilité :

> J'ai dompté
> Mon vieux reste d'orgueil et d'incrédulité.
> Et tout en pleurs, tendant mes deux mains vers la croix,
> J'ose dire : « Mon Dieu, je vous aime et je crois ! » (2)

Et, jetant un coup d'œil sur sa vie passée, le poète la résume en quelques vers émus qui nous indiqueront mieux que de longs discours toute l'étendue du chemin parcouru :

> J'ai nié comme lui (3)... Pardon, Dieu véritable !..
> Mon âme était alors l'infecte et sombre étable...

(1) *Dans une église de village*, vers 22 et 23.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1899, 3, p. 436 (Livraison du 15 mai).
(3) Comme un sceptique moderne.

Digitized by Google

En mon âme logeait un vice coutumier,
Tel qu'un vil animal vautré sur son fumier ;
Et, dans l'ombre malsaine et d'un miasme imprégnée,
Le remords me guettait, monstrueuse araignée !

***

Si le moindre frisson de repentir pénètre
Dans un cœur saturé de mal, Dieu peut y naître ;
J'ai connu cet espoir et cette vérité,
Un jour béni, quand la douleur m'a visité.
J'ai prié, demandant pardon de mon offense ;
Humblement j'ai rouvert au Dieu de mon enfance
Mon âme, cet asile impur et ténébreux.
Il y daigna descendre et, maître généreux,
Qui même à l'ouvrier tardif donne un salaire,
Il y règne aujourd'hui, la parfume et l'éclaire. (1)

(A suivre) HENRI SCHOEN.

(1) *L'Étable*, conclusion.

Digitized by Google

LES FÊTES DE JUILLET 1825

A BRUXELLES (1)

Il y aurait un beau livre à écrire sur l'histoire des fêtes bruxelloises : que d'enseignements à en tirer, que de détails typiques à y glaner, que d'indications précieuses pour la psychologie de la ville! Cortèges, cavalcades, festivals, illuminations, jeux populaires, toutes ces manifestations vivantes de la joie plébéienne ont traversé les siècles, même les plus sombres et les plus tristes, sans perdre beaucoup de leur caractère propre. Les kermesses se modernisent peut-être; mais loin d'abdiquer devant les progrès de la mécanique, elles s'en servent pour se perpétuer et pour y puiser comme un regain de jeunesse.

Notre bonne ville doit une partie de sa célébrité non seulement à la façon grandiose dont elle reçoit l'étranger de marque, mais aussi à la munificence dont elle fait preuve lors de la visite de ses propres souverains. Parmi les multiples cérémonies qu'elle organisa en leur honneur sous les régimes divers que traversa notre pays, je crois intéressant de signaler plus particulièrement celles qui marquèrent la domination hollandaise : l'année 1815 fut l'occasion de deux cycles de festivités retentissantes, le premier lors de l'entrée solennelle de

(1) Les documents inédits que nous avons utilisés pour écrire cette étude se trouvent classés aux archives de la ville dans la section des fêtes et cérémonies. On y relève l'état des dépenses, les listes nominatives des personnes qui y collaborèrent soit comme employés, soit comme ouvriers, soit comme domestiques, les indications relatives aux personnes à inviter, les lettres d'excuses de beaucoup d'entre elles empêchées de se rendre au bal et au souper de l'Hôtel de ville, les pièces relatives au programme des festivités, procès-verbaux des discussions du conseil nommé *ad hoc*, etc.

Digitized by Google

LL. MM. RR. à Bruxelles le 30 mars, le second lors de l'inauguration des souverains le 21 septembre. Mais peu de divertissements publics déchaînèrent un enthousiasme aussi bruyant que les réjouissances du mois de juillet 1825.

***

Le prince Frédéric-Charles des Pays-Bas, second fils du roi Guillaume avait épousé le 21 mai 1825 la princesse Louise-Auguste-Guillemette-Amélie, fille du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III (1). Le voyage que firent les jeunes époux, retour d'Allemagne, peut être envisagé comme une série d'étapes heureuses; car, de Liége à Bruxelles, le pays les accueillit avec enthousiasme. Le 25 juin on apprenait à Bruxelles le départ de Berlin des princes pour les Pays-Bas. Le 30, le roi de Prusse leur faisait ses adieux à Magdebourg; le 1er juillet au matin ils arrivaient à Francfort, qu'ils quittaient le jour même pour Wiesbaden; Liége les recevait quelques jours plus tard et le 5, ils entraient solennellement à Bruxelles par la chaussée de Louvain, au milieu d'une foule immense, par un temps à souhait, contrairement à ce qui s'était produit lors de la réception de Liége où la pluie n'avait cessé de tomber à torrents. Le faubourg de Saint-Josse-ten-Noode avait bien fait les choses : une haie de sapins réunis les uns aux autres par des guirlandes de fleurs avait été dressée et les cocardes oranges étaient piquées avec goût dans le feuillage. La plupart des habitations étaient pavoisées (2).

Une garde d'honneur sous la conduite de M. Ed. Mary escorta, à cheval, le cortège princier depuis Cortenberg, jusqu'aux portes de la ville. Le parcours s'effectua ensuite par

(1) Le prince Guillaume-Frédéric-Charles est né le 28 février 1797; en 1827, il fut promu au grade de lieutenant-général au service de la Prusse et devint propriétaire du 4e régiment des cuirassiers prussiens. Général d'artillerie en 1830, il fut, à cette époque, administrateur des affaires du ministère de la guerre. La princesse Louise de Prusse était née le 1er février 1808.

(2) Cf. *Le journal de la Belgique*, à la date du 6 juillet. « La grand'rue de ce faubourg était applaudée d'arbres et ornée de verdure depuis la porte de Louvain jusqu'aux dernières maisons. »

Digitized by Google

les boulevards, les rues de la Loi, Royale et de Bellevue jusqu'au palais du Roi, devant lequel défilèrent les troupes de la garnison. On rapporte que *la jeune et intéressante épouse du prince Frédéric a été vivement frappée de la beauté du Parc, de la superbe ceinture d'hôtels et de maisons qui l'entourent et* [douce exagération] *rien, en effet, ne peut lui être comparé en Europe* (1). Un petit incident avait troublé la bonne marche de la solennité : la garde d'honneur de Saint-Josse persistant à vouloir faire escorte au jeune couple jusqu'au palais, la régence s'y opposa formellement; un grand personnage dut intervenir, dit-on, pour persuader aux habitants du *faubourg de Louvain* (2) que la limite de leur commune se terminait à l'entrée de la ville. On évita de la sorte un conflit qui eût pu compromettre singulièrement la réussite des fêtes projetées (3).

L'impression dominante que réfléta la presse est que la princesse parut d'une affabilité exquise à tel point que personne ne put se plaindre, lors de la réception officielle du 6 juillet au palais du Roi, de n'avoir pas obtenu d'elle un mot aimable ou une marque d'attention sympathique. Quant au prince Frédéric, on n'en parle pas.

Les hôtes princiers furent logés à Laeken au Schoonen-

(1) *L'oracle*, n° du vendredi 8 juillet.

(2) C'est l'expression dont se sert le rédacteur du *Courrier des Pays-Bas* qui relate l'incident dans le n° du jeudi 7 juillet.

(3) Le programme du cérémonial qui devait avoir lieu à l'arrivée des princes avait été fixé soigneusement depuis leur entrée dans le Royaume jusqu'à Bruxelles. Il portait notamment, en ce qui concernait cette résidence, à l'article 8 : « Le bourgmestre et les échevins de Bruxelles et une députation du Conseil de régence se trouveront hors la porte de la ville, pour complimenter LL. AA. RR. et les conduiront jusqu'au palais de Sa Majesté ». Article 9; « a l'entrée de la résidence royale, LL. AA. RR. seront saluées par 21 coups de canon. » Article 13; « Le cortège de LL. AA. RR. en entrant en ville, sera formé comme suit : *a*. Un détachement de cavalerie. *b*. Le commandant de la ville et l'état-major. *c*. Le bourgmestre, les échevins et la députation de la régence de la ville, dans des voitures. *d*. Le gouverneur de la province dans sa voiture. *e*. La voiture de LL. AA. RR. *f*. Le gouverneur de la résidence, à cheval, à droite de la voiture de LL. AA. RR.; le général commandant la province à gauche, leurs aides de camp derrière la voiture. *g*. Une escorte de cavalerie. »

Digitized by Google

berg (1). Cette propriété avait été vendue en 1757 par Philippe d'Olmen à Pierre Meulenberg qui la céda à Joseph de Wautier, seigneur de Beren, en 1764. Le gouverneur général prince Albert de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine acquirent le domaine dans le but d'y faire édifier une résidence d'été. La première pierre fut posée le 14 décembre 1782 et le Palais fut complètement achevé deux ans plus tard. Marie-Christine l'avait agrémenté d'une orangerie et d'une tour chinoise à douze étages et 362 marches; elle fut démolie en 1803.

Le chambellan, maître des cérémonies, comte d'Oultremont avait fait afficher le programme suivant :

LE JOUR DE L'ARRIVÉE,

qui sera le mardi 5 juillet 1825, fête populaire donnée par la Ville

MERCREDI 6.

Repos.

JEUDI 7.

Cour et présentation au Palais de Sa Majesté à Bruxelles. Les cavaliers, le matin; les dames, le soir.

VENDREDI 8.

Grand dîner à la Cour, au Palais de Laeken.

SAMEDI 9

Grand gala au spectacle.

DIMANCHE 10.

Grand dîner à la Cour, au Palais de Laeken.

LUNDI 11.

Grand bal et souper dans les salles de l'Orangerie au Palais de Laeken.

MARDI 12.

Repos.

MERCREDI 13.

Grand bal et souper à l'Hôtel de Ville, offerts par la Régence à Leurs Majestés et Leurs Altesses Royales.

(1) Cf. *l'Oracle* à la date du 8 juillet. — Voir sur le *Schoonenberg :* WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 381 et suiv. — COSYN, *Laeken ancien et moderne*, p. 77 et suiv.

Digitized by Google

JEUDI 14.

Fête populaire donnée par la Régence de la ville; spectacle gratis au Grand Théâtre. Illumination de l'Allée Verte. Leurs Altesses Royales parcourront la ville en voiture.

La Régence de la ville faisait paraître le 2 juillet une ordonnance en exécution de ce programme dont les grandes lignes avaient été tracées. Nous en extrayons les passages relatifs aux fêtes populaires organisées par la cité; le texte porte que 'e collège des bourgmestre et échevins a résolu, pour le mardi 5, que les cloches se feront entendre, d'heure en heure, depuis 8 heures du matin jusqu'à l'arrivée du cortège princier; il ajoute, à l'article 2 :

« De Volksfeesten welke op den zelfden datum zullen plaats grijpen, zijn de volgende, te weten :

« 1° Uitdeeling van Eetwaren aan de behoeftige volksklasse, in het lokaal der Bogaarden, om 11 ure 's morgens.

« 2° Spelen aan de Vaart, na de aankomst van Hunne Koninklijke Hoogheden.

« De Prijzen zijn : een gouden zak-horlogie aan den verwinnaar van het Vliesspel; een zilveren vaas aan den verwinnaar van het Eyeren-spel.

« 3° Kaatsspel op den Kleinen-Zavel, ook na de aankomst van Hunne Koninklijke Hoogheden. Prijzen : vijf zilveren zak-horlogien.

« 4° Cocagne-Masten op de Koninklijke plaats, almede na de aankomst van Hunne Koninklijke Hoogheden. »

Le spectacle de gala du 9 juillet provoqua des éloges unanimes de la part des représentants de la presse et l'opinion générale le considéra comme extrêmement brillant. Bien avant le lever du rideau la salle fut bondée et cependant les places avaient atteint une plus-value extraordinaire : le *Courrier des Pays-Bas* constate, non sans étonnement, que les billets de galerie furent demandés, mais en vain, le jour même de la représentation, pour le chiffre de 18 francs pièce (1).

(1) Cf. numéro du lundi 11 juillet.

Digitized by Google

La représentation se composait d'une cantate de circonstance, d'une comédie dans le ton à la mode : *Les deux cousins* de Casimir Bonjour, et finalement d'un à-propos-divertissement en 1 acte dont le titre seul renseigne le lecteur sur sa valeur intrinsèque : *le 5 juillet* ou *l'heureuse journée* (1).

La scène reproduisait, en décor de fond, la porte Guillaume (ou d'Anvers) à Bruxelles et donnait passage au cortège des princes. On voyait apparaître divers corps de troupes puis « la voiture de parade traînée par deux chevaux, tenus chacun par un écuyer et conduits par un amour en guise de cocher (2) ». Ne se serait-on pas figuré à quelque pastorale dont l'arsenal des conventions en honneur au XVIII^e^ siècle déversait à nouveau ses fadeurs enrubannées sur les tréteaux officiels d'un pays relativement libre, alors qu'on avait pu les croire remisées à jamais? Quelle pouvait donc être la mentalité de ce public aristocratique qui se pâmait d'aise et qui ne tarissait pas de bravos enthousiastes à la vue de ce que les quotidiens du temps appellent généreusement le coup de théâtre de la fin réalisé par une multitude d'amours portant des corbeilles de fleurs et les transformant en autant de lettres transparentes dont l'ensemble formait cette phrase : « Vive le prince Frédéric, vive la princesse Louise! »

Le 13 juillet eut lieu la fête de l'Hôtel de ville (3). Il n'est pas douteux que ce fut le « clou » des festivités : le cadre du vieux monument et du quartier lui-même s'y prêtait merveilleusement. Toute la place avait été illuminée, y compris la façade et la tour de la Maison communale. Le premier étage avait été converti en salle de bal et de banquet. C'est la salle gothique qui servit plus particulièrement aux exercices chorégraphiques de la foule brillante et chamarrée qui envahit tous les salons dès 6 heures.

Le service d'ordre était fort bien assuré et les bousculades ne purent se produire car trois entrées, auxquelles donnaient

(1) Le *Journal de la Belgique*, numéro du 11, donne une compte-rendu détaillé de la cérémonie.

(2) *Journal de la Belgique*, numéro précité.

(3) Nos documents accusent neuf cents invitations environ.

Digitized by Google

accès des cartes d'invitation de couleurs différentes, avaient été aménagées pour les invités.

Vers 8 $^1/_4$ heures les princes ont fait leur entrée par le grand escalier, la garde municipale en grande tenue formant la haie. Le Roi, la Reine et leur suite sont arrivés dans quatre voitures à 6 chevaux vers neuf heures moins le quart. Ils furent introduits dans la salle gothique qui brillait féériquement du feu de ses sept cents bougies. L'*Oracle* (1) ne peut retenir son émerveillement : « *tout cela était, d'un effet magique* ; que l'on y joigne la magnificence des costumes, la beauté d'un sexe paré avec un goût exquis et l'on se formera une légère idée de l'effet que cet ensemble a produit. »

Dès l'entrée de la famille royale, une cantate (2) de Roucourt fut chantée par Mad. Lemesle, suivie d'un chœur (3) qu'entonnèrent les élèves de l'Ecole royale et quelques artistes du Théâtre. Vers 11 $^1/_2$ heures fut servi le souper; la table royale de cinquante couverts avait été dressée dans la salle des États généraux. Le Roi se retira assez tôt, en raison de sa santé ; les autres membres de la famille royale ne quittèrent la fête que vers 1 heure du matin (4).

Que l'on juge de l'importance de cette fameuse soirée du

(1) N° du 15 juillet.

(2) Voici la première strophe de cette cantate :

« Que des bords de l'Escaut aux rives de la Syrée
De deux peuples unis retentissent les chants!
Fortuné possesseur d'une épouse adorée,
Frédéric, d'un sourire accueille nos accents. »

Méritait-elle mieux qu'un simple sourire cette versification d'apparat?

(3) Le chœur clamait ensuite :

« Descends du ciel, doux hyménée
Descends la tête couronnée
De fleurs et de myrtes nouveaux.
De nos voix, de nos cœurs ta douce loi dispose :
Etends ton voile de rose
Et fais briller tes flambeaux! »

(4) Plusieurs périodiques de l'époque reproduisent cette phrase étonnante : « *L'ordre le plus parfait a régné au milieu de cette fête tout à fait nationale* »!
N'était-elle pas de commande?

Digitized by Google

13 juillet 1825 d'après les indications fournies par l'État des personnes qui y furent employées : il se montait à 1450.96 florins. Le service du souper comprenait du reste dans les huit salons réunis 15 maîtres d'hôtel, 10 préposés au service des vins et rafraîchissements, 47 servants, 7 préposés au service de l'argenterie, 14 porteurs d'assiettes, 4 préposés au service des voitures, 17 cuisiniers, 7 garçons de peine, 12 femmes employées au nettoyage de la vaisselle, soit un total de 133 serviteurs, sans compter les aides et les suppléants.

En vue de la fête du 14, le Collège des Bourgmestre et échevins avait pris la résolution suivante :

1) A dix heures du matin, commencera place Royale le jeu du mât de Cocagne ;

2) Les jeux du canal auront lieu l'après-midi ;

3) A deux heures, représentation gratuite au Grand Théâtre ;

4) A trois heures, sortira la Cavalcade ou Ommegang qui parcourra l'itinéraire suivant : chaussée de Flandre, rue Sainte-Catherine, Marchés aux poissons et aux poulets, grande rue au Beurre, Grand'Place, rue de la Tête d'or, Marché au charbon, rue du Chêne, Vieux marché aux grains, rue de la Madeleine, Montagne de la Cour, rue Royale, rue de la Loi, rue Ducale et de Bellevue, Treurenberg, plaine Ste-Gudule, rue des Paroissiens, etc... Après avoir évolué encore dans le bas de la ville, elle se débandait au point d'où elle était partie.

La plupart de ces fêtes eurent leur succès accoutumé, sauf la cavalcade qui manqua à toutes les traditions du genre : six chars seulement déambulèrent à la suite des géants à travers les rues de Bruxelles en provoquant des manifestations diverses et des applaudissements ironiques. Mais par contre, le spectacle gratuit et l'illumination qui clôtura cette copieuse journée réussirent au-delà de toute attente. Les journaux remarquèrent — ce qui est encore vrai de nos jours — qu'il serait hautement désirable que le public mondain, voire même bourgeois, prît exemple sur celui que tient en haleine pendant toute une année l'appât des spectacles gratuits. Le *Cour-*

Digitized by Google

rier des Pays-Bas (1) écrivait très justement à ce propos : « Pendant toute la représentation, le plus parfait silence a régné dans la salle et le recueillement des spectateurs a fait honte à ce public que nous nommons éclairé, et dont la plus grande partie fait un cercle d'une salle de spectacle ».

La soirée (2) fut marquée par une grande illumination des boulevards, de l'Allée-Verte et de l'avenue conduisant au Palais de Laeken. Comme événement sensationnel on signale le voyage sur le canal de deux barques éclairées à *giorno* qui portaient les musiques militaires de la garnison exécutant des morceaux d'harmonie.

* * *

Examinons maintenant quelle fut la dépense occasionnée par ces journées de liesse bruxelloise : l'apurement du compte général présenté au Conseil par le bourgmestre de Wellens le 10 mars 1826 nous instruira suffisamment à cet égard. Ne laissons pas toutefois d'envisager les rétroactes : nos archives possèdent les procès-verbaux des opérations de la commission spéciale des fêtes de juillet; nous y voyons qu'elle fut installée le 20 avril 1825 sous la présidence du baron de Wellens et qu'elle comprenait l'échevin Delvaux ainsi que les membres suivants du Conseil de la Régence : Barthélémy, Hennessy et Rahlenbeck. Elle siégea les 21, 22, 26, 30 avril et le 3 mai. La séance du 22 se passa toute entière à la dégustation des échantillons de vin transmis à l'administration ; les pièces officielles ne disent pas si elle fut longue ou orageuse. Nous savons seulement que les suffrages des Commissaires se portèrent sur le St-Julien, le St-Emilion, le Hochheimer et le Rüdesheimer. Les travaux de ces messieurs — rendons-leur cette justice — se poursuivirent avec célérité et l'on devine s'ils furent multiples. L'organisation du souper et la fixation des listes d'invitation prirent à elles seules les trois quarts des séances.

(1) N° du samedi 16 juillet. — Le journal de la Belgique, dans son n° du même jour émettait quelques considérations analogues.

(2) L'*Oracle* constate qu'une magnifique nuit d'été, *telle qu'on en voit peu dans nos climats*, a mis le comble à l'enchantement.

Digitized by Google

Des crédits provisoires furent alloués les 16 avril et 1er juin 1825, le premier se montant à 30,000 florins, mais les dépenses dépassèrent ce que l'on avait prévu; cependant le bourgmestre, en présentant le compte au Conseil le 10 mars 1826, les justifia de la sorte : « Si l'on réfléchit aux dépenses considérables en toilettes et en consommations que ces fêtes ont nécessitées, on conviendra qu'elles ont puissamment contribué au bien-être de la généralité des habitants de la ville et que le surplus des frais est loin d'être perdu. » N'eut il pas été préférable de restreindre un peu l'expansion de ce luxe extraordinaire et d'employer la différence à la fondation d'une œuvre démocratique durable? La *généralité des citoyens* en eut-elle moins profité? Nous ne le pensons pas. C'est, du reste, l'excuse habituelle du luxe de prétendre qu'il fait « aller le commerce. »

Le compte des dépenses effectuées du 5 au 14 juillet fut divisé en cinq catégories :

1° Travaux de construction, embellissement et décors à l'hôtel de ville, dont le total atteignit 24,696.08 florins;

2° Frais d'embellissement, ornements du trône, meubles et rideaux. Total : 12,795.07 florins;

3° Frais de la fête donnée à l'hôtel de ville, comestibles, luminaire, service, vins, etc., 16,495.62 florins.

J'y relève les postes suivants :

Vins.	2,811.63 1/2	florins.
Pâtisseries, desserts, glaces, sucreries	1,157.17	—
Poulets, volailles, volailles sauvages .	646.53	—
Écrevisses et poissons.	644.22	—
Viandes diverses.	412 22	—
Viandes hachées, lard, etc	289.46	—
Bière	89.09	—

Sous cette même rubrique sont mentionnées les livraisons de cartes à jouer (11.81 florins) et de vingt-huit écharpes pour le Conseil de Régence (106 40 florins); la direction et la musique du bal émargèrent au budget pour 333.42 florins.

Digitized by Google

4° Frais à l'occasion de l'entrée solennelle des princes (placement de tentes, sonneries, etc.), 168.92 florins;

5° Frais des fêtes populaires (1), de la cavalcade, de l'illumination, etc., 7,572.70 florins. Épinglons-y les dépenses faites pour l'acquisition de jambons, langues fumées, viandes salées (1,093.10 florins), pour l'illumination des barques du canal (198.12 florins), pour l'illumination des 5, 9, 11, 13 et 14 juillet (2,290.47 florins), pour l'achat de canards et gratifications à diverses personnes 278.48 florins. La cavalcade nécessita, à elle seule, une dépense de 1,320 82 florins, tandis que 100 florins à peine furent octroyés pour la distribution de 500 pains aux pauvres de la ville.

La ville eut donc à supporter une charge de 61,728.39 florins.

Ainsi que nous l'avons déjà dit précédemment, aucun incident fâcheux ne vint rompre l'harmonie des festivités, excepté le fait qui est rapporté par le référendaire, chargé de la direction de la police.

Il informe, à la date du 15 juillet, que « la seule chose qu'on ait à regretter, c'est la rixe survenue lors de la rentrée de la cavalcade rue Sainte-Catherine, et dont voici les détails : le nommé Jacques Lons, journalier, faisait partie de la dite cavalcade et était costumé en hussard; le cheval sur lequel il était monté reçut un coup de plat de sabre d'un hussard du détachement qui escortait la cavalcade; le prédit Lons fit la même chose au cheval du hussard et reçut de lui un coup de sabre dans la figure, qui le blessa à l'œil droit et *fort heureusement cette affaire*, dont le procès-verbal sera transmis à M. le commandant de la place, *n'a pas eu d'autre suite.* » (2)

* * *

(1) Nous possédons les listes complètes de ceux qui se sont distingués dans les jeux populaires par leur adresse ou leur agilité; le jeu de la toison d'or a réuni 24 vainqueurs parmi lesquels un jeune mousse du nom de *Brusseleer* que le bourgmestre complimenta et auquel il remit une récompense de 1 florin et demi. Le jeu des œufs occasionna une dépense de 87 florins à répartir en 34 prix qui bénéficièrent en outre d'une distribution de 48 canards, évalués à 60 cents chacun.

(2) Le document est signé *De Knyff.*

Digitized by Google

Le 21 septembre 1830, le même Frédéric que notre cité avait reçu triomphalement en juillet 1825, s'adressait à ses habitants en ces termes : « Bruxellois, le Roi, notre auguste Père, s'occupe de concert avec les représentants de la nation et de la seule manière qui soit compatible avec leurs serments, d'examiner attentivement les vœux émis parmi vous.

« Cependant l'ordre est sans cesse troublé dans vos murs; tandis qu'avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges, vous veillez à la défense des propriétés publiques et particulières, un petit nombre de factieux, cachés parmi vous, excite la population au pillage, le peuple à la révolte, l'armée au déshonneur; les intentions royales sont dénaturées, les autorités sans force, la liberté opprimée. » (1)

N'est-on pas en droit de se demander, en constatant de si grands revirements de l'opinion publique, si, de la part des organisateurs des fêtes officielles que nous avons rappelées, il n'y avait pas un certain défaut de prudence, un manque de réserve, alors qu'en 1825 déjà elle aurait pu être commandée, ou bien si les événements de 1830 n'ont pas surpris étrangement, dans leur soudaineté et leur violence, beaucoup d'esprits distingués, mais peu habiles à discerner la vraie psychologie des masses? Je me rangerais volontiers à ce dernier avis.

CHARLES PERGAMENI.

(1) *Esquisses historiques de la Révolution de Belgique en* 1830. — Bruxelles, p. 234.

Digitized by Google

L'ENFANT RÉVÉLATEUR DU PASSÉ [1]

Considérons maintenant la psychologie de l'enfance au point de vue particulier auquel nous nous sommes placés. Ici également la matière est tellement vaste que nous pouvons facilement n'y choisir que des faits que tout parent attentif peut facilement contrôler par lui-même.

La théorie de l'évolution, qui a jeté une si vive lumière sur le monde organique, sur ses fins et ses moyens, a produit dans le dernier quart de siècle la renaissance de la philosophie et particulièrement de la psychologie.

« Jadis, on concevait l'âme comme une substance fixe avec des attributs fixes. On connaissait l'âme d'une façon immédiate et adéquate dans l'état de conscience, du moins d'une façon adéquate dans la mesure où une telle connaissance peut l'être. On comprenait le mieux l'esprit là où il se manifestait le mieux ou le plus complètement; ses « facultés » supérieures, même si elles ne se manifestaient pas, étaient cependant là, mais elles étaient endormies » (2).

D'après cette conception, il faut supposer présentes, dans l'esprit de l'enfant, les facultés des adultes que l'observation n'y peut découvrir. Cela rappelle l'ancienne théorie — aujourd'hui formellement condamnée — suivant laquelle tous les organes de l'adulte se trouveraient en miniature dans l'œuf unicellulaire.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1908.
(2) J. M. BALDWIN, *Mental Development in the Child and in the Race*, p. 2.

Digitized by Google

La doctrine de l'évolution a renversé cette conception psychologique. Au lieu d'être une substance fixe, nous concevons l'âme de l'enfant comme une fonction qui naît, croît et se développe, et ici encore on établit que l'ontogénie répète la phylogénie. « Dans chaque enfant, il y a plusieurs enfants, dit Chamberlain, mais il ne s'en montre qu'un à la fois, d'année en année, tous ayant entre eux autant de dissemblance que de ressemblance ».

Nous avons déjà exposé que l'on n'est pas encore parvenu à comprendre la signification exacte des mouvements instinctifs des enfants. Il en est autrement quant aux phénomènes de conscience. J. King prouve que, contrairement aux idées jusqu'ici généralement admises, « l'enfant a conscience en premier lieu d'activités (1) » dont il est presque exclusivement l'auteur. Ainsi cet auteur cite — d'après le professeur De Wey — comme exemple d'un des premiers mouvements qui devient conscient, un enfant de neuf mois qui frappe sur sa tasse avec sa cuillère, répète le mouvement plusieurs fois, puis frappe sur une saucière. Comme le dernier son est plus clair que le premier, il ouvre les yeux, paraît s'en étonner et commence à toucher alternativement les deux objets avec sa cuillère : le bébé s'amuse follement.

Ce désir si répandu parmi les enfants de tirer des sons de tous les objets qui leur tombent sous la main se rencontre déjà dans le monde animal. Le jeune gorille en captivité prend le plus grand plaisir à frapper en toute circonstance sur des objets creux, tels qu'une assiette en métal ou une boîte. Le désir de faire du bruit se rencontre aussi fréquemment chez l'adulte que chez l'enfant : K. Groos (2) le reconnaît dans le bruit des éperons pendant la marche, les sifflements de la cravache, le cliquetis du sabre, le clapotement des breloques et des pendants, le bruissement des robes en soie... Qui peut se retenir à la promenade de frapper de sa canne les pierres de la route ou les arbres le long du chemin? Même le plaisir d'en-

(1) J. King, *Psychology of Child Development*, p. 79.
(2) K. Groos, *Die Spiele des Menschen*, p. 51 et suiv.

Digitized by Google

tendre du bruit est pour beaucoup dans la facilité avec laquelle partent les acclamations d'une assemblée. Ne sommes-nous pas incommodés quand la pendule à laquelle nous sommes habitués, cesse tout à coup son tic-tac?

C'est ce même désir qui a donné lieu à l'apparition des premiers instruments de musique, parmi lesquels le tambour est le plus ancien.

La musique instrumentale la plus primitive est celle que font les singes, lorsque, pour s'amuser, ils frappent avec la main ou avec un bâton sur un objet ou sur un arbre creux. De là au tambour il y a peu de distance. Le fait que l'on a retrouvé des tambours (d'enfant), faits d'argile en forme de doubles cônes et datant de la fin de l'âge de la pierre (1), prouve combien cet instrument est ancien.

Un autre instrument de musique que nous ne rencontrons plus guère que comme jouet d'enfant est la crécelle Elle a cependant joué un rôle assez important dans la vie de l'homme primitif, car pendant des siècles le bruit de la crécelle a accompagné ses danses et ses chants. Plus tard, on s'est servi de la crécelle dans les cérémonies religieuses, notamment pour chasser le diable, et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que dans l'église catholique la crécelle remplace encore les sonnettes durant la cérémonie de l'élévation pendant la semaine sainte, lorsque les cloches se taisent pour signifier qu'elles sont parties pour Rome

Quant aux instruments à cordes, ils sont une transformation de l'arc tendu des primitifs, dont ceux-ci pouvaient tirer quelques sons. Les instruments que fabriquent nos enfants avec un vieux sabot ou une petite caisse vide, aussi bien que ceux qui nous viennent actuellement du Congo, peuvent nous donner une idée de l'art primitif. Toutefois, il est probable qu'aux temps préhistoriques, on produisait les sons non à l'aide d'un archet mais en frappant les cordes à l'aide d'un petit bâton, comme aujourd'hui les martelets de nos pianos ; le

(1) K. GROOS, *Die spiele des Menschen*, p. 355. L'auteur ne dit pas s'il s'agit de deux cônes tronqués : il écrit *von doppelkonischer Gestalt*.

Digitized by Google

Grec πλῆκτρον, le Français « plectre », corroborent cette hypothèse.

Les instruments à vent dérivent probablement tous de la flûte en roseau ou en bois. Nous pouvons nous imaginer ce que les premiers instruments à vent ont dû être en observant les enfants. Au printemps, quand la sève monte dans les arbres, les petits campagnards vont couper dans les aulnaies de petites branches de la grosseur du doigt. A une distance de six à huit centimètres, ils font une entaille dans l'écorce, puis, avec le manche de leur couteau, ils frappent doucement autour de la branche jusqu'à ce que l'écorce s'enlève entière. En coupant un petit bout de la branche, ils établissent une caisse de résonnance que le glissement de l'écorce sur la tige permet d'augmenter ou de diminuer de volume pour faire varier les sons que le souffle produit.

Il semble très probable que les premiers hommes, avant d'inventer pareille flûte déjà plus ou moins perfectionnée, ont passé d'abord par une expérience analogue à celle des enfants qui produisent pour la première fois un son avec un fêtu de paille ou de roseau, fendu sur une partie de sa longueur.

Le hochet, à son tour, est un instrument de musique qui était déjà tombé en désuétude, croit-on, à l'époque préhistorique, car on a trouvé des hochets en argile dans des tombeaux d'enfants datant de la fin de l'âge de la pierre.

* * *

L'enfant manifeste de bonne heure un grand plaisir à observer des mouvements, ce qui est encore un atavisme. Dans le monde animal, la faculté d'observer des mouvements est sans contredit d'une influence capitale dans la lutte pour l'existence. Chez les animaux inférieurs, le mouvement est même une condition essentielle pour attirer l'attention, et Romanes, dans son *Évolution mentale chez les animaux*, cite de nombreux cas d'animaux qui ont simulé la mort par l'immobilité, croyant ainsi ou échapper à leurs ennemis ou rester invi-

Digitized by Google

sibles. De fait, Edinger (1), cité par Groos, raconte qu'il a « vu un serpent affamé qui cessait tout à coup la poursuite d'une souris parce qu'elle se tenait immobile et, une autre fois, il a vu le même serpent passer en rampant au-dessus de grenouilles, qu'il poursuivait activement un moment auparavant, dès que ces animaux se tenaient complètement immobiles. »

Cette constatation renforce l'idée que Groos a exprimée ailleurs (2) que « la forme primitive de l'attention n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, la concentration sur une impression présente, mais l'attente d'une impression future. »

Plusieurs auteurs se sont déjà demandé pourquoi nous apercevons plus tôt les objets dans un mouvement modéré que les objets inertes. Sous ce rapport, l'enfant a quelque chose de commun avec le jeune chat, qui ne semble apercevoir et n'agrippe une boule de papier que lorsque le vent la met en mouvement. Les marchands de jouets, sans être des psychologues de la nouvelle ni de la vieille école, sentent parfaitement combien les objets en mouvement attirent l'attention et éveillent le désir des enfants. Je citerai le cas d'un camelot qui se tient ordinairement aux environs de la gare de Gand-Sud avec des petits diables noirs en velours, bourrés de sciure de bois. Ces bonshommes sont suspendus par un cordon élastique à une espèce d'espalier oblique. En temps ordinaire, le bâton qui soutient l'espalier repose sur le bord du trottoir, mais dès qu'un enfant accompagné de son père ou de sa mère approche, les diables se mettent à danser un cake-walk effréné, et le truc réussit si bien que le camelot y gagne sa vie.

Groos expose à son tour que c'est à ce penchant qu'il faut attribuer le plaisir des enfants à suivre le vol des insectes et conséquemment la raison d'être du jeu cruel qu'ils font des hannetons.

L'adulte lui-même prend plaisir à suivre des yeux certains mouvements; la jouissance que nous éprouvons en regardant

(1) L. Edinger, *Die Entwickelung der Gehirnbauen in dem Thierreiche*.
(2) K. Groos, *Les jeux des animaux*, p. 216.

Digitized by Google

de notre balcon l'activité de la rue, les nuages de fumée de notre cigare, le vol majestueux des grands oiseaux rapaces en sont des exemples. Dans tous les pays, les poètes ont chanté la majesté des larges ondes des champs aux épis dorés, et on peut affirmer qu'à côté d'une certaine part de jouissance due au sentiment érotique, le spectacle des danseuses, exécutant le ballet de *Faust* ou même un calme et gracieux menuet en costume du XVIII^e^ siècle, nous charme parce qu'il répond à notre désir atavique d'observer des mouvements.

* * *

Après avoir établi plus haut le caractère bestial de la colère humaine, il sera intéressant de dire un mot « de l'émotion primitive qui apparaît la toute première : la peur » (1).

Les observations les plus nombreuses établissent l'existence d'une crainte innée qui ne peut être attribuée à aucune expérience individuelle et qui est chez l'enfant souvent hors de proportion avec la cause.

Stanley Hall, le président de Clark University à Worcester, a fait une excellente étude sur les différentes variétés de peur chez les enfants (2), et nous empruntons les détails qui suivent à un résumé de cette étude, insérée par Chamberlain dans son ouvrage *The Child*.

La nuit est, dans nos pays civilisés, le moment le moins dangereux, dit St. Hall; les serpents ne comptent plus comme jadis parmi nos ennemis les plus redoutables, et la plupart du temps l'effroi qu'inspire la vue de certains animaux n'a plus de raison d'être; les étrangers ne sont plus habituellemen dangereux, pas plus que de grosses dents ni de grands yeux; la peur des manifestations atmosphériques se conçoit à l'époque des superstitions grossières, mais la science moderne l'a fait s'évanouir.

Les craintes qu'inspire le temps qu'il fait ou qu'il va faire et

(1) TH. RIBOT, *Psychologie des sentiments*, p. 13.
(2) ST. HALL, *A study of fears*.

Digitized by Google

les conversations incessantes qu'il provoque — de première importance pour la vie dans les arbres, dans des grottes ou sous des tentes, ou au moins pour une vie exposant plus à la chaleur, au froid, à la tempête, etc., tout en en protégeant moins — ne s'expliquent plus en ce siècle des maisons de pierre et de briques, des voitures et des vêtements chauds, du confort.

« Le passé imprègne toujours le présent », suivant la formule de Letourneau, et les quelques exemples suivants le prouveront surabondamment.

Il me souvient que dans mon enfance le vent m'inspirait, à certains moments, une grande peur. Ma mère avait l'habitude de nous mettre au lit, mes frères et moi, vers 7 heures du soir. Lorsqu'en hiver les coups de vent s'abattaient contre les vitres tremblantes et faisaient grincer les charnières de la porte, je me cachais terrorisé sous les couvertures, m'attendant à tout moment à voir entrer des voleurs, des assassins ou des loups-garous, dont j'avais appris l'existence par les récits de notre servante, ou encore des romanichels comme il en passait tant par notre village.

Aujourd'hui, ces souvenirs d'enfance me font sourire, mais ils me reviennent à l'esprit chaque fois qu'un enfant ou même une grande personne me fait part de la crainte que lui inspire le mugissement du vent soufflant en tempête.

St. Hall estime que la peur du vent est vieille comme le monde et que c'est lui « qui, plus peut-être que tout autre élément, créa dans la conscience primitive le monde invisible des esprits ». Sans remonter aux premiers âges de la vie terrestre ou même de la vie marine, lorsque des tempêtes aussi épouvantables que fréquentes secouaient violemment les êtres vivants, il nous suffit de réfléchir un instant à la terreur que le vent furieux inspirait à une époque plus récente à nos ancêtres. Lorsqu'ils menaient encore une vie arboricole, cette menace constante de danger de mort a laissé dans leur cerveau une empreinte que les âges suivants ne sont pas encore parvenus à oblitérer. On peut admettre *a priori* que chez les Papous de la Nouvelle-Guinée, qui construisent leurs maisons

Digitized by Google

aériennes (ou *dobos*) entre les branches d'un arbre solide (1) et mènent une vie qui se rapproche plus que la nôtre de celle des premiers pithécanthropes, cette peur atavique du vent doit être bien moins éteinte que chez les peuples civilisés.

Au début de l'époque quaternaire, l'homme habitait des grottes pareilles à celles qu'on a découvert dans la vallée de la Lesse, à Spy et à Furfooz. Cet homme des cavernes n'avait que des armes fort primitives pour se défendre contre les attaques des grands carnassiers qui pullulaient à cette époque. On comprend facilement que l'obscurité, qui ne cessait de régner dans ces grottes, présentait un très grand inconvénient pour lui, et il lui arrivait souvent d'être surpris par les bêtes féroces comme l'ours des cavernes, ou de tomber dans des précipices insoupçonnés. De là une crainte perpétuelle quand il se trouvait dans l'obscurité, crainte récapitulée par l'enfant, qui bien souvent se croit menacé par des monstres de toute espèce et ne peut alors surmonter sa terreur quand on l'envoie au lit sans lumière.

Il se peut même que des adultes s'émeuvent sous l'influence du passé, lorsqu'ils traversent un bois ou suivent une route isolée à la tombée de la nuit.

De même, l'éclair et le tonnerre sont bien souvent une cause de terreur chez les grands autant que chez les petits enfants; je veux parler surtout des campagnards illettrés. La survivance d'habitudes comme celle d'asperger une maison d'eau bénite avant l'orage, ou l'usage si répandu parmi les croyants de nos Flandres d'attacher aux solives du toit une branche de buis, bénite le dimanche des Rameaux, afin de conjurer la foudre, nous indique combien la peur des phénomènes atmosphériques a dû exalter les sentiments religieux. Et il m'est avis que quand ma fille de 5 ans me demanda dernièrement lors d'un orage : « Papa, qui fait les éclairs? », elle récapitulait, elle aussi, une partie de l'histoire de notre espèce.

(1) Voyez R. PETRUCCI, *Origines naturelles de la propriété*, p. 215, fig. 77.

Digitized by Google

« Se faire obéir à l'œil », dit-on, est une qualité rare chez les mères. Toujours est-il que c'est en faisant parfois de gros yeux que le professeur et l'instituteur conduisent leur classe — à de rares exceptions près — et que le regard du maître exerce une telle influence sur les élèves qu'il empêche bien des choses.

L'influence des « gros yeux » sur l'enfant « méchant »; ceux que le sauvage taille sur ses armes, ses outils et ses canots; ceux dont on parle dans les religions primitives et dont on retrouve la trace dans la lithographie représentant un œil au milieu d'un triangle et entouré d'un « Dieu nous voit », et qui orne la maison de nos paysans flamands, tout cela apparaît comme une évocation du passé, lorsque l'homme soutenait la lutte pour l'existence dans un corps à corps avec des animaux aux yeux grands et étranges, aux traits énormes, lorsque, à l'approche d'un de ses semblables, il devait lire dans ses yeux quelle attitude il devait prendre envers lui.

La peur des étrangers que manifestent certains enfants doit être rattachée à la même époque celle où l'*homo homini lupus* de nos pessimistes était une cruelle réalité dans l'âpre lutte pour l'existence.

Depuis longtemps les psychologues engagent fortement les parents à ne pas épouvanter leurs enfants. « Les jeunes gens qui dans leur enfance ont été vivement impressionnés dans leur imagination par des contes fantastiques et des peurs de fantômes, de fées, de spectres, de morts et de démons, *gardent une impressionnabilité morbide de leur système nerveux* qui les rend susceptibles de s'altérer sous les causes réelles ou fictives qui viennent les frapper. Les scrupules religieux, les menaces continuelles de la damnation éternelle, de châtiments terribles par lesquels on excite l'imagination, ont une influence non moins néfaste et ouvrent la voie à l'épouvante et aux délires.

« Les missions appelées religieuses dans lesquelles on exalte le sentiment religieux par des prières et des prêches répétés plusieurs fois par jour, par de vives descriptions des châtiments horribles qui attendent les âmes des damnés, ne

Digitized by Google

manquent jamais de créer des victimes pour le manicome ». (1)

* * *

La cruauté innée de l'enfant a frappé les psychologues de tou'es les époques. « Cet âge est sans pitié », comme le disait le bon La Fontaine. « Même les enfants normaux passent par des stades de cruauté raffinée, de paresse et de vol », dit Lombroso. Ce penchant pour la cruauté se rencontre d'ailleurs dans tout le règne animal. « Que celui qui doute de la férocité innée chez les jeunes animaux, donne une souris à un jeune chat séparé de sa mère et qui n'a jamais eu l'occasion d'en voir une, et qu'il remarque combien le chat commence vite à grogner, les poils hérissés, d'une façon tout à fait différente de celle qu'il manifeste quand il joue ou qu'il mange un aliment ordinaire. Nous ne pouvons pas supposer que le chat possède l'image innée de la souris gravée dans son esprit. » (2)

Quelle peut bien être la cause qui pousse mon enfant de 5 ans à écraser le limaçon qu'elle voit ramper dans le jardin, quelle force pousse le gamin de rue à noyer un chat en lui attachant une pierre au cou, si ce n'est l'hérédité?

Il ne faut pas se le cacher : aucun animal n'a égalé l'homme en férocité et les tribus sauvages existant encore actuellement — la préhistoire vivante, d'après l'expression de Letourneau — « font souvent preuve d'une cruauté que l'Européen civilisé ne parvient pas à s'expliquer. Car l'homme n'est pas

Un dieu tombé, qui se souvient des cieux,

mais c'est un mammifère perfectionné, mais très inégalement, suivant les âges, les contrées et les races. » (3)

Un tigre ne peut que déchirer sa proie pantelante; il ne la torture pas indéfiniment. Quel continuel supplice pour la femme du Fuégien cependant, qui sait qu'elle constitue pour son mari un aliment de réserve qu'il mangera aux jours de

(1) ANT. MARRO, *La Puberté*, p. 295.
(2) ROMANES, *Évolution mentale chez les animaux*, p. 159.
(3) LETOURNEAU, *Évolution de la morale*, p. 79 *et passim*.

Digitized by Google

disette. Un de ces indigènes, à qui l'on demandait pourquoi dans de pareilles races on ne sacrifiait pas plutôt les chiens, répondit : « Le chien prend l'*iappo* », c'est-à-dire la loutre.

Chez d'autres races on mange les enfants et les vieillards, on abandonne les malades, etc. Nous ne voulons pas énumérer toutes les formes de la cruauté du primitif qu'on peut trouver dans les traités d'ethnographie, il suffit de rappeler les exécutions judiciaires de jadis pour avoir une idée de la mentalité de l'époque.

La crucifixion, les supplices du pal et de la lapidation, de la chambre de torture et du fouet, les mutilations, les combats dans les arènes, la prison de l'antiquité, étaient des reliques d'un âge encore plus barbare où l'homme était un loup pour l'homme. Pourquoi nous étonnerions-nous dès lors si cet instinct survit dans l'évolution mentale de l'enfant ? D'ailleurs le cannibalisme ne survit-il pas dans les contes pour les petits — ceux de Grimm par exemple, — où, comme dans l'histoire de Hänsel et Gretel, on parle de sorcières anthropophages?

En constatant la cruauté de nos marmots on pourrait se demander s'ils sont dénués de sentiments affectifs. D'après King « la personnalité étroite de l'enfant est nécessairement incapable d'entrer d'une façon sérieuse dans les sentiments des autres et ainsi l'enfant néglige facilement la douleur d'autrui. Cela provient en partie de l'ignorance et de l'inexpérience qui provoque de la douleur sans le savoir.... D'autre part sa soif des sensations et l'imprévoyance des suites rendent l'enfant sans égards pour les autres (1). »

Mais cette ignorance et ce désir favorisent plutôt la manifestation de l'instinct qui ne s'oblitère en partie que vers la puberté et qui, à vrai dire, ne s'éteint jamais complètement : les combats de taureaux et les tirs aux pigeons en fournissent la preuve.

* * *

La plupart des auteurs admettent dans le développement des sociétés humaines l'existence de trois grandes périodes :

(1) J. KING, *Psychology of Child Development*, p. 150-151.

Digitized by Google

l'état sauvage, l'état barbare et l'état civilisé, ceux-ci étant précédés à leur tour d'une ère de bestialité, l'âge de l'*homo alaluo*. Chacune de ces périodes, distinctes pour les besoins de l'étude, a laissé des traces profondes dans le développement ontogénique, et l'on pourrait presque tracer des périodes tout à fait analogues dans la vie de l'enfant.

A l'époque de la bestialité notre ancêtre pithécanthrope, qui avait à peine commencé sa vie terricole, ne possédait pas encore le langage articulé; il commençait à communiquer ses impressions à ses pareils par gesticulation. Il ne couvrait pas encore son corps velu avec des vêtements sommaires, ne cherchait pas encore un abri ni dans des grottes ni dans des huttes, ne connaissait pas l'usage du feu et possédait pour toutes armes, en dehors de ses mains et de ses dents, les bâtons et les cailloux tels que les emploient encore nos singes. Les principaux moyens de défense et d'attaque étaient son agilité, sa patience et sa ruse. Sans doute il importait pour lui de pouvoir courir très vite quand il était poursuivi par un de ses nombreux ennemis du règne animal et de se sauver en grimpant prestement dans un arbre. Quand il voulait surprendre une proie vivante il lui fallait des trésors de ruse et de patience pour ne pas faire soupçonner sa présence pendant l'attente, — parfois longue — de sa victime. Son ordinaire ne comprenait guère que des fruits, des herbes et des plantes vertes, des racines tendres, des noix, des œufs, puis du poisson pêché primitivement à la main, parfois de la chair crue, provenant d'animaux qu'il capturait facilement.

Pendant l'époque sauvage l'homme acquiert lentement le langage articulé qu'il accompagne encore dans une forte mesure d'une gesticulation expressive, d'une mimique variée ainsi qu'il ressort de la belle étude de Romanes, l'*Évolution mentale chez l'homme*. A côté de cette invention dont on ne saurait assez souligner l'importance, vient se placer l'usage du feu et la confection des premiers instruments en pierre, des premiers canots, des premières armes : le marteau, l'arc et la flèche. » Un facteur d'évolution considérable naît ainsi de l'activité de l'homme. Grâce à lui il parvient à se maintenir dans

Digitized by Google

un milieu hostile, à lutter victorieusement contre les autres espèces animales, à réagir sur le milieu et à le modifier en sa faveur » (1). Pour se mettre hors des atteintes des fauves et des brusques variations atmosphériques l'homme cherche un asile dans des cavernes naturelles d'abord, artificielles ensuite. Désormais il améliore ses menus par l'adjonction de mets bouillis ou rôtis, ce que l'invention de l'art de la poterie vient encore faciliter. L'usage du feu lui permet également de quitter son entourage et, devenu chasseur, sa femme étant son premier animal domestique, sa première bête de somme, ses migrations commencent. Mais ces pérégrinations même sont à leur tour le signal des premières guerres humaines et la cruauté de la bête devient chez lui de la férocité raffinée.

Quand l'homme atteint l'état barbare que certains auteurs appellent l'âge de l'argile suivi de l'âge du fer, ses mœurs s'adoucissent au fur et à mesure qu'il établit sa domination sur son ambiance naturelle. De cette période datent les premiers animaux domestiques et la culture des premiers champs. Le chasseur devient de plus en plus sédentaire; il se fait pasteur et agriculteur, se construit une hutte; lentement des villages commencent à se former. Il a appris à se forger des bêches et des lances. Il devient plus pacifique. Il déifie les forces de la nature et vers cette époque naissent les conceptions de Zeus, Neptune, Vulcain, Wodan, Thor, Eolus et tous les dieux des mythologies primitives. Il invente un alphabet phonétique et appartient dès lors au domaine de l'histoire.

« Dans ce passé, écrit Stanley Hall (2), nous trouvons la clé de tous les jeux de l'enfance. Le jeu exerce beaucoup de fonctions ataviques et rudimentaires dont un grand nombre s'oblitèrent avant la maturité, de même que disparaissent la queue et les branchies chez le têtard en voie de développement. Quand les enfants jouent, ce sont les habitudes motrices et l'état d'âme, l'esprit du passé de la race qui persistent et montent à la surface avant de disparaître, comme les fonctions

(1) PETRUCCI, *Origines naturelles de la propriété*, p. 181.
(2) STANLEY HALL, *Adolescence*. Vol. I, p. 202 *et passim*.

Digitized by Google

rudimentaires d'organes rudimentaires. Nous héritons des tendances de coordination musculaire qui ont été d'une grande utilité pour la race. » C'est pourquoi le meilleur système d'éducation physique est incontestablement celui qui tient compte de ces atavismes musculaires et cherche à développer les forces fondamentales que la race a acquises depuis longtemps, plutôt que celles qui sont d'origine relativement récente.

Il suffit à chacun de rassembler les souvenirs de son enfance pour constater combien l'enfant répète en abrégé les expériences essentielles du passé.

J'ai encore présent à l'esprit les exploits de notre bande composée de gamins de 11 à 12 ans. Nous nous réunissions à une demi-douzaine d'amis près de l'école du village, les jours de congé et de vacances, armés chacun d'un arc et d'une flèche, pour nous rendre à la sapinière de W***. Arrivés à destination nous nous mettions à explorer le bois, distants l'un de l'autre d'une vingtaine de mètres, silencieux, le cou tendu, l'œil aux aguets, la flèche prête à être envoyée au premier oiseau qui ne s'envolerait pas à notre arrivée. Et nous ne nous doutions guère quand nous glissions sans bruit à travers les arbres que nous « jouions » une occupation sérieuse de nos ancêtres. Sitôt que l'un de nous découvrait un nid d'oiseau, un cri de triomphe nous annonçait la bonne nouvelle et l'heureux gamin montait cueillir le trésor presque aussi lestement qu'un singe.

Quand la chance ne nous souriait pas, nous avions vite fait de nous tailler chacun un gros bâton et nous voilà devenus chasseurs de grenouilles! Mais parfois en franchissant un fossé en se servant de la branche inférieure d'un arbre pour faire « un pas de géant », quelques épinoches aperçues dans l'eau claire d'un ruisseau suffisaient pour nous faire oublier nos grenouilles et, la manche relevée d'un côté, nous tâchions d'attraper avec la main les beaux petits poissons tentateurs(1). Il pouvait arriver que, séduits par un champ de carottes — de ces grosses carottes que l'on donne au bétail et qu'on trouvait dans le voisinage — nous oubliions toute espèce

(1) Cf. A. De Cock et Is. Teirlinck, *Kinderspelen*, Ve Deel, bl. 397.

Digitized by Google

de chasse pour un jeu nouveau. Comme le cœur de ces carottes s'enlève facilement sans déchirer la partie extérieure, nous nous fabriquions un mortier, avec le cœur comme pilon et la chair de la carotte comme récipient, dans lequel nous écrasions des mûres sauvages. Tout en buvant la douce liqueur obtenue par ce procédé naturel et en mangeant carottes et mûres, nous nous teignions le bout du nez, le front, les joues en violet à l'aide de cette couleur rudimentaire, quoique ne sachant pas que c'était là un moyen pratiqué par les primitifs pour rehausser le prestige de leur personne.

Si l'un de nous avait apporté une corde solide, vite on l'attachait entre deux forts sapins et, cédant à un atavisme datant de la vie arboricole de nos ancêtres, nous nous balancions à cœur joie, éprouvant plus de plaisir que l'enfant dans son berceau et l'oisif dans son hamac.

L'après-midi se passait rarement sans qu'on jouât à « cache-cache », « un jeu de chasse par excellence », dit Groos, « de même que l'embuscade et la surprise qui cause le saisissement (1) ». L'excursion se terminait ordinairement par un concours de lutte et nous reproduisions encore le combat de l'homme primitif, sans armes et sans protection contre son semblable. Ceux qui ont assisté à une séance de jiu-jitsu peuvent se faire plus facilement une idée de la sauvagerie de ce corps à corps dans les temps préhistoriques. Et de même que les instincts de la brute remontent à la surface, tant chez les lutteurs de profession qui tâchent de se renverser mutuellement, que chez les spectateurs que ce combat entraîne au point de leur faire perdre parfois toute la réserve que leur situation sociale leur impose, ainsi ces luttes d'enfants réveillaient des instincts endormis qui les faisaient dégénérer en une rixe sérieuse. Alors, insensible à la douleur, le plus fort usait souvent du moyen d'attaque primitif qu'est le coup de pied, tandis que le plus faible se défendait en mordant et en griffant comme un singe. Hâtons-nous d'ajouter que cinq minutes plus tard les combattants reprenaient le chemin du village, récon-

(1) K. Groos, *Die spiele des Menschen*, p. 206.

Digitized by Google

ciliés, bras dessus bras dessous, et chantant à tue-tête une marche entraînante.

Qui oserait nier que pareilles bandes d'enfants rappellent à l'observateur attentif bien des souvenirs du passé? Car le fait de se réunir en bandes ne rompt pas la similitude avec les âges antérieurs.

« De même que certains mammifères, tels le loup, ou le chien sauvage, les incultes chasseurs des âges géologiques étaient souvent obligés de se former en bandes pour la traque et la poursuite du gros gibier... Leur faiblesse corporelle les aurait infailliblement condamnés à périr s'ils avaient été seuls. » D'ailleurs « ces hommes connaissaient déjà les avantages de l'association à l'époque où ils demeuraient encore dans des cavernes ou sous des abris de rochers, en compagnie de mammifères aujourd'hui disparus, réussissant à peine à fabriquer des haches de silex de l'espèce la plus grossière (1) ».

Les bandes d'enfants ne diffèrent guère de celles-là que par le but de l'occupation : au lieu de se livrer à une besogne sérieuse, ils jouent. Et ce fait corrobore l'aphorisme de Tarde : « toutes les similitudes sont dues à des répétitions (2) ».

* * *

La paresse parfois si caractéristique, qui se manifeste chez les enfants issus des classes inférieures de la société par la pratique de l'école buissonnière parce qu'elle est souvent accompagnée d'un instinct migrateur très prononcé, atteint son point culminant entre 8 et 12 ans. Cette paresse est héréditaire et rappelle les temps où l'homme avait pour unique occupation la chasse et la guerre, chargeant la femme de toutes les autres activités. « Elle devait suivre l'homme dans les forêts en portant les enfants et tout le bagage, y compris l'abri pour la nuit. Ainsi surchargée, elle errait à la suite de son maître pendant des journées entières... Si la chasse de l'homme a été heureuse la femme n'a plus le soir qu'à préparer le souper, mais bien

(1) KROPOTKINE, *Entr'aide*, p. 87.
(2) TARDE, *Les lois de l'imitation*, p. 15.

Digitized by Google

souvent elle n'a pas seulement à préparer le repas, il lui faut le trouver si la chasse à été malheureuse. Il lui faut aussi aller chercher le bois à brûler et l'eau... En compensation des services de bête de somme et de pourvoyeuse elle est traitée avec la dernière brutalité (1). »

De nos jours la plupart des négresses du Congo sont préposées au labour et à la culture des champs, tandis que le travail est si antipathique au noir mâle que sa paresse est devenue proverbiale. Ce qui ne veut pas dire que, par des procédés humains, on ne saurait pas lui apprendre à travailler.

Les enfants qui courent en bandes à travers les champs, ceux qui vont voler les fruits des vergers ou faire la guerre et livrer des batailles contre d'autres bandes rappellent par leur goût des aventures « nos lointains ancêtres chez qui la vie était un risque perpétuel, le chasseur en quête d'une proie pouvant devenir proie à son tour, l'homme vivant du hasard et dans le hasard » (2).

L'absence de sens moral, la malhonnêteté, le vol des jeunes garçons ne peut qu'effrayer des esprits superficiels. Aussi bien dans les bandes d'enfants que dans la civilisation primitive, il y a deux règles de morale suivant qu'il s'agit du groupe d'une part et du reste du monde de l'autre.

La première règle prescrit la bonté, l'amour, l'assistance et la paix, car il s'agit de ceux qui partagent également la bonne et la mauvaise fortune; mais pour le primitif il est un autre devoir que celui-ci là : c'est de haïr, de voler, de tuer tous les autres! De même le garçon qui fait partie d'une association vole sans sourciller les fruits d'un verger; mais il serait traité de malhonnête s'il refusait de partager avec ses camarades les produits de son larcin.

Il est extrêmement facile de montrer combien cette dualité persiste dans la morale des peuples civilisés.

Le mensonge est odieux; cependant un ministre affirmera au parlement que « l'affaire est à l'étude » alors qu'il sait qu'il

(1) LETOURNEAU, *Évolution de la morale*, p. 127-128.
(2) QUEYRAT, *Les jeux des enfants*, p. 80.

Digitized by Google

ment... un peu moins qu'un arracheur de dents. La loi punit de prison l'adultère de la femme, non pas celui de l'homme. L'homicide a été condamné par le Christ et les prêtres bénissent les armes des soldats qui vont tuer. On peut être honorable tout en faisant passer une mauvaise pièce de monnaie. Bismarck n'aurait pas tué une mouche volant dans son cabinet, mais il a présidé à la mort de milliers de citoyens francais.

***

Il nous semble établi à présent que l'enfant ne naît pas avec le sens moral. Son hérédité le porte plutôt à reproduire les actes de ses ancêtres, auquel son développement correspond au moment où on le considère.

Il est des individus qui s'arrêtent à l'une des phases de leur développement psychique et conservent des instincts violents et vicieux, qui dans un autre âge les auraient rendus redoutables et estimés Ces individus sont stigmatisés aujourd'hui du nom de criminel. C'est à ce point de vue que se place la nouvelle école de criminologie dont C. Lombroso est le représentant le plus autorisé et qui considère en général tout délinquant comme un être humain dont l'évolution physique et mentale ne s'est pas faite dans des conditions normales, dont les caractères ataviques n'ont pas été éteints au moment opportun et qui a conservé certaines tendances ne cadrant plus avec la conception moderne de la morale. D'après cette théorie les criminels relevent pour la plupart de la pathologie.

Dans cette oblitération progressive des instincts héréditaires qui a pour resultante le sens moral tel que nous l'entendons « le fil directeur de l'évolution éthique de l'enfant est en tout temps la présence d'autres personnes qui lui donnent directement le mot d'ordre et l'exemple de la bonté morale... Les enseignements constants qui lui viennent de l'activité des autres hommes, leurs façons de se conduire les uns envers les autres, dont l'enfant est un spectateur curieux, les moyens qu'ils ont de l'amener à l'imiter, leurs commentaires sur ses interprétations quand son action devient plus complexe,

Digitized by Google

tout cela... stimule son développement, le confirme, le contrôle (1). »

C'est pour cette raison que dans les établissements (pensionnats, orphelinats, etc.) où beaucoup d'enfants sont gardés par peu d'adultes, la moralité générale est forcément inférieure à celle des enfants qui reçoivent leur éducation dans leur famille.

L'adulte deviendrait un monstre si ses organes avaient dû garder les proportions qu'ils avaient à sa naissance. Il ressort de l'analyse de ces quelques activités de l'enfant que tous, filles ou garçons, deviendraient des anormaux, des vicieux et des criminels si toutes leurs tendances psychiques héréditaires se développaient naturellement.

C'est une des principales raisons pour lesquelles la mère et l'éducateur ne font que défendre et empêcher, toujours défendre et empêcher. Mais il faut bien le dire, dans l'éducation moderne on use trop de ce procédé négatif mais combien facile! On n'emploie pas assez la méthode positive, qui consiste à apprendre à adopter, à user avec mesure, à construire au lieu de détruire, à oblitérer par superposition. Frotter, fourbir et polir ne laisse à la fin rien subsister; l'éducation doit s'attacher à constituer un fonds de moralité.

* * *

Il va de soi que cet exposé n'est qu'une simple tentative, ayant pour but de tracer, pour les non initiés, un parallèle entre l'ontogénie et la phylogénie de l'homme; il est forcément très incomplet.

Mais même dans sa forme imparfaite il démontre l'inéluctable nécessité de tenir compte dans l'éducation de l'influence de l'hérédité sur les organes de l'enfant et leurs fonctions. Il s'adresse autant aux parents qu'aux instituteurs et professeurs; car ceux-là surtout s'affligent parfois vivement de certains défauts de leurs petits, défauts que nous reconnaissons maintenant comme étant très naturels, comme ayant été des qualités de l'homme à des époques primitives.

(1) BALDWIN, J. M., *Interprétation sociale et morale du développement mental*. p. 293-294.

Digitized by Google

Les pédagogues ne paraissent pas jusqu'à présent avoir soupçonné cette influence de l'hérédité. Le moment ne nous paraît pas éloigné, malgré le misonéisme affiché dans certains milieux pédagogiques, où la science de l'éducation devra décidément tenir compte des dernières données de la biologie. « La première tâche qui s'impose, écrit Houzé, pour dégager la science de l'étreinte séculaire de l'hyperphysisme doit reposer sur une base biologique (1). » Et il cite cette phrase d'Emile Faguet : « La métaphysique est la science de ce qui n'est pas scientifique, la connaissance de ce qui ne peut être connu, et l'art de prouver ce qui, par définition, ne se prouve pas. » La psychologie pédagogique, en particulier, au lieu de rester une science purement spéculative avec des bases empruntées à la philosophie du moyen âge devra être rattachée désormais, comme il a été fait pour plusieurs autres sciences philosophiques, aux grandes lois biologiques récemment découvertes.

Il faudra — suivant la formule expressive que Waxweiler a employée pour la sociologie — *rechercher la vie* (2) dans les phénomènes psychologiques de l'enfance.

Et ce ne sera certes pas le moindre mérite de la doctrine évolutionniste d'avoir provoqué une refonte salutaire de notre enseignement, une réorganisation sérieuse, basée sur des faits scientifiques, de tout notre système d'éducation.

J. VARENDONCK.

(1) E. HOUZÉ, *L'Aryen et l'Anthroposociologie*, p. 4.
(2) E. WAXWEILER, *Esquisse d'une Sociologie*, p. 261.

Digitized by Google

LES FLEURS[1]

Toute cette journée, j'ai flâné par les rues couvertes de blancs flocons. La neige tombait lente et douce.

Enfin, me voilà chez moi! La lampe est allumée; je fume un cigare; mes livres sont près de moi; et il semble que tout dans ma chambre doive contribuer à me donner une sensation de confort et d'agrément...

(1) Arthur Schnitzler est certainement, à l'heure actuelle, l'un des plus doués parmi les écrivains autrichiens. Il en est également l'un des plus connus dans les pays de langue allemande et en Russie. Il est regrettable que la France et les revues françaises ne lui aient pas encore donné toute l'attention qu'il mérite, d'autant plus que ce qui fait son succès et marque le mieux son originalité parmi les siens et dans l'Europe orientale, ce sont, semble-t-il, des qualités plus françaises que prussiennes. Il est vrai que Vienne, dit-on, est par l'élégance de son peuple et la finesse ou le bon goût de son esprit, plus proche de Paris que de Berlin.

Les deux côtés les plus caractéristiques de l'œuvre de Schnitzler sont, en effet, un goût très vif pour le théâtre, et une curiosité toute spéciale pour les questions de psychologie amoureuse. Tout ce que l'amour commande est excusable. Et partant de ce principe, Schnitzler nous convie à des analyses de sentiment à la fois pénétrantes, fines, humaines et sobres, telles que celle des *Fleurs*, dont on donne ici une traduction. Voici d'ailleurs, malheureusement trop sèche, l'énumération de ses œuvres, qui ont, selon un critique indigène, « créé un nouveau courant dans la littérature autrichienne » : *Anatole*, recueil de pièces en un acte, de même que *Les heures vivantes* (*Lebendige Stunden*); *Amourette* (*Liebelei*), pièce en quatre actes; *Reigen*, un recueil de nouvelles (Reigen est le nom d'une danse en rond); enfin, *La Fable*, trois actes, et *Le Souper*, un acte, inscrits au répertoire de nombreux théâtres. Une scène parisienne a représenté avec un réel succès d'estime *Le Perroquet vert*. Ajoutons enfin que M. Schnitzler, qui est médecin, s'est occupé, avec une sympathie très avertie, des problèmes de l'occultisme, comme, par exemple, dans son émouvante nouvelle : *La Prophétie*, publiée récemment dans *Roman et Vie* (*La Revue*). G.-G.

Digitized by Google

Mais que tout cet appareil est vain! A chaque instant, mes pensées retournent vers le même sujet. N'est-elle pas morte pour moi, et depuis longtemps?

Oui, morte. Ou plutôt, comme je l'imaginais dans ma puérile souffrance d'homme trompé, c'est pis encore. Et depuis l'instant où je sais qu'elle est plus que morte, autrement que de cette mort réelle qui dort sous la terre, autrement que ceux éternellement couchés, au printemps, dans l'étouffant été, ou bien l'hiver, tandis que la neige n'arrête pas de tomber comme aujourd'hui, depuis cette constatation, et alors seulement, j'ai compris que pour moi comme pour tous les autres elle n'était morte qu'à l'instant.

Si j'éprouve une douleur? Non. Simplement ce sentiment ordinaire de tristesse qui nous possède lorsqu'il nous faut enterrer ceux qui nous appartinrent jadis, et dont l'image est encore sous nos yeux, le regard encore visible, la voix encore présente.

Quand je fus persuadé qu'elle me trompait, certes, cela me parut bien pénible. Mais il y eut d'abord autre chose; la rage, la haine tout à coup s'enflammèrent en moi; le dégoût de la vie parla, et peut-être, faut-il l'avouer, l'amour-propre meurtri. C'est seulement après, que la vraie conscience de ma douleur s'éclaira...

Cependant, je me consolai, en me disant qu'elle avait beaucoup souffert à son tour. Je conserve même en effet un gros paquet de ses lettres; j'ai la possibilité constante de les relire; dans ces lettres-là, elle me suppliait de lui pardonner, elle pleurait, elle se repentait!...

Je la revois comme si elle était toujours vivante, en robe anglaise foncée et coiffée d'un modeste chapeau de paille... Elle m'attendait à l'angle de la rue et se mettait à me suivre quand je sortais de chez moi.

Je me souviens aussi de notre suprême rendez-vous; je me souviens de ses grands yeux étonnés dans un visage enfantin, rond et triste. Je ne lui ai pas serré la main quand elle s'est

Digitized by Google

éloignée, éloignée pour la dernière fois. Je l'ai observée de ma fenêtre : elle est allée jusqu'au coin de la rue, et s'y est comme dérobée à jamais.

A présent, il est impossible qu'elle revienne : j'ai appris fortuitement la nouvelle de sa mort. Des semaines entières auraient même pu s'écouler sans que j'en pusse rien savoir.

Ce matin, j'ai rencontré son oncle qui visite Vienne rarement et que je n'avais pas vu depuis une année déjà. Nous n'avons lui et moi, causé que quelquefois ensemble.

La première, c'était il y a trois ans, à une soirée d'amateurs de quilles; elle y était aussi avec sa mère.

Ensuite, l'été de cette même année; nous nous sommes rencontrés dans un restaurant où je m'étais rendu en compagnie d'amis : l'oncle était assis avec deux ou trois messieurs à une table voisine de la nôtre, il était d'excellente humeur et but du vin à ma santé. Avant de quitter la salle, il s'était arrêté près de moi et m'avait fait part que sa nièce, malade, répétait mon nom dans son délire. Il y avait quelque chose d'étrange, de dérisoire, et même d'irritant dans la nouvelle que me confiait ce vieillard tandis qu'on entendait le son joyeux de la flûte et des cymbales autour de nous, — et une nouvelle que je devinais très bien parce que je sentais encore son dernier baiser sur mes lèvres.

Enfin, ce matin nous nous sommes rencontrés encore une fois. J'ai failli passer devant lui sans m'arrêter, c'est plutôt par politesse que je l'ai interrogé au sujet de sa nièce.

Depuis longtemps, je ne savais rien sur elle; depuis longtemps, longtemps, je n'avais reçu d'elle aucune lettre; mais je recevais ordinairement des fleurs, rien que des fleurs. Elle me les envoyait en souvenir du plus heureux jour de notre amour... Je les recevais une fois par mois, sans le moindre billet. D'humbles fleurs silencieuses.

J'interrogeai donc son oncle, et ma question l'étonna :

« Comment! vous ignorez? La malheureuse est morte, voici déjà une semaine »

Cela me stupéfia. Il me raconta quelques détails : sans doute,

Digitized by Google

il y avait beau temps qu'elle traînait cette indisposition ; mais elle n'avait été alitée que huit jours.

« Qu'avait-elle donc ?

— Un désordre des nerfs. Peut-être de l'anémie. Les médecins ne savent jamais la cause exacte. »

Il est parti. Un long moment, je suis resté cloué sur place. Je me sentais anéanti comme après l'accomplissement d'une tâche au-dessus de mes forces.

Et il me sembla alors qu'une période de ma vie prenait fin. Pourquoi ? Pour un simple événement extérieur. Car le plus mince sentiment ne subsistait déjà plus en moi à son égard ; j'avais même cessé de penser à elle...

... D'avoir écrit tout ceci, je me sens mieux ; je suis devenu plus calme ; je me retrouve plus à laise dans ma chambre. A quoi bon y songer ? Cela ne me donne que d'inutiles tourments. Il existe probablement un homme qui, plus que moi, a des raisons de souffrir à propos d'elle.

***

Aujourd'hui, je me suis un peu promené. Une gaie journée d'hiver. Le ciel est pâle, froid et lointain... je suis tranquille. Il y a bien longtemps, dirait-on, que j'ai rencontré ce vieillard.

Quand je pense à elle, je me l'évoque en traits vifs et précis... Il me manque ce seul sentiment de colère qui resta, jusqu'au dernier moment, mêlé à mes souvenirs. Il me manque aussi la représentation claire et proprement dite de ce fait : elle n'existe plus, elle est dans un cercueil, et dort étendue parmi les tombes. Je n'éprouve pas la moindre douleur.

Mon imagination a, aujourd'hui, revêtu la vie de teintes plus paisibles. Et voici un instant où je sens qu'il n'y a sur notre terre ni douleur ni joie, mais des manifestations purement extérieures de la douleur et de la joie ; et que nous pleurons ou rions en forçant nos âmes à survivre aux sensations correspondantes.

Digitized by Google

Je pourrais même entreprendre les plus sérieuses lectures et plonger mon cerveau dans leur sagesse. Je pourrais aussi étudier ces tableaux anciens qui m'étaient lettres mortes auparavant, tant à mon esprit qu'à mon cœur. Ce n'est qu'à présent que j'en comprendrais la beauté cachée.

Quand je songe aux êtres qui me sont chers, pour ainsi dire parents, et qui sont déjà morts, mon cœur ne se serre plus comme autrefois,... et je me figure une mort amicalement disposée envers les hommes, une mort qui plane parmi nous sans souhaiter de mal à qui ce soit.

* * *

Il y a de la neige. La neige blanche et profonde couvre toutes les rues. Grettel, qui passait, est entrée chez moi et m'a déclaré qu'il fallait absolument aller nous promener en traîneau. Nous avons gagné la banlieue. On entendait les sons alertes de la campanelle. Le traîneau glissait sur le chemin plat et clair. Un ciel gris-bleu était suspendu au-dessus de nos têtes. Et nous avons fui, vite, vite, entre les brillantes collines blanches. Grettel se pressait contre moi, et regardait le long du chemin, de ses grands yeux joueurs.

Nous avons pénétré dans un petit restaurant que nous visitions souvent l'été, quand il était entouré de verdure. Tout était changé autour de lui. Il nous donnait l'impression d'une solitude, à l'écart du monde entier, comme si nous en faisions maintenant seulement la découverte...

La cheminée flambait, tellement vive que la joue et l'oreille droites de Grettel en sont aussitôt devenues rouges; nous avons dû pousser la table à l'autre coin de la pièce, et je n'ai pu me tenir d'embrasser le côté du visage resté pâle.

Puis, le retour chez nous, au crépuscule... Grettel se pressait fortement contre moi, et tenait serrées mes mains dans les siennes.

Digitized by Google

« Enfin, tu m'appartiens de nouveau aujourd'hui », murmura-t-elle.

Sans le moindre effort, elle avait trouvé le mot convenable et qui me mit de bonne humeur.

C'était peut-être l'air raréfié de l'hiver champêtre qui éveillait dans mon âme une liberté nouvelle; car j'ai éprouvé alors un sentiment plus léger et plus délié que celui des derniers temps.

* * *

Un de ces jours, après diner, je me suis étendu sur un canapé.

Brusquement, une imagination étrange me traversa le cerveau. Il me parut que j'étais froid et dur, comme un homme qui demeure sans larme, sans la plus faible sensation, au bord de la tombe où l'on vient de descendre une personne chère : témoin passif, cet homme est devenu si insensible que la tombe elle-même, dissimulant le frais cadavre, ne peut plus réveiller en lui le sentiment de la vie, et, par contraste, le réconcilier avec celle-ci. Oui, il est comme à jamais séparé de la vie.

* * *

Tout cela est passé, entièrement passé. La vie, les plaisirs, l'invitation à l'amour ont dispersé toutes ces lubies. Je vais de nouveau parmi les hommes et je les aime. Ils vivent sans tristesse, en bavardant gaiement de tout... Et Grettel, ma chère et tendre enfant! Que sa beauté est frappante, quand elle se met debout près de la fenêtre et que ses cheveux blonds sous les étincelles du soleil sont traversées de flèches d'or...

* * *

Il m'arrive une chose surprenante. C'est justement aujourd'hui la date où elle m'envoyait chaque mois des fleurs, et je viens de les recevoir, comme si rien n'était changé. Le courrier du matin me les a apportées dans une boîte blanche, étroite et

Digitized by Google

longue. L'heure était si matinale que je n'étais pas encore complètement éveillé. C'est seulement à l'ouverture du carton que j'ai repris ma pleine conscience, et je fus effrayé.

Il y avait des violettes et des œillets noués d'un lacet d'or. Ils étaient couchés, comme dans un petit cercueil. Quand je les ai tenus dans mes mains, mon cœur s'est serré ; et j'ai fini par comprendre l'événement.

Aussitôt qu'elle s'est alitée et a peut-être senti l'approche de la mort, elle a dû recommander, au magasin de fleurs, qu'on m'en envoyât une gerbe selon l'habitude... Elle a voulu ainsi me faire toucher la suprême manifestation de sa tendresse. Telle est la seule explication possible : une attention tout à fait spontanée et même émouvante.

Et voilà : après que j'eus pris ces fleurs en main et que sous mes doigts elles eurent commencé à tressaillir, à m'incliner leur tête, ma volonté et ma raison se sont effondrées. Car c'est *elle* qui me les a envoyées, comme pour me dire qu'elle pense encore à moi, comme si, déjà morte, elle voulait me rappeler son amour et une fidélité persistante... Et ce n'est pas de l'habituelle façon que je les ai tenues aujourd'hui. Je les ai tenues plus tendrement, dans la crainte de leur faire mal par un brutal contact, dans la crainte que leurs âmes subtiles n'eussent tout à coup gémi.

A présent, elles sont vis-à-vis de moi, sur ma table, en un verre glauque et dépoli... Il me semble que leurs couronnes se penchent d'un air de reconnaissance triste... Elles répandent autour de moi leur amour posthume, et je crois qu'elles auraient pu me raconter beaucoup de choses, si elles pouvaient comprendre la langue non seulement de tous ceux qui parlent, mais aussi de tous ceux qui vivent...

* * *

Je ne permettrai pas à mes nerfs de se tendre. Ce ne sont que des fleurs, rien de plus ; le salut d'un autre monde...

Digitized by Google

Non, ce n'est pas un appel, une voix du tombeau... Ce sont de simples fleurs. .

Une vendeuse quelconque de magasin les a nouées, les a mises dans une boîte blanche, les a couvertes d'ouate, puis envoyées à la poste... Et les voilà près de moi...

Pourquoi donc m'est-il impossible de ne pas songer à elles ?

* * *

Je me promène beaucoup. Tout à fait seul, je vais bien. Quand je me trouve parmi les hommes, je ne me constate plus le moindre lien avec eux. Tous les fils sont rompus...

Même sensation quand la chère fillette à tête blonde est chez moi et qu'elle babille — je ne sais pas trop bien de quoi moi-même. A peine partie, elle me semble immédiatement aussi étrangère que si elle était déjà au loin, saisie par le flot humain, emportée pour toujours, disparue sans traces.

Les fleurs sont dans un verre glauque ; leurs tiges y baignent, et toute la pièce est imprégnée de leur arome. Chez moi depuis une semaine, et bien que leur bouquet commence à se faner, elles embaument encore.

C'est à présent que je comprends ce qui me semblait autrefois absurde et provoquait mes railleries : je comprends une conversation avec les objets inanimés ; je comprends qu'on puisse causer avec un ruisseau, avec un nuage, et en attendre une réponse... Je regarde ces fleurs, et j'attends qu'elles se mettent à parler. Je sais qu'elles parlent, qu'elles parlent toujours, qu'elles parlent à cette minute même, et se plaignent. Et je devine presque leurs paroles.

* * *

Comme je vois avec joie l'hiver sans sève prendre déjà fin. On éprouve dans l'air l'approche du printemps ! Comme mes jours étrangement passent ! Je mène une existence identique à

Digitized by Google

celle de jadis, mais il arrive parfois que les contours de cette vie me soient moins âprement tracés...

Justement, la journée d'hier s'est comme maintenue dans un brouillard ; et tout ce qui est survenu voici quelques jours, ressemble à je ne sais quel vague sommeil...

Chaque fois que Grettel s'en va de chez moi, surtout quand je reste un peu sans la voir, il me semble que toute notre liaison s'est évanouie depuis longtemps déjà dans le domaine du passé. Et toujours il me semble qu'elle me revient de très loin, de l'inconnu... Certes, quand elle commence à babiller, tout suit l'ordre coutumier ; et une idée claire de la vie, de la réalité, me visite encore. J'ai même la sensation qu'elle parle trop haut, toutes les couleurs en deviennent trop lumineuses... Partie, elle plonge aussitôt pour moi dans un lointain infini... Puis, dès qu'elle arrive à mon foyer, je retrouve sa présence.

Auparavant, en me souvenant des instants les plus vifs, je percevais, même après son départ, je percevais encore sa voix, je voyais son visage... A présent tout s'éteint, s'engourdit, comme dans une caverne souterraine. Et de nouveau, je reste solitaire avec mes fleurs...

Elles sont déjà fanées, tout à fait fanées, et n'embaument plus. Grettel ne les avait pas aperçues jusqu'aujourd'hui ; mais ce matin pour la première fois, elle y arrêta son regard, et il me parut qu'elle voulait me questionner. Une crainte mystérieuse l'arrêta. Sans prononcer un mot elle disparut.

* * *

Peu à peu, les pétales tombent. Je ne les touche jamais. Un contact les transformerait en poussière. Je regrette infiniment qu'elles soient fanées. Je ne comprends point pourquoi la volonté me manque de cesser ici mes coquetteries avec cette vie d'outre-tombe... Ces fleurs mortes minent ma santé. Parfois, je ne peux plus me subir moi-même, et je m'enfuis... Alors, au milieu de la rue, une étrange sensation m'étreint, et je reviens ;

Digitized by Google

je reviens pour les regarder. Et je les trouve toujours dans le même verre glauque où je les ai laissées... et toujours elles y restent, tristes et sans vie.

Hier soir, j'ai pleuré en les contemplant; j'ai pleuré comme on pleure sur une tombe; et cependant je n'ai pas songé à celle qui me les envoya.

Peut-être me trompé-je; mais il me paraît que Grettel sent dans ma chambre une présence extraordinaire. Quand elle est ici, elle ne rit plus. Elle parle moins haut, et d'une voix qui n'est plus si gaie, si sonore que celle à laquelle j'étais habitué. D'ailleurs, nous ne nous rencontrons plus comme précédemment. Et la crainte perpétuelle me tourmente, qu'à la fin elle ne m'interroge. Toute question sur ce sujet me serait douloureuse.

Souvent, elle apporte un travail quelconque; et tandis que je lis, elle demeure silencieusement assise, et coud ou tricote, en attendant impatiemment que je quitte enfin mon livre. Je me lève, je m'approche d'elle, je lui prends son travail des mains. Puis, j'enlève l'abat-jour vert sous lequel elle était assise. Par toute la chambre s'épand une calme et agréable lumière Je n'aime pas que les encoignures soient fondues dans l'obscurité.

* * *

Enfin, le printemps! Ma fenêtre était large ouverte. Le soir, — l'heure était tardive, — nous étions assis, Grettel et moi, et nous regardions dehors. L'air était tendre et chaud. J'ai avisé le coin de la rue, où brûlait une lanterne sourde; et soudain, j'ai aperçu une ombre. Le temps de la voir, elle s'était déjà dérobée.

Je le sais bien : ce n'est pas *elle* que j'ai vue. Mais j'ai baissé les paupières; et alors, alors seulement, sous mes paupières closes je l'ai vue : la malheureuse était debout, éclairée par la sourde lumière d'une lanterne. J'ai distingué son visage clairement, jusqu'à l'horreur, comme s'il était inondé de lumineux

Digitized by Google

soleil; j'ai distingué ses grands yeux étonnés dans un ovale poli et amaigri... Je me suis écarté lentement de la fenêtre, et je me suis accoudé à ma table. La bougie clignotait sous les souffles qui pénétraient dans la chambre. Je me tenais immobile et je *savais* qu'il y avait au coin de la rue une femme malheureuse qui m'attendait. Si j'en avais le courage, je prendrais ces fleurs mortes de leur verre, et je les lui porterais.

Toutes ces imaginations venues à mon esprit, je m'en rendais un compte lucide, et je m'avouais en même temps leur absurdité...

Là-dessus, Grettel s'est éloignée de la fenêtre à son tour, s'est arrêtée quelques instants près de mon fauteuil, a discrètement frôlé mes cheveux, et est disparue en me laissant solitaire.

J'ai regardé mes fleurs... Il n'en est rien subsisté. Seules, les tiges nues, sèches et pitoyables. Elles me dérangent, m'irritent. Il est impossible qu'on ne s'en aperçoive pas. Sinon, Grettel m'eût questionné. Mais elle le sent. Quelquefois elle s'esquive, comme si ma chambre était habitée par des revenants.

* * *

Les revenants! Oui, ils existent, ils existent! C'est tout ce qui est mort et qui continue à former la vie. Et si les fleurs fanées répandent une sorte de relent, cela démontre le souvenir de ce beau temps où elles fleurissaient et où elles exhalaient des parfums... Et les morts nous reviennent jusqu'à ce que nous-mêmes nous les oubliions. Bien qu'*elle* ne puisse parler, je l'entends! Bien qu'*elle* ne paraisse pas, je la vois...

Et pourtant, dans le printemps, dans le soleil qui joue sur mon tapis, dans l'odeur des lilas qui m'arrive du jardin voisin, dans les hommes qui passent sous mes fenêtres sans que le moindre intérêt me sollicite vers eux, est-ce que dans tout cela il ne circule pas de la vie? J'abaisserai mes portières et le soleil disparaîtra. Je ne songerai même plus à ces hommes qui passent et ils mourront pour moi. Je fermerai ma croisée, et il n'y aura

Digitized by Google

plus d'odeur de lilas, le printemps tout entier se retirera, car je suis plus fort que le soleil, le printemps et les hommes. Mais le souvenir est plus fort que moi : il surgit quand il lui plaît, et il est impossible de trouver où se cacher de lui. Et ses tiges séchées dans ce verre sont plus fortes que tout parfum de lilas, plus fortes que le printemps lui-même.

* * *

J'étais assis, et j'écrivais, quand Grettel est entrée. Elle ne vient jamais chez moi de si bonne heure. Ordinairement, elle apparaît aux abords du crépuscule.

Je suis resté surpris, presque confus. Elle s'est arrêtée sur le seuil de la chambre. Je l'ai regardée longtemps sans lui dire bonjour. Elle m'a enfin souri et s'est approchée.

Ses mains tenaient un bouquet de fleurs fraîches. Sans une parole, elle les a posées devant moi. En même temps, elle a vivement ôté du verre les tiges fanées. J'eus la sensation qu'elle étreignait mon propre cœur; mais je ne pus articuler un seul mot.

Je me suis dressé, je voulais arrêter sa main... Elle m'a regardé, souriante; et soulevant hautement les tiges fanées, elle les a jetées par la fenêtre dans la rue... J'étais sur le point de m'élancer vers elles, par la fenêtre aussi; mais Grettel était là, appuyée à la balustrade, et regardant fixement mon visage... Sur sa tête blonde, le soleil jouait, le tiède et vivifiant soleil... Et le fort arome des lilas neufs s'est répandu.

Je contemple sur la table le verre glauque et vide, sans savoir ce qui se passe en moi. Je me sens plus léger, beaucoup plus léger. Et Grettel s'approche, et tend son bouquet vers mon visage. Une fraîcheur coule du lilas blanc; l'odeur est fraîche et saine. Une fraîcheur moelleuse. Je cache mon visage dans les fleurs. Les blanches fleurs sourient, m'embrassent et je sens que mes tortures sont disparues pour toujours! Grettel est derrière moi et caresse nerveusement mes cheveux...

Digitized by Google

— « Quel enfant tu es! » a-t-elle dit.

A ce moment, a-t-elle compris ce qu'elle a fait? J'ai saisi ses mains et je les ai couvertes de baisers, de baisers...

Le soir, nous sommes allés dans la banlieue, et nous nous sommes réjouis du printemps.

Nous venons de rentrer, et j'ai allumé la bougie... Nous avons fourni une longue marche, et Grettel est si fatiguée qu'elle s'est assise et endormie dans un fauteuil, près de la cheminée. Elle sourit en sommeillant... Qu'elle est belle! Il y a devant moi, dans un verre glauque des lilas blancs. Et en bas, dans la rue...

Non, non! il n'y *en* a plus depuis longtemps.. Le vent *les* a emportées dans un nuage de poussière...

ARTHUR SCHNITZLER.

(Traduit de l'allemand par E. GÉRARD GAILLY.)

Digitized by Google

PRINCIPES DE L'EDUCATION MORALE[1]

E. — L'éducation morale sera esthétique.

L'éducation esthétique, dans les écoles élémentaires, doit s'occuper d'éveiller, d'exciter, de développer le goût du Beau. Elle atteindra son but si elle parvient à rendre l'enfant sensible à ce qui, dans tous les domaines, Art, Littérature, Science, etc., est grand et noble. Elle doit aussi se proposer de donner le bon goût qui rend habile à sentir, à voir, à juger, à distinguer ce qui plaît de ce qui ne plaît pas? Elle doit tendre à faire produire le beau par l'enfant en le forçant à mettre de l'ordre, du soin, du goût dans tout ce qu'il fait ; elle doit le rendre susceptible d'être ému par le beau partout où il le rencontre et l'inciter à le rechercher, à élever ses pensées, à épurer ses sentiments, à réagir contre les instincts grossiers.

L'éducation esthétique s'adresse à l'intelligence et à la sensibilité. Son influence moralisatrice est considérable. Par l'émotion qu'elle produit, elle fixe et retient l'attention : elle détermine l'inclination et comme telle, elle fait partie de l'éducation morale et de l'éducation intellectuelle dont elle apparaît comme l'auxiliaire et le complément indispensables.

Les besoins de la lutte pour la vie ont eu pour effet de diriger l'enseignement et l'éducation dans la voie de l'utile et du nécessaire. Si former des ouvriers habiles est indispensable, il ne

(1) Voir la *Revue* de juin 1908.

Digitized by Google

nous paraît pas moins indispensable de préparer à la société des hommes honnêtes, épris de justice, de vérité, de beauté. Connaître le vrai, vouloir le bien, sentir le beau, sont les trois facteurs de la civilisation, la Science, la Morale, les Arts, constituent la trinité qui élèvent l'homme dans les sphères supérieures de la vie intellectuelle.

La nécessité de former le bon goût par l'Art n'a jamais été mise en doute mais, jusqu'ici, le beau littéraire et le beau musical ont, seuls, eu les honneurs d'être inscrits dans les programmes, encore est-ce sous la forme de leçons de lecture et de chant. Personne ne conteste cependant que l'enfant du peuple a droit à une éducation générale, complète, harmonique ; que cette éducation ne doit laisser s'atrophier aucune faculté et qu'il faut, au contraire, accorder à chaque faculté toute l'importance qu'elle mérite. Apprendre à l'écolier à voir ce qui est beau c'est ouvrir son esprit aux satisfactions les plus hautes; c'est lui rendre l'étude plus attrayante ; c'est le préparer à mieux réussir dans la vie; c'est lui donner par avance le dégoût de tout ce qui est bas, vil, malsain pour l'esprit et pour le cœur; c'est surtout lui apprendre à respecter et à comprendre la beauté de nos promenades et de nos jardins publics, ainsi que la splendeur toujours croissante de nos monuments, de nos statues, de nos œuvres d'art. L'enfant qui, à l'école, aura appris à apprécier ce qui est beau, sera un homme épris de vérité et de tolérance. S'il devient ouvrier, il accomplira sa tâche avec plaisir et avec soin; il emploiera ses loisirs à des distractions saines ; il aimera son intérieur simple et modeste et il tâchera de l'embellir. Il y a, sous ce rapport, une véritable hygiène esthétique à créer ; ce serait faire œuvre éminemment utile et moralisatrice que d'apprendre aux futurs ouvriers, aux ouvrières surtout, à donner à leur logement un aspect agréable, à vivre en Beauté.

L'Art est aussi indispensable au peuple que l'air, la lumière et le pain quotidien. Le goût du beau est inné chez l'homme et une lacune dans l'éducation esthétique entraîne, comme conséquence, la privation de réelles jouissances.

Nous vivons à une époque où l'art prend de jour en jour, une importance plus considérable. Qu'on songe à l'art appliqué à la

Digitized by Google

rue, aux expositions permanentes, aux chroniques d'art publiées dans les journaux, etc, et l'on reconnaîtra l'impossibilité pour l'homme de rester étranger à cette large évolution de l'esprit public et de la vie privée.

Le goût du Beau développe aussi le sentiment national et il y a, pour nous, Belges, une véritable nécessité patriotique, si l'on peut dire ainsi, à initier les jeunes générations aux choses de l'Art. Est-il admissible, en effet, que nous passions indifférents à côté des innombrables beautés artistiques dont, avec une profusion digne d'envie, notre sol est couvert ? Nos villes sont de grandes écoles où l'esprit du peuple ne cesse de s'accroître. Nos superbes cathédrales, nos antiques hôtels de ville, nos inappréciables collections de tableaux ne sont pas seulement des souvenirs ; ils ont une langue à eux, langue riche, claire, précise; ils nous font vivre la vie de nos ancêtres et font communiquer l'âme des générations d'aujourd'hui avec l'âme des générations d'hier.

Il est donc nécessaire d'inspirer aux enfants le vivifiant enthousiasme du beau sous toutes les formes, de les mettre en face de la beauté artistique, de les préparer à leur mission sociale en formant leur cœur et en rehaussant leur conscience. Et qu'on ne dise pas qu'en élevant l'enfant du peuple de cette manière, nous préparons des désillusions au futur ouvrier.

L'art vient du peuple et doit retourner au peuple. Le goût du beau ou simplement le bon goût ne constitue nullement le superflu; il forme l'élément indispensable et la condition *sine qua non* du bien-être de l'ouvrier. On organise, de toutes parts, la lutte contre l'alcoolisme dont les effets funestes préparent la ruine de la race. Aussi longtemps que nous n'aurons pas appris au peuple un meilleur emploi de ses heures de loisir en élevant son âme vers les distractions saines, le cabaret conservera toute sa vogue, toute son influence meurtrière.

L'éducation esthétique est-elle possible à l'école primaire? Non seulement, elle y est possible, mais elle y est nécessaire. C'est sur les enfants qu'il faut agir si l'on veut préparer des hommes épris du beau dans son acception la plus large c'est-à-dire le beau physique, le beau littéraire, le beau moral. Qui

Digitized by Google

mieux que la première école, qui mieux que l'instituteur peut préparer cette heureuse transformation des esprits ? On ne peut guère, à cet effet, compter sur les familles. En supposant même qu'elles y aient quelque aptitude, celles auxquelles appartiennent les enfants du peuple n'ont pas le temps ou ne se soucient guère de développer le goût chez leurs enfants ; mieux vaut, d'ailleurs, qu'elles ne s'en soient pas occupées, parce qu'en général l'idée qu'elles se font du beau est tellement fausse, qu'il faut commencer par défaire ce qui a été fait.

Quels sont les moyens dont l'école dispose pour faire l'éducation esthétique ? Ces moyens sont de trois genres et se rapportent : 1° à l'école elle-même ; 2° à l'enseignement ; 3° aux moyens occasionnels, promenades, excursions, visites aux expositions d'art, aux musées, etc., etc.

L'éducation esthétique à l'école primaire ne doit pas faire l'objet d'exercices spéciaux ; elle est, comme l'éducation morale même, de toutes les leçons, de tous les instants, de tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'école ou au maître. L'instituteur qui parle bien, qui amène ses élèves à se traiter mutuellement avec affabilité, qui donne de belles et intéressantes leçons, qui s'adresse à ses disciples avec la politesse qu'exige son autorité, habituera petit à petit ses élèves à employer un langage conforme aux convenances et exempt de toute trivialité.

Les leçons de lecture conviennent fort bien pour préparer à la compréhension du beau littéraire. Pour que ces leçons portent toutes leurs fruits, il faut que l'instituteur dise et lise lui-même très bien ; il faut qu'il se dégage de sa lecture une émotion qui prenne l'enfant au cœur et qui l'engage irrésistiblement à imiter son maître. Un bon choix de morceaux à lire et à faire réciter est nécessaire, et les explications doivent dégager, tant dans le détail que dans l'ensemble, tout ce qui peut porter l'enfant à la distinction du beau et à son imitation.

Les récits moraux, les lectures, les leçons d'histoire, les voyages racontés avec chaleur et élégance enthousiasment l'élève pour tout ce qui est grand, courageux, héroïque. L'enfant s'émeut vite et il s'attache sérieusement aux héros dont on lui raconte la vie. Nos enfants ne lisent pas assez, ils n'entendent

Digitized by Google

surtout pas assez lire. On devrait dans les horaires, réserver deux quarts d'heure au moins par semaine pour la lecture en classe, par le maître, de livres bien écrits, bien pensés et propres par conséquent à frapper l'imagination de l'enfant, tout en élevant son cœur et en fortifiant sa conscience. Tous les ouvrages de Girardin, *Les contes vraisemblables*, et *Nos amis les animaux*, de Leclercq, *Sans famille et Romain Kalbris*, de Malot, *Grands Cœurs* de De Amicis, conviendraient admirablement à cet effet.

Est-il nécessaire de parler du dessin? C'est la branche qui convient le mieux pour rendre l'enfant accessible au sentiment du beau. Il y aurait long à dire à ce sujet. Bornons-nous à remarquer que l'enfant aime à dessiner et que ce qu'il dessine le plus volontiers, c'est la nature, c'est-à-dire tout ce qui bouge, qui marche, qui remue, qui vit.

Donnez un crayon et un papier à un enfant, il tracera un cheval, une voiture, un train, le portrait de son père. Nos méthodes ne tiennent pas assez compte de cette disposition de nos élèves. Ce qu'il aime surtout, l'enfant c'est la couleur et il est plus que temps que l'on dote les classes de boîtes à couleurs et de pinceaux que l'on emploiera pour remplacer les insipides hachures que l'on fait tracer aujourd'hui, afin de donner du relief aux dessins géométriques. Sans doute, les premiers essais seront informes et maladroits; mais cette maladresse disparaîtra peu à peu et l'on arrivera, à la fin des études primaires, à faire produire des choses surprenantes. Nous connaissons des motifs de vitraux, des panneaux décoratifs, des fleurs, etc., peints par des enfants de 12, 13 et 14 ans, qui montrent les résultats auxquels peut conduire ce procédé employé avec méthode et qu'il serait bon de généraliser.

Disons un mot des images qu'il convient de montrer aux petits. L'enfant aime les images; seulement il ne sait pas les regarder, plutôt il les regarde mal. Un enfant qui reçoit un livre d'images le feuillette vivement et il est rare qu'il s'arrête pour en examiner une attentivement. Ce défaut est général et comme on ne fait rien pour le corriger, il en résulte, pour plus tard, une façon superficielle de juger les hommes et les choses. Un des premiers livres à mettre dans les mains des enfants est un imagier où les

Digitized by Google

histoires très simples, sans titres, seraient traduites en trois ou quatre scènes (1).

Cet imagier qui ne saurait être trop bien fait, aurait le double avantage d'obliger les enfants à analyser soigneusement les images et à faire le récit oral des scènes représentées. Il serait bon aussi de réserver, dans chaque classe, un espace de quelques mètres carrés à l'effet d'exposer pendant quelques jours, les scènes historiques, les vues, les paysages qui ont constitué le commentaire intuitif des leçons.

Nous signalons au point de vue spécial qui nous occupe, l'excellente initiative prise par la ville de Bruxelles de faire reproduire sur les couvertures des cahiers, de jolies et fidèles photographies des sites les plus célèbres de notre pays et les œuvres les plus remarquables de nos musées de peinture. C'est là une façon originale, pratique et ingénieuse d'éveiller le goût du beau, tout en donnant comme un aperçu de l'histoire de l'Art. Ajoutons que chaque photographie est accompagnée d'un texte très court, fort bien écrit, en français et en flamand, qui en donne une interprétation juste et suffisante. Signalons aussi la représentation annuelle d'un grand opéra pour les élèves qui prennent part au pélerinage patriotique de la place des Martyrs.

Dans ce même ordre d'idées, la ville de Bruxelles et les faubourgs devraient bien s'entendre pour donner annuellement deux ou trois séances d'art aux élèves des classes supérieures. Ces séances se tiendraient au Cirque ou au Théâtre Flamand. On ferait passer sous les yeux des élèves, par le moyen des projections lumineuses, les chefs-d'œuvre incontestés de peinture et de sculpture des grands maîtres de tous les pays. De ces représentations qu'accompagnerait un commentaire très sobre sur la simplicité ou la netteté du dessin, sur l'exactitude et la puissance de l'exécution du sujet, les enfants emporteraient des impressions profondes et durables qui suppléeraient à l'insuffisance des choses montrées en classe.

L'instituteur profitera principalement de ses promenades et de

(1) Nous avons tenté un essai de ce genre qui a pour titre : *Scènes enfantines*; deux albums de dix sujets chacun, chez Lebègue, rue de la Madeleine, Bruxelles.

Digitized by Google

ses visites dans les différents musées pour éveiller chez les enfants le goût et l'amour du beau. Durant les excursions à la campagne, il s'attachera surtout à faire aimer la vie; il s'arrêtera « à l'eau qui chante », « à l'herbe qui pousse », comme dit le poète; il attirera et maintiendra l'attention de l'enfant sur un beau spectacle de la nature; un coucher de soleil, un spectacle grandiose, un superbe monument; il n'oubliera pas de marquer la supériorité de la beauté naturelle de la petite fleur des champs sur la beauté artificielle des plantes de serres; ce faisant, il apprendra aux enfants à aimer la nature qui, dans sa simple et exquise beauté, constitue l'œuvre d'art par excellence.

Les enfants feront de fréquentes visites aux différents musées.

Le temps consacré à ces visites sera employé, non pas à traverser les salles au pas de course, comme cela se fait d'habitude, mais à s'arrêter longuement devant un petit nombre d'œuvres. Pourquoi rencontre-t-on si peu de Bruxellois dans les musées? N'est-ce pas parce qu'on leur en a donné comme un dégoût dans leur jeunesse? Au lieu de conduire les élèves ahuris à travers les galeries, qu'on leur fasse parcourir rapidement les salles qui conduisent à l'œuvre d'art que l'on désire faire observer et, qu'arrivés là, on retienne leur attention pendant quelque temps sur le sujet, la manière dont il a été traité, l'idée morale ou humanitaire qui s'en dégage, l'impression de beauté qu'il produit. Dans cet enseignement si complexe du beau, il faut commencer par faire sentir et comprendre. Il faut faire peu à la fois et répéter souvent les impressions. On n'enseignera pas le beau comme on enseigne l'arithmétique de 9 à 10 heures, le lundi, le mercredi, le vendredi; l'éducation esthétique comme l'éducation morale est de toutes les heures, de tous les instants, de toutes les leçons. Elle doit être servie à petite dose et pour en revenir aux visites dans les musées, on produit l'effet contraire à celui que l'on recherche quand on veut initier l'enfant à trop de choses à la fois. L'élève que l'on promène dans un musée sous prétexte de lui faire voir des tableaux ou des morceaux de sculpture sans s'arrêter à aucun en particulier, sort avec l'esprit courbaturé et les yeux troubles; sa mémoire n'enregistre qu'un mélange confus de lignes et de couleurs; ce qu'il

Digitized by Google

emporte de plus clair de sa visite, c'est l'horreur du musée et la ferme volonté de ne jamais plus y revenir.

Il y aurait encore bien des choses à dire au sujet de cette partie de notre travail. Il faudrait parler des livres classiques, des livres de prix, des projections lumineuses et surtout de la préparation du personnel. Mais concluons. Nous avons dit ce que doit être l'éducation esthétique à l'école primaire; nous avons montré qu'elle est utile et nécessaire et surtout qu'elle est possible. Ne perdons pas de vue toutefois que l'école primaire n'est qu'une initiation, qu'elle ne peut avoir et n'a pas la prétention de former l'homme au complet. Elle donne des clartés de tout; elle permet à certaines vocations de se révéler; l'apprentissage, l'étude, la vie font le reste.

En résumé et pour conclure, l'éducation morale doit consister à faire comprendre et retenir les principes impérissables de conduite et de raison, sans lesquels l'ordre est en péril; à jeter dans les jeunes cœurs des semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont jamais. Il faut apprendre aux enfants à discipliner leur caractère; à faire passer leur devoir avant leur plaisir, les autres, la famille, la Patrie, avant eux-mêmes. Le principal est de leur enseigner qu'il y a un bien auquel ils doivent se soumettre, qu'il y a un mal qu'ils doivent combattre. Il faut les amener à remporter sur eux-mêmes de petites victoires journalières.

Il est un sentiment que je voudrais particulièrement voir développer chez les enfants : c'est celui de la *dignité humaine*, parce que c'est de ce sentiment que découlent tous les devoirs individuels et sociaux. L'enfant doit comprendre et savoir que l'homme est grand en tant qu'homme. Cette grandeur apparaît surtout dans les chefs-d'œuvre créés par une pensée puissante, dans les faits d'héroïsme accomplis sous l'action d'une volonté énergique, dans les actes d'humanité guidés par des sentiments purs et généreux. Non seulement tous les devoirs personnels : l'hygiène, la propreté, la tempérance, le devoir de s'instruire, de se perfectionner, le courage, le travail, etc., découlent de la valeur absolue de la personne humaine, mais ils confirment cette valeur. Il en est de même des devoirs envers autrui qui font comprendre

Digitized by Google

à l'enfant que la société n'est possible que par le respect sincère, par chacun, de la personnalité et de la liberté des autres.

Je voudrais aussi que l'on s'occupât beaucoup plus qu'aujourd'hui de la formation des caractères, car, le caractère à vrai dire, est la seule chose qui compte pour former un homme.

Ce qui manque au temps présent, ce sont les individualités puissantes. Certes, dans toutes les professions, dans toutes les états, dans tous les rangs de la société, il existe des hommes qui ne trouvent pas que, pour agir et penser, il faille toujours se modeler sur tel ou tel et passer sa vie à étudier le voisin. Il y a des individus qui ne sont pas comme tout le monde et qui échappent à l'effrayante banalité qui a tout envahi. Mais ces hommes sont rares, ils forment l'exception alors qu'ils devraient constituer la majorité!

Je ne nie pas l'utilité de l'intelligence. Il est évident qu'un homme à l'esprit ouvert, à l'imagination vive et ingénieuse, a d'avance une supériorité sur celui dont la compréhension est plus lente. J'avoue également qu'il est bon d'avoir appris des choses variées et qu'un homme instruit possède des ressources qui manquent à un ignorant. Mais ces qualités d'intelligence et d'instruction ne seront rien si elles ne sont pas accompagnées des qualités du caractère, c'est-à-dire de volonté, d'énergie, de patience. J'irai plus loin; ces dernières pourront suffire dans bien des cas, alors que jamais les premières à elles seules, ne sauraient assurer le succès. Un homme qui veut une chose, et qui pour l'atteindre ne se laisse émouvoir par aucun obstacle, y parviendra presque toujours, même s'il n'a pas fait d'études très profondes. Un homme instruit échouera dans toutes les entreprises, s'il lui manque la volonté. Sans donc diminuer la part attribuée à l'enseignement, je voudrais qu'en outre de tant de belles choses qn'on enseigne aux enfants, on se préoccupât de leur apprendre les véritables vertus viriles.

Une de celles que je prise le plus est *l'initiative*. Donnez à un homme l'intelligence la plus brillante, la mémoire la plus vivace, l'instruction la plus solide, il n'en tirera qu'un faible avantage s'il n'est pas doué d'initiative. Il comprendra ce que d'autres ont trouvé, il ne trouvera rien par lui-même. Il se souviendra de ce

Digitized by Google

que d'autres ont dit ou écrit, mais aucun livre, aucune idée nouvelle ne sortira de lui. Il aura acquis des connaissances multiples, mais il ne contribuera pas à augmenter, par ses découvertes personnelles, le nombre des connaissances humaines. De l'initiative, au contraire, naissent toutes les inventions et tous les progrès. Elle est la mère de l'action, l'action qui produit, qui fait, par opposition à la spéculation qui regarde faire; c'est par elle que les sociétés se sont constituées et que la civilisation s'est répandue sur la terre.

Le premier qui a renoncé au gland pour se nourrir de la chair des animaux a été un homme d'initiative. Homme d'initiative, celui qui a songé à faire cuire cette chair sur un foyer. Homme d'initiative encore celui qui s'est protégé contre le froid en couvrant son corps d'une peau de bête. Et toute la longue série des conquêtes faites par l'humanité sur les éléments, toute cette merveilleuse histoire de notre race partie de si bas pour arriver si haut, cette marche en avant ininterrompue qui va de la découverte du feu à la radiographie, elle est due à l'initiative d'esprit audacieux que leurs comtemporains ont souvent considéré comme des insensés, et qui n'en sont pas moins les grands bienfaiteurs de l'Humanité.

Or, notre système d'éducation, je parle ici de l'éducation familiale, bien loin de chercher à développer, à provoquer chez l'enfant l'esprit d'initiative, semble se proposer au contraire, de l'étouffer. Tantôt par despotisme, tantôt par tendresse excessive, quelquefois par tous les deux, car ces sentiments qui paraissent contradictoires sont fréquemment associés, les parents règlent, surveillent, contrôlent tous les actes et tous les pas de leurs enfants. Dès qu'ils sont en âge de comprendre, les infortunés n'entendent parler que de *défense*. Défense de manger de telle chose, défense de jouer à tel jeu, défense de faire du bruit, etc., etc. On me dira que cela est nécessaire, d'abord pour éviter des accidents que leur imprudence rendrait possibles, ensuite pour que les parents ne soient pas gênés de leur vacarme. J'en conviens, et je suis trop partisan du principe d'autorité pour accepter qu'on laisse à l'enfant une liberté sans limite. Mais il ne faut rien exagérer.

Digitized by Google

L'école réagit-elle contre cette fâcheuse tendance des familles? Hélas! bien peu. Quel est pour beaucoup de maîtres le criterium de la valeur d'un élève? C'est l'obéissance. Quand on veut prouver aux parents qu'on est satisfait de leur fils, on déclare qu'il est très soumis, qu'il exécute ponctuellement les ordres qu'on lui donne. Ce n'est pas un défaut, sans doute, loin de là; mais ce n'est pas assez. Il faudrait pouvoir ajouter, et ce serait à mes yeux le meilleur éloge : il est très dégourdi, il est très débrouillard, très prompt à prendre un parti, très adroit à se tirer d'une difficulté. Mais le moyen qu'il soit tout cela, si on lui trace exactement tout ce qu'il doit faire, si on lui mâche la besogne, si on le guide constamment par la main?

L'abus des règlements, la contrainte de tous les instants tuent chez l'enfant toute idée personnelle. Habitué à ne jamais agir par lui-même, à attendre toujours un ordre, il se trouve désemparé le jour où il lui faut prendre tout seul un parti. Et voilà ce qui explique cette timidité, cette indécision, cette peine à agir qui tend à devenir un des traits saillants de notre caractère. Veillons-y donc et chaque fois qu'il n'y aura point d'inconvénient grave, livrons nos enfants à eux-mêmes. Qu'ils aillent et viennent librement dès l'âge de 11 ou 12 ans; qu'ils jouent comme ils l'entendent, qu'ils règlent eux-mêmes la manière dont ils exécuteront le travail qu'on leur aura fixé. Cette liberté ne sera point l'anarchie car ils seront tenus par nous responsables de leurs actes. Il ne faut pas, en effet, que sous prétexte d'émanciper les enfants, nous fermions les yeux sur toutes leurs fantaisies. Nous devons maintenir dans l'école une discipline ferme, mais juste et raisonnée, et nous devons surveiller nos élèves avec d'autant plus de soin que nous leur accordons plus de liberté. Ils agiront donc suivant leur gré, mais ils devront nous rendre des comptes et, en leur imposant une responsabilité, nous éveillerons chez eux la prudence, la sagesse, l'initiative en même temps qu'une certaine fierté légitime qui n'est, au fond, qu'une forme de la dignité.

« C'est ainsi encore que l'enfant apprendra le respect de la loi dont la règle enfantine est une image réduite, non une inexacte copie, de cette loi gardienne de l'ordre, de la paix,

Digitized by Google

protectrice de toutes les libertés, qui ne commande rien sans l'expliquer, le justifier, n'a recours à la puissance dont elle est armée que quand elle n'a pu convaincre la raison, et toujours plus douce à mesure qu'elle est plus librement obéie, cesserait d'être visible sans cesser d'être présente le jour où elle serait spontanément obéie. C'est ainsi que sa volonté deviendra la vraie volonté, la seule volonté vraiment humaine, celle qui s'assigne à elle-même des limites, s'impose de ne jamais les franchir, et se respecte elle-même en respectant autrui. » L. DERIES, *Comment élever la démocratie*, p. 14.

TH. DAUMERS.

Digitized by Google

LES POÈTES

CHARLES GROLLEAU, *Reliquiae*. — Paris, Charles Carrington.

Louis Thomas, mon confrère ami, écrivit à propos du livre que voilà : « *Nous avons ici un homme, un malheureux* » et il définit ainsi parfaitement l'art simple et douloureux de ce poète de 41 ans.

Traducteur de Douglas, de Blake, d'Omar Khayyam, de Stuart-Phelpo, de Symonds, de John Fiske, d'Oscar Wilde, M. Charles Grolleau ne serait que très peu connu en Belgique s'il n'avait, jadis, dans le *Thyrse*, publié quelques-uns de ses beaux poèmes et si l'auteur de *Yette* ne s'était judicieusement avisé de le faire mieux connaître.

M. Charles Grolleau est un mélancolique profondément endolori. Son âme a désappris les rires sonores de la jeunesse; elle s'est, comme une fleur privée d'eau, de soleil et d'air, fanée; il ne lui reste que de lointains reflets de songes où elle se crut chanteuse et où elle espéra que ses chants balbutiés vivraient; *reliquiae* : restes d'amour, un songe encore...

Profondément endolori est, en effet, son chant, ses vers consciencieusement construits, avec des sonorités d'un classicisme pur que seul Racine nous avait déjà données, où, en fils direct d'un Baudelaire de *Spleens et Ennuis*, son être entier frissonne d'amour et de souffrance réelle. Le sonnet suivant n'est-il pas marqué du vrai cachet du baudelairisme?

> Je connais mon bonheur, mais je ne puis y croire,
> Et, dans mes jours passés, je revois tant de deuil
> Que j'ai peur de me perdre en savourant l'orgueil
> D'un repos sans mérite, obtenu sans victoire.
>
> Tes yeux ne peuvent pas deviner mon histoire;
> Mon cœur est apaisé par ton rire d'accueil,
> Et mes rêves mauvais, quand je franchis ton seuil,
> S'envolent, sans laisser de trace en ma mémoire.

Digitized by Google

Loin de toi, je me livre au vivace Ennemi;
J'éveille le serpent du Remords endormi
Et pleure ton amour qui rachète et pardonne...

Oh! si tu me crois pur et digne d'être aimé,
Garde l'illusion dont ta main me couronne,
Et vois dans le pêcheur un ange renfermé.

Car M. Grolleau, s'il a gardé quelques souvenirs des *Fleurs du Mal*, n'en a pas moins su hautement dégager sa personnalité. Il a des images qui sont des trouvailles de poète; parlant des « phalènes de ses désirs », il dira :

Ouvre à ces papillons, ils ont faim de mourir!

Son poème — *Adieu-Vat* — trop long, malheureusement pour être cité est d'une musique adorablement brumeuse et émouvante; les vers sur *la mort de Gérard de Nerval* sont dignes de figurer dans plus d'une anthologie de poètes modernes. M. Grolleau obtient, en effet, de son vers régulier des effets de « vers libres » :

Et l'astre intérieur, par instants reflété
Dans ton cœur plus troublé, plus changeant que le fleuve,
Versa sa lumière et sa sérénité.

Enfin, le poète, ici, acquiert le don de peindre :

Dans l'azur lavé d'ocre et de pourpre sanglante,
Où brillent les pleurs d'or des étoiles du soir,
C'est une aube de lune, élévation lente,
Par d'invisibles mains, d'un céleste ostensoir.

J'aime m'enthousiasmer aux œuvres belles, encore inconnues. La critique alors — dites-moi? — n'atteint-elle pas son but sacré : crier et célébrer un nom.

M. Charles Grolleau est un beau poète.

* * *

Pierre Fons, *La Divinité quotidienne*. — Paris, Sansot et Cie.

S'inspirant, sans doute, de la hautaine formule de Hegel : *La Poésie est au sommet de la hiérarchie humaine*, M. Pierre Fons n'a point voulu s'attarder à de secondaires ou trop fugitives inspirations; il n'a laissé, en souvenir de plusieurs années de son existence, que quelques pages. Il a chanté ainsi avec plus de puissance la *Divinité quotidienne* qu'il a ren-

Digitized by Google

contrée, et, cette *divinité*, ce fut la Vie, mystérieuse divinité des choses, *volupté* intérieure et extérieure de l'existence parcourue. Le poète dit :

La Vie est une fleur invisible qui monte
Vers l'ombre et qui s'enracine en l'Infini ;
Les étoiles sont les pistils qu'elle féconde
Dans les treillages d'or où repose son nid.

Sa pourpre pour nos yeux humains n'a pas fleuri :
Non plus que la musique où les sphères abondent,
Nos sens ne connaîtront son parfum loin mûri
Pour un Être inconnu dont les secrets nous domptent.

Car rien n'est sûr de nos raisons près du Mystère ;
Et tout ce que nient ou qu'affirment nos terres
En leurs bas horizons restreint la Vérité.

Qu'importent à l'effet le but ou bien la cause,
Pourvu qu'éclose en l'insensible Éternité
L'éclat définitif d'une invincible Rose ?

et son symbolisme philosophique a, dans ce presque-sonnet, comme en maints endroits de son recueil, une allure, sinon maîtresse à cause d'un abus verbal, au moins absolument hautaine et marquante. La vertu d'un poète, c'est d'être lui-même. M. Pierre Fons réalise ce double idéal que j'aime : chanter la vie, diviniser la vie.

* * *

Émile Luzan, *Au gré de la vie*. — Paris, P. Ollendorff.

Il faut, en matière de critique, beaucoup d'indulgence en même temps qu'une sévérité pondérée. Celui qui juge doit faire, durant les heures de lecture, abstraction de son caractère et s'assimiler, au contraire, le tempérament de l'auteur. Mais, parfois, devant la médiocrité de l'œuvre soumise à nos appréciations, tout notre sens artistique s'indigne, se révolte.

M. Luzan rime, avec un sans-gêne, une désinvolture vraiment excessifs, des banalités amoureuses que la pureté de son style ne parvient presque jamais à faire admettre. Il avoue que :

N'ayant rien de neuf à *nous* dire,
Dans le plus parfait abandon
De la rime et de la raison,
Sa main se traîne sur la lyre !

Aussi ses vers sont-ils, déplorablement, en dessous d'une moyenne acceptable. Quoique disposé à l'encouragement, je me vois contraint de refuser à M. Luzan l'épithète de « poète », épithète qui le déconcerterait certes, car il est à espérer que son art (?) en naissant ne s'illusionnait pas trop.

Digitized by Google

EMILIE ARNAL, *Vers les Sommets*. — Paris, Sansot et Cie.

Les femmes ont la compréhension mélodique, symphonique de la vie. Leur âme chante jusqu'à ses cris aigus de volupté, jusqu'à ses éperdus sanglots. Mme Arnal justifie cette opinion. Ses vers sont une musique nocturne et pure :

C'est la flûte qui chante et pleure au fond des bois
Lorsqu'un adolescent la presse entre ses doigts...

D'une douceur ardente, d'un souffle ténu et caressant, d'un bruit nostalgique, ses syllabes s'échappent comme des notes. Elle a des vers lents, voilés, mystérieux, d'autres vibrants ainsi que des cymbales, d'autres qui *ont un doux bruit d'arrosoir et de bêche*.

Ils sont tout embaumés comme la brise fraîche,
Comme les vents, gonflés des senteurs de l'été :
Ils sèment autour d'eux la fleur de volupté.

Mme Arnal voulut exalter la Vie en regardant la Mort, savourer la Vie où la Mort a passé. Elle a une prédilection pour les petites villes provinciales où, selon Verlaine, la vie est simple et tranquille, pour les petites villes endormies comme pour les grandes cités défuntes. Elle aime les bords sablonneux ou semés de galets de la mer, les montagnes et leurs sommets, les matins et les printemps, les crépuscules et les nuits, les rêves et l'amour. Fortement éprise de Sully Prudhomme, elle a, comme lui, des poèmes d'une portée hautaine, mais aussi des vers parfois insensibles et froids. Certes son âme ardente reprend vite sa fougue, mais le découragement momentané suffit peut-être à montrer qu'en la pensée de Mme Arnal, un doute subsiste : faut-il chanter, simplement, ou philosopher ? Les chansons, les airs de flûte lui conviennent mieux que les buccins sonores des voltigeantes idées.

* * *

GASTON D'URVILLE, *Le Désir Errant*. — Paris, Sansot et Cie.

Je parlais, dernièrement, d'un recueil déjà ancien, *Spectacles et Rêves*, de Gaston d'Urville. Je signalais le talent de coloriste dont le poète, inégal certes mais courageux, faisait preuve en maints endroits de son livre. Je suis heureux de retrouver en ce *Désir Errant* les mêmes qualités, et beaucoup moins de défauts.

Le jeune poète semble voyager beaucoup ; il a vu maintes contrées dont, particulièrement, l'Italie. Il s'est empli les yeux de lumière et d'harmonie. Il erre, fasciné qu'il est par un vaste désir d'amour ou de bonheur informulé. Il cherche la route d'émeraude de ses espoirs. . Il va, grisé de

Digitized by Google

splendeurs naturelles, énivré de fêtes sensuelles et rêveuses. Tels et tels poèmes — *Les Marins*, *La Caravane*, *L'Outre* — sont beaux ; d'autres, peut-être, sont moins bien venus, mais certains aussi — *La Vigneronne*, *Le Cimetière turc* — sont presque des chefs-d'œuvre. Lorsque M. d'Urville, non content de décrire, de peindre, dégagera l'âme mystérieuse des choses, des êtres et des sites, alors, je crois, il sera salué par tous les poètes.

*
* *

René Lyr, *Chants du Rêve*. — Bruxelles, O. Hoerée.

Poète aujourd'hui encore inconnu, René Lyr me semble appelé à se créer rapidement une certaine notoriété. Il est, non pas un remueur d'idées, mais un évocateur musical. Souvent même, alors qu'on pourrait s'arrêter à la recherche difficile du sens de ses poèmes, on se laisse, — malgré soi peut-être — charmer par ses rythmes grondants et puissants, ou doux et mélodieux. De jeunes compositeurs, Léon Fonder, Brusselmans, Charles Hénusse, Yvan Charlier et surtout l'autotidacte Henri Henge ont fait chanter leurs rythmes aux rythmes de ses vers. Non ; René Lyr n'est pas un semeur d'idées — quoiqu'il ait vécu, libre et indépendant, la vie des Colonies libertaires et anarchistes — mais c'est un exquis égreneur de mots et de rythmes, jeune encore, et dont la voix est surprenante :

Aux caresses rouges du soir,
une églantine s'est éclose.

Il m'a semblé, en la cueillant,
qu'à la tige grêle blessée,
telle une perle de rosée,
tremblait une goutte de sang.

Et mon âme, triste à mourir,
un moment fut toute grisée,
à son odorance exhalée
comme un parfum de souvenir.

Las, les fleurs que tu m'as données,
las, nos amours !

Cela a l'air de ne pas dire grand'chose ; c'est exquis.

*
* *

Emmanuel Signoret, *Poésies complètes*. — Paris, *Mercure de France*.

Mort à Cannes, en 1900, Emmanuel Signoret était né en mars 1872 à Lançon. Il avait eu une jeunesse recueillie et silencieuse dans des collèges de jésuites ; il eût, tôt également, l'heur de séjourner à Aix, d'y mieux

Digitized by Google

jouir du soleil et de l'air, puis la joie merveilleuse de parcourir, à plusieurs reprises, et en tous sens, l'Italie.

Doué d'un orgueil tout à fait particulier (« Il parlait de lui comme d'un Dieu, naturellement, — comme un Dieu », dit André Gide — convaincu par volonté de la grandeur de son talent — de son génie) il fut un *lyrique*, le lyrisme n'étant souvent que la propre exaltation du *moi*.

Il s'hallucinait d'une hautaine opinion de son travail; son labeur lui-même se basait sur cette hallucination; il ne pouvait supporter l'impeccabilité froide des Hérédia et des Gautier; il lui vint, de par sa nature, et aussi de par son vouloir, un enthousiasme apollonien, pathétique et furibond, nerveux et fiévreux, sauvage et scrupuleusement correct; cet élan continuel, spontané parfois, factice d'autres fois, ne fut jamais sans donner à ses vers de structure classique une allure presque toujours palpitante.

Nul écrivain ne pouvait mieux, et plus littérairement, présenter la réédition complète du bagage poétique d'Emmanuel Signoret que le subtil prosateur André Gide. En une préface qu'une fervente amitié n'exagère pas trop, M. Gide, l'auteur aimé de *Prétextes*, du *Roi Candaule* et de l'*Immoralisme*, analyse remarquablement le caractère spécial du poète des *Vers Dorés* et en trace une étude savante.

Il faut aimer les artistes qui, suffisamment épris de leur art, ont l'orgueil jaloux de leur œuvre. Il y a quelque chose d'héroïque dans l'enthousiasme d'un poète pour son propre travail, parce qu'on y sent vibrer les élans d'une franche sincérité. Il faut applaudir ce dédain des vaines critiques et chicanes qui fit dédier par Emmanuel Signoret ces vers à son père, vers hautement confiants :

> Sois fier ! sur le luth d'or et la flûte sonore
> Toute ta race chante avec de belles voix !

Au reste, ayant inscrit cette phrase au début même de ses *Vers Dorés*, le poète rima ses strophes d'amitié forte à ses amis admirateurs Raymond Nyst, Henry Degron, Paul Souchon, Henri Erasme, Clément Billard et son ode superbe à Paul Verlaine, qu'il considérait comme le régénérateur de la poésie moderne, enfin ses quatrains magnifiques à Charles Baudelaire ; puis, il s'écria :

> Humilie un vain cœur, pour qu'il soit exalté :
> Sache que l'absolu, pour forme, a la Beauté,
> Et, grand de tout l'amas des idoles brisées,
> Luis du baptême clair des profondes rosées.

En ses *Vers Dorés*, Emmanuel Signoret, qui fut bercé sous la vigne et les ormes, s'armant d'un luth, lança de clairs appels vers les siècles meil-

Digitized by Google

leurs. Il mit en l'aube de son œuvre toute la lumière des clartés. Il l'inonda d'un flot de lys, de flammes et de palmes. Il trempa, dirait-on, sa plume dans des larmes de soleil et son œuvre projeta des rayons d'or, d'or, et d'or ! Mais les *Vers Dorés*, dont les clartés formaient une auréole à l'Idée artistique, ne chantaient que la période héroïque et fabuleuse de celle-ci.

Les quelques poèmes qui suivirent et composèrent *Daphné* célébrèrent l'Idée parvenue à son heure nuptiale. Les étincelantes magies des visions premières se ternirent un peu. Le poète, voluptueusement plaintif, s'évoqua, éphèbe humain dressé vers le Désir :

> Mes bras sont ruisselants du sang rouge des baies,
> Mes pieds nus ont foulé les fraises et les fleurs,
> Je sais le chant sacré des antiques douleurs,
> Et la sève du monde a coulé par mes plaies !

Il fit descendre aux calmes paysages le sourire éternel des jeunes mois de mai ; il assit la mélancolie sur un rocher, et des sanglots d'ormeaux mugissaient dans les vents, tandis que, parmi les rumeurs musicales, la Femme fit resplendir sa neigeuse et troublante nudité...

La *Souffrance des Eaux*, les *Sonnets*, les *Elégies* et les *Poèmes* montrèrent qu'Emmanuel Signoret, dédaignant la restriction et la douleur, essayant de surprendre les modes secrets d'expression de la nature elle-même, fit participer sa conscience à la vie entière...

Dans l'œuvre de ce jeune poète déjà mort depuis longtemps, ce sont, après les *Vers Dorés*, les *Elégies* que je préfère :

> Je ne veux pas mourir, la vie est douce et grande,

y déclament ses vers. Car l'artiste a béni la Vie et s'extasie aux rythme infinis de cette volupté magnifique du Vivre. Son art est, ici, plus antique que moderne et ses sonorités ont quelque chose d'homérique ou, à côté de cela, de virgilien. Chacune des idées, chacune des images, chaque vers, chaque poème est lyrique et lyriquement clamé. Il atteint une perfection impeccable, surprenante, sonore et hautaine et, enfermant de la lumière en tous ses hémistiches, il écrit des pages d'un réel génie, telles — extraites des *Douze Poèmes* — les pages de la *Symphonie à Beethoven*.

Emmanuel Signoret a des vers de resplendissante beauté, qui, comme des fragments lumineux d'aurores ou de midis ensoleillés, éblouissent les yeux :

> « Ton sang a le parfum angélique des sèves »
>
> « Tes calmes gerbes d'or ombrageront le ciel »
>
> « Le fruit de vie est mûr dans les jardins du Roi »
>
> « Tout un monde naissant sous mon front est caché »

Digitized by Google

Il a aussi, mieux qu'aucun autre poète, des strophes où, l'artiste dominant son *moi*, il donne cette majesté splendide d'une phrase lumineusement achevée :

Des torches ont rougi les bras noirs des statues,
Des cymbales ont fait les horizons grondants.
Puis, quand s'ouvrit la porte d'or de l'occident,
La torche est morte et les cymbales se sont tues.

Le vaisseau parfumé de couronnes de roses,
Et dont le flanc de cèdre au soleil resplendit,
Sur la vague a glissé loin des plages moroses
Et sur la terre et sur la mer, il est midi.

Classique, d'une précision puissante, l'art d'Emmanuel Signoret eût dû, souventes fois, imposer le silence à de malhabiles vers-libristes qui dissimulèrent en de mièvres et pâles facilités, l'absence complète de leur inspiration.

Emmanuel Signoret, orgueilleux et fier, eut le génie de la clarté, de la pureté et de la hauteur. Mieux vaut parfois avoir du génie, que d'être un génie : le tout est relatif.

* * *

Louis Dumont, *De l'Ombre et de la Solitude*. — Roubaix, édition du *Beffroi*.

C'est comme une Muse familière, mi-souriante, mi-lasse et mélancolique, que nous vient, vêtue de la toge superbement classique et lyrique du sonnet, la rêverie de ce délicat poète : Louis Dumont. C'est comme une musicale vierge, à peine femme, mais tendre, prime-sautière, sentimentale et passionnée. Sa maison s'ouvre au soir au bruit léger de la rivière ; sa joie, son chagrin s'y enveloppent d'ombre et de solitude ; elle est l'amie qui offre, au creux doux de ses mains, l'eau lustrale du puits qui purifiera le poète ; près d'elle, le rêveur goûtera l'humble paix du soir qu'emplit le pas lourd des troupeaux qui rentrent.

Sise non loin du village qui dort au seuil du bois, la maison

Pleine de l'odeur des seringats et des roses,

est calme et fraîche. Les sapinières, les hêtraies accueillent non loin de là, l'amour :

Dans le silence on entendrait mourir des roses,
La vie sourit à son pacifique labeur
Et l'homme sent la paix éclater dans son cœur.

Digitized by Google

Et c'est bien une œuvre de paix intime, de repos amoureux, de joie tranquille que ces chants de l'ombre à la solitude.

Louis Dumont parfois y laisse traîner des expressions peu satisfaisantes : « les gars pensent *à des choses* », « la lune en son plein », mais que de fois, au contraire y enclôt-il les joyaux de sa langue harmonieusement poétique! Son livre est agréable de bonne et sainte poésie, dépourvue de prétention, mais forte de santé joyeuse. Il y a mis son cœur, et, dit-il :

Mon cœur est une vasque où l'eau sanglote et rit
Selon que l'heure ou s'ensoleille ou s'assombrit ;
Mon cœur est un verger plein de parfums de pommes
Où viennent s'endormir les longs chagrins des hommes

Mon cœur est un ruisseau parmi les prés fleuris
Mirant le calme azur ou les nuages gris ;
Mon cœur est un grenier que la flouve et le brome
Emplissent tendrement de pénétrants aromes.

* * *

ROGER ALLARD. *Vertes Saisons.* — Paris, édition de *l'Abbaye.*

M. Roger Allard est un poète que la Grèce voluptueuse et belle inspire encore ; voluptueux lui-même, il est venu vers un site de verdure, de fleurs, de joie et de rythme où

L'Aube passe en chantant sous les pommiers en fleurs.

Son art, d'une correction parfaite, vibre d'une secrète ardeur de gaîté et s'illumine de soleil. Ses vertes saisons sont d'une printanière ivresse et si des murmures d'amour y chantent, des phrases d'une extase souveraine et érotique s'y exhalent,

Deux ou trois poèmes de son recueil sont réellement frissonnants d'une harmonie libre et belle et je citerai particulièrement *Silène et les Bacchantes*. Au reste, la poésie de Roger Allard a quelque chose de sensuel qu'idéalise un vibrant effort d'amour et de rêve. J'aime la hardiesse de ses images :

Ton ventre a la douceur des beaux soirs de septembre.

et, n'étaient quelquefois certaines exagérations plus lascives que poétiques, j'admirerais, sans restriction, l'œuvre des *Vertes Saisons*.

(*A suivre.*) MAURICE GAUCHEZ.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Le deuxième Congrès de la Fédération internationale pour la culture et l'extension de la langue française aura lieu, les 20-23 septembre, à Arlon. Le choix de cette ville est particulièrement heureux; c'est l'unique cité allemande de Belgique, et, en présence du mouvement pangermaniste qui s'y est affirmé, il devient nécessaire d'y défendre la langue de notre civilisation nationale, qui n'a cessé, à travers les siècles, d'être le français. Il est non moins habile et significatif qu'une journée soit consacrée à la visite de Luxembourg et une autre à celle de Trèves, c'est-à-dire de deux villes de langue allemande, l'une grand-ducale, l'autre prussienne. Tous les congressistes étrangers auront la réduction d'usage sur les lignes françaises. Tous seront invités aux fêtes organisées par la ville d'Arlon et à la représentation de gala que donnera la Comédie française.

Parmi les membres du Comité organisateur, nous relevons les noms de la plupart des savants qui ont voué à l'étude du français une attention spéciale, notamment le sociologue Novicow, les professeurs Brunot, Lanson, P. Meyer, Joh. Vising; M. Foncin, président de l'*Alliance française*, y voisine avec M. Ferrero, le gallophile historien de Turin; M. Maurice Barrès, l'ardent nationaliste, y donne la main à M. Poincaré; M. Claretie y représente la Comédie française; M. Faguet, la critique et le haut enseignement littéraire, comme MM. de Saint Paul de Sincay, Peltzer et Greiner, la grande industrie; M. Digneffe, la haute finance, le comte d'Ormesson, la diplomatie, etc., etc. Enfin, les *scientistes* y ont une large part; nommons le Dr Kr. Aars, de Christiania; le recteur de l'Université d'Athènes Catsaras; Alfred Giard, de la Sorbonne; Dr Marinesco, de Bucarest; Dr Morselli, de Gênes; le directeur de l'Institut Pasteur, Dr Roux, etc.

Digitized by Google

SECTION LITTÉRAIRE ET LINGUISTIQUE

(Y COMPRIS LA PROPAGANDE GÉNÉRALE)

I. Quelle est la part à faire aux auteurs belges de langue française dans l'enseignement de l'histoire littéraire, non seulement en Belgique, mais dans tous les pays de culture française.

II. Sur quel modèle devraient être organisées les écoles françaises à l'étranger. Écoles françaises et écoles allemandes hors de la patrie. Comparaison et conclusion.

III. Rapport des *Associations belges pour l'extension et la culture de la langue française.*

IV. L'œuvre de l'*Alliance française.*

V. L'œuvre de la *Mission laïque française.*

VI. L'œuvre de l'*Association flamande pour la vulgarisation de la langue française*

VII. Pourquoi l'on a fondé une *Union romande pour la culture et l'enseignement de la langue française.*

VIII. Quel est le programme du *Groupement des Universités et des grandes écoles françaises pour les rapports avec l'Amérique latine.*

IX. A quel but répond la *Société française des Conférences françaises à l'étranger.*

SECTION PÉDAGOGIQUE

I. La réforme de l'enseignement élémentaire du français dans les pays bilingues à l'aide des études phonétiques.

II. La réforme des humanités dites classiques n'est-elle pas liée à une compréhension meilleure de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire ?

III. L'institution des échanges d'assistants entre la France d'une part, l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, a-t-elle donné d'heureux fruits pour l'extension de la langue française ? Y aurait-il lieu de la généraliser, de l'introduire en Belgique et en Suisse, de l'étendre à l'enseignement normal et primaire partout ?

SECTION SCIENTIFIQUE

I. Il y a lieu d'étudier quels seraient les moyens d'entente entre les sociétés scientifiques de divers pays, spécialement des pays latins, pour éviter la déformation des mots scientifiques empruntés au français.

Digitized by Google

II. Il y a lieu d'étudier la meilleure façon de parer aux difficultés qu'éprouvent de plus en plus les savants des divers pays pour l'échange de leur idées. Le nombre des langues admises dans les Congrès internationaux était jusqu'à présent de trois. Ce nombre tend à s'accroître par suite de l'avènement scientifique industriel de nouveaux pays tels que l'Italie, la Russie, le Japon, etc. et par suite aussi du rapprochement de plus en plus intense des peuples, favorisé par la rapidité des communications. Il appartient certes au Congrès d'engager les savants, tout au moins des pays latins et slaves, à adopter le français pour leurs communications scientifiques internationales. Par suite de l'économie considérable de temps ainsi réalisée, une entente entre ces pays aiderait puissamment à leur progrès scientifique, et leurs savants et techniciens assureraient une publicité bien plus étendue à leurs travaux.

* * *

On nous prie d'annoncer aussi le Congrès international d'éducation morale de Londres, qui se tiendra les 25-29 septembre. C'est le premier congrès de l'espèce, et il offre cette autre originalité que la plupart des gouvernements l'ont patronné, bien qu'il y faille s'attendre à d'orageux débats sur les questions qui divisent les confessions et les partis en matière d'enseignement. Le programme en est d'ailleurs très large, très complet et très attrayant. Voici un extrait de la circulaire, qui nous a paru particulièrement instructif :

« ... Ce Congrès se bornera à étudier l'École (en entendant ce mot dans le sens le plus étendu), au point de vue de l'éducation morale. On laissera donc de côté ce qui concerne l'éducation dans la famille, l'éducation de soi-même, l'éducation religieuse et philosophique. Mais on discutera les questions d'organisation scolaire, les méthodes propres à former les maîtres et les élèves, la discipline, l'instruction morale directe et indirecte, les rapports de l'éducation morale avec l'éducation religieuse, intellectuelle, esthétique et physique. On fera le possible pour obtenir des spécialistes les plus éminents qu'ils veuillent bien nous apporter des mémoires dont la plupart seront publiés dans le rapport, qui formera ainsi le premier volume d'une véritable encyclopédie de l'éducation morale.

« Cependant les organisateurs ont pensé que le travail du Congrès ne devait pas se réduire à l'audition et à la discussion de ces mémoires et par conséquent ils se proposent d'y introduire d'autres éléments d'intérêt. On offrira un spécimen de leçons morales en anglais, en français, en allemand et peut-être en italien. On présentera des rapports basés sur des questionnaires distribués en grand nombre. On s'occupe d'organiser une exposition de livres se rapportant à l'éducation morale, de tableaux et de productions

Digitized by Google

plastiques, où l'on espère que prendront place des œuvres inédites. Enfin il faut voir au delà du Congrès. On se propose de discuter la question d'un *Journal international d'éducation morale* qui trouverait des lecteurs dans les écoles normales et partout où l'on s'occupe d'éducation, et l'on mettra à l'étude la fondation d'un *Bureau international d'éducation morale.* »

Et voici au point de vue matériel :

« On n'oublie pas les congressistes eux-mêmes. Des démarches sont faites pour obtenir des réductions sur les chemins de fer ; on fournira aux membres du Congrès tous les renseignements utiles pour les hôtels, pensions, visites et excursions ; on leur facilitera l'entrée dans les écoles, etc.

« Les réunions du Congrès comprendront : 1° des assemblées générales pour la lecture des mémoires, des adresses et des propositions d'un intérêt général ; 2° des réunions de sections (un jour seulement) pour des propositions et des travaux d'un intérêt moins général ; 3° des réunions spéciales.

« La carte de congressiste coûtera 12 francs. Elle donnera droit d'admission aux réceptions, aux assemblées et réunions du Congrès, etc., et à un exemplaire du rapport général (environ 350 pages) contenant un résumé des travaux et les mémoires les plus importants (Pour les conditions spéciales, voir la feuille de souscription.) Pour les cartes de congressiste on peut s'adresser aux secrétaires pour la France, au secrétaire pour la Belgique, au secrétaire pour l'Espagne, ou au secrétaire général. »

Le secrétaire pour la Belgique est M. Daumers, notre collaborateur. S'adresser à lui, 11, place Anneesens, Bruxelles.

* * *

Les livres.

Poésies de Choderlos de Laclos, publiées par ARTHUR SYMONS et LOUIS THOMAS, Paris, Dorbon, 1908, petite 8°, 100 p. — Ceux qui ont lu et qui aiment *Les liaisons dangereuses* ont eu quelque peine à se faire à l'image nouvelle de son auteur que des publications récentes nous ont imposée. Quoi, le psychologue si expert dans la peinture des amours coupables n'aurait été ni plus ni moins qu'un bon époux et un excellent père ! Ses lettres intimes, publiées par M. de Chauvigny, nous le montrent attentif aux plus humbles détails de la vie de famille et conservant à tous les siens, jusqu'à la plus honorable des fins, une affection qui ne se dément pas un jour ; la biographie de M. Dard confirme cette notion. Il était assez intéressant de voir réunies les poésies de cet écrivain énigmatique. Allait-on y retrouver l'analyste impitoyable des agitations passionnelles de Madame de Merteuil, ou bien l'être doux et calme dans ses tendresses, que la correspondance a révélé ? En réalité, la découverte que l'on fait est plutôt médiocre. Les poésies de Choderlos de Laclos sont, pour la plupart, d'assez fades compositions dont l'excuse est d'être improvisées. Le moule du XVIII[e] siècle,

Digitized by Google

si factice et si toujours le même, est le moule dans lequel il les a coulées. Deux ou trois morceaux, notamment un conte assez gaillard, attestent seuls un rien de verve et, vaguement, font ressouvenir de l'auteur des *Liaisons*. Mais que nous voilà loin de Chénier et même de Parny!

*
* *

MAURICE MAGRE, *Conseils à un jeune homme pauvre, qui vient faire de la littérature à Paris*. — L'auteur, récemment applaudi, de *Velléda* a publié chez B. Grasset, en une exquise plaquette, quelques résidus d'une expérience qui paraît déjà vieille. Il a mené la vie de l'homme de lettres, et il a évidemment connu quelques-unes des angoisses, dont le persiflage, non exempt d'amertume, de ses *Conseils* décrit impitoyablement la hantise douloureuse. Depuis le garni malodorant jusqu'à la fringale de respectabilité, de jeunesse et de beauté qui fait grincer les dents longues du jeune homme de lettres sur le pavé de Paris, rien n'est omis en ces XII chapitres de ce qui torture la pauvreté anonyme et ambitieuse des vingt ans. Le ton n'est pas d'une commisération excessive, et pourtant les avis que murmure cette bouche savante ne sont pas décourageants pour qui sait entendre; le sentiment de la dignité humaine, le stoïcisme plus facile qu'à la maturité blanchissante, l'insouciance d'un âge où l'illusion fleurit dans le sourire, tout cela est dit avec une belle sobriété et la force convaincante d'une affirmation qui n'est point vaine. Il y a des portions d'un moraliste et aussi d'un poète dans ces *Conseils* que nul ne peut dédaigner, même à Bruxelles.

Le poète est bien connu. En donnant *Les Livres et le Secret* en 1906, il a marqué d'une forte empreinte personnelle l'expression de sentiments qui sont ceux de toute une génération d'hommes. Nous reviendrons sur ce recueil très composite, dont des parties font ressouvenir du Musset des *Contes d'Espagne et d'Italie* par le caprice fringant de l'idée et du rythme, mais d'un Musset, revu et corrigé par Baudelaire. Ailleurs, on devine, aussi bien que dans les *Conseils*, l'ardeur mélancolique d'une âme déjà conquise aux préoccupations synthétiques qui sont celles de l'été de la vie, l'âme d'un contemplateur penché sur celle-ci et très calme devant les bizarreries et même les iniquités dont elle est faite. Telle pièce (*A la fenêtre d'un hôtel garni*) permettait de pronostiquer le doux résigné qui a écrit les *Conseils*; telle autre promet un psychologue qui, animant ses observations par une action dramatique, sera peut-être demain l'auteur aimé d'un public de théâtre. Et toujours la langue qu'écrit M. Magre est très simple, très pure, très claire, ni colorée ni métaphorique; elle a la sveltesse et l'agilité des vieux conteurs français; mais elle a, de plus, ces raccourcis, ces sous-entendus insinuants, ces coquetteries d'épithètes qui constituent la parure de modernité. M. W.

*
* *

Digitized by Google

MARCEL NAVARRE. *Louis XI en pèlerinage* (1 vol in-8° de la *Nouvelle Bibliothèque Historique*). Bloud et Cie, éditeurs, Paris. — Dans la mémoire de nos collégiens modernes comme dans celle de beaucoup de gens du monde, le nom de Louis XI n'évoque guère d'autre souvenir que les mots de Péronne, Charles le Téméraire, Plessis-les-Tours... C'est le monarque sournois et casanier, cruel et cafard... Le vilain monstre, en vérité!

L'auteur du présent volume voudrait entrainer avec lui, à la suite de cet inlassable pèlerin que fut Louis XI, tous ceux qui se sont contentés de ces notions un peu trop simples. Aucun roi ne fut plus vagabond que ce prétendu ermite. Avec le guide aimable et informé qu'est M. Marcel Navarre, c'est un plaisir que de le suivre, sur les longs chemins de France et de Brabant, au mépris du vent, de la poussière et de la pluie, de sanctuaire en sanctuaire... Et, quand, après avoir joué, auprès de lui, pendant près d'un demi-siècle, le rôle de spectateur curieux mais non point prévenu, quand, après avoir visité en sa compagnie les lieux de prières où nos aïeules aimaient à venir s'agenouiller, nous rentrerons en Touraine pour l'aider à mourir, alors vraiment nous serons en droit de chercher à savoir ce que valait cette dévotion dont on a dit tant de mal.

Et c'est ainsi que ce livre d'allure pittoresque et de lecture facile, mais d'une érudition très sûre, contribuera à fixer définitivement un point d'histoire important et controversé.

* * *

Chez le même éditeur, un gros volume de M. G. Deherme, intitulé *L'Afrique occidentale française*. Après les travaux descriptifs du commandant Toutée et d'autres pionniers, les études critiques de M. Victor Bérard, les travaux géographiques dont l'Afrique française a été l'objet, il devenait difficile d'apporter du neuf. M. Deherme l'a tenté. Disciple d'Auguste Comte, créateur des universités populaires, grand voyageur devant l'Eternel, il a vu les pays dont il parle; il a essayé de les voir en économiste et même en sociologue.

Après avoir exposé ce qui a été fait dans les trois ordres, politique, économique et social, l'auteur indique ce qui reste à faire, et comment on le fera. Il établit ainsi *une véritable méthode positive de colonisation*, non seulement française, mais humaine dont feront bien de s'inspirer les coloniaux, fonctionnaires, explorateurs, militaires et commerçants, dans toutes les colonies où ils sont appelés à servir et à agir.

Qu'il étudie l'organisation administrative, financière, judiciaire, l'enseignement, etc.; l'exploitation commerciale et industrielle des richesses naturelles, arachides, caoutchouc, palmistes, coton, etc.; ou bien l'organisation sociale indigène, fétichisme, famille, esclavage, etc.; l'auteur s'en réfère toujours à une riche documentation, en majeure partie inédite, pour

Digitized by Google

émettre des vues ingénieuses qui retiendront l'attention des spécialistes et des techniciens.

La partie sociale est relativement la plus étendue. L'âme nègre est peu connue. Le statut nègre, basé sur le patriarcat esclavagiste, n'a été examiné jusqu'ici, le plus souvent, qu'avec des préjugés, un souci exagéré de pittoresque littéraire, et, pour tout dire, une insuffisante préparation sociologique. Les observations de l'auteur sur le fétichisme et l'esclavage éclairent les données restées jusqu'alors obscures d'un problème qu'on était obligé, en conséquence, de considérer comme insoluble : la suppression de l'esclavage. Cette partie intéressera donc, non seulement les coloniaux, mais encore les hommes politiques et les personnes, si nombreuses aujourd'hui, que passionnent les faits et les théories sociologiques. Ce n'est rien moins qu'*un traité de sociologie comparée*.

* * *

Jean Saint-Yves, *La lumière perdue*. — Paris, Ollendorff, in-16. — Ah! le joli livre, tout frais des impressions de voyage, d'art et de sentiment qu'il communique au lecteur, personnel sans excès, juste assez pour ne dérouter ni ne fatiguer, sentant bon la sincérité d'un observateur direct, qui a vécu et souffert. Un roman? Non. Mais des notes, rattachées par un fil gracieux et délicat. Pensez à Loti, mais atténuez la lumière trop crue, les couleurs trop criardes, surtout supprimez tout ce qu'a de déplaisant l'autogobisme de M. Julien Viaud. Certes l'artiste est plus candide, moins sûr de ses effets, moins sobre et moins savant. Mais il a cette sincérité qui vous gagne et le rien d'élégiaque, ou plutôt de sentimental à la Heine qui s'insinue entre les pages descriptives, la petite fleur bleue oubliée dans celles-ci, et cela console facilement de certaines gaucheries que n'aurait pas commises un professionel. J'avoue que je n'avais pas lu d'autre livre de M. Saint-Yves, que j'ignore le *Roman d'un Officier*, *L'Etape silencieuse*, *La Route s'achève*, *La Côte de Meuse*. Mais je réparerai... Avec l'auteur non moins pseudonymesque des *Civilisés*, quoique sur un mode bien différent, M. Saint-Yves nous montre qu'il y a chez l'officier français des dons d'observation et de style, dont on se méprendrait fort en attribuant le monopole à M. Pierre Loti, de l'Académie française. M. W.

* * *

La librairie P. Ollendorff vient aussi de mettre en vente *Yella*, le nouveau roman d'Armand Charpentier. Dramatique et passionnante, cette œuvre séduira ceux qui aiment lire de belles histoires d'amour, écrites dans une langue précise et harmonieuse.

A l'heure où la troublante question des forces psychiques et des mani-

Digitized by Google

festations de l'au delà, connues sous le nom de spiritisme, passionne l'opinion, *Yella*, par son curieux dénouement, vient apporter une suggestive solution à ce problème.

* * *

Il est tard, mais point trop, pour signaler encore chez M. Van Oest, l'éditeur connu, un très beau livre de M. le baron Henry Kervyn de Lettenhove, président de l'exposition de la Toison d'Or. Ce livre est précisément intitulé *La Toison d'Or*.

Beau livre, peut-on dire, par l'illustration soignée, abondante et variée qui en fait le principal prix Le commentaire suppose beaucoup de recherches; mais il a l'inconvénient de devoir s'adapter aux gravures plutôt que les gravures ne s'adaptent à lui. Pour écrire une histoire complète de l'Ordre de la Toison d'Or, il faudrait bien des documents qui nous manquent, et, outre que ce long exposé serait fastidieux, il n'apporterait, je le crains, que peu de lumières nouvelles sur des périodes historiques, déjà très connues (XV-XVI^{e} siècles). Que la création de l'Ordre ait été, d'ailleurs, un acte de politique habile et qu'on l'ait associé à des dessous même religieux et surtout à des calculs dynastiques, c'est ce qu'on savait déjà. Il n'en faut pas moins savoir gré à M. Kervyn de l'avoir redit, en y ajoutant du sien. W.

* * *

Chez le même éditeur une intéressante étude sur *Thiery Bouts* par Arnold Goffin. C'est l'analyse consciencieuse de l'œuvre du célèbre artiste, avec des caractéristiques très heureuses de ses principaux tableaux. De même, M. Jean de Bosschere a écrit sur *Quentin Metzys*, une étude très documentée et où l'on sent, outre une grande lecture, des recherches personnelles, malheureusement consignées dans un style assez négligé. C'est moins un livre qu'une série d'études; mais il était difficile, dans l'état présent de la critique sur ce maître, d'assurer plus de précision et plus de suite dans l'exposé.

Digitized by Google

LE PUBLIC ET LA PRESSE

Le Congrès de la presse qui se réunit il y a quelques semaines à Bruxelles attira plus d'attention que le public n'a coutume d'en accorder aux assises du « quatrième pouvoir »

Il avait semblé, pendant fort longtemps, que les journalistes eussent à s'occuper de tout le monde, hormis d'eux-mêmes. L'attitude des lecteurs vis-à-vis d'eux était un peu celle des habitués de restaurants vis-à-vis de la cuisine. On ne tient pas à connaître les secrets des laboratoires souterrains où se confectionnent les éléments du menu. Et c'est une erreur... A être observés, dans leur génèse, par le consommateur, les plats n'en vaudraient peut-être que mieux. Une initiation plus complète du public aux rouages invisibles de la presse lui permettrait d'exercer sur les journaux une part de l'influence qu'ils exercent sur lui.

Non pas que le goût, les tendances, les manies des masses qui lisent aient été jusqu'à présent sans action sur les « gazettes ». En soutenant le contraire, on s'insurgerait contre cette vérité incontestable que « chaque pays a la presse qu'il mérite ». Seulement, cette action des lecteurs sur leurs pourvoyeurs a été, dans le passé, inconsciente, irraisonnée, aveugle et, par contre-coup, funeste sous plus d'un rapport.

Mesurez, par exemple, les effets qu'elle a eus sur les conditions matérielles, d'abord, morales ensuite, de la littérature quotidienne!...

Sans doute, la responsabilité initiale de la « presse à bon

Digitized by Google

marché », qui a conduit notre surenchérissante Belgique jusqu'à la presse semi-gratuite, remonte à un journaliste : au fébrile remueur d'idée (une par jour) que fut Émile de Girardin. Mais, au fond, cette révolution eût été impossible sans la complicité, aussi enthousiaste qu'irréfléchie, des foules. Elles abandonnèrent sur-le-champ le journal de 20 ou 15 centimes pour la feuille à 2 sous ou à 1 sou, sans se rendre compte un instant de la détérioration qu'elles allaient faire subir, par là, à la qualité du pain quotidien de leur esprit. Si elles s'étaient intéressées à l'organisation de la presse, si elles avaient acquis la notion de la dépense énorme de labeur et de capital qu'implique la seule production journalière de quatre grandes pages de texte imprimées, elles eussent compris qu'il était impossible d'en avilir le prix sans en avilir, du même coup, le ton, l'allure, le caractère général, et elles eussent peut-être résisté, dans leur propre interêt, à l'évolution prêchée et inaugurée par Émile de Girardin et qui allait fatalement substituer une presse démocratique, dans le sens le plus fâcheux du mot, à la presse des Prévost-Paradol et des Royer Collard, des Hymans et des Considérant qui méritait le qualificatif d'aristocratique, dans son acception la plus idéale.

Je me rappellerai toujours l'étonnement de notre défunte et toujours regrettée reine Marie-Henriette, lorsque — en 1897 — elle vint visiter, dans la galerie des machines du Palais du Cinquantenaire, « le *Petit Bleu* de l'Exposition ».

Après avoir assisté à toutes les opérations qui convergent vers la création d'un journal, depuis la fabrication du papier jusqu'à l'impression, en passant par la composition manuelle et mécanique, la mise en page, la confection des « flans » et le clichage, la Reine me déclara qu'elle n'avait jamais imaginé rien d'aussi laborieux et d'aussi compliqué, et elle s'extasia de ce que le produit de tant d'efforts fut mis à la disposition du premier venu moyennant la somme de cinq centimes.

Je fis remarquer à Sa Majesté que la litterature la plus haute subissait cette même loi de dépréciation marchande et qu'on pouvait se procurer aujourd'hui pour un shelling, moins que le prix d'un beefsteak, telle édition populaire de l'œuvre complète

Digitized by Google

de Shakespeare, — d'une œuvre où se cristallise toute la vie mentale d'un des plus grands génies humains et qui contient, à elle seule, de quoi emplir de philosophie et de poésie des millions d'existences présentes et à venir.

Il y a, assurément, la plus choquante, pour ne pas dire la plus révoltante disproportion entre le tarif des aliments et celui des livres ; entre la valeur vénale des objets les plus faciles à fabriquer et celle des œuvres du cerveau qui ont nécessité la plus vaste culture ou la plus rare inspiration ; entre la cote de telle denrée destinée à donner à l'acquéreur une satisfaction d'un jour, d'une heure ou d'un instant ; et celle de tel traité philosophique ou scientifique, de tel chef-d'œuvre du roman ou de la poésie qui apporte de perpétuelles jouissances à toute imagination réceptive. Mais encore le dommage matériel occasionné à l'écrivain, à ses héritiers ou à ses éditeurs successifs par cette déchéance pécuniaire du livre est-il compensé par le bien que peut faire la diffusion de ce « produit spirituel » parmi les plus ignorants ou les plus déshérités. Car on aura beau acheter tout Shakespeare ou tout Molière ou tout Balzac pour un shelling, ou deux francs, ou cinq, la substance reste la même que dans l'édition de luxe qui se paie vingt ou quarante fois plus cher. Si minime que soit la somme que vous en ayez donnée, on ne vous retranchera pas une seule parole d'angoisse d' « Hamlet » ou un cri de folie du « Roi Lear » ; un trait d'hypocrisie de « Tartuffe », ou un geste douloureusement humilié des « Parents pauvres ». Tandis que le niveau intellectuel et moral du journal devait inéluctablement se ravaler avec son prix.

Que le profane s'enquière !... Qu'il apprenne ce que coûtent le papier, l'encre d'imprimerie, les machines à composer, les rotatives et leurs moteurs, les salaires des ouvriers, des employés, des rédacteurs, le flot des informations téléphoniques, le loyer, l'éclairage, le chauffage, les amortissements... qu'il sache que sur le sou qu'il déboursera pour la « gazette » moderne de six ou de huit pages, deux centimes sont abandonnés à l'intermédiaire, c'est-à-dire au camelot, et il sera aussi stupefait que la reine des Belges de ce qu'on lui livre tant de

Digitized by Google

choses à lire et tant de... matière d'emballage pour une si menue pièce de monnaie...

L'erreur de Girardin fut de raisonner abstraitement et de vulgariser cette théorie décevante que le nombre et le rendement des annonces, devant être en proportion directe du tirage d'un journal, s'éléveraient avec lui et contrebalanceraient avec usure le sacrifice consenti sur le prix de la vente au numéro et de l'abonnement. Cela put et dut être vrai des tout premiers organes à bon marché. Ils enlevèrent leur clientèle de publicité commerciale et industrielle aux fiers Sicambres du journalisme qui, en s'obstinant à ne rien rabattre de leur estimation d'eux-mêmes, se résignèrent à perdre le gros de leurs lecteurs et à n'en conserver que l'élite. Mais il y eut simple déplacement et non accroissement numérique d'annonces, et loin de renchérir, celles-ci s'avilirent à leur tour, avec l'incessante multiplication des feuilles populaires à la portée des plus petites bourses. En d'autres termes, les maisons de commerce qui utilisent la presse comme trompette de la Renommée, n'ont pas, à de très rares proportions près, accru leur budget de publicité, tandis que croissait la légion des « quotidiens » ; elles ont simplement réparti leur budget entre un plus grand nombre de journaux, au détriment de chacun d'eux. D'où la faillite de la doctrine de Girardin et la rupture de l'équilibre nécessaire entre les dépenses et les recettes ; d'où la nécessité, chez les organes les moins scrupuleux surtout, de forcer les recettes par tous les moyens, même indélicats, et de demander l'extension de leur tirage et de leurs affaires aux méthodes les plus malsaines, par exemple, en flattant les goûts les plus bas du très grand nombre, par l'abus des nouvelles sensationnelles ou par des campagnes à scandale, en même temps qu'en grapillant sur les dépenses, en se privant du concours des talents littéraires les plus sérieux et en se contentant de la prose la plus médiocrement édifiante ou la plus tristement éducative.

Nul n'exprima d'une façon aussi concrète, aussi concise et aussi gaie cette évolution attristante qu'un spirituel avocat de ma connaissance, lorsqu'il apprit, il y a environ un quart de siècle, qu'une publication qui se payait 20 centimes venait de

Digitized by Google

se transformer et de réduire son prix de moitié. « Voilà un journal qui ne vaut plus... quatre sous! » s'écria-t-il... Quand le public encouragea et rendit indestructible la presse à bon marché en délaissant l'autre, il imagina probablement que ce qu'on lui donnait pour un sou continuerait à en valoir quatre. Dans la métamorphose morale qu'a subie la presse, il est le premier coupable, faute d'avoir su que, sans le concours de certaines exceptionnelles circonstances, il n'est pas plus donné de produire pour à peu près rien un grand carré de papier où l'histoire impartiale et bien écrite des vingt-quatre dernières heures du globe se refléchit chaque matin ou chaque soir, que de vendre pour un sol les louis d'or qu'un loustic du XVIII[e] siècle offrait vainement, pour ce prix-là, aux sceptiques Parisiens qui passaient sur le Pont-neuf en calculant sur leurs doigts.

La démonstration du même phénomène est universelle. Il a suffi, à Londres, de l'apparition d'un ou deux journaux d'un *half-penny* pour faire baisser de plusieurs échelons le ton, la tenue de cette presse anglaise qui avait pu se donner jusque là comme modèle de prudence et de véracité dans l'information, de tact et de mesure dans le langage. On a vu, en ces derniers temps, le *Times* lui-même, dans la bousculade de cette course au rabais, étendre le pied dans le vide et se préparer à descendre du piédestal majestueux du haut duquel il agitait le tonnerre, suivant une expression locale traduisant de façon pittoresque la foi sociale en son austère omnipotence.

En Belgique, dans notre ruche surpeuplée, encombrée d'une pléthore de journaux à bas prix, ce qui peut étonner, c'est que, dans son ensemble, la presse demeure encore *relativement* si saine, si exempte de tares profondes, si rebelle à l'entraînement vers les mauvaises mœurs que l'âpreté du « struggle for life » a engendrées ailleurs.

Assistant un soir dans un salon ami à la lecture, par Edmond Picard, de son *Ambidextre* — encore inédit alors — je m'entretins avec son génial auteur. Il me dit qu'il n'avait voulu peindre qu'un cas extrême de journaliste boueux dont l'espèce était, sans doute, plus rare en Belgique que sous d'autres latitudes. Ce n'est pas ainsi que certains des auditeurs

Digitized by Google

de cette cruelle satire l'avaient compris, car j'en entendis un qui disait dans son groupe :

« Tout de même, ils sont bien heureux en Angleterre de posséder une presse si pure que les Ambidextres y sont introuvables! »

Voilà comment s'incrustent les légendes dans les cerveaux les plus bienveillants... La vérité est, que nul pays ne fournit autant d'exemples que l'Angleterre de palinodies intéressées de la part de ses journalistes et de ses journaux. Où eût-on vu ce qui se passa à Londres, au début et à l'épilogue de la guerre du Transvaal?... Deux des principaux organes de l'opinion libérale qui avaient jusque-là combattu énergiquement la politique réactionnaire et belliqueuse de M. Chamberlain passèrent du jour au lendemain avec armes et bagages — par la vente intégrale de leurs actions — au camp de l'ennemi et se mirent à prôner l'agression inique contre les Boers avec autant d'ardeur qu'ils en avaient mise, l'avant-veille, à la flétrir. Et si cette trahison s'était accomplie à la faveur d'un « changement de propriétaire », elle avait été facilitée par l'adhésion de tout le personnel écrivain. Sauf un ou deux, les rédacteurs demeurèrent en corps au service de la politique nouvelle. Et les plumes qui avaient chanté les louanges de Dieu célébrèrent à l'envi celles de Mammon. On s'était vendu en bloc à l'opinion d'en face, — de l'autre pôle. Et la guerre ayant, au bout de deux ans, épuisé ses dernières horreurs, les anciens directeurs des deux organes en question les rachetèrent avec un gros bénéfice — le tour était joué! — et les plumes retournèrent flegmatiquement à leurs anciennes amours, c'est-à-dire à la défense des idées qu'elles avaient reniées et bafouées pendant trente-deux ou trente-trois mois, sans que nul n'en marquât le moindre étonnement ou la désapprobation la plus légère.

Le cas n'était pas nouveau et ne devait pas être non plus le dernier, car depuis le début de l'agitation de la « Tariff Reform League » on assiste, dans le même pays, où la question de libre échange et de protectionnisme constitue un des articles fondamentaux du programme des partis et de la

Digitized by Google

presse, — on a assisté, il n'y a pas si longtemps encore, à ce spectacle affligeant de feuilles acquises, depuis leur fondation, aux théories de Cobden et de Bright cédant aux partisans du tarif douanier, leurs titres, leur matériel, leur clientèle, toutes les armes forgées pour la bataille contre la réaction économique!

Or, on peut défier quiconque de trouver dans l'histoire de la presse belge, un seul exemple de journal libéral se muant en journal catholique ou *vice versa*. Peut-être est-il advenu, de-ci de-là, à quelques journalistes belges d'effectuer individuellement pareille volte-face, — mais tout au plus à des journalistes obscurs, pauvres et pauvrement rétribués et réduits à chercher dans leur profession un gagne-pain bien plutôt que le luxe exquis d'un sacerdorce.

Somme toute, je le repète, et bien qu'elle ait comme tout troupeau des moutons galeux, la presse belge, en sa majorité, a cédé jusqu'ici infiniment moins que celle de maint pays étranger aux « suggestions de la famine ». Elle ne marchande sa publicité à aucune œuvre d'intérêt national ou charitable; elle est restée aussi fidèle que possible aux anciennes traditions de courtoisie dans la polémique, et se garde généralement bien de devenir l'instrument d'intimidation lucrative qu'est la presse dans plus d'un autre milieu géographique. Mais encore s'aperçoit-on, chez nous, comme ailleurs, que le nombre d'organes qui poursuivent un idéal politique, philosophique ou social plutôt qu'un dividende devient de plus en plus modeste, tandis que le nombre de ceux qui renoncent au prestige coûteux du « style » ou à la joie peu lucrative de guider l'opinion « vers les hauteurs » plutôt que de sacrifier à la prédilection des masses pour les bas-fonds, va sans cesse crescendo. C'est que, nulle part, il n'est loisible d'aller impunément à l'encontre de la souveraine loi économique que les simplistes traduisent ainsi : « On ne vous donnera jamais de rien que pour votre argent ».

* * *

En prêtant un peu plus l'oreille à ce qui se dit dans les Congrès de la presse — et il y tend, comme je le disais plus

Digitized by Google

haut — le public acquerra des lumières dont il pourra tirer un profit qu'il ne soupçonne point.

A première vue, il s'est probablement demandé en quoi pouvait l'intéresser, par exemple, la question de la situation morale et matérielle des journalistes. Elle devrait lui importer beaucoup. Car, abstraction faite des exceptions sublimes et presque surhumaines, le journaliste ressemble au commun des mortels et moins ses œuvres seront rémunérées, moins il apportera de soins et de scrupules à l'accomplissement de sa tâche, c'est-à-dire aux récits ou commentaires qu'il rédige pour l'abonné ou l'acheteur.

Vous vous inquiétez du salaire des employés de chemins de fer, de la durée de leur journée de travail, parce que vous savez que la misère et le surmenage du personnel sont fréquemment les causes des déraillements et collisions qui vous menacent durant vos voyages. S'il est vrai que l'esprit prime la matière, en vertu de quelle logique vous désintéressez-vous donc de la situation personnelle des mécaniciens et chauffeurs qui font voyager chaque jour votre imagination à travers le champ accidenté des faits, des idées, des conjectures, des sentiments et qui risquent de faire verser votre intellect et votre jugement dans les plus graves aberrations ou les pires préjugés s'ils sont excédés de labeur et de sommeil ou distraits par l'obsession de leur indigence?

Au même ordre d'idées appartient la question du repos dominical des journaux, également agitée au récent congrès. Sur celle-là le public a des vues très arrêtées. J'en parle à bon escient. Et quiconque a dirigé un journal confirmera, sans hésiter, mes dires : abonnés et acheteurs sont à peu près unanimes à vouloir, *à exiger*, que leur « gazette » ne chôme jamais. Est-ce que le soleil cesse, un seul jour, de paraître sur quelque point de la terre? Est-ce que la vie universelle dont nos papiers quotidiens sont le miroir s'arrête pendant vingt-quatre heures? Et de quel droit le miroir se voilera-t-il régulièrement 52 jours par année, — en sus des huit principaux jours de fête légale ou traditionnelle? Si beaucoup de directeurs de journaux estiment eux-mêmes que la suppression dominicale de leurs

Digitized by Google

feuilles serait comme une négation de leur raison d'être, le public est bien davantage encore de leur avis. Il faut avoir dépouillé chaque matin le courrier d'un «moniteur» quelconque pour savoir à quoi s'en tenir là-dessus. Pas de jour sans qu'un, deux, trois, dix abonnés, victimes d'une erreur de la poste, devenue depuis plusieurs années l'agence distributrice de la presse, n'écrivent à l'administration du journal pour se lamenter et s'indigner de ce que leur exemplaire leur soit parvenu avec une ou deux heures de retard ou ne leur soit pas parvenu du tout. Le téléphone déverse, dans le même temps, des plaintes identiques, formulées généralement sur un ton de frémissante colère et accompagnées, souventes fois, d'une menace de désabonnement au profit d'un concurrent, en cas de récidive. Quelle satisfaction intime pour l'amour-propre du directeur, du rédacteur en chef !... Comme il sent, comme il voit, comme il entend que le lecteur, tout en faisant d'instinct chorus avec quiconque vilipende la presse, tient à son journal au moins autant qu'à la prunelle de ses yeux !... Mais que ce flatteur engouement est despotique aussi !... A une époque où, par suite de son bon marché même, la presse, répandue dans toutes les couches de la société, doit répondre à tous les intérêts et satisfaire tous les caprices concevables, que de gens voudraient qu'elle apportât les faits à leur connaissance avant qu'ils ne se soient produits !

Je me remémore ceci. Le lendemain de l'affreux incendie nocturne de l'Opéra Comique de Paris, un journal belge dont j'étais un des principaux collaborateurs, avant de le diriger, et qui avait plusieurs éditions par jour, reçut d'un abonné, portant un nom des plus notoires, cette communication courroucée:

— Je suis abonné à votre édition de 4 heures de l'après-midi. Elle m'apporte ce soir seulement le récit de l'incendie de l'Opéra Comique où plusieurs de mes amis ont péri la nuit dernière. C'est un véritable scandale !

— Mais, M. le baron, nous ne pouvions cependant vous narrer cette terrible catastrophe dans notre numéro d'hier 4 heures de l'après-midi, parue six ou sept heures avant le désastre parisien !

Digitized by Google

— Soit, mais vous avez une édition du matin qui m'eût apporté la nouvelle une demi-journée plus tôt. C'est à celle-là qu'il fallait me conseiller de m'abonner.

Je n'invente rien.

Et les directeurs de journaux les plus disposés à accorder le repos absolu du dimanche à tout leur personnel et à toutes leurs machines, confessent qu'ils sont empêchés d'obéir à cette impulsion humanitaire par leur clientèle qui s'est, de tout temps, insurgée contre les sept ou huit jours d'éclipse que se permettent la plupart des publications quotidiennes, à l'occasion des fêtes religieuses ou nationales. Nos législateurs en furent si bien informés, lorsqu'ils confectionnèrent la loi de repos dominical, qu'ils englobèrent les entreprises journalistiques dans la catégorie des industries admises à fonctionner sans relâche, moyennant octroi d'un demi-jour de congé par semaine ou d'un jour de congé par quinzaine à chaque membre de leur personnel individuellement.

En tout état de cause, vous voyez à quel point le public a lieu de dresser l'oreille, lorsque la question se trouve derechef débattue dans un congrès de presse.

Elle est si complexe que faute d'une loi aussi draconienne que la loi allemande interdisant toute espèce de travail dominical, elle ne saurait se résoudre que par un accord entre journaux et lecteurs.

Que ceux-ci sachent bien, tout d'abord, qu'on a pu sans exagération assimiler l'œuvre du journal au rocher de Sisyphe, au tonneau des Danaïdes, ou à la toile de Pénélope. Le tissu, toujours recommencé, de l'épouse fidèle d'Ulysse est une métaphore littéralement exacte.

Chaque matin, l'œuvre de la veille si fraîchement, si laborieusement édifiée, est détruite. Autrefois, c'était par la redistribution, dans les cases typographiques, des lettres qui avaient servi à constituer le texte du numéro du jour; désormais, depuis l'introduction des monolines et des linotypes, c'est par un anéantissement de tout ce texte dans les flammes bleues ou blêmes d'une fournaise ardente où la pensée, muée en plomb, fondra au bout de quelques minutes, comme beurre au soleil,

Digitized by Google

ne laissant qu'un résidu de métal rendu à sa virginité première pour de nouveaux et aussi éphémères enfantements. Sans doute, le journaliste qui assiste à cet holocauste continuel de ses fragiles créations puise-t-il des dédommagements, s'il est doué d'imagination et de sensibilité, dans le tableau, prodigieusement mouvementé de la vie universelle dont le spectacle comique, tragique, noble ou ignoble lui est révélé de quart en en quart d'heure, comme à la lueur de successifs éclairs, par les messages télégraphiques, téléphoniques ou verbaux qui affluent en même temps vers lui de tous les coins de la ville, du pays, du globe... Vous, lecteurs, vous n'avez jamais goûté la poignante sensation de cette palpitante image de l'univers, car lorsque votre journal vous en apporte les innombrables éléments, ils ont été méthodiquement arrangés, étiquetés, classés chacun sous une rubrique routinière, comme des papiers dans des cartons verts ou des denrées dans des boîtes; et du pêle-mêle inoui des événements, vous ne trouvez qu'une relation logiquement coordonnée, refroidie comme de l'histoire bien sage, contée après coup, dans le tranquille recul du temps.

Alors que le journaliste, lui, a vécu et frémi de toutes les angoisses ou joies de l'espèce humaine, en apercevant, à la fois dans le chaos et la cohue de chacune des journées du globe, les foules en fête, en travail ou en deuil; les vainqueurs et les vaincus des champs de sport ou des champs de bataille; les orateurs qu'on acclame ou qu'on conspue; les cours de Bourse et les réputations qui haussent ou qui baissent; les kermesses joyeuses et les volcans en éruption; les bouchons de champagne qui sautent aux mêmes plafonds que des cervelles; les ballons et les foires qui montent ou qui crèvent; les rois qu'on assassine ou qui massacrent; les beautés qui triomphent; les vertus qui succombent; les trahisons qui éclatent; les grands d'ici bas qu'on baptise, qu'on marie ou qu'on enterre; les automobiles ou les locomotives qui s'écrasent, les princesses qu'on enlève et les princes qui se mésallient; les opéras qu'on chante, les vaudevilles où l'on s'esclaffle; les maisons croulantes sous les secousses simisques et les gratte-ciels qui grimpent sous l'effort

Digitized by Google

des millions, tout ce qui grouille, se débat, lutte ou agonise au milieu des rumeurs, fureurs, ardeurs, splendeurs, horreurs, rires, sourires, soupirs, délires qui composent l'éternel drame, l'incessante comédie d'ici-bas?... Mais, outre que tous les journalistes ne ressentent point le frisson de tant de merveilles incohérentes, faute d'émotivité ou parce que leur tâche circonscrit leur horizon à un seul compartiment de l'existence humaine, il en est qui, à la longue, s'en blasent; d'autres qui ne demanderaient, tant il est haletant, qu'à s'en reposer une fois par semaine. Et la question reste debout de savoir si la masse des lecteurs gagnerait, à laisser hebdomadairement souffler leur talent de narrateur, plus qu'elle ne perdrait à se priver une fois sur sept des échos de la formidable cuve où bouillonnent tant d'intérêts et tant de passions.

Qui prétendrait qu'il serait sage de sa part, de rester indifférente à cet autre problème soulevé au Congrès de la presse : celui du droit de réponse?...

Ce droit là, c'est celui du public lui-même : son arme défensive contre les curiosités, les indiscrétions, les calomnies préméditées ou involontaires de celui qui, disposant d'un auditoire illimité, tient à sa merci l'honneur et parfois l'argent de chacune des unités de l'immense groupe social. Dans quelle mesure ce droit s'est-il exercé dans le passé et mérite-t-il d'être restreint ou étendu dans l'avenir?...

Règle générale, les écrivains quotidiens estiment que le public en abuse! Est-ce votre sentiment, public?... Personnellement une chose m'a plus d'une fois frappé, au cours de trente-deux ans de carrière : la modération avec laquelle le public use du droit de réponse et qui vient sans doute, en grande partie, de la modération avec laquelle la presse exerce son droit ou sa liberté de critique et d'attaque.

« Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme disait Richelieu et je le fais pendre ». Si l'on songe aux milliers de lignes de son écriture que le journal répand chaque jour, sous la forme indélébile et indéniable de la lettre moulée, à la somme d'intérêts que d'une seule phrase il risque de contrarier, et de susceptibilités que, d'un seul mot, il s'expose à froisser, puis

Digitized by Google

à la quantité de noms propres qu'il cite et sur lesquels s'escriment la virtuosité inquisitoriale de ses reporters ou la verve de ses polémistes, on sera étonné, comme devant un miracle, de constater que ce périlleux et incessant déluge de prose hâtivement improvisée et imprimée, n'attire pas à chaque feuille des centaines de réfutations quotidiennes, ou des milliers de procès par an, sans parler des duels, voies de fait ou « autres manières de pendaison ». Personnellement, pendant plus de quinze ans de direction, c'est à peine si j'ai dû accueillir plus de cent rectifications ou affronter plus d'une dizaine de procès, dont quelques-uns prévus et volontairement encourus pour l'avancement de quelque belle cause que pouvait aider le retentissement du prétoire. Et je ne pense pas que mes confrères aient eu plus fréquemment maille à partir avec la société. Phénomène qui paraît bien témoigner en faveur de la réserve et du tact des journaux belges et de la mesure avec laquelle la plupart d'entre eux se prévalent de la large liberté que leur garantit la Constitution.

Peut-être le public opinera-t-il qu'il y a là surtout un indice de sa propre tolérance, de la modération qu'il apporte à l'exercice de ses droits; ou encore une preuve de sa paresse, de sa négligence ou de sa répugnance pour les dangers de la controverse avec de professionnels polémistes. Mais ce serait encore une raison pour qu'il se considérât comme partie principale aux débats parlementaires sur la réponse du droit de réponse qui doit découler du récent Congrès de presse et qu'il se passionnât pour eux. Car, encore une fois, c'est son pouvoir de légitime défense contre une puissance redoutable qui se trouve en cause, c'est l'instrument grâce à quoi il peut obtenir réparation immédiate de toute atteinte faite à sa considération, sans attendre une procédure juridique et des dommages-intérêts que quelques-uns préfèrent malheureusement à tout autre baume sur une plaie d'honneur incompatible, selon moi, avec un pansement en billets de banque.

...J'ai parlé de la puissance redoutable de la presse. Elle s'accompagne, quoi qu'on on dise, d'une puissance serviable et bienfaisante aussi, — même aujourd'hui, sous le régime plus ou

Digitized by Google

moins dégradant du bon marché des « gazettes ». Si, par légèreté, dans certains cas ; par malignité ou par fanatisme politique, dans certains autres, la presse défait quelquefois des réputations méritées, que de mérites ignorés ne sauve-t-elle pas des ténébres, quel élan n'inspire-t-elle pas par sa foudroyante publicité à l'esprit inventif de notre époque, quelles lumières ne fait-elle pas circuler, comme en la course antique du flambeau, de main en main, et qui déchirent souvent l'obscurité des questions les plus complexes et pourtant les plus vitales! Combien de nos institutions charitables qui acheminent le monde vers la solution de ce qu'on appelle la question sociale naîtraient-elles, vivraient-elles, fleuriraient-elles sans le concours, jamais lassé, qu'elles rencontrent dans les journaux? Combien d'iniquités se consommeraient dans l'ombre, s'il n'y avait toujours dans nos bureaux de rédaction où peine quelque esprit généreux, quelque cœur ou quelque talent prêt à jeter le cri d'alarme et de protestation et à se précipiter dans une bagarre, à n'importe quel risque, pour le salut d'une victime pitoyable ou d'un principe sacré?

On pourrait même établir cette consolante vérité : ce que l'avilissement du prix des journaux leur a fait perdre en noblesse, en dignité, en autorité, a été, à certain degré, comblé par les énergies et les initiatives auxquelles il a contraint les moins idéalistes d'entre eux. En même temps qu'il ouvrait l'ère des feuilles à deux et puis un sou, Émile de Girardin travailla surtout à fortifier leur popularité, par une action qui donnait à sa rhétorique quotidienne la sanction de résultats visibles et palpables. Il alimenta des caisses d'épargne, fonda, par souscription, des écoles, institua d'utiles concours. La force des choses ou le froid calcul ont depuis poussé à des gestes pareils la plupart des directeurs de journaux qui n'y étaient pas incités par un naturel sentiment d'altruisme, par le pur désir de faire servir la force de leur instrument de propagande à créer du bonheur ou de la beauté. Les expéditions scientifiques, les œuvres de bienfaisance, les découvertes ou inventions, les progrès industriels ou artistiques nés de l'action de la presse ne se comptent plus. Énumérées dans quelque livre d'or, dont

Digitized by Google

l'idée a été lancée et mûrit sans doute, toutes ces innovations ingénieuses et fécondes rempliraient déjà un gros volume, même si on en éliminait toutes les excentricités imaginées par quelques Barnums du journalisme plus soucieux de faire du bruit que du bien. C'est-à-dire qu'à la presse semi-gratuite d'aujourd'hui, en décadence morale et intellectuelle, par rapport à son stade antérieur, il sera pardonné quelque chose, parce que son sens pratique a réalisé — peu importe en vertu de quel mobile! — plus d'une chose salutaire et féconde.

Mais la société qui adore la presse et l'exècre, comme tout individu exècre et adore ses vices, aura d'autant moins à lui pardonner dans l'avenir qu'elle en pénétrera davantage l'organisation et se mettra par là, en meilleure posture, pour l'améliorer.

Le public ignore trop que c'est lui qui fait les journaux et non les journaux qui font le public. Il est leur aîné. Il a existé avant eux. Ils sont nés de ses besoins. Ils se façonnent sur ses désirs ; ils se conduisent selon sa morale.

GÉRARD HARRY,
Ancien Directeur de l'*Indépendance belge*,
Fondateur et ancien Directeur du *Petit Bleu*.

Digitized by Google

COMMENT ON DEVIENT VIEUX

I

Par une contradiction qui paraîtra singulière, tout le monde désire vivre vieux, personne n'entend le devenir. « On espère vieillir, a dit La Bruyère, et l'on craint la vieillesse. » L'illogisme toutefois est purement apparent. *Vivre* vieux, ici, veut dire vivre longtemps. En exprimer le souhait, c'est obéir au plus impérieux et au plus légitime de tous les instincts : celui de la conservation. *Devenir* vieux, c'est descendre — toujours trop tôt — le versant de la vie, en laissant derrière soi, avec la certitude de ne les retrouver jamais, les illusions de la jeunesse, ses espoirs et ses joies. Si d'une part la chance d'atteindre un âge très avancé lui promet de longs jours, l'homme ne peut, d'autre part, envisager d'un œil indifférent les misères sans nombre qui seront le lot de sa vieillesse.

De ces deux sentiments, le premier, ai-je besoin de le dire, est celui vers lequel inclinera constamment notre esprit. Toujours ardent, toujours inassouvi, l'amour de la vie ne cessera d'étendre obligeamment son voile entre l'heureux présent et la déplaisante mais lointaine perspective des déchéances séniles. C'est seulement quand celles-ci nous apparaissent prochaines que nous en ressentons l'effroi.

On raconte que naguère, aux temps mythologiques, de jeunes prêtresses attachées au culte de Vénus eurent la curiosité de contempler leurs traits dans un miroir magique. A peine y eurent-elles jeté les yeux que toutes, l'une après l'autre, s'enfuirent les bras au ciel, poussant des cris d'hor-

Digitized by Google

reur. Quelques instants plus tard, on les trouvait pendues dans le temple même de la Déesse.

Qu'avaient-elles perçu de si effrayant? Quelle odieuse vision leur avait donc offerte le fallacieux métal? Sous leur regard éperdu s'était dressée hideuse, fantomatique, mais encore reconnaissable l'image de ce qui serait resté d'elles à l'heure de la vieillesse : un chef branlant, une face ridée, un torse gibbeux, des membres rabougris — ombre caricaturale, parodie tragi-grotesque de leur jeunesse et de leur beauté!

Et qui donc, de nos jours, n'a connu l'authentique histoire, rappelée un peu partout au lendemain de sa mort, de cette grande dame dont l'esprit, l'élégance et la grâce furent jadis l'ornement des soirées de Compiègne? Ne voulant à aucun prix se voir vieillir, brusquement, dès qu'avait pâli son étoile, elle s'était cloîtrée dans ses appartements où régnait constamment une demi-obscurité, où des housses discrètes éteignaient le reflet accusateur des glaces; et c'est là que jusqu'à la fin elle vécut en recluse, seule avec le souvenir de ses triomphes d'antan, résolue à n'offrir ni à elle-même ni aux autres le spectacle de sa décrépitude. Ce en quoi, à mon sens, elle montra peu de sagesse. La pauvre femme eût trouvé moins lourd le poids des ans si, au lieu de fuir ainsi le monde, elle y fût restée mêlée; car les soins pris par elle pour échapper à l'attristante réalité, le silence dont elle s'entourait, l'isolement qu'elle s'était imposé ne devaient-ils pas au contraire lui rappeler sans cesse ce qu'elle souhaitait tant oublier?

Cet exemple, au surplus, est destiné à n'avoir point d'imitateurs : et cela par la raison que la vieillesse est toujours relative. Quelque âgé que l'on soit, il y a toujours autour de vous des gens qui le sont davantage, au regard desquels vous vous estimez encore jeune.

Jamais, en tout cas, hors du domaine de la légende, la crainte d'une trop longue existence n'a conduit, que je sache, personne à l'abréger. Sans doute réfléchit-on qu'il sera toujours temps de le faire quand viendront les jours mauvais.

Parmi les humains ils sont rares, croyez-moi, ceux qui, au fond, partagent l'opinion exprimée par le vieux Pline sous

Digitized by Google

cette forme aphoristique : « *Natura vero nihil hominibus brevitate vitae praestitit melius* », ce qui veut dire, en termes plus simples, que la vie la plus courte est la meilleure. Mise en pratique, cette maxime aurait au surplus une néfaste conséquence : l'accroissement immédiat du chiffre des suicides ; et l'on verrait se réaliser dès maintenant la funèbre prophétie du professeur Richet : à savoir que, d'ici à un siècle, le suicide deviendra tellement fréquent que de toutes les façons de mourir ce sera la mieux portée.

Si l'on ne se tue point par crainte de la vieillesse longtemps avant d'en atteindre le seuil, il n'en est pas moins vrai qu'au couchant de la vie le chiffre des suicides subit un notable accroissement. Mais, disons-le tout de suite, en pareille circonstance ce n'est que très rarement la fatigue de vivre, le *tædium vitae* qui dicte au vieillard cette suprême résolution. Comme au bûcheron de la fable, il lui arrivera de maudire son destin, d'exprimer en toute occasion le vœu d'en finir avec la vie : de fait, ce souhait n'est point sincère. Les médecins et les prêtres savent ce qu'on doit penser de ces lamentations.

Car celui dont l'existence se prolonge ne peut s'imaginer qu'un jour il cessera de vivre. Plus il vieillira, moins il aura l'idée de se séparer d'elle. L'habitude n'est-elle pas une seconde nature : et quelle habitude plus ancienne, plus invétérée que la vie puisqu'elle date du jour même de notre naissance ? « Que voulez-vous », disait à Metschnikoff un célèbre physiologiste allemand en se plaignant à lui de son grand âge qui le rendait inapte à tout travail. « Que voulez-vous ? Je ne peux pourtant point, n'est-ce pas, me tuer moi-même ! »

Lors donc qu'un vieillard attentera à sa propre vie, gardez-vous d'en chercher la cause dans la monotonie lassante de la route qu'il voit s'allonger interminablement devant lui, mais bien dans les souffrances qui le minent, dans la misère qui l'étreint, dans l'universel abandon où tombent les êtres inutiles et pauvres. S'il aspire à l'éternel repos, c'est qu'avec les ans s'accumulent sur sa tête d'amers soucis, d'incurables maladies qu'un sujet encore jeune aurait à peine le courage de supporter. Témoin l'aventure de ce nonagénaire, un Viennois nommé

Digitized by Google

Meryessie, qui, un beau matin, avait voulu se détruire. Comme on lui demandait le motif de cet attentat, il donna pour raison que ses propres infirmités ne lui permettaient plus de subvenir à l'entretien de son père et de sa mère, lesquels, à eux deux, ne comptaient pas moins de 265 ans !

II

Si réels sont ces maux qu'à eux seuls ils suffiraient pour faire abhorrer la vieillesse. Et quand, dans le plus remarquable de ses essais, Cicéron s'efforce de réduire à néant les méfaits imputés au vieil âge, quand il nous énumère aussi complaisamment les privilèges qui lui sont soi-disant conférés, son élobuence s'emploie — ce qu'elle fit d'ailleurs plus d'une fois — à défendre une mauvaise cause. On s'aperçoit bien vite que, sciemment ou non, il néglige certains côtés de la question. Parmi les arguments susceptibles d'infirmer sa thèse, il choisira les moins dirimants ; et les exemples cités par lui sont triés avec trop de soin pour qu'on puisse leur accorder une valeur probatoire.

S'agit-il des inconvénients de la vieillesse, il semble, d'après lui, que le déficit sénile se réduise à ces trois points : l'amoindrissement de l'énergie physique, l'éloignement forcé des affaires, la privation des plaisirs réservés à la jeunesse et à l'âge mûr. Et de prétendre aussitôt que l'abstinence des plaisirs est un bien ; et de nous citer tels et tels vieillards dont les années n'amollirent en rien la vigueur. Comme si tous les vieillards gardaient jusqu'au tombeau la sereine sagesse d'un Nestor, l'indomptable ténacité d'un Caton, l'amour des lettres d'un Isocrate ou d'un Ennius, le génie d'un Platon, la fécondité toujours jeune d'un Sophocle dont l'inépuisable imagination enfantait encore des chefs-d'œuvre alors qu'il avait dépassé l'âge de 80 ans !

On voit bien que le grand orateur romain était relativement jeune — il touchait seulement à la soixantaine — quand il conçut l'idée de traiter semblable sujet. Il avait ou plutôt il croyait avoir devant lui, à cette époque, une longue série

Digitized by Google

d'années avant de devenir lui-même un véritable vieillard. Ni son esprit ni son corps ne sentaient les approches de la sénilité. Epargné par le temps, il a vu la vieillesse à travers un voile rose. Vieux et infirme, il eût sans nul doute tenu un tout autre langage. N'a-t-il pas dit lui-même : *Satietas vitae tempus maturum affert* ? N'est-ce pas avouer par là qu'une existence trop longue rend la mort opportune ?

III

D'une ressemblance infiniment plus parfaite est le tableau qu'un siècle plus tard Juvénal a tracé des misères du vieil âge. A la place d'un portrait trop flatté, ses vers évoquent avec une exactitude navrante la figure de l'homme ravagé par les ans. Implacablement, en un mélancolique défilé, il fait passer sous nos yeux le cortège sans fin de ses infirmités. En glorifiant son déclin, l'éloquence cicéronienne avait ceint sa tête d'une auréole menteuse : la verve impitoyable du poète l'en a brutalement dépouillée.

Ce qu'a dépeint Juvénal, ce n'est pas le citoyen chargé d'honneur, le personnage de marque entouré de la vénération de tous ; ce n'est pas cette indulgente sérénité qu'apporte avec lui l'apaisement des passions, cette raison mûrie par une longue expérience, cette autorité dans les conseils, ce réconfortant souvenir des grandes choses accomplies au cours de la jeunesse et de l'âge mûr. Le vieillard qu'il nous décrit est un être cacochyme, une créature dolente, à charge à soi-même et aux autres, inspirant presque autant de répulsion que de pitié.

En traits aussi nets que ceux d'une eau-forte de Callot ou de Goya nous voyons se dessiner le torse avachi du vieillard, ses mains agitées d'un perpétuel tremblement, sa peau ridée et flasque, ses lèvres flétries, sa mâchoire édentée, ses joues pendantes « comme celles d'une vieille guenon en train de s'éplucher dans les viandis ombreux de la forêt de Tabraca ». Avec sa voix chevrotante et voilée, sa parole lente, incertaine, la morne impassibilité de ses traits, voyant mal, entendant

Digitized by Google

mal, sentant mal, la pauvre épave humaine traîne ses dernières années — en attendant l'heure suprême — dans une apathie presque végétative que trouble seulement de loin en loin le regret des bonheurs passés...

Joignez à cela l'interminable séquelle des maladies récentes ou anciennes dont la foule importune assiège le vieillard « plus nombreuses, dit Juvénal, que les amants d'Hippia et les patients tués par Thimison en un seul automne ». A quoi bon les énumérer ? On ne connaît que trop ces paralysies incurables immobilisant tout un côté du corps, parfois même le corps tout entier, ces déformations pénibles des jointures, ces souffrances incessantes qui bannissent le sommeil, puis enfin, triste couronnement de la période sénile, l'abjecte, l'avilissante démence pire que toutes les douleurs. Ne survécût-il point à lui-même que trop souvent encore il lui faudrait assister au délaissement de son foyer, porter le deuil des siens, passer ses derniers jours à pleurer des êtres aimés !

Telle serait, vue par l'œil du poète, la déplorable fin de ceux qui vivent trop vieux. Si cruellement fidèle en est la description qu'après avoir lu les vers de Juvénal, des vieillards auraient tenté, dit-on, de se donner la mort (1).

IV

Je me demande vainement quels traits on ajouterait à une aussi parfaite peinture, où se trouvent groupés dans un cadre concis tous les caractères *extérieurs* de la sénilité. Mais Juvé-

(1) L'un des plus élégants traducteur de Juvénal, Dusaulx, raconte à ce sujet dans ses commentaires de la dixième satire l'histoire que voici :

« Piron, qui disait en riant de grandes vérités, me parlait un jour de Juvénal. Quand il en fut au tableau de la vieillesse : — Quelle force ! quelle touche et quelle vérité ! Voilà ce que j'appelle un peintre, non pas à la manière de l'Albane, mais de Rembrant. Nous autres nous ne sommes que des élèves en comparaison de ce grand maître. Le croiriez-vous ? ajoutait-il dans son ravissement, j'ai, ce matin, été tenté de me jeter par la fenêtre. — Piron, ajoute le narrateur, avait alors 80 ans et venait de lire ce sublime et désolant tableau des malheurs irréparables d'une longue vie ».

Digitized by Google

nal n'était qu'un satiriste; il n'avait rien d'un savant. Eût-il été médecin qu'il aurait ignoré, comme les anatomistes de son temps, ce que cachait cette enveloppe caduque.

A notre génération appartient en effet l'honneur d'avoir étudié et décrit les lésions *profondes* dont s'accompagne le décours des années. Et peut-être vous intéressera-t-il d'apprendre que l'initiateur de cette science nouvelle fut une des illustrations de la neurologie moderne, le célèbre Charcot; qu'en outre il sut trouver dans le matériel clinique d'un seul hôpital, la Salpêtrière, les éléments qui lui servirent à l'édifier.

Jusqu'au jour où lui fut confiée la direction médicale d'un des services de cet établissement, la Salpêtrière était considérée, abstraction faite des quartiers occupés par les folles, comme un hospice banal, un asile n'abritant que de vieilles infirmes venues là pour y mourir en paix. Voici que Charcot s'y installe et dans cette mine dédaignée son œil sagace découvre tout d'un coup de magnifiques filons d'or : filons inépuisables, car au mépris d'une tradition séculaire en vertu de laquelle les médecins des hôpitaux de Paris passaient successivement de service en service, comme des officiers changeant de garnison, le jeune maître ne consentit jamais à délaisser la scène de ses débuts.

L'impulsion dès lors était donnée; et l'on vit se succéder en une série presque ininterrompue de très savantes études sur les multiples avaries que subit fatalement un organisme en décadence. De ces recherches il paraît résulter qu'une lésion univoque au nom bizarre et malsonnant — la *sclérose* — domine toute la morbidité sénile.

V

Quel est le sens de cette désignation? A ne consulter que son origine étymologique, sclérose signifie *durcissement* et rien de plus. Mais l'augmentation de consistance n'est qu'un de ses caractères. Non seulement le tissu qu'elle entreprend

Digitized by Google

s'indure, mais encore il se dessèche, se racornit, se condense, de manière à réduire très sensiblement son volume ; c'est-à-dire qu'il se rétracte en même temps qu'il durcit. A l'appétissant filet rose, juteux, tendre, provenant d'une génisse grasse et saine, que le boucher réserve à ses meilleurs clients, comparez un beefsteak coriace, inmasticable, pris dans les bas morceaux d'un taureau hors d'âge, et vous aurez une assez juste idée de la métamorphose apportée à notre propre chair par la sclérose sénile.

Lorsque cette dernière affecte nos muscles, les faisceaux rouges dont ils se composent vont graduellement pâlir et s'atrophier pendant que le tissu banal unissant ces faisceaux se rétracte et se tasse. Ainsi altéré, le muscle perd naturellement une grande partie de sa vigueur : d'où une impotence relative et une fatigue plus prompte.

Atteint-elle les vaisseaux et plus spécialement les artères dont le rôle est de porter au loin le sang du cœur, l'élasticité, la souplesse de leur paroi disparaissent : et l'on voit alors se produire un phénomène caractéristique. Sous la pression continue du sang, l'artère entraînée par lui tend à s'allonger en glissant dans sa gaine. Mais des adhérences normales s'opposent à ce déplacement, en sorte que le tube artériel est contraint d'adopter une forme serpentine. De là proviennent ces cordons sinueux et durs qui dans la seconde moitié de la vie se dessinent peu à peu sous la peau des tempes et que distend d'un choc brusque chaque pulsation du cœur.

Nombreux et graves sont les inconvénients de l'artério-sclérose. Avec leurs parois inertes et rigides, les artères ne peuvent plus venir en aide à l'organe central qui devra désormais, à son grand dam, assurer à lui seul la progression du sang. Que, d'autre part, le rétrécissement croissant des vaisseaux s'accuse au point d'amener une oblitération complète de leur lumière et, subitement, le cours du sang s'arrêtera. Cessant alors d'être irriguée, la partie normalement nourrie par l'artère tombera presque inévitablement en dégénérescence.

Non moins dangereuses seront les suites de la sclérose quand celle-ci s'empare des valvules du cœur. Les soupapes

Digitized by Google

dont l'office est de régler le va-et-vient du sang restent à demi béantes lorsqu'elles devraient s'opposer au passage du liquide et se maintiennent fermées au moment où elles devraient s'ouvrir.

La musculature même du cœur échappe rarement à l'influence de l'âge. Tantôt ce sont les fibres contractiles à l'intérieur desquelles se déposent des globules graisseux; tantôt c'est le tissu inerte occupant les interstices des fibres qui, pris de sclérose, les comprime et les détruit.

La circulation, comme de juste, en devient difficile et lente. Une stagnation du sang s'établit forcément vers les parties déclives, ayant pour effet l'accumulation sous la peau d'une sérosité plus ou moins abondante et, plus tard, la formation d'épanchements aqueux dans les diverses cavités du corps. L'équilibre circulatoire est alors temporairement ou définitivement rompu; et dès cet instant s'ouvre l'ère funeste des hydropisies, indice de la faillite du cœur.

VI

La charpente solide du corps ne sera pas non plus épargnée. Par la dissolution partielle de leur base minérale, les os deviennent singulièrement friables; à tel point qu'un simple faux pas, un choc même léger en occasionnent le brisement.

De tout temps on a noté l'exceptionnelle fréquence chez le vieillard de la fracture du col du fémur, laquelle, par-dessus le marché, entraîne souvent des conséquences mortelles en raison de la faible résistance du sujet. Témoin l'accident fatal survenu il y a peu d'années à l'un des plus grands médecins de l'Allemagne et du monde, le professeur Virchow. Par un mouvement maladroit, il se cassa la cuisse en descendant d'un tram. La lésion en elle-même n'était pas bien grave, mais le patient comptait plus de 80 ans; et, quelques semaines plus tard, il succombait aux suites de sa malheureuse chute.

Voici, d'ailleurs, un autre cas où cette curieuse fragilité des

Digitized by Google

os se manifeste d'une façon plus évidente encore. Chez certaines vieilles femmes, une pression un peu brusque, mais néanmoins très faible, suffit pour en provoquer instantanément la rupture. Du temps où je fréquentais la clinique de Charcot à la Salpêtrière, le professeur s'amusait à nous en donner de temps en temps le spectacle. Il posait le doigt sur une côte ; on entendait un petit craquement — et l'os était cassé net. Cela, au reste, ne faisait aucun mal, et, chose singulière, la soudure des fragments s'effectuait par la suite sans la moindre difficulté. Qui plus est, la consolidation, au bout de quelques semaines, en était si parfaite, le cal avait acquis une telle solidité que lors d'une nouvelle tentative l'os ne cédait plus en ce point mais se brisait tout à côté.

Un second signe résultant de la déformation des os compliquée de l'atrophie des muscles consiste dans l'incurvation de la colonne vertébrale, dont l'effet le plus apparent est un raccourcissement de la taille. De 50 à 85 ans, la hauteur du corps diminue de 3 à 6 centimètres ; et dans les dernières années de cette période, les courbures du tronc et le déplacement des côtes communiquent au thorax un aspect anormal. J'en ai vu d'aplatis, de triangulaires, d'elliptiques, de parallélipipédiques ou même de contours absolument irréguliers. Parfois aussi la capacité de la poitrine se trouve réduite au delà de toute vraisemblance. J'ai sous les yeux le tracé d'un thorax recueilli naguère chez une malade de mon service — femme de 80 ans — dont l'exiguité était telle qu'à un certain niveau la distance entre le devant de la poitrine et le dos ne dépassait point 10 1/2 centimètres ; ce qui, déduction faite de l'épaisseur des parois, ramenait à 5 centimètres au plus l'espace réservé aux poumons ! Comment — et c'est là une question que je me suis souvent posée — comment, avec un torse écrasé à ce point, la pauvre femme savait-elle encore respirer ?

D'autant plus extraordinaire est ce cas que la plupart du temps le poumon lui-même souffre du sénilisme. C'est en vain qu'il essaierait de se dérober à l'inévitable sclérose. Les vaisseaux s'y raréfient en même temps que disparaissent les cloisons des alvéoles. Comme conséquence de cette double

Digitized by Google

lésion, moins de sang arrive au contact de l'air et moins d'air au contact du sang. Et voyez le préjudice qu'en éprouve la fonction. Alors que chez l'adulte la « capacité respiratoire », c'est-à-dire le volume maximum de l'air expulsé par une expiration profonde après une forte inspiration, mesure en moyenne de 3 à 4 litres, j'ai inscrit chez une de mes vieilles patientes, âgée de 75 ans, le chiffre ridiculement bas de 985 centimètres cubes. Étonnez-vous, après cela, de l'essoufflement rapide dont se plaignent les vieillards dès qu'ils se livrent au moindre effort!

VII

Moins pénibles à coup sûr mais tout aussi constants seront les dommages causés par la vieillesse au vêtement naturel qui protège notre corps. Plus que partout ailleurs la sclérose y sévit. Dépouillée par elle de son coussin graisseux, la couche profonde de la peau devient trop mobile et trop lâche, en même temps que le desséchement de sa surface l'empêche d'épouser les contours des parties sous-jacentes. Et c'est ainsi que naissent ces plis disgracieux, ce ravinement des joues, cette patte d'oie, effroi des coquettes, ce creusement de la nuque et du cou, ce fléchissement inesthétique des seins, normal chez les vieilles femmes, très mal accueilli par les autres quand il arrive avant le temps.

Les appareils digestif et rénal sont peut-être ceux qui résistent le plus énergiquement aux emprises de l'âge. En échange, une fois qu'ils ont cédé, leur insuffisance compromet très gravement la santé du vieillard. Bien qu'il n'en soit nullement ainsi, on dirait que leur extrême importance garantit leur intégrité.

VIII

Plus délicats, plus vulnérables que les autres organes, nos centres nerveux soutiennent mal les assauts de la vieillesse. Comprimées par le réseau fibreux qui leur sert de support,

Digitized by Google

leurs cellules se rétractent, se chargent de granulations inactives, abandonnent leur noyau, perdent en un mot la plus grande partie de leur vitalité. Corrélativement, l'acuité des sens s'émousse, les mouvements se ralentissent, la sexualité s'éteint; les facultés psychiques elles-mêmes subissent une dépression croissante. Ainsi, d'étape en étape, le vieillard descend lentement la pente aboutissant au gâtisme final.

Si l'on en suit de près les phases, on constate toutefois que cette régression ne compromet pas de façon uniforme la mentalité du vieillard. Le premier compartiment atteint est celui de la mémoire, et encore ne le sera-t-il que partiellement. Qui ne sait en effet que la mémoire des noms, des noms propres surtout, faiblit avant celle des faits; et qu'à l'époque où ces derniers eux-mêmes commencent à se perdre dans la brume du passé, l'oubli des vieux, par une sorte de presbytie mentale, porte sur les actes récents, alors qu'ils vous racontent avec une surprenante netteté et dans leurs moindres détails les événements survenus au temps lointain de leur jeunesse.

Plus tard seulement l'amnésie se complique de troubles intellectuels : veulerie du corps et de la pensée, absence d'initiative éloignant le vieillard de toute espèce d'entreprise, indécision pour les plus petites choses, qui l'empêche de rien résoudre ni de rien achever, obtusion du jugement, monotonie de la parole, diffluence du langage, auxquelles se joignent trop souvent, dans le domaine mental, des craintes injustifiées, des antipathies sans raison, un égoïsme excessif, et parfois aussi des dispositions mélancoliques allant jusqu'à la plus noire hypocondrie.

IX

N'oublions pas non plus que le vieillard a ses maladies propres comme l'enfance. *Multa senem circumveniunt incommoda*, a dit Horace. En épuiser la liste serait chose fastidieuse. Il me suffira de consigner ici quelques-uns de leurs noms : l'ostéomalacie qui ramollit et déforme l'ossature des vieilles

Digitized by Google

femmes; l'arthrite déformante, ou, si vous le voulez, le rhumatisme noueux, ce fléau du vieil âge; la maladie de Paget ou le tassement de la taille complété par l'allongement démesuré des bras donne au malade l'allure grotesque d'un chimpanzé; la grangrène des extrémités due à l'oblitération des artères; la démence sénile engendrée par la dégénérescence du cerveau; enfin, *last but not least*, le cancer, le hideux cancer dont le remède est encore à trouver.

Notez qu'outre cela rien n'exempte les vieilles gens des maladies communes à tous les âges: et Dieu sait si la foule en est innombrable! L'une d'entre elles, la pneumonie, figure notamment pour un chiffre élevé dans la mortalité sénile à cause de l'épuisement des moyens de défense dont dispose l'organisme. Réduits de volume, privés en partie de leurs éléments spécifiques, les divers appareils du corps vivent moins intensément; ils ne sont plus en état d'accomplir leurs réactions normales et par le fait leur résistance s'amoindrit. On dirait, tant leurs échanges sont limités, un foyer languissant, toujours prêt à s'éteindre. Et ne croyez pas que cette comparaison soit une pure image : le corps d'un vieillard inactif dégage beaucoup moins de chaleur — un tiers en moins — que celui de l'adulte au repos. N'est-il pas évident que dans ces conditions une indisposition bénigne aura de grandes chances de s'éterniser, si même elle ne dégénère en une maladie dangereuse?

Enfin, pour comble de misère, le vieillard doit compter avec les reliquats morbides de l'enfance et de l'âge mûr : car c'est à l'automne de la vie que fleurissent, suivant le mot de Crichton Browne, les folles avoines de la jeunesse.

X

Voilà donc établi le bilan de la vieillesse humaine — bilan désastreux s'il en fût, car chacun de ses postes se solde en déficit. A l'optimisme des philosophes et des rhéteurs il faut bien opposer la vérité vraie, celle que révèle la pure observa-

Digitized by Google

tion. Misères physiques, obsolescence mentale, amertumes du présent, regret des jouissances à jamais envolées : tel est le destin pitoyable réservé au vieillard quand le détraquement de son cerveau ne vient pas, longtemps avant le terme, l'isoler du monde des vivants! La fin de l'homme n'a pas même cette mélancolique beauté des déclins, « ce charme triste des choses d'autrefois qui meurent, qui s'effritent, et qui sont belles encore »...

Soyons juste pourtant. Un homme vieux, même très vieux, n'est pas toujours un être dégradé, un objet de pitié pour tous ceux qui l'entourent. Mais ils sont rares ces cas où le vieillard garde jusqu'au seuil de la tombe sa verdeur intellectuelle et physique. On pourrait presque les compter. En voici quelques exemples choisis un peu partout, que rend intéressants la personnalité du sujet.

Le peintre Giovanni Bellini, le maître du Giorgione et du Titien, l'auteur des prestigieuses madones que nul n'a jamais surpassées, travaillait encore à l'âge de 88 ans, date de sa mort, à une toile commandée par le duc de Ferrare; et ce tableau, actuellement à Rome, n'était point sans mérite puisque le Titien se donna la peine de l'achever. — Vinci, l'admirable Vinci, à la fois peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, physicien, poète, s'occupait du creusement d'un canal en Sologne et dressait les plans d'un palais à construire à Amboise quand une paralysie mortelle vint couper court à ses projets. — Michel-Ange avait atteint ses 89 ans quand il édifia la coupole de Saint-Pierre; de même le fameux physiologiste Harvey, auquel on doit la splendide découverte de la circulation du sang, publiait à 70 ans son immortel *Traité de la génération*. — Dois-je mentionner encore, sans remonter aussi loin, le cas de Fontenelle qui, prêt à célébrer son centième anniversaire, s'adonnait fructueusement à des travaux de littérature et de philosophie?

Deux savants modernes, morts l'un et l'autre presque nonagénaires, Mommsen l'historien et Bunsen le chimiste (on sait que ce dernier fut un des inventeurs du spectroscope sans lequel nous ignorerions le premier mot de la composition des

Digitized by Google

astres), ont également conservé jusqu'au dernier jour leur laborieuse ardeur. Et Victor Hugo, le monumental poète, ne rimait-il point encore de très beaux vers alors qu'il touchait à sa quatre-vingt-troisième année?

Dans l'ordre politique nous rencontrons l'exemple de Gladstone, le *great old man*, qui mourut au même âge que Michel-Ange, à 89 ans. Sept années auparavant il formait son dernier ministère, et ce n'est que quatre ans après qu'il disparut définitivement de la scène parlementaire. Un de ses émules, le plus éminent de nos hommes d'État, Frère-Orban, décédé à 82 ans, resta jusque deux années avant sa mort le leader incontesté du parti libéral et ne cessa jamais, dans la retraite à laquelle le condamna l'ingratitude liégeoise, de s'intéresser aux affaires publiques.

Je négligerais enfin un devoir professionnel si je ne rappelais ici, ne fût-ce que pour lui exprimer, s'il vit encore, ma confraternelle sympathie, ce médecin du Hâvre — dont le nom malheureusement m'échappe — qui, il y a deux ans de cela, pratiquait encore comme un jeune homme malgré ses 100 ans passés.

Nés sous une bonne étoile, presque tous ceux que je viens de nommer ont eu l'heureuse fortune d'échapper à l'angoisse morale qu'inspire aux âmes pusillanimes l'appréhension de la vieillesse. Semblables au vieux chêne de la forêt qu'un coup de vent déracine avant d'avoir brisé ses branches, ces vieillards privilégiés sont entrés sans souffrance dans l'éternel néant. Mais à côté de ces favorisés du sort, combien en compterait-on qui ont tant de peine à mourir? Si, comme se la figuraient les anciens, on se représentait la nature sous la forme d'un être doué de conscience et de raison, si en outre on la supposait éprise de cette justice antique qui faisait de l'expiation d'une faute la condition de son rachat, on serait tenté de croire qu'elle a voulu, à l'heure suprême, faire payer à l'homme l'inique douleur infligée par lui, le jour de sa naissance, à la femme qui l'enfanta...

Mais peut-être ai-je déjà trop insisté sur toutes ces tristesses aussi anciennes que l'humanité et dont nos premiers ancêtres

Digitized by Google

— vivant, vieillissant et mourant comme les bêtes — ont dû souffrir encore plus que nous. On me saura donc gré de passer sans retard aux divisions suivantes, de couleur moins sombre, où je me propose d'étudier le sénilisme non plus dans ses symptômes, mais dans son évolution chronologique, dans ses diverses modalités et dans ses causes prochaines.

(*A suivre.*) C. VAN LAIR.

Digitized by Google

LAFCADIO HEARN[1]

V

Lafcadio Hearn ne pouvait demeurer longtemps à la Nouvelle-Orléans. L'inquiétude de son esprit et son aptitude à ressentir mille froissements, imperceptibles pour d'autres, devaient l'en éloigner dès les premiers jours de prospérité matérielle.

Le succès lui avait valu des dégoûts d'une espèce nouvelle. Certains éditeurs se permettaient de remodeler sa prose de fond en comble, selon leur bon plaisir, et de la publier ensuite sous sa signature, lui attribuant des vulgarités qui l'exaspéraient. D'autres lui écrivaient pour lui demander de leur envoyer *something snappy*... quelque chose d'*excitant* ! Une étude sur Walt Whitman était refusée sous prétexte que la publication pénétrait *dans des familles respectables* ! Il souffrait outre mesure de ces petits désagréments et, de jour en jour, prenait davantage en grippe les Néo-Orléanais. « Les premières relations que l'on noue avec les gens d'un endroit inconnu, sont pleines d'un charme délicieux qui persiste aussi longtemps que l'on n'a provoqué aucune rivalité, suscité aucune mauvaise volonté ni encouru la disgrâce de personne. Demeurez quelque temps, l'illusion s'envole ! Il vous faudra faire passer cette société au crible de vos nerfs ! Vous trouverez peut-être une amitié assez forte pour résister à l'épreuve. »

Il attendait donc, non sans impatience, le moment de tenter

(1) Voir *Revue de Belgique*, nos d'avril et de mai.

Digitized by Google

de nouvelles expériences. Le succès de ses premiers recueils — *Stray leaves from strange literature* et *Some Chinese Ghosts*, — avait attiré sur lui l'attention des éditeurs du *Harpers Magasine*, la très importante revue américaine illustrée. Ils publièrent de lui un joli roman, *Chita* (1), écrit à la suite d'une série de villégiatures dans un endroit qu'il affectionnait entre tous, une île de l'embouchure du Mississipi : *Grande Isle*. La donnée repose sur un fait réel.

En 1856, une autre île du même groupe, l'*Isle dernière*, avait été balayée, détruite de fond en comble par un ouragan et un raz de marée. Comme *Grande Isle*, elle était alors un lieu d'agrément, une station balnéaire fréquentée par la société élégante de la Louisiane. Une fillette, échappée au désastre, fut recueillie par des pêcheurs qui l'élevèrent. Retrouvée comme par miracle quelques années plus tard par sa famille, des gens riches de la Nouvelle-Orléans, elle ne voulut plus se plier à la vie bourgeoise et s'échappa pour épouser un pêcheur qui la rendit mère *d'une multitude d'enfants*.

(Lettres I, 426 ; à George M. Gould.)

Le milieu à peindre, bien plus que l'histoire à conter, avait séduit Hearn. Logées en quelque sorte dans la gueule du fleuve immense les petites îles de cet archipel abritaient une population curieuse, formée du plus extraordinaire mélange de races. Des pêcheurs malais, parlant le créole espagnol des Philippines, aussi bien que le Tayal, y voisinaient avec des campements chinois et l'on y voyait des représentants de toutes les races bariolées qui, à des époques successives ont pris pied sur les rives du golfe du Mexique. Le folk-loriste passionné que fut toujours Lafcadio Hearn trouvait dans ce milieu singulier matière à amples récoltes. Le livre fut rangé par lui, plus tard, parmi les œuvres plus ou moins reniées dont il ne rappelait pas le souvenir avec plaisir. Il le trouvait entaché de ce qu'il appe-

(1) *Harpers Magasine*. Vol. LXXVI, de décembre 1887 à mai 1888. Réimprimé en volume en 1889 à New-York.

Digitized by Google

lait le *vice journalistique*, c'est-à-dire d'un défaut de simplicité.

Il lui avait cependant couté des soins attentifs et prolongés. L'on a cru que le souci excessif apporté par lui à revoir et à châtier sa forme fut la suite de préoccupations nées beaucoup plus tard. La sévérité extrême qu'il apporta à retrancher de ses derniers livres toute ornementation superflue, correspond à une évolution de sa manière mais ne résulte pas d'un redoublement de conscience artistique. Ses pages les plus exubérantes et les plus chaudement colorées lui ont coûté les mêmes veilles que les esquisses japonaises les plus finement simplifiées. Il suffit de parcourir ses lettres pour en trouver à chaque page la preuve. Au surplus, ses anxiétés au moment de la correction, nous révèlent un trait de caractère à ajouter aux autres.

« J'affronte en ce moment les critiques du correcteur; — une des conjonctures les plus redoutables que l'on puisse imaginer. Je ne parle pas du correcteur vulgaire qui n'est qu'un simple typographe; je parle de l'érudit terrible qui revoit les épreuves pour les dirigeants parmi les éditeurs, pour les universitaires, pour la *Riverside Press*; l'homme qui connaît tous les coins de la grammaire, toutes les lois de la forme, toutes les faiblesses des écrivains, celui dont les suggestions terrifiantes vous mettent au supplice. Voilà un passage que vous vous êtes évertué, un mois durant, à faire éclore comme une fleur. D'une touche de son terrible crayon, — rien qu'en faisant la marque crochue du point d'interrogation, il le fait tomber en vile poussière. Il me semble entendre une voix qui demande : « Tenez-« vous beaucoup à passer pour un imbécile en faisant impri-« mer cette ligne? »... Puis les scrupules tardifs, le renvoi prématuré des épreuves, les courses frénétiques au bureau du télégraphe pour les ravoir; les humbles lettres d'excuse pour tout le mal que l'on donne, le cri d'angoisse, la nuit, quand on se dit : « Je me suis conduit comme un idiot! » Trois fois, je me suis retrouvé devant cet homme redoutable. Il est semblable aux anges : sans colère, et tout à fait dépourvu de pitié.

(Lettres I, 386; à Krehbiel.)

Digitized by Google

L'histoire du premier livre qui assura la réputation littéraire de Lafcadio Hearn aux États-Unis eut une suite imprévue. Plusieurs années après son apparition, — le 4 octobre 1894, — une nouvelle catastrophe, plus épouvantable encore que la première se produisit à l'endroit qu'il décrit. La mer, soulevée dans une tourmente furieuse, balaya *Grande Isle* et *La Chesnière*. Plus de deux mille personnes furent noyées, une foule de baigneurs de la Nouvelle-Orléans que l'auteur avait parfaitement connus, périrent. Après le passage du flot, ces endroits charmants, couverts de constructions légères et de verdure, furent retrouvés à l'état de grèves dénudées. Mme Bisland nous raconte, qu'en outre, cette fois encore, et par une de ces répétitions étranges dont l'histoire nous fournit parfois l'exemple, une fillette fut sauvée et retrouvée par sa famille dans des conditions presque identiquement les mêmes que la première fois.

Les deux années qui précédèrent le départ de notre auteur pour le Japon furent consacrées presque exclusivement à des voyages, à la Guyane anglaise et aux Antilles, avec un séjour très prolongé à la Martinique.

Depuis longtemps l'idée de ce pèlerinage le hantait. Il éprouvait l'ardent désir d'une vie plus simple, plus près de la nature et se persuadait qu'il trouverait sous les tropiques les hommes, les paysages et le climat rêvés. Il n'attendit pas, pour partir, d'être chargé d'une mission définie ; complètement dédaigneux, comme toujours, de ses intérêts matériels, il tarda pour les discuter jusqu'à l'heure des pressants besoins d'argent. Les conséquences de ce détachement ne se firent pas attendre et il connut les privations dans un pays où elles sont particulièrement pénibles.

Cependant ses succès avaient été trop marqués pour qu'il fut vraiment en peine de se faire publier. L'intérêt grandissait autour de son nom, tandis qu'il errait, en proie au besoin, dans les rues de Saint-Pierre. En même temps, à la Nouvelle-Orléans une belle bibliothèque de livres rares, principalement consacrés au folk-lore, était livrée au pillage. Il l'avait lentement amassée

Digitized by Google

au prix de deux mille dollars environ, prélevés sur le nécessaire ; elle valait plus du double et il ne devait jamais la revoir. Il travaillait ; le groupe de ses admirateurs grossissait de jour en jour, tandis que, sans régularité, les cahiers de copie passaient la mer.

Deux livres parurent ainsi, après avoir figuré par tranches dans les revues : *Two years in the West Indies* et *Youma*. Le premier est un ensemble d'études, de récits, de souvenirs, dont on a dit qu'ils contiennent le tableau le plus vivant que l'on ait tracé de la Martinique. Le second est un roman. Comme dans *Chita*, le fond de l'histoire est emprunté à des faits réels : les scènes de désordre et de pillage qui précédèrent l'émancipation des esclaves, et l'acte héroïque d'une jeune fille qui aima mieux se faire brûler vive que de livrer l'enfant de ses maîtres. C'est le fonds historique qui, en fait, constitue l'élément le moins attrayant du livre ; il semble irréel à côté des souvenirs et des simples créations de l'imagination. Ce qui intéresse surtout, c'est une compréhension pleine de sympathie de l'âme des humbles qui, ici comme plus tard au Japon, forme l'une des caractéristiques dominantes du génie de l'auteur. C'est aussi son amour pour les traditions populaires, les chansons, les légendes. — Exemple : les aventures de la petite fille qui tombe entre les mains de la vieille sorcière des bois, *Dame Kélément* et qui fut sauvée par *Cirique*, le petit crabe de rivière. Les petits tableaux familiers de la vie de tous les jours dans les plantations, ne sont pas moins attachants. Je traduis un court passage pour donner une idée du ton.

« La routine de chaque jour débutait par une scène amusante : l'inspection matinale des pieds des enfants. Jusqu'à l'âge de 9 ou 10 ans ceux-ci n'avaient guère d'autre occupation que de manger et de jouer. Ils étaient placés sous la direction de l'infirmière, *Tanga*, une vieille Africaine qui, avec l'aide de ses filles, préparait leurs simples repas et les surveillait, tandis que les mères étaient dans les plantations. Peu de temps après le lever du soleil, *Tanga*, accompagnée d'un inspecteur,

Digitized by Google

rassemblait les enfants et les faisait asseoir sur les longs bancs de bois qu'abritait le hangar de l'infirmerie. Alors, au commandement de « *Lévé piezault !* » tous ensemble, ils levaient leurs petits pieds et l'inspection commençait. Chaque fois que l'œil perspicace de *Tanga* découvrait le petit gonflement circulaire qui décèle la présence d'une « *chique* » (1) l'enfant était envoyé à l'infirmerie pour traitement immédiat... Cette inspection ne se passait point sans chatouillements, sans rires et sans cris et, pour pouvoir terminer son examen, *Tanga* se voyait obligée d'avoir recours à l'intimidation » (2).

L'on se demande comment on a pu dire que tout ce que Lafcadio Hearn a écrit, avant de s'occuper du Japon, appartient à ce que l'on appelle en Angleterre : *Orchid and cockatoo type of literature* (orchidées et cacatoès). Rien, en fait, n'était plus antipathique à sa nature d'artiste que le genre très vulgaire auquel s'applique assez justement cette qualification et, à moins de prétendre qu'il suffit d'écrire à propos des tropiques pour la mériter, je ne vois pas en quoi elle se justifie. Le style très simple dans la narration se transforme certes et se colore dans la description, mais, est ce vraiment un fabricant d'articles exotiques à bon marché que celui qui trouve des images comme celles-ci : « La lumière d'un soleil plus grand semblait remplir « le monde ; un soleil blanc : *Syrius !*... Les ombres des pal- « miers *rampaient sur le sol, comme des tarentules*... » Et quelque chose de l'âme de ces ancêtres lointains qui modelaient les figurines de Tanagra ne se retrouve t-il pas dans ce croquis, enlevé en quelques traits dans la boutique d'un bijoutier hindou de la Trinidad ?

« Le coolie, quand je lui eus fait comprendre que je désirais voir les bijoux, appela : « *Ra !* » — et sa femme entra. Elle portait le vêtement hindou, sans les longs voiles : une robe

(1) Parasite qui se loge sous la peau et peut occasionner des désordres graves s'il n'est extirpé à temps.

(2) Avant de paraître en librairie, *Youma* fut publié par le *Harper's Magasine*, vol. LXXX (1889-1890), pp. 218 et suiv., 408 et suiv.

Digitized by Google

blanche, semblable à un chiton grec ou, plus simplement, à une chemise de femme, laissant voir les bras et les chevilles et rassemblée à la taille. Elle me parut fort jolie, menue et délicate, d'une couleur de bronze parfaite. La fleur d'or qui traversait ses narines ne déparait pas la symétrie de ses traits; les yeux et les dents étaient extraordinaires. Elle tendit à l'examen ses jolis bras ronds. Ils portaient chacun une dizaine de cercles d'argent; les deux derniers arrondis, les autres plats... Je choisis un de ces anneaux; l'orfèvre l'ouvrit et le détacha au moyen d'un instrument de fer et me le donna. Le bijou répandait une vague odeur musquée; c'est pour ce motif sans doute que l'homme voulut à tout prix le soumettre au feu d'une absurde petite fournaise et le purifier à la manière de son pays. J'eus envie également d'une paire de bracelets de bébé. On fit venir l'enfant, une petite fille qui, en cette qualité, était vêtue. Les petits garçons ne portent rien que des anneaux aux bras et aux chevilles... Cette enfant de la Trinidad avait des yeux démesurément grands; ceux de sa mère magnifiés. Elle tendit ses petits bras et je choisis deux bijoux. Puis elle me parla en patois créole »...

Saint Pierre exerça sur l'esprit de Hearn une véritable fascination. Il aima cette nature enflammée et débilitante, peut-être par instinct de race, comme il le croyait, peut-être simplement par un jeu de son esprit toujours préoccupé d'hérédité. Il s'imagina que ce pays de rêve, d'imagination ardente, de mœurs indolentes et voluptueuses était celui qui convenait par-dessus tout à son tempérament d'Hellène. Il aima surtout de braves gens de là-bas qui corrigèrent l'amertume des mauvais jours par un accueil affectueux et hospitalier et qu'il trouva d'autant plus exquis qu'ils lui parurent moins *pratiques*. Il ne les cultiva pas assez longtemps pour subir l'inévitable réaction. Ce furent des causes autres que les rancœurs et les désenchantements de ce genre qui forcèrent son départ.

Il se laissait torturer avec délices par le climat épuisant des

Digitized by Google

tropiques. Il est, à ce moment, le bon chien qui s'allonge auprés du foyer, se fait rotir le museau et les pattes, gémit de souffrance et ne recule pas d'un pouce. Cependant, les accès de fièvre se succédaient; il se vit à deux doigts de la mort, si faible après la convalescence que le moindre travail était intolérable. Même aux jours les meilleurs, un effort trop violent était sévèrement puni. « La Nature ici, ne permet par le travail sérieux... révoltez-vous, et d'une touche subtile de sa fièvre elle vous renverse pour des mois, sans force et sans pensée... et du reste, bientôt, cette Nature dans sa chaude nudité, amoureuse et sauvage, vous persuade que le travail, l'effort, les résolutions sont choses folles, sans lesquelles la vie est très douce... »

(Lettres I; 425, à Georges M. Gould).

Il fallait vivre cependant, ne pas perdre contact avec les éditeurs et, malgré la contagion de l'indolence créole, la production littéraire signifiait toujours pour Hearn des minuties et des soins sans fin. Il finit par comprendre qu'il fallait ou renoncer à écrire ou quitter le pays et peut-être même que dans cette dernière résolution résidait sa seule chance de salut. « Il faut que je revienne aux États-Unis revivifier le peu du sang que m'ont laissé deux années de climat brûlant (443) ». Vers le milieu de 1889 il se retrouvait dans les rues de New-York. Quelques mois plus tard il s'embarquait pour le Japon.

Dans une de ses lettres, écrite en 1899 (Lettres II, p. 432), Lafcadio Hearn constate, moitié sérieusement, moitié en plaisantant, que tous les navires sur lesquels il a pris place ont, peu de temps après, mal fini. Il cite une dizaine d'exemples à l'appui en remarquant que même les petits vapeurs faisant le service des lacs japonais n'ont pas été à l'abri de cette prédestination. Il en tire les plus fâcheux pronostics (du reste non réalisés) pour le *Rio de Janeiro* qui fait la traversée, apportant d'Amérique les épreuves de son dernier livre et qu'il ne croit pas assez solide pour affronter un typhon, étant chargé d'une aussi compromettante cargaison.

Digitized by Google

Il ne paraît pas avoir remarqué que l'on pourrait faire des rapprochements beaucoup plus sinistres encore que ceux qu'il a fait lui-même, et les personnes qui croient au mauvais œil trouveront sans doute, en examinant les faits, qu'il représentait une forme notable et très particulière de ce don fatal. Il a situé les deux seuls romans qu'il a écrits dans les deux endroits qu'il a le plus aimés avant de connaître le Japon : Grande-Isle et Saint-Pierre de la Martinique. Nous avons vu le sort de la première; celui de Saint-Pierre est plus connu. La nouvelle de l'effroyable désastre du Mont-Pelé vint lui apprendre un jour que ses amis des Antilles avaient péri comme ses amis de Grande-Isle. Une belle page destinée à rester inédite et que Mrs Bisland-Westmore joignit aux fragments autobiographiques recueillis par elle, nous fait connaître les sentiments éprouvés par Hearn à cette occasion.

Quant au Japon lui-même, auquel il se consacra exclusivement à partir de 1890, on pourrait, sans parler des deux guerres qu'il eut à supporter, rappeler, parmi d'autres faits, le raz de marée du 17 juin 1896, qui ravagea trois cents kilomètres de côte et coûta la vie à plus de trente mille personnes (1). La constatation semblerait suffisante, sans doute, à qui se contente d'à peu près.

Lafcadio Hearn devait assister à des bouleversements autrement profonds que ceux que peuvent occasionner les mouvements sismiques, les ouragans et la violence humaine.

VI

J'ai tâché, dans les pages qui précèdent, de donner une idée de l'artiste qui, vers le milieu de l'année 1890, débarquait sur ce sol japonais qu'il ne devait plus quitter : sa fine et originale culture, son aptitude à tout voir sous un jour saisissant et vif,

(1) Voir *Gleanings in Buddha Fields*, p. 16.

Digitized by Google

la valeur plastique de sa forme, sa sensibilité délicate, facilement effarouchée, toujours repliée sur elle-même dans le rude milieu yankee, toujours lucide aussi; enfin son incurable naïveté quand il s'agissait de ses intérêts matériels.

Il était chargé par les Harper 's d'écrire une série d'études, d'articles, de nouvelles, comme il l'avait fait à la Martinique. Comme à la Martinique aussi, il ne s'était guère préoccupé sans doute des conditions qu'on lui faisait. D'autre part, ses voyages avaient épuisé ses dernières économies.

Tout de suite, en arrivant, sa situation parut désespérée. Il apprit par hasard que le dessinateur qui l'accompagnait et qui était chargé par la maison de New-York d'illustrer sa prose, serait payé deux fois aussi cher que lui. Humilié et froissé, il rompit sur le champ son engagement, refusant même, dans sa colère, de recevoir les sommes encore dues pour les travaux antérieurs. Ce fut définitif et les Harper's, désormais rayés de sa vie, eurent toutes les peines du monde à lui faire accepter, par ruse et grâce aux bons offices d'amis communs, les sommes qui lui revenaient légitimement.

Le malheur n'était qu'apparent. Si les choses avaient suivi le cours prévu, Hearn eût probablement fait paraître un ou plusieurs volumes sur le Japon, dont le mérite, à prendre le plus favorablement les choses, eut été quelque peu celui d'un Loti anglais. Il ne se doutait pas, — personne ne pouvait se douter à ce moment, — de tout ce qui se cachait derrière le masque souriant du Nippon. Malgré la finesse de son observation, il n'eût probablement pas évité quelques-une des erreurs énormes qu'a commises l'auteur de *Madame Chrysanthème*, erreurs dont il n'était pas possible de se préserver tout à fait, à moins de se trouver dans des conditions d'observation tout à fait exceptionnelles. Elles ne nous paraissent si lourdes à présent que parce que l'éveil de la race s'est manifesté depuis, avec un déploiement de facultés insoupçonnées et d'énergies qui ont suscité l'admiration universelle.

Cependant, le mouvement d'où devait sortir le Japon d'au-

Digitized by Google

jourd'hui était esquissé depuis une vingtaine d'années. Mais pendant longtemps nul Occidental n'en saisit la véritable portée. Partout où se produisait le contact direct entre étrangers et indigènes, l'impression chez l'Occidental était la même : déjà simiesque au physique, le petit Jaune se faisait singe au moral. Par l'adoption en gros, sans critique et sans choix, de lois, d'institutions, de méthodes et de costumes qui n'étaient point faits pour lui, il se préparait une rapide et lamentable décadence. Le peuple, jugé barbare, malgré les raffinements d'un art encore mal compris, jouissait sans doute, à se voir affublé de la défroque de l'Europe, du plaisir naïf qu'éprouvent les enfants à revêtir les effets des grandes personnes, les sauvages ceux des civilisés.

Tel était le sentiment dominant. Beaucoup de gens ont cru que Monsieur Kangourou symbolisait le pays tout entier. Quelques observateurs, plus clairvoyants, étaient loin de soupçonner la vérité entière.

Malgré la rapidité des événements, on tarda beaucoup à comprendre. Depuis fort longtemps, et surtout depuis le début du XVII^e^ siècle, le Japon vivait enfermé dans un système féodal qui paraît bien avoir constitué la machine gouvernementale la plus industrieusement construite et combinée qui fut jamais. Définitivement agencée en 1603 par le fameux réformateur Tokugawa Iyeyasu, elle est probablement unique dans l'histoire. Pour en trouver l'équivalent il faut chercher parmi les rêveries des utopistes; la *Salente* de Fénelon offrirait de nombreux points de comparaison. Mais ici l'utopie fut intégralement réalisée par un homme d'action à l'inflexible volonté et avec une rigueur telle, qu'elle régit les destinées du pays pendant plus de deux siècles et demi sans subir d'altération grave.

L'empreinte laissée sur le peuple par le système qui l'avait si longtemps comprimé, fut extraordinairement caractéristique et forte. Ce Japon féodal est celui d'hier, avec son art exquis, son formalisme, sa courtoisie raffinée, sa patience, ses sourires, son aimable culte familial, sa subordination des convenances per-

Digitized by Google

sonnelles au bien général, sa sobriété, son stoïcisme, son mépris de la mort. Quoique l'on puisse penser d'un système qui emprisonnait à jamais chaque citoyen de l'empire dans l'une des cinq castes reconnues et réglementait jusqu'aux menus de ses repas, jusqu'aux jouets de ses enfants, il est incontestable que la disparition de la civilisation spéciale qui en sortit implique d'irréparables pertes de beauté...

Cette perte pouvait-elle être évitée? Les féodaux d'Iyeyasu, longtemps entièrement repliés sur eux-mêmes et ne s'occupant du monde extérieur que pour mieux s'en isoler, vivaient cependant d'une vie extrêmement intelligente. Ils avaient stationné mais ils ne s'étaient pas endormis. Au premier contact brutal de l'Occident, après l'ouverture forcée de certains ports, surtout après l'échauffourée de Shimonoseki en 1863 et le bombardement de la ville, ils n'eurent aucune peine à comprendre la situation et toutes ses conséquences. Sans reconnaître apparemment une supériorité intellectuelle à l'Occident, ils se convainquirent que ses méthodes, la direction donnée à ses études, son organisation, ses armements, lui assuraient une force contre laquelle, à ce moment, toute résistance eût été folie. Ils surent ce qu'il était advenu partout ailleurs des races parmi lesquelles les Occidentaux avaient pris pied. Les conclusions, pour terrifiantes qu'elles durent leur paraître, ne furent pas difficiles à tirer.

Le Japon du passé avait vécu. La seule question qui se posait était celle de savoir qui allait procéder à la démolition? Serait-ce l'étranger, par les méthodes ordinaires d'intervention, de descente, de protectorat? Par coup de force ou à la suite d'une invasion lente mais sûre, contre laquelle toute la ruse de l'Extrême-Orient ne pourrait opposer aucun obstacle sérieux? Cela il fallait l'éviter à tout prix et les dirigeants prirent une résolution probablement sans exemple dans l'histoire et dans laquelle on retrouve ce mélange d'audace et de patience, de ruse et de volonté puissante si caractéristique de leurs procédés. Ils décidèrent d'être eux-mêmes les destructeurs de leur propre

Digitized by Google

passé et d'opposer à l'adversaire ses propres moyens, non pas seulement en lui empruntant ses armes, mais en s'appropriant, dans le plus court espace de temps possible, toute la culture de l'Occident, ses méthodes d'organisation et de travail, ses procédés industriels et financiers, son outillage tout entier dans tous les domaines...

Comme l'a dit fort justement Lafcadio Hearn, il est extraordinaire d'avoir pu en un tel moment embrasser un tel programme. Mais que dire de l'énergie et de la persévérance qui se sont rencontrés pour l'exécuter ?

Partout ailleurs, au contact européen, les races dites inférieures, ou bien se sont laissées détruire sans résistance, ou bien n'ont lutté qu'avec des armes ridiculement inférieures, vouées à l'écrasement certain, ou bien encore n'ont procédé, comme aux Indes ou en Malaisie, que par sursauts convulsifs, par soulèvements intermittents et toujours désordonnés à cause de la barbarie des moyens. La manière dont les Japonais, les premiers, ont réussi à faire face, à opposer l'obstacle après l'avoir créé de toutes pièces, est l'un des plus merveilleux spectacles de l'histoire... L'un des plus troublants aussi, car sait-on ce qui suivra ce précédent ?

Alors donc que l'on croyait que les Nippons obéissaient avec plus ou moins d'inconscience à quelque grossier esprit d'imitation, ils ne faisaient autre chose qu'entreprendre un travail gigantesque auquel, en vertu d'un mot d'ordre universellement accepté, s'associait toute la nation.

Les raisons de craindre abondaient cependant. Mis en éveil, les Occidentaux ne prendraient-ils pas les devants ? Pourrait-on aboutir assez vite pour être suffisamment forts et préparés avant de se découvrir ? Il fallait en toute circonstance céder tout juste assez pour éviter le moindre prétexte à intervention et, dans l'intervalle, agir sans cesse et sans jamais commettre d'erreur grave... L'une des nécessités de la tactique, c'était l'appel aux instructeurs de toutes sortes, instructeurs pour l'armée — (français d'abord, puis allemands lorsque la supériorité de l'organi-

Digitized by Google

sation militaire allemande eut paru évidente) — instructeurs universitaires et scolaires, industriels, financiers, commerciaux...

Il ne m'est pas possible d'esquisser, même très largement ce mouvement extraordinaire. Je n'ai pas la compétence nécessaire et c'est ici une étude consacrée à un homme principalement envisagé en tant que littérateur. Il est encore un point qu'il convient de rappeler cependant pour bien fixer la portée du rôle de Lafcadio Hearn au Japon et le remarquable état d'esprit dans lequel il y vécut.

La transformation qui s'est accomplie à la suite de la suppression du Shogunat et le rétablissement du pouvoir actif du Mikado, a tous les caractères d'une révolution. Elle est même sans doute la plus radicale qui fut jamais accomplie, puisque la nation vivait sous une règle plus étroite que toutes celles que nous avons connues depuis l'antiquité et qu'elle jouit aujourd'hui d'un régime qui, — théoriquement tout au moins — est à peu près le nôtre. Les citoyens japonais sont proclamés égaux ; l'*Eta* hors caste et vivant en marge de la société peut se réclamer des mêmes droits civils que ceux qui le méprisaientet qui sans doute le méprisent encore. Il est nominalement l'égal du Samuraï; celui-ci a dû déposer les insignes de son rang et il l'a fait du jour au lendemain sans hésiter. Or, cette révolution a été accomplie par une aristocratie; elle n'a correspondu à aucun mouvement populaire. En cela encore, elle est certes unique en son genre. Elle n'a signifié ni concession à l'opinion publique, ni fin d'une oppression. L'on n'a rien vu de semblable à l'explosion qui salue en ce moment en Turquie les premières concessions du despotisme. Le mot d'ordre a été donné d'en haut et — après quelques soubresauts, vite réprimés, occasionnés par de grandes dynasties locales atteintes par la réforme — le pays tout entier a marché avec une docilité exemplaire. Il avait suffi de dire que tel était le désir de l'empereur. Et cette docilité ne signifiait cependant ni contrainte ni apathie; elle correspondait à un état d'âme tout particulier et s'accom-

Digitized by Google

pagnait d'une exaltation spéciale née du loyalisme et du sentiment du devoir. Elle s'est manifestée chez l'enfant comme chez l'adulte ; les jeunes élèves dans les écoles se sont attaqués à des programmes effrayants (et qu'il a fallu réduire) avec un zèle tel que les cas de mort par surmenage se sont multipliés au point de revêtir le caractère d'une véritable épidémie. Ce surmenage n'était nullement provoqué, nulle part les élèves ne jouissent de plus d'indépendance vis-à-vis des maîtres. Invités dans la conversation à faire connaître leur plus cher désir, les enfants répondaient tout naturellement : « Mourir pour notre auguste empereur ». Ce n'était point là une formule sans portée. Cela correspondait à une pensée strictement réelle et les jeunes gens savaient le prouver à l'occasion. Après l'attentat manqué qu'un fanatique avait dirigé contre le Tzarevitch en 1901, une jeune fille se tuait à Kyoto, uniquement parce qu'elle avait appris que l'empereur en ressentait un violent chagrin...

Toutes les forces qui devaient permettre au Japon d'affronter victorieusement la Russie quatorze années plus tard étaient en fermentation déjà lorsque Lafcadio Hearn débarqua. Mais elles se manifestaient de manières très différentes d'après les milieux. En fait, le moment était unique. Dans les centres reculés, vers le nord surtout, tandis que le sentiment des devoirs nouveaux imposés à la nation exaltait les esprits, rien dans l'apparence extérieure ne s'était modifié encore. La vieille courtoisie nippone se faisait plus séduisante et plus belle au moment de mourir. Dans le sud, à mesure que l'on se rapprochait des ports ouverts, l'expression changeait déjà ; plus près du contact direct de l'Occidental, l'abord était plus rude. Des laideurs et des corruptions s'étalaient au vif dans les ports ouverts. Mais ici, comme dans l'intérieur, un esprit admirable animait le pays, tout revêtu encore de la splendeur presque intacte du passé et tendu de toutes ses forces vers de grandes destinées nouvelles.

C'est en de tels moments qu'une race se manifeste avec son maximum de caractère et de beauté. Les œuvres où se reflète

Digitized by Google

cette beauté fugitive sont rarissimes dans tous les pays ; elles sont d'un prix inestimable lorsqu'elles sont émues, sympathiques, clairvoyantes et désintéressées. C'est le cas pour les livres de Lafcadio Hearn et c'est aussi ce qui justifie à mes yeux l'importance considérable que j'attache à l'homme et à l'écrivain.

Il fallait pour devenir l'interprète qu'il a été, la réunion d'une série de conditions bien spéciales et qui toutes se sont réalisées dans sa vie. Il ne les eût jamais rencontrées, si le besoin ne lui avait fait solliciter et obtenir une place de professeur d'anglais au collège de *Matsué*, province d'*Izumo*.

Hearn avait, dès son arrivée, fait la connaissance d'un jeune Bouddhiste, une sorte de lévite très intelligent nommé *Akira*, parlant quelque peu l'anglais, qui courut avec lui les temples, les fêtes, les lieux de pèlerinage et qui l'accompagna vers sa résidence nouvelle. Il échappa de la sorte aux impressions défavorables que laisse cette partie de la population qui est directement mêlée à la vie des ports ouverts.

Son voyage fut un enchantement. Matsué se trouve sur la côte de la mer du Japon qui s'étend au nord-ouest, face à la Corée. Il prit une route détournée et parcourut en pousse-pousse avec son compagnon une série de vallées peu fréquentées par les Japonais eux-mêmes. La campagne lui parut une sorte de Bétique où tout le monde était courtois, prévenant, désintéressé. Il aima ces braves gens pour le contraste qu'ils faisaient avec l'âpreté fiévreuse et tranchante des Yankees. Il les aima aussi à cause des dispositions optimistes de son âme toujours prompte aux enthousiasmes.

« Il n'est point de figures plus douces et plus aimables, elles portent le reflet des âmes qu'elles abritent... Jamais dans les voix le ton élevé de la colère, jamais un jeste malveillant. »

Il rencontre en rase campagne un sanctuaire élevé à *Kwannon à la tête de cheval* (1) ; le paysan y consacre des prières non seule-

(1) Ainsi nommée à cause d'une tête de cheval représentée sur sa tiare. La figure est humaine.

Digitized by Google

ment pour obtenir la préservation de son bétail, mais encore *pour que les animaux puissent après leur mort connaître une réincarnation plus heureuse.*

« Au milieu de ces solitudes montagneuses, la découverte de ce petit autel me procure un sentiment de sécurité délicieuse. Rien que de bon ne peut me venir de gens dont la bienveillance va jusqu'à prier pour les âmes des chevaux et des vaches » — Plus loin — « Ici, comme dans les autres petits villages où je me suis arrêté, les gens sont d'une amabilité, d'une courtoisie dont on n'a pas idée... leur politesse simple n'a rien d'artificiel; leur gentillesse est absolument inconsciente; elle vient droit du cœur. Je n'étais pas ici depuis deux heures que la qualité de leur accueil et mon impuissance radicale à les en remercier, faisaient naître dans mon esprit une sorte de désir pervers. J'aurais voulu que ces êtres charmants me fissent quelque mal inattendu, un acte d'une surprenante méchanceté, d'une atroce malveillance pour ne pas être obligé de les regretter. »

(*Glimpses of unfamiliar Japon.* Bon Odori. *Passim*).

Cette impression persista à Matsué où il ne passa qu'une année, — sans doute la plus heureuse de sa vie. La ville avait conservé presque intacte sa physionomie primitive; il y rencontra des sympathies qui se firent ingénieuses pour lui plaire. Il y rencontra surtout celle qui devint sa femme très peu de temps après son arrivée (janvier 1891). Elle s'appelait Setzu Koïzumi et appartenait à une famille Samuraï d'un rang élevé. Cette compagne admirable,— qui contribua à lui donner de la femme japonaise cette opinion enthousiaste qu'il proclama à toute occasion dans ses livres et dans sa correspondance, — doit être certes placée au premier rang parmi les causes qui lui firent aimer Matsué, mais il y noua aussi des relations d'amitié qui devaient persister jusqu'à sa mort.

Il était certes trop clairvoyant pour tout voir en rose. Son salaire était élevé pour le pays (100 dollars par mois) mais sa

Digitized by Google

situation demeurait précaire et bien des signes inquiétants qui se manifestèrent dès les premiers jours, furent reconnus par lui et consciencieusement analysés. Néanmoins la séduction fut profonde. Bien des amertumes et des désillusions devaient suivre et le conduire d'étape en étape jusqu'au tombeau; — jamais le prestige ne devait se dissiper entièrement.

Pour la beauté et même pour la vérité de son œuvre il était nécessaire qu'il débutât ainsi. D'abord parce que la vivacité de cette impression première était indispensable pour l'intelligence complète de ce qui devait suivre et qu'il fallait qu'il se pénétrât profondément du Japon ancien pour deviner où tendait le Japon nouveau; — ensuite parce que l'écrivain n'eût jamais pu se livrer comme il l'a fait sans une sympathie sincère et profonde.

Dans son beau livre : *Things Japanese*, Basil Hall Chamberlain nous dit en parlant des œuvres de Lafcadio Hearn :

« Jamais peut-être la vérité scientifique du détail ne trouva pour s'exprimer un style aussi délicieusement brillant et d'une telle tendresse. En lisant ces essais profondément originaux, nous comprenons la vérité de cette parole de Richard Wagner : *Alles Verständniss kommt uns nur durch die liebe*. Lafcadio Hearn comprend le Japon et nous le fait comprendre mieux qu'aucun autre écrivain parce qu'il l'*aime mieux*... Sur tout ce qui touche à la vie japonaise, ces livres merveilleux répandent à flots la lumière de la poésie et celle de la vérité confondues. »

L'Anglais Chamberlain qui vit au Japon depuis 1874, et fait partie, en qualité de *professeur de japonais*, de l'Université impériale de Tokyo, est probablement l'homme au monde le mieux placé pour juger la valeur de l'œuvre de Hearn. Il eût pu, à côté du mot de Wagner, citer celui, plus ancien, de son compatriote Carlyle : « To know a thing, what we call knowing, « a man must first *love* the thing, sympathise with it : that is,

Digitized by Google

« be *virtuously* related to it » (1). L'idée est la même et c'est probablement de Carlyle qui écrivait en 1840, que Wagner a tiré la sienne. L'application qu'en fait Chamberlain est exacte quoique, peut-être, incomplète dans l'espèce. La clairvoyance nous vient par l'amour. Cela est vrai surtout lorsque l'amour s'accompagne de souffrance. Hearn a beaucoup aimé le Japon et il à béaucoup souffert par lui.

(*A suivre.*) JOSEPH DE SMET.

(1) « On heroes, hero-worship, and the heroic in history. The hero as poet. » A propos de Shakespeare.) Ed. The worlds classics, p. 107.

Digitized by Google

LE SENTIMENT D'ULYSSE[1]

Tu connais cette salle si élégante et de proportions si nobles, si riche en fresques sur les parois et les lambris; des marbres précieux et même des parcelles de nacre en ornent le pavement; on dirait que l'architecte, qui a bâti le Palais des rois de Mycène, a eu l'idée première de cet appartement somptueux pour son maître Agamemnon. De fait celui-ci est là devant vous, mais en peinture seulement. Auprès de lui Iphigénie, Calchas et quelques personnages civils, militaires et ecclésiastiques de sa suite, des soldats, des marins, un chien de garde et une petite biche, destinée à aller sous le couteau, au lieu du gracile corps de femme, sauvé par son charme juvénile.

Notre siècle démocratique s'est installé là; il y a posé des meubles qui auraient estomaqué fort les Argiens représentés sur les murs. A leurs pieds circule sans cesse une foule

(1) L'illustre écrivain italien, Antonio Fogazzaro, a bien voulu nous autoriser jadis à traduire quelques unes des fantaisies pleines d'humour et de sens qui ont été réunies, à Catane en 1899, sous le titre énigmatique de *Sonatine bizzarre*. Nous avons publié ici même la version de l'une d'elles, *Notre siècle*. En voici une autre qui emprunte à une préoccupation bien actuelle, celle de réformer l'instruction secondaire de nos fils, un intérêt plus piquant. L'auteur nous transporte, sans autre avertissement, dans la villa di San Sebastiano, près Vicence, qui appartient à la famille de sa femme, la comtesse Marguerite Valmarana. La villa fut décorée en 1737 de fresques admirables, dues au pinceau du dernier grand peintre de Venise, Giambattista Tiepolo. Le Zanella, dont il est question au cours du récit, est le poète de la seconde génération du XIX^e siècle, dont l'amitié et les leçons eurent une si grande influence sur Fogazzaro. Zanella fut, en effet, l'hôte assidu des parents du romancier, qu'il initia aux lettres.

M. W.

Digitized by Google

bigarrée de barbares mal vêtus, de femmes aussi, que Diane n'aurait pas toutes admises dans son chaste cortège. On y bavarde ferme, dans cette salle; mais seul le gros chien de Thessalie a l'air d'écouter, du haut des parois, ce verbiage. Quel est, d'ailleurs, celui des autres personnages qui y prendrait intérêt? Peut-être la seule Iphigénie, et encore faudrait-il qu'elle change d'habit et vête le vilain costume tailleur de M^me^ M*** !

* * *

Pourtant, chaque année, au mois de juillet, les choses changent, et les grands Achéens ne peuvent se désintéresser, malgré l'ennui qu'ils éprouvent, des discours que tiennent à leurs pieds ces Italiens minuscules, dont ils subissent le contact. Ceux-ci, en effet, ne parlent plus que de la langue grecque et ils en parlent avec autant de sans-gêne que s'ils étaient chez eux. Il en est peut-être dans le nombre qui prennent, il est vrai, Calchas pour Abraham, Iphigénie pour Isaac, et la petite biche pour le bouc hébraïque !

Hier soir, juste aux pieds d'Agamemnon on pouvait voir osciller des chapeaux vaporeux, s'agiter en cadence des éventails, tandis que, debout et fixe comme un pieu, un personnage masculin occupait le milieu du cercle. On y parlait de la langue du roi des rois, et sans révérence :

— Dieu, ce grec! disait une dame vénitienne, aïeule d'un collégien, ce grec, ce fichu grec !

— Que vous avez raison, comtesse, s'exclama la sœur d'un autre collégien, en mettant toute son énergie dans l'approbation qu'elle donnait à son interlocutrice.

— C'est une langue barbare, ponctua obséquieusement un professeur de musique.

Une mère qui avait deux fils, potaches embourbés, l'un dans l'étude de Platon, l'autre dans le déchiffrement de Xénophon, s'éventait nerveusement et, les yeux au ciel, s'exclama : Pauvres enfants ! Pauvres enfants ! » Et, en fin de compte, on entendit une autre dame, avec de gros yeux, s'écrier nerveusement : — C'est une langue ridicule! Quand mon frère lit ces

Digitized by Google

hiéroglyphes avec son professeur, on ne saisit que des « ohi, cai, ahi, pai, tai, tai » etc.

— Mesdames, dit un Achéen à l'air grave, du haut de la muraille ce n'est pas là un ton convenable. (Quand je m'exprime ainsi, je m'avance un peu, car l'Achéen ne dit rien, mais il me parut, à moi, que si j'avais été à sa place, j'aurais parlé de la sorte.)

— Et vous, susurra en se tournant vers moi la dame aux gros yeux, tandis qu'elle brandissait son éventail comme un cimeterre; vous, pourquoi vous taisez-vous? Parlez, je vous prie. A quoi sert le grec?

En ce moment, je fis réflexion qu'il servait à découvrir deux rangées très blanches de dents de chauve-souris.

— Madame, répliquai-je, il est plus facile de dire à quoi le grec ne sert point. Il ne sert pas à commander un beefsteak à Corinthe, ni une glace à Athènes. Il ne sert pas à lire des romans; il ne sert pas à orner la conversation italienne; il ne sert pas à baptiser élégamment des plats; il ne sert pas à faire l'amour, si ce n'est dans des cas bien rares; il ne sert pas à obtenir plus facilement un poste dans la diplomatie; il n'est pas toujours nécessaire qu'on le sache pour l'enseigner dans les lycées et les universités, et encore moins pour publier des traductions de Sophocle et d'Eschyle; enfin il ne sert point à devenir épicier, profession à laquelle tant de braves gens sont appelés...

— Alors, riposta sans s'émouvoir la dame qui m'avait interpellé, à quoi sert-il donc?

— C'est un secret, lui répondis-je.

* * *

Une demi-heure après, la salle se vida; les chapeaux, les éventails et les voix, tout émigra dans une pièce voisine, où une des dames du logis se mit à jouer du Grieg, et, ma foi, admirablement.

Je n'affirmerai pas que pour n'importe lequel des auditeurs il y ait quelque similitude entre « Grieg » et « Grec », en raison de la ressemblance extérieure des deux mots, et aussi de

Digitized by Google

l'obscurité des deux notions qu'ils recouvrent. En ce qui me concerne, j'aime Grieg, et, malgré les étrangetés de sa musique, je le trouve très clair. Je m'assis donc et me mis à contempler cette fresque étonnante, où le peintre d'Iphigénie fit jaillir en taches de lumière, d'une grande arcade classique, les ondes claires de la mer Égée, Calypso et une de ses servantes au bain, une côte blanche comme Albion qui semble peinte au petit lait et, sur le devant, dans un angle du parapet, posé à terre, les jambes tournées vers l'intérieur, un Ulysse méditatif et triste, peint avec du sang, de la bile et de l'ombre. Jacques Zanella soutenait que ce Grec de si méchante humeur devait être Achille, parce que la déesse au bain lui paraissait déjà vieille et, à cause de cela, qu'elle faisait penser à Thétis et non à Calypso; mais le noble poète perdait de vue que c'était précisément les premières rides de Calypso qui rendaient Ulysse rêveur et lui donnaient une furieuse envie de prendre le large.

Je suis ainsi fait que lorsque j'entends de la bonne musique je n'éprouve nul besoin d'y prêter l'oreille et m'élance, au contraire, à la chasse des fantômes peuplant ma fantaisie. Aussi, tandis que passaient les ondes puissantes d'un adagio de Grieg, las et méditatif comme Ulysse, je me plus à donner la vie à celui-ci et je m'adressai à lui avec cette belle fougue, dont je fais toujours preuve lorsque je parle... mentalement.

Je lui dis :

— Donne-moi un conseil, Odysseus, toi qui fus le conseiller par excellence. Dis-moi si les barbares que nous sommes doivent encore jeter les perles de ta langue, faite pour les rois, de ta langue *matribus detestata*, à tous nos fils qui les mâchent pendant cinq ans, sans autre perspective que la joie de pouvoir un jour les cracher pour jamais. Parle, voyageur déguenillé, pasteur de peuples, toi qui connais les lois et les coutumes de la moitié de l'univers, parle et dis-moi s'il ne vaudrait pas mieux ouvrir les portes austères de l'école où s'enseigne le grec et en renvoyer tous les épiciers par disgrâce de naissance, tous les infortunés qui demandent à quoi sert le grec. Nous, nous resterons dans l'école, nous les poètes, qui par

Digitized by Google

droit de naissance sommes voués au culte du Beau, nous qui aimons encore Hélène, Calypso...

— Prenez-la donc pour vous, murmura le traître...

— ... Electre et Antigone ; nous qui sommes les seuls à goûter encore la divine douceur de votre idiome, tout maltraité qu'il est maintenant dans ses diphtongues les plus harmonieuses par de nouveaux barbares. Les penseurs resteront dans l'école, et avec eux les disciples ardents qui sont encore suspendus aux lèvres de Platon et ne se lassent pas d'entendre la voix d'Aristote. Et ils resteront aussi, les amants du passé, qui se nourrissent d'Hérodote, pâlissent délicieusement sur Thucydide et ne se découragent pas, s'ils sommeillent quelquefois sur Xénophon. Ta langue, ô roi, et le grand art où tu excellas resteront chers aux âmes d'élite ; mais le culte que celles-ci leur voueront sera plus libre, plus digne. Relève donc la tête et parle. Dis-les encore une fois, ces paroles qui tombent d'abord de tes lèvres, lentes et calmes comme neige sans vent. Dis-les sincères, si tu peux, le plus illustre des hommes dissimulés, avec tes jambes courtes !

Ulysse releva la tête et me regarda.

— Toi, rester à l'école, dit-il ? Tu es vieux, et tu ne vas plus à l'école. Ma langue, les poètes italiens, qui ne vont plus à l'école, la connaissent-ils bien ?

— Nos pères, commençai-je, Leopardi, Foscolo ..

— Non pas vos pères, mais vous-mêmes, vous dis-je...

— Non, non... Certes, il est possible que certains d'entre nous sachent le grec. Il y en a, assurément, qui feignent de le savoir. En ce qui me concerne, il m'a toujours paru que lorsque je laissais les livres modernes et les préoccupations fastidieuses d'aujourd'hui pour le récit qu'Homère a écrit de tes malheurs, c'était comme si j'échappais aux tourbillons suffocants d'un été poudreux pour me plonger dans des eaux fraîches et cristallines.

— Bien ; mais le sais-tu, toi, le grec ?

— Que de fois j'ai relu dans le texte original le passage où Homère te montre pensif au bord de la mer, et te souvenant de ta lointaine patrie !

Digitized by Google

— Bien, mais ce texte, le comprenais-tu ?

J'hésitai un peu, puis je répondis :

— Ami, je dois t'avouer que j'avais sous les yeux l'Odyssée, publiée *Parisiis editore Ambrosio Firmin Didot,* c'est-à-dire avec une tradition latine à côté du grec.

Alors tombèrent, avec la lenteur de la neige qui descend du ciel, ces paroles tranquilles et à jamais inoubliables :

— Il devait en être ainsi. Car ici, ma langue est morte ; elle est pis que cela ; elle pue, et il faut la jeter à la mer. Les courants marins la reporteront à la mer Ionienne, la mer Ionienne la restituera à la mer Egée. Les flots la pousseront, retentissante, contre les rivages du Péloponèse et de l'Attique, contre les falaises de nos îles et enfin sur la grève d'Ithaque. Là, les fils de mes fils, devenus grands, la recueilleront et la garderont avec foi et amour dans leurs sanctuaires, comme les prêtres de l'Inde ont conservé dans leur temple une autre langue, qui peut-être mourut en donnant la lumière à la mienne. Et vous Latins, vous Germains, vous Slaves, si le désir nostalgique de notre grandeur naît en vous, c'est là que vous conduiront vos pas de pèlerins...

Le conseil me parut déplaisant, et j'allais répliquer, lorsque deux dames se mirent à jouer à quatre mains un certain *Pascolo dell' innocenza*, dont l'effet fut si rapide sur Ulysse et sur moi qu'à mon grand déplaisir et, j'ose le croire, au sien, il nous fallut nous assoupir tous les deux.

A. FOGAZZARO.

Digitized by Google

QUELQUES VICES DE L'ESPÉRANTO[1]

IV

Pour des motifs que je donnerai à la fin de cet article, je terminerai aujourd'hui, sans toutefois considérer que je n'ai plus rien à dire le procès que je plaide contre le Dr Zamenhof.

8. — Koléro et Koléra.

Le Dr Zamenhof termine par *o* tous les substantifs de son espéranto. Pour ceux d'entre eux qui pour nous sont des masculins, soit pour la forme, soit pour la forme et le sens, cela n'offre pas d'inconvénients; rien ne peut nous déplaire, du moins pour la finale, dans *raboto* « rabot » et *tchévalo* « cheval »; il en est autrement pour les substantifs qui dans nos langues sont des féminins, soit pour la forme, soit pour le sens, comme *gazéto* « gazette » et *tchévalino* « jument ». Les Italiens et les Espagnols voient ainsi tous leurs mots en *a* se terminer en *o*; les Français sont également choqués par l'aspect masculin de la plupart des mots qu'ils considèrent comme féminins. Mais le système n'est pas seulement contraire au sentiment que les Latins ont de la valeur des voyelles finales; il aboutit à d'autres conséquences.

Une bonne L I A doit respecter les nombreux noms géographiques qui dans la langue du pays se terminent

[1] Voir la *Revue de Belgique* de juin 1908.

Digitized by Google

par des *a*, comme *Roma* et *Fulda*. Les Français seuls ont un *e* muet au lieu d'un *a* dans ceux de ces noms qu'ils connaissent depuis longtemps ou depuis toujours, et il n'est pas exorbitant de leur demander de les prononcer dans une L I A, comme le font les Italiens et les Allemands. Cette solution est impossible en espéranto. Les mots en *a* y sont des adjectifs. *Roma* et *Fulda* étant des substantifs, ils doivent porter la livrée des substantifs ; les espérantistes italiens doivent dire *Romo* et les espérantistes allemands doivent dire *Fuldo*. Je laisse au lecteur le plaisir de traduire en espéranto les mots *Canada*, *Niagara*, *Gotha*, *Iéna*, *Altona*, *Upsala*, *Calcutta*, *Goa*, *Sumatra*, *Java Batavia*, *Biskra* et *Sahara*, en lui faisant remarquer que les mots de ce genre sont plus fréquents dans les autres langues où l'on dit par exemple *Asia* et *Africa*. Je dois ajouter toutefois qu'il est permis d'utiliser un truc, pour ne pas trop dénationaliser certains de ces mots [1] ; il consiste à ajouter un *o* après *a*, par exemple à écrire *Tanganika-o* pour désigner un des grands lacs du continent appelé *Afriko* [2].

Une L I A doit accepter quelques noms communs en *a* de la langue internationale antérieure à tous essais de fabrication. Tous les commerçants du monde peuvent comprendre le mot neutral *firma* « raison sociale [3] », sans même savoir qu'il existe une langue appelée *Idiom Neutral*. *Firma* est en espéranto un adjectif signifiant « ferme » [4]

[1] Le truc est employé dans le *Fundamento* pour quelques noms communs qui en international réel se terminent par *a*, *ou* ou *é* ; exemples : *boao* « boa », *bambuo* « bambou », *teo* « thé », mots dont les adjectifs ne peuvent être que *boaa*, *bambua* et *téa*.

[2] Ce système est appliqué par M. Charles Lemaire dans *Tra Mez-Afriko* ; il va même jusqu'à écrire *Kongoo* ; *Kongo* est cependant de l'espéranto très pur.

[3] Le français dit *firme* en décalquant, soit l'anglais *firm*, soit l'italo-allemand *firma* ; mais le mot n'est pas même relevé dans les dictionnaires.

[4] J'ajoute ici que si j'étais espérantiste, je supplierais à genoux le Dr Zamenhof de bien vouloir faire disparaître de sa langue, ou bien l'adjectif *firma*, ou bien le substantif *firmo*. La coexistence des deux mots me paraît contraire à toute bonne dérivation ; si on part de *firmo* « firme », l'adjectif *firma* ne peut signifier que « relatif à une firme », et si on part de *firma* « ferme », le mot *firmo* ne peut se traduire par « raison sociale ».

Digitized by Google

et le substantif servant à désigner une raison sociale est *firmo*. Autre exemple! Il n'y a pas de substantif plus international que le mot *choléra*. Quoique médecin, le Dr Zamenhof en fait *koléro* [1]; mais, à côté de ce substantif, il admet un adjectif *koléra* avec le sens de « relatif au choléra ». Le neutral est ici beaucoup plus simple : décalquant notre substantif et notre adjectif, il écrit *koléra* et *kolérik* [2].

Les espérantistes qui me liront vont encore une fois me poser une inévitable question : « Que feriez-vous pour remplacer ce que vous critiquez? » Je réponds : Il me paraît utile, mais non toutefois absolument nécessaire [3],

[1] Je cite ici le mot sous la forme qu'il a dans le projet de réforme; en vieil-espéranto, il s'écrit avec un *h* muni d'accent circonflexe au lieu d'un *k*; cette lettre représente une aspiration formidable et désinternationalise à la fois pour l'œil et pour l'oreille tous les mots qui ont en français un *ch* représentant un *kh* du grec ancien; mais je n'ai pas le loisir de discuter plus longuement tout ce qui est relatif à cette lettre.

[2] Je tiens à dire que le dernier mot est imparfait; il faut adopter pour les adjectifs d'une L I A des règles très régulières de dérivation; actuellement, je ne vois que celles que j'ai formulées dans le fascicule de juin, p. 174, note 1; elles donneraient ici *koléraïk*.

[3] Quelques mots d'explication me paraissent utiles. Il est bon que les adjectifs et les substantifs se distinguent bien, parce que cela permettra, ou bien de laisser chacun libre d'adopter dans la L I A les variétés de construction de sa langue maternelle, — de calquer, par exemple, les constructions françaises *la bonne poule* et *la poule noire* —, ou bien, mais c'est très discutable, de fixer des règles de syntaxe analogues à celles de nos langues. Cette distinction est-elle bien difficile? Raisonnons. Pour celui qui écrit ou qui parle, elle n'a pas d'importance. Il sait ce qu'il veut exprimer. Il n'y a à penser qu'au lecteur et à l'auditeur. Pour que le lecteur comprenne, on peut employer le système admis en allemand pour tous les substantifs et en français pour deux catégories, les noms propres et les neutres tirés d'adjectifs (*les bons Français*, *le Beau et le Vrai*); rien ne serait plus calligraphique; comparez une page d'allemand imprimée en caractères latins à une page de français imprimée avec des caractères identiques et avec le même nombre et la même longueur de lignes; la page en allemand est la plus belle, parce que de fréquentes majuscules viennent rompre la monotonie du texte; j'en conclus même que pour la clarté et l'esthétique, il faudrait écrire avec des majuscules tous les substantifs de la L I A, quelle que soit la décision prise sur la façon dont on les terminera. Pensons maintenant à l'auditeur, cas qui doit être prévu, bien que la L I A soit surtout une langue destinée à la correspondance et aux impressions. Une première remarque à faire, c'est qu'une

Digitized by Google

que les substantifs se distinguent extérieurement des mots appartenant aux autres parties du discours et spécialement des adjectifs à côté desquels ils se rencontrent d'ordinaire. Je me permets de croire qu'un système de distinction que je vais exposer mériterait la discussion. Tous les adjectifs se termineraient par des consonnes [1], tandis que tous les substantifs se termineraient par des

distinction de l'adjectif et du substantif sera inutile dans les pluriels, si, avec le neutral et le moyen-espéranto, on admet que les adjectifs ne doivent pas varier en nombre. La confusion ne sera possible que dans les singuliers. Mais il faut faire ici une nouvelle distinction. Un grand nombre de mots, tous les dérivés, se distingueront comme adjectifs ou comme substantifs par leur formation même, une L I A devant séparer, plus nettement que nos langues *, les suffixes servant à former les uns de ceux qui servent à former les autres; il ne pourra ici y avoir de doute que pour les mots qui, s'ils étaient trop servilement décalqués de nos langues, seraient terminés par des finales se rencontrant aussi bien dans la catégorie des substantifs que dans la catégorie des adjectifs, comme c'est le cas en français pour *national* et *carnaval*; à part le petit nombre de cas de ce genre, on doit reconnaître que la plupart des adjectifs étant des dérivés, c'est-à-dire des mots se révélant comme adjectifs par leur forme même, on ne pourra risquer de prendre pour des substantifs que des adjectifs primaires signifiant *bon, grand, blanc, noir*, etc., c'est-à-dire des mots qui ne sont pas très nombreux, mais qui reviennent si fréquemment que pour chaque langue ils figurent parmi les premiers que l'on apprend, c'est-à-dire parmi ceux dont on sait toujours la valeur exacte. L'utilité d'une distinction se trouvant réduite à deux séries peu nombreuses de cas, on peut la déclarer assez négligeable. Toutefois, comme il reste une certaine utilité et que d'autre part des finales vocaliques ont de grands avantages à divers points de vue, j'ai fini, au cours de la rédaction de ces pages, par admettre que tous les adjectifs devraient se terminer par la voyelle de *thé* et la majorité des substantifs par la voyelle de *je*.

* En français, par exemple, la finale *euse* se rencontre dans les féminins des adjectifs en *eux* et les féminins des substantifs en *eur*, ce qui s'explique par ce fait que pendant trois siècles les mots comme *menteur* ont été prononcés *menteu*, etc., c'est à-dire comme l'est encore aujourd'hui le mot *monsieur*, et que pendant ce temps l'ancien féminin *menteresse* a été remplacé par *menteuse* sous l'influence des adjectifs en *eux, euse*. (Voyez DARMESTETER *Cours de grammaire historique* 3, 83).

[1] Cette page a été composée alors que je n'avais pas encore reconnu l'utilité de terminer tous les adjectifs par la voyelle *é* (voir le fascicule de juin, p. 176); si l'on admettait l'adjectif en *é*, il suffirait de faire la correction suivante à toute la théorie de ces pages : la L I A n'aurait pas de substantif en *é*; cela est très aisément réalisable; il suffit de changer en *kafé* et *té* les mots *kafo* et *téo* de l'espéranto, ce qui les rapprocherait des mots anglais et allemands *coffee, kaffee, tea* et *thee*.

Digitized by Google

voyelles, ce qui permettrait notamment[1], — j'y reviendrai plus loin, car c'est le plus important motif de ma proposition —, l'adoption d'un pluriel en *s*, pluriel que je trouve préférable à tout autre. En règle générale, la voyelle finale du substantif serait la voyelle du français *je*, voyelle qui peut être notée par un *e* retourné, soit *ə*. Cela donnerait par exemple des mots comme *amorə* et *nasyonə*. Cette règle générale aurait les exceptions suivantes. D'abord, dans les cas où il serait nécessaire, utile, ou seulement agréable, d'indiquer le sexe réel, la voyelle *ə* serait remplacée par *o* pour les masculins et par *a* pour les féminins[2], soit par exemple *porkə* « porc », *porko* « verrat » et *porka* « truie », *bovə* « bœuf », *bovo* « taureau » et *bova* « vache », *kaprə* « chèvre en général », *kapro* « bouc » et *kapra* « chèvre », *infantə* « enfant », *infanto* « petit garçon » et *infanta* « petite fille ». Ces *o* et ces *a* pourraient même ne pas se trouver, et dans des mots qui sont certainement ou des masculins ou des féminins comme *patérə, mâtérə, frâtérə* et *sororə*, et dans les mots correspondant à des féminins en *éssa* comme *oratorə* et *piskatorə*[3]. En second lieu, les voyelles *a, é, i, o, u* (= *ou*) remplaceraient la voyelle *ə* dans tous les mots qu'il ne serait pas possible d'internationaliser autrement, comme *pacha, opéra, boa, thé, lundi, domino* et *bambou*[4]. Je ne vois pas grand inconvé-

[1] J'ai d'autres motifs comme le suivant : faciliter la prononciation d'inévitables groupes de consonnes. Beaucoup de Français disent *Ernest-e Renan* et *à l'est-e d' la France*; ceux qui ne veulent pas intercaler la voyelle de *je* arrivent presque tous à dire *Ernèss' Renan* et *à l'èss' de la France*. Bien peu disent *Ernèstrenan* et *à l'est' de la France*. Pour éviter des difficultés analogues, il est avantageux d'adopter dans une L I A des formes comme *estə* et *Ernestə*.

[2] J'ai exposé la possibilité d'un système différent dans l'avant-dernier paragraphe du chapitre précédent.

[3] On peut admettre aussi une certaine liberté; dans une langue où l'adjectif ne s'accordera pas en genre avec le substantif, l'indication de sexe sera chose peu importante quand elle ne s'imposera pas au substantif isolé.

[4] Notez que je pense également aux suffixes; ainsi, j'admettrais volontiers parmi les mots, soit en *i* (ou en *iə*), soit en *é* (ou *éə*) tous ceux qui se terminent par *ité* en français, *ity* en anglais et *iteit* en allemand, ce qui est réalisable avec un pluriel en *s* et éviterait de lourdes finales en *itet* ou *itat* ou *itétə* ou *itatə*.

Digitized by Google

nient, par exemple, à admettre quelques masculins de sens en *a* et quelques neutres de sens en *o*[1]; la valeur de *a* comme indice du féminin résulterait, dans mon système, de son alternance avec un *o* ou un *ə* comme dans les exemples cités plus haut. Il en serait de même en ce qui concerne l'*o*; *porko* serait masculin, non seulement à cause de son *o*, mais surtout par suite de son alternance avec *porkə* et *porka*. Au surplus, bien des corrections de détail pourraient être faites à plusieurs mots. Pour le mot *étude* (italien *studio*, anglais *study*), une forme *studi* me paraîtrait inférieure à *studiə* permettant un pluriel *studiəs*[2]. Pour le mot *héros*, je préférerais la transcription *éroə* rappelant l'italien *eroe* et l'espagnol *héroe* et qui fournirait un pluriel *éroəs* supérieur à un pluriel *éros* qu'il faudrait prononcer comme le nom du génie grec de l'Amour. Passant à une justification du point essentiel du système, j'en montrerai les avantages au point de vue des Italiens et des Français. Comme équivalents de *fiore*, *bastone* et *animale*, les premiers préféreraient, j'imagine, *floro*, *bastonə* et *animalə* à des substantifs zamenhofiens en *o* comme *floro* et *bastono*, puisque la voyelle *ə* ne serait qu'un amüissement de leur *e*. Comme équivalents de leurs masculins de forme en *o* et de leur féminins de forme en *a*, il me paraît bien qu'à la transformation blessante des *a* en *o* par l'espéranto, ils préféreraient le remplacement de *o* et *a* par une voyelle n'ayant pas d'influence sur le sexe grammatical des mots. J'arrive aux Français. Si l'on écrit avec *ə* les mots *ankrə*, *bagatélə*, *délirə*, *gazétə*, *tablə* et mille autres qui doivent être certainement adoptés, ils y retrouveraient un équivalent graphique de la lettre finale de *ancre*, *bagatelle*, *délire*, *gazette* et *table*; la moucheture *ə* leur rappellerait constamment qu'ils ont à prononcer une voyelle faible qui serait un

[1] Je crois bon de faire remarquer que ces lignes ont été écrites avant la fin du chapitre précédent (livr. de juin, p. 184), où je parle d'un système de formation des féminins, suivant lequel la question discutée ici ne se présente plus.

[2] Et cadrant de plus avec un infinitif *studiər* « étudier ».

Digitized by Google

des caractéristiques de la L I A. S'ils étaient un peu étonnés par la dernière lettre de *florə* et *békə*, on leur ferait remarquer qu'ils écrivent *pore* et *phoque*, et que, s'ils devenaient espérantistes, ils devraient dire *floro* et *béko*, ce qui s'écarterait bien plus de leur langue. Dans la série des mots comme *nasyonə* « nation », la présence de *ə* leur ferait prononcer *n* comme dans *national*, ce qui ne les gênerait pas, parce que tous ces mots sont pour eux des féminins de forme. Il ne resterait guère qu'une série embarrassante, série peu nombreuse à en juger par les dictionnaires de l'espéranto et du neutral, celle des mots internationalisables qui se terminent par une voyelle en français parlé et par une consonne en français écrit, comme *bâton*, *drap* et *rabot* qui deviendraient *bastonə*, *drapə* et *rabotə*. Les quelques mots de cette série auraient l'aspect de féminins. Je l'avoue. Mais voyons les autres solutions. Le neutral écrit *baston*, *drap* et *rabot*; un premier inconvénient, c'est d'exposer le Français à prononcer comme en français; s'il fait entendre les consonnes finales, ces mots prennent exactement l'aspect de mots comme *tonne* et *carotte*, alors qu'avec le système que j'indique, la voyelle faible supplémentaire vient quelque peu changer la valeur de la finale. Quant à l'espéranto, son *bastono* et son *raboto* ne sont pas trop mauvais, mais ils ont l'inconvénient d'exiger *ankro*, *bagatélo*, *tablo*, *gazéto*, etc., c'est-à-dire de changer dans un sens franchement désagréable un grand nombre de mots des langues française, italienne et espagnole. Entre deux maux, je choisis le moindre. Pour terminer, je parlerai d'une objection que certains lecteurs penseront à me faire : « Que ne prenez-vous la lettre *e* du français? Il suffit d'accentuer les autres *e* de la langue. » Je réplique. Cela serait parfait, si je pensais seulement au lecteur ordinaire qui, voyant respectées les habitudes de ses yeux, serait plus aisément converti à l'idée d'une langue internationale s'écrivant comme le français. Mais je me place à un tout autre point de vue. Si j'accentue ici les *é*, c'est uniquement pour que ce lecteur en remarque

Digitized by Google

constamment la valeur[1]; au fond, le système n'est pas acceptable dans une bonne notation phonétique; dans le cas de la finale du substantif, il n'y a pas seulement d'ailleurs une raison de principe, mais une raison d'utilité pratique pour agir comme je le fais. En écrivant *artə* au lieu de *arte*, on montre à l'Italien que la finale n'est pas identique à celle de son mot *arte*. En écrivant *arkə* au lieu de *arke*, on choque beaucoup moins ce même Italien, lequel devant y retrouver son mot *arco*, serait blessé de le voir écrit avec *e*. Quant aux Français, il importe de remarquer que la lettre *e* leur sert, non seulement à écrire la voyelle de *je*, mais aussi l'absence de cette voyelle. Ce n'est que par l'usage qu'ils savent distinguer dans leur propre langue comment ils doivent prononcer cette lettre. Si on leur présente une langue possédant la même voyelle, il importe de ne pas l'écrire comme eux, parce que ce serait les embarrasser; on les placerait dans la situation de l'Allemand qui, en présence des mots *tu ne le dis pas,* ne sait s'il doit prononcer *tu nə lə di pa* ou *tu n'lə di pa* ou *tu nə l'di pa*.

9. — Les aïe, les oïe et les ouïe.

Les pluriels du vieil-espéranto se forment en allongeant les adjectifs et les substantifs de la consonne *y*[2], consonne qui se complique d'un *n* lorsque le mot est à l'accusatif, soit par exemple, *la bonay patroy amas la bonayn patrinoyn,* « les bons pères aiment les bonnes mères ». Bien qu'ils puissent faire se pâmer des Philaminte, ces *ay*, ces *oy*, ces *ayn* et ces *oyn* n'ont pas été imaginés pour rappeler les nominatifs du pluriel et les génitif-datifs du duel dans les déclinaisons des mots grecs en *a* et en *o*. Elles résultent à l'évidence d'un raisonnement que je vais essayer de restituer. Le Dr Zamenhof a pensé d'abord adopter le pluriel

[1] C'est-à-dire pour qu'il ne lise pas comme dans *j'aimerai* et *je finis*.

[2] Elle est rendue par le *j* que je remplace ici par *y* pour être mieux compris du lecteur français non-initié.

Digitized by Google

italien en *i*; mais, comme en disant *bona, bonan, boni, bonin* et *patro, patron, patri, patrin,* il aurait supprimé au pluriel sa distinction de l'adjectif et du substantif, il a préféré ajouter *i* à l'*a* et à l'*o*, puis le changer en *y*, à cause des inévitables prononciations *ay*, *oy*, *ayn* et *oyn*. Ici comme ailleurs, il est parti d'une forme internationalisable, mais en la faisant passer par le laminoir désinternationalisateur de son système de distinction vocalique des parties du discours, il a abouti à donner à un pluriel d'une langue vivante l'aspect d'un pluriel d'une langue morte. Je m'empresse d'ajouter qu'en 1894, il a reconnu que ses *ay* et ses *oy* étaient défectueux, sans préciser toutefois ses raisons de ne plus les aimer. Dans son moyen-espéranto, il admet que le pluriel des substantifs se formera en remplaçant *o* par *i*, et du même coup, il renonce à l'emploi de l'accusatif et à toute déclinaison de l'adjectif. La phrase que j'ai prise tantôt comme exemple y devient : *boné patri amén boné patrini* [1]. Ce pluriel en *i*, proposé par le Dr Zamenhof lui-même, est évidemment préférable à son pluriel en *oy*. Je dois dire toutefois qu'il me paraît défectueux. Appliqué à des mots qui, dans nos langues, sont des féminins, soit pour la forme, soit pour le sens, il leur donne l'aspect de pluriels masculins, du moins pour tous ceux que le système a surtout pour but de satisfaire, les Italiens et tous ceux qui ont quelque teinture d'italien ou de latin; il est ensuite peu conciliable avec l'adoption d'une variété de voyelles finales. Aussi ne me paraît-il pas douteux que le pluriel en *s*, proposé d'ailleurs par la plupart des fabricants de langues artificielles [2], lui est préférable. Ce pluriel en *s* a, en effet, les avantages qui suivent. Il est immédiate-

[1] Je fais remarquer aux lecteurs espérantistes que le moyen-espéranto supprime l'article, ce qui est fâcheux, qu'il termine l'adjectif par *é*, ce qui est bon, et enfin qu'il remplace l'indicatif *amas* par *amén*, ce qui n'est pas meilleur.

[2] Voyez dans COUTURAT, *Histoire de la langue universelle*, les projets de Schipfer (p. 242), Volk et Fuchs (p. 263), Courtonne (p. 273), Steiner (p. 282), Eichhorn (p. 298), Henderson (pp. 382, 390 et 395), Stempfl (pp. 402 et 409), Rosa (p. 416), Lott (p. 424), Liptay (p. 438), Heintzeler (p. 450), Beermann (p. 459), Puchner (p. 477) et Kürschner (p. 481).

Digitized by Google

ment intelligible à plus de 100 millions d'Européens et à environ 150 millions d'Américains, Africains et Australiens parlant l'anglais, l'espagnol, le français ou le portugais. Il se concilie avec l'emploi de toutes les voyelles à la finale des substantifs et permet notamment de choisir très librement le meilleur système de formation des féminins, ainsi qu'on en jugera par l'application suivante du pluriel en *s* aux divers types de substantif dont j'ai admis la possibilité dans les paragraphes qui précèdent : *nasyonəs, asnəs, asnos* (*malasnəs*), *asnas* (*asnessəs*), *kafés* (*kafésəs*), etc. J'observe que le Dr Zamenhof a pensé lui-même à ce pluriel en *s* et qu'il n'a formulé qu'une seule raison de le rejeter [1], c'est que la fréquence de la consonne *s* rendrait son idiome trop dur à l'oreille. En admettant que l'objection soit fondée, il y aurait un moyen simple de la faire disparaître; il consisterait à adopter *z* au lieu de *s*; ce serait, il est vrai, s'écarter de l'usage graphique, mais ce serait en même temps se conformer à la prononciation de langues très importantes. Les mots anglais *trees* et *houses* se prononcent *trîz* et *hauziz* [2]; en français parlé, l'indice du pluriel est un *z* qui disparaît devant une consonne ou à la fin d'une phrase, comme on peut le constater aisément par une notation phonétique de quelques mots comme « des radjas indous » (*déradjazindou*); enfin, les pluriels qui se prononcent *kampos* et *agouas* en espagnol ont pour équivalents *kampouz* et *agouach* en portugais parlé [3]. Au point de vue phonétique, il y a donc majorité pour un plureil en *z*. Reste toutefois à décider s'il est indispensable de se servir de la lettre *z*. Je ne verrais pas grand inconvénient à consacrer l'usage de *s*, en tolérant que les Français et les Anglais prononcent un *z*, ce qui ne gênerait personne [4]. Je termine le paragraphe par deux

[1] *Pri Reformoj*, 6 haut.

[2] Voir PASSY, *Petite Phonétique comparée*, 126.

[3] Voir PASSY, *Ibidem*, 124-5.

[4] Une L I A me paraît bien pouvoir tolérer une variété de prononciation, lorsque, et c'est je crois le cas ici, cette variété ne peut aboutir à une mésintelligence de la valeur d'un mot.

Digitized by Google

remarques. D'abord, bien que je juge inutile l'emploi d'un accusatif dans la L I A, je crois bon de signaler qu'un accusatif en *n*, ou en *m*, est plus conciliable avec un pluriel en *s* qu'avec un pluriel en *i*, des formes comme *kavalə-ns, kavalo-ns* et *kavala-ns* me paraissant plus claires que des formes *kavali-n* et *kavalini-n*. Ensuite, je tiens à dire que, sans croire à la nécessité d'un pluriel de l'adjectif, ce pluriel me paraît cependant utile à la fois pour maintenir le cachet roman de la L I A et parce que le sentiment linguistique de la plupart des peuples serait plutôt choqué par l'absence d'une variation à laquelle un trop grand nombre d'hommes sont habitués; le pluriel de l'adjectif ne me semble du moins constituer une difficulté que s'il vient se compliquer d'une variation en genre; or, du moment qu'on se rallie au principe de l'accord en nombre admis par le vieil-espéranto, il ne peut plus être question d'un pluriel en *i* qui viendrait confondre les adjectifs et les substantifs.

Pour en finir avec le pluriel en *y* du Dr Zamenhof, il faut ajouter que ce pluriel vient compléter la désinternationalisation des thèmes pronominaux. Le mot « ceux-là » se traduit par *tiuj* en espéranto écrit, — soit *ti-ouy* en espéranto parlé —, alors qu'une L I A serait devinée de tous les peuples latins si elle adoptait pour ce pluriel, ou bien *isti*, ou bien *istɔs* avec un masculin *istos* et un féminin *istas*.

10. — Vaticinations funèbres.

Lorsque j'ai écrit dans leur première forme la plupart des pages qui forment cette série d'articles, — pendant l'été de 1907 —, j'étais convaincu qu'une réunion qui allait se tenir en automne à Paris, — l'assemblée du Comité de la Délégation —, déciderait très probablement que l'idiome inventé par le Dr Zamenhof, tel qu'il se présente dans un livre daté de 1887, était la seule solution possible du problème de la langue internationale artificielle. Estimant

Digitized by Google

que cet idiome ne méritait pas cet honneur et qu'une décision favorable serait un désastre pour l'idée même d'une langue artificielle, j'ai cru utile de faire imprimer les motifs de mon opinion et de montrer du même coup, par l'étude de quelques détails, qu'on pouvait espérer beaucoup mieux de l'industrie des langues internationales artificielles. Les événements ont sensiblement différé de mes prévisions. Le concile qui semblait n'avoir d'autre but que de fonder définitivement l'Église espérantiste, zamenhofienne et polonaise, s'est trouvé avoir une majorité d'évêques schismatiques, et ces évêques ont déposé leur pape en lui demandant pardon de la liberté grande. Pour parler sans métaphores, il y a aujourd'hui deux espérantos, le vieil-espéranto du Dr Zamenhof et le néo-espéranto du Comité de la Délégation ou espéranto corrigé par un groupe dont les chefs sont MM. de Beaufront et Couturat, de façon que le mouvement espérantiste en arrive à l'état où le mouvement volapukiste s'est trouvé à partir du moment où le de Beaufront du volapuk, M. Kerckhoffs, a entrepris la réforme de la langue du curé Schleyer [1]. Ce changement de la situation m'amène à modifier quelque peu mon attitude. Je refondrai dans une courte critique du néo-espéranto, critique qui paraîtra sans doute dans une revue spéciale dont on m'annonce la création prochaine, toutes les pages que j'ai préparées sur des défectuosités que MM. de Beaufront, Couturat et consorts n'ont pas osé faire disparaître par esprit diplomatique ou n'ont pas pensé à reconnaître, parce que leur tempérament avait fini par s'adapter trop bien au *bacillus zamenhofialis desinternalisans*. Quant à toutes les pages préparées sur des points où mon opinion se trouve confirmée par la leur, j'ai l'intention de les brûler; vu le peu de temps que je voudrais désormais consacrer à la L I A, je préfère laisser à ces Messieurs une besogne dont ils vont très bien

[1] Voir COUTURAT et LÉAU, *Histoire de la Langue universelle*, p. 147 et suiv.

Digitized by Google

s'acquitter [1]. J'avouerai au surplus qu'après être parti en guerre contre la langue du Dr Zamenhof, j'en suis arrivé à croire qu'il faudrait plutôt la ménager, parce qu'une certaine prolongation de son existence ne serait pas inutile, ainsi que je vais essayer de le faire saisir. Il n'est pas douteux d'abord que le vieil-espéranto ne disparaîtra pas du jour au lendemain. D'une part, si l'on en juge par la survivance de quelques groupes volapukistes, on doit admettre que la génération espérantiste actuelle comprend quelques enthousiastes qui jusqu'à leur décès s'écriront des cartes postales avec des lettres accentuées et des pluriels en *ay* et en *oy*; d'autre part, on peut croire que l'intérêt commercial de certaines personnes les empêchera, — fort inconsciemment, je n'en doute pas —, de reconnaître assez tôt que le produit qu'elles recommandent n'a pas toutes les vertus qu'elles lui ont reconnu de très bonne foi il y a quelques années, d'où une survie, plus apparente que réelle, venant surtout d'une publicité destinée à placer des stocks de manuels; il est enfin permis de penser que l'amour-propre de beaucoup de chefs les amènera à retarder le plus possible le moment de brûler ce qu'ils ont adoré. Ces causes maintiendront d'assez nombreuses chapelles zamenhofiennes, et je n'y vois pas grand mal. Ce seront de petits foyers de propagande pour l'idée d'une L I A et ces foyers seront utiles si, parmi leurs dirigeants, il y a des hommes pour faire, sans même qu'on le leur suggère, un raisonnement très naturel que je vais exposer : « Le néo espéranto est certainement un progrès sur le « vieil-espéranto; mais il ne constitue pas un progrès « suffisant pour qu'on puisse se mettre à le pratiquer et « à l'enseigner [2]. Considérons le simplement comme une

[1] Voir la brochure qu'ils ont dictée à leur excellent ami, un certain M. Ido : *Les vrais principes de la Langue internationale*. Paris, imprimerie Chaix, 1908, Prix : 50 centimes.

[2] Il suffit, pour constater l'insuffisance du progrès, de lire la table des noms géographiques dans le lexique qui vient de paraître (L. DE BEAUFRONT et L. COUTURAT, *Dictionnaire international français*. Paris, Delagrave, 1908,

Digitized by Google

« base de discussion et, en attendant que l'industrie de la « langue artificielle ait réalisé des progrès plus considé- « rables, continuons à nous servir du vieil-espéranto, parce « que nous y sommes habitués, à la façon dont, pendant « dix ans environ, certains volapukistes ont pratiqué le « volapuk, tout en admettant que la langue de Schleyer « serait définitivement écartée par une langue à laquelle « travaillaient certains d'entre eux. »

Je termine cette nécrologie en souhaitant longue vie et prospérité au Dr Lazare Zamenhof, médecin à Varsovie, et en lui prédisant que, si un jour, ainsi que je l'espère aussi bien que lui, l'Humanité se sert d'une langue artificielle, ceux qui feront l'histoire de cette langue, ne manqueront pas de rappeler que, du fond de l'enfer russe, il a contribué plus que d'autres à sa formation par un projet daté de 1887 où il a fixé quelques éléments de sa grammaire et fourni une ébauche, très remarquable pour le temps, de son dictionnaire; enfin, qu'il mériterait peut-être bien une statue au même titre que tels et tels inventeurs dont les machines n'existent plus que dans les musées des arts et métiers pour servir de documents à l'histoire de l'Industrie.

EUGÈNE MONSEUR.

Prix : 2 fr. 50 c.) : tantôt le nom d'un pays vient du nom de celui qui l'habite, et tantôt c'est le contraire ; il n'est d'ailleurs pas de page de ce dictionnaire qui ne mérite des retouches ; l'œuvre est très méritoire, mais à la condition d'être considérée comme une simple étape.

Digitized by Google

CHRONIQUE HOLLANDAISE

Les « à-côté » de la littérature. — Quelques livres récents

A.-G. Van Hamel. *Het Letterkundig Leven van Frankrijk*. Studiën en schetsen. Derde serie. Amsterdam, P.-N. Van Kampen, 1 vol. de 246 pages.

Frederik Van Eeden. *Brieven*. Fragmenten eener Briefwisseling uit de jaren 1889-1899, avec 3 portraits. Amsterdam, Maas & Van Suchtelen, 1 vol. de 181 pages, 1907.

Johanna Van Woude. *Mijne Levensherinneringen*. Haarlem, Vincent Loosjes 1 vol. de 166 pages, 1 fl. 50.

Henri Van Wermeskerken. *Leo Smeder*. Vervolg van Mevr. S. M. C. Van Wermeskerken-Junius : « Hollandsch Binnenhuisje ». Amsterdam L.-J. Veen, 1 vol. de 256 pages, 2 fl. 50.

G. Van Hulzen. *Tweede Boek Zwerrers*. (De zwarte Wagen, de Schoenen, Kermismenschen, Medelijden.) Amsterdam, Maas & Van Suchtelen. 1 vol. de 283 pages.

P.-C. Boutens. *Stemmen*. Amsterdam P.-N. Van Kampen. 1 vol. de 188 pages in-8° avec portrait, 2 fl. 90.

Johan De Meester. *Een Huwelijk* (tweede druk). Bussum C.-A.-J. Van Dishoeck. 1 vol. de 212 pages.

Il y a dans l'histoire de tout mouvement littéraire un chapitre important qu'on pourrait dénommer « les à-côté de la littérature ».

Expliquons-nous. En avril 1907, est mort le représentant le plus illustre de la philologie romane en Hollande, le regretté professeur A.-G. Van Hamel Son œuvre de critique ne concerne pas à proprement parler la littérature hollandaise d'aujourd'hui ; il s'était en effet assigné comme tâche de répandre en Hollande les bienfaits de la pensée française. Si nous avons cru devoir annoncer ici son dernier volume, c'est qu'il sert merveilleusement de trait d'union entre la culture française et la pensée hollandaise et qu'à ce titre il n'est ni étranger ni indifférent à des exposés

Digitized by Google

où celle-ci est analysée avec le désir de n'omettre aucun courant où elle s'affirme.

D'autre part, on vient de publier en volumes les lettres de Frederik Van Eeden. Elles constituent à d'autres points de vue un événement dont l'intérêt n'est pas uniquement littéraire. Les deux volumes consacrés récemment à Johanna Van Woude touchent, par endroit, à la chronique des tribunaux et aux faits divers ; mais d'un autre côté ils ne sont pas indifférents à l'histoire morale de notre temps. Le rôle joué par Van Hamel, Van Eeden et Johanna Van Woude, l'intérêt qu'il y a à ne négliger aucune source d'informations dans la modeste enquête constituant périodiquement ces chroniques, voilà j'espère de quoi nous justifier.

Mais nous avons, en même temps, la bonne fortune d'annoncer l'apparition d'un volume très curieux de G. Van Hulzen, d'un recueil de vers de P.-C. Boutens et la réimpression, à dix-huit ans d'intervalle, du roman de début de Johan de Meester. En voilà assez pour constituer un ensemble un peu bigarré de contexture, mais ayant sa sorte d'homogénéité au fond.

* * *

Le professeur Van Hamel, qui était titulaire de la seule chaire de philologie romane que possède la Hollande, à l'Université de Groningue, s'était voué, peut-on dire, par goût plus encore que par profession, à répandre en Hollande l'amour des lettres françaises.

Son collègue à la rédaction du *Gids*, M. J. N. van Hall, vient de rassembler en un volume les études les plus récentes consacrées par le critique hollandais à la poésie française d'aujourd'hui.

L'histoire du symbolisme français, une suite d'études sur les grands poètes belges et français d'aujourd'hui, une enquête sur l'influence de Victor Hugo en Hollande et sur le mérite de ses principaux traducteurs.

Voilà les principaux sujets traités.

Il n'y a rien, je crois, d'aussi complet sur ce sujet que l'esquisse faite ici du mouvement symboliste en France. Le Parisien averti qu'était devenu Van Hamel, causeur charmant en même temps que philologue érudit, avait collectionné les livres et les plaquettes relatifs à la prime histoire du symbolisme; il avait vécu dans l'intimité des hommes dont il parle; après coup, il avait eu sous ses yeux, à la Bibliothèque Nationale, tous les documents de la veille, devenus des documents historiques. De là l'originalité d'un exposé que même après le volume de M. André Beaunier (1) on lira avec profit. Les débuts du mouvement symboliste en France sont agréablement contés. Mais on trouvera aussi l'histoire des hommes et celle des idées et, en même temps, des « informations » très curieuses d'après les-

(1) André Beaunier. *La Poésie Nouvelle*. Paris, Mercure de France, 1902, 1 vol. de 400 pages.

Digitized by Google

quelles on pourrait écrire tout une histoire des « petites revues » nées à l'occasion du mouvement symboliste.

Les détails savoureux ne manquent pas; mais le critique garde ici la haute main ; les « menus faits » sont prudemment relégués en note, tandis que nous suivons dans le texte même l'histoire du mouvement littéraire et l'échec des tentatives de théâtre symboliste.

Les inconséquences qui groupaient les admirateurs de Zola et les premiers « décadents » autour de la peinture impressionniste d'Edouard Manet, l'effet exercé par la publication des « Trophées » de Heredia en 1893, l'influence du wagnérisme en France, tels sont parmi d'autres, certains symptômes étudiés à titre de documents. Signalons aussi : la place à assigner à l'influence du préraphaélitisme anglais, l'action directe exercée par l'aquafortiste Félicien Rops, par l'écrivain Huysmans et par Villiers de l'Isle-Adam.

En tout cas, je ne crois pas que l'on puisse trouver nulle part ailleurs, chez un étranger, une sympathie aussi réelle, une curiosité aussi vive, une richesse d'information aussi considérable et une vue d'ensemble aussi nette que chez le hollandais A.-G. Van Hamel.

Notre dernier vœu est qu'on traduise en français quelques-unes de ces études et aussi de celles qui ont été insérées dans les deux premières séries. Il y aurait là l'abondante matière d'un volume de choix, qui, précédé d'un portrait de l'écrivain et de sa biographie constituerait un précieux souvenir pour ceux qui l'ont connu et aimé.

* * *

On vient de publier en volume des fragments d'une correspondance de Frederik Van Eeden des années 1889 à 1899.

Un des livres les plus populaires en Hollande depuis vingt ans, c'est certainement la première partie de *Kleine Johannes* de cet auteur dont la publication ouvrait la série du *Nieuwe Gids* en 1886, et qui fut traduit dans cette revue. Mais, dans la suite, tous les livres de F. Van Eeden ont été des événements littéraires.

Sans les accepter tous avec la même bonne grâce, le public s'est chaque fois passionné pour ou contre eux. La figure de F. Van Eeden impose de plus, en Hollande, même à ses adversaires, comme une sorte de respect sympathique et ses tentatives d'application collectiviste dans sa colonie de Walden, à Bussum, si elles ont trouvé beaucoup de sceptiques, n'ont pas nui à sa popularité. Nous avons dit ce que nous en pensions ici même avec une pleine liberté de jugement.

Mais il y a plus. Entre le rôle joué par Frederik Van Eeden en Hollande et la place tenue dans nos lettres françaises par Maurice Maeterlinck, plus d'un rapprochement s'impose. Je me rappelle avec quel enthousiasme le

Digitized by Google

poète philosophe de Bussum parlait de *La Vie des Abeilles*, lors d'une visite que je lui fis en août 1902 ; d'autre part, dans la cabine en planches qui était comme son cabinet de méditation, il relisait les grands mystiques de l'Orient et du Moyen Age, vivant ainsi en communauté de pensée avec l'écrivain du *Trésor des Humbles*.

Depuis lors, dans les deux dernières parties de *Kleine Johannes* parues récemment, il s'est efforcé de tracer dans son ensemble le tableau de son expérience de notre vie moderne. Tentative généreuse, un peu vaine et d'une réalisation littéraire très inégale.

Il n'en est pas moins vrai qu'il est devenu intéressant pour tout homme cultivé de pénétrer dans la pensée intime de cet écrivain, d'assister comme à l'élaboration de ses jugements aux moments de sa vie la plus intense, entre 1889 et 1899.

Pourtant, on a supprimé des lettres publiées toutes les circonstances un peu particulières, qui les localisent et les datent ; il ne nous reste que le « journal » d'une âme, la notation fragmentaire, les évolutions d'une pensée et, tout à la fois, une espèce de recueil de méditations sur l'homme et la vie qui font parfois, elles aussi, songer à *La Sagesse et la Destinée*.

Et pourtant le volume, tel qu'il est présenté, éveille plus d'une critique. N'est-ce pas, dès l'abord, un peu trop présumer du lecteur que de le tenir au courant d'une foule de détails, tout en lui cachant la suite des événements, l'occasion de ces lettres et l'enchaînement des demandes et des réponses ?

Car il y a ici un personnage muet, homme ou femme, plutôt, semble-t-il, femme que homme, qui écrit à Frederik Van Eeden et auquel celui-ci répond.

Rien n'est agaçant comme ces demi-révélations, que rien ne relie entre elles. Et, en élevant une digue contre la malignité du lecteur ou du critique, en soustrayant totalement à nos regards jusqu'aux moindres traces du roman ou de l'idylle qui fut l'occasion de ces lettres, on a supprimé sciemment une source puissante d'intérêt.

*
* *

Mme van Wermeskerken-Junius, plus connue en littérature sous le pseudonyme de Johanna Van Woude, est morte malheureuse et tout à fait isolée le 20 novembre 1904.

L'histoire de Johanna Van Woude est bien connue dans ses grandes lignes (1). Elle fut pendant des années la femme-écrivain la plus fêtée et la

(1) Cf. notre article de la *Revue de Belgique*, août 1906 : « Les femmes hollandaises ».

Digitized by Google

plus choyée de la Hollande. Directrice de la revue féministe, *De Hollandsche Lelie*, et inspiratrice de tout un mouvement d'émancipation féminine, — dans un sens modéré et presque familial, — devenue une véritable puissance morale dans son pays, auteur de romans d'un renom extraordinaire, elle prêchait la joie de vivre heureuse et tout dans la vie semblait lui sourire.

Tout à coup, le tableau changea : Johanna Van Woude fut arrêtée pour tentative d'empoisonnement sur son propre mari ; elle fut acquittée, mais le divorce fut prononcé contre elle après un procès fort pénible.

Son influence comme directrice de conscience était anéantie. L'écrivain assista chez elle à d'autres désillusions : une nouvelle génération féministe était née, plus radicale dans ses revendications et qui délaissait son enseignement.

Or, voilà que, coup sur coup, on publie d'elle un volume posthume comprenant, entre autres choses, son journal tenu pendant sa détention préventive et un plaidoyer justificatif de son propre fils (1).

Le volume intitulé : *Souvenirs de ma vie* (*Mijne Levensherinneringen*), se tient assez strictement dans le domaine purement littéraire. Quant au roman, *Leo Smeder*, écrit par le fils même de Johanna Van Woude et, semble-t-il, pour la défendre, s'il a un mérite incontestable, il n'en produit pas moins, sous certains rapports, une impression pénible.

Les *Souvenirs de ma vie* comprennent trois tableaux : *Hiver 1902*, *La prison préventive* et *Un jeu dangereux*.

Le premier nous montre Johanna Van Woude après la tourmente qui brisa sa vie, vivant seule, courageuse, pleine d'entrain, sans grande joie, mais sans défaillance. Elle continue à écrire, ni vaincue, ni résignée, ni surtout décidée à devenir un être inutile.

La *Prison préventive* est un long cri de révolte contre la mise en œuvre automatique de la machine judiciaire, un vrai « happe-chair » elle aussi, à propos de la dénonciation calomnieuse qui l'atteignit.

Et *Un jeu dangereux* est une petite nouvelle, aimable, morale, agréablement contée, dans l'esprit de *Hollandsch Binnenhuisje*. C'est un bracelet qui parle ; il nous fait assister aux préliminaires d'un roman d'amour qui faillit se nouer entre une jeune femme trop belle, trop oisive et trop délaissée, mais que des espérances de maternité sauvent, un peu contre elle-même, et maintiennent dans le strict devoir.

Il y a là, on le voit, trois périodes de la vie intime et littéraire de

(1) JOHANNA VAN WOUDE, *Mijne Levensherinneringen*.— Haarlem, Vincent Loosjes. 1 vol., 166 pages, 1 fl. 50.

Leo Smeder, vervolg van Mevr. S. M. C. Van Wermeskerken-Junius : *Hollandsch Binnenhuisje*, door HENRI VAN WERMESKERKEN. — L. J. Veen, Amsterdam. 1 vol. 256 pages, 2 fl. 50.

Digitized by Google

Johanna Van Woude, en même temps que des révélations précieuses sur ses états d'esprit successifs.

* * *

Le roman *Leo Smeder* se présente tout à fait différemment et dans des conditions telles que la critique en devient malaisée. Et tout d'abord, il est le livre de début d'un écrivain de talent, du fils de Johanna Van Woude. Il est spécialement indiqué que cet ouvrage est une suite à *Hollandsch Binnenhuisje*, le livre le plus populaire de Johanna Van Woude, et c'est un fils qui se fait l'avocat de sa mère.

Voilà, n'est-il pas vrai, bien des motifs d'intérêt ! Mais précisément tous ces facteurs n'ont-ils pas nui, et chez l'auteur et auprès du public, à la notion très nette des qualités à requérir d'un roman? Cela ne me semble pas douteux. L'émotion du récit est si débordante que le lecteur se sent entraîné malgré lui. Certaines scènes qui semblent « vécues » sont traitées avec une telle sincérité, qu'elles en acquièrent un mérite littéraire incontestable, et pourtant, à la réflexion, il semble que l'impression artistique de l'œuvre en marque le contre-coup désavantageux.

Résumons les faits tels qu'ils sont présentés ici Smeder est un commerçant énergique et audacieux qui, privé du capital de roulement, ne peut réussir pleinement dans ses affaires. Il parvient tout juste à vivoter; il en souffre amèrement et ne rapporte à son foyer qu'ennui et rancœur. Sa femme, qu'il délaisse, est une nature peu faite pour la lutte; de constitution nerveuse très délicate, elle succombe sous le poids de cette vie sans joie et sans amour. Elle a deux enfants, — deux enfants modèles. Néanmoins, elle noue une sotte intrigue amoureuse avec un voisin de campagne. Puis, tout se découvre; le ménage Smeder se désunit et l'aîné des fils, un héros de quatorze ans, Leo Smeder, ne peut ni fléchir son père, ni ramener sa mère dans le devoir.

L'aventure finie, l'amant s'en va, la mère reste seule, brisée, déshonorée. C'est alors que son fils Leo se consacre à elle, la soutient, la suit partout, sans parvenir à la guérir. Car cette femme est une malade, elle est à peine responsable et personne n'oserait la juger trop cruellement.

Si nous nous reportons aux personnages réels que l'on sent s'agiter derrière les fantoches mis en œuvre, nous n'avons rien à dire à tout ceci. Ce livre constitue le plus beau plaidoyer que l'on puisse rêver contre l'infidélité de la femme dans le mariage, contre l'absence de tendresse du mari envers sa femme, contre le divorce, contre tout ce qui porte atteinte à la famille.

Au point de vue « roman », il en va autrement Une héroïne dont on n'explique et ne justifie les aberrations de conduite qu'au moyen d'un *deus ex machina* aussi accommodant que l'affection nerveuse dénommée ici « Dementia paralytica », n'est qu'une poupée aux mains du romancier Il n'a pas alors fait agir devant nous une vraie femme.

Digitized by Google

Est-il besoin d'ajouter que le récit des faits connus et leur transposition dans le roman créent comme une confusion, qui nuit à toute unité d'impression ?

On a fait de ce livre une œuvre à sensation ; il a des mérites certains, il ne peut manquer d'attirer l'attention, il n'en constitue pas moins, en littérature, et alors surtout qu'il s'agit d'une œuvre de début, une nouveauté dangereuse. On y note de-ci de-là une tendance à l'emphase ou à la mièvrerie ; ce qui nous a frappé surtout, c'est le dangereux abus de la note « sentimentale » qui seule résonne à chaque page. Le mal était inhérent au sujet, c'est évident. Lorsqu'un fils défend sa mère et excuse son père, les deux attitudes que son rôle lui impose sont grandes et nobles ; mais elles offrent de singulières difficultés.

Si l'on s'abstrait cependant de toutes les contingences et si l'on tâche d'examiner l'œuvre en soi, on constate qu'elle n'offre ni l'ampleur, ni la profondeur qui font un chef-d'œuvre.

Mais pour ceux qui voudront mettre ce volume tout neuf à côté de son aîné bien connu : *Hollandsch Binnenhuisje*, il y a là matière à d'utiles réflexions, et sur la vie de nos contemporains et sur les autobiographies « par tranche » en littérature.

* * *

Le nouveau livre de G. Van Hulzen le *Deuxième livre des Vagabonds* est comme son aîné une contribution à l'étude psychologique du vagabond. Peut-être y a-t-il ici un peu de parenté avec les tableaux tracés par Dostoïewski ou Gorki, peut-être bien cette peinture du vagabond choque-t-elle un peu plus, dans cette Hollande, que nous nous représentons volontiers comme paisible, bourgeoise et très attachées aux formes de respectabilité extérieures. Quoi qu'il en soit, l'âme hollandaise a de la sympathie pour la pensée russe ; les longues causeries après dîner, en prenant le thé, sur les sujets intellectuels et sociaux sont communes aux deux peuples ; de part et d'autre, il y a une agitation féministe intense et comme une crise d'intellectualité chez les jeunes femmes et les jeunes hommes ; sous l'aspect gourmé ou placide, un bouillonnement d'âme existe, que trahissent certaines singularités de la pensée ou même de l'activité sociale chez nos voisins. Chez eux on s'enthousiasme encore pour les idées, on tâche de réagir contre le mercantilisme. Les inquiétudes sociales ne trouvent nulle part, en tous cas, une expression plus directe en littérature que là-bas. Joignez à cela un reste de puissance de la doctrine de l'art pour l'art, et l'imitation consciente ou inconsciente de Dostoïewski ou de Gorki devient comme un produit du sol littéraire hollandais.

Le vagabond a toujours eu la part belle dans notre littérature française, depuis les débuts du romantisme jusqu'au *Chemineau*, de Richepin. Des

Digitized by Google

types immortels en ont été tracés, notamment dans les *Misérables* de Victor Hugo, chez Balzac et ailleurs. Sous l'influence, je crois, des littérateurs slaves, le vagabond a acquis droit de cité dans la littérature hollandaise.

S'il était besoin de preuves pour justifier la sympathie dont jouit actuellement la littérature russe en Hollande, deux petits événements littéraires récents pourraient être mentionnés : c'est la traduction par Madame F. Mac Leod-Maertens, du grand ouvrage du prince Pierre Kropotkine (*Idéaux et Réalité dans la littérature russe*) et la publication de toute une série de chefs-d'œuvre russes en édition populaire à très bon marché (1).

Mais la révolution littéraire de 1885 se fait sentir aussi en Hollande. C'est en peintre subtil et suggestif que G. Van Hulzen entreprend de nous décrire sa série de « rôdeurs » et de « vagabonds ».

La « Charrette noire » est le premier et le plus long tableau. Il s'agit d'une vieille caisse triangulaire, surélevée sur une petite charrette à bras, traînée par trois chiens misérables et qui sert de logis au rétameur et à sa femme. Ils la trainent le long des chemins, s'y glissent pour dormir, évitant ainsi l'auberge de la belle étoile ou le grenier de l'asile de nuit. Cette charrette a son histoire. Ils l'ont acquise au moyen d'argent volé, tout en faisant retomber la faute sur un autre que ses camarades ont battu jusqu'à l'estropier. Puis la charrette a été agrandie ; mais elle pèse plus lourd, elle tend à ressembler à toutes les autres, ce qui a pour effet de tarir la source des aumônes et entraîne peu à peu à la ruine et à la folie ses propriétaires.

(1) On s'est souvent plaint de la difficulté que rencontre le lecteur français, de trouver à un prix abordable, les traductions satisfaisantes des auteurs russes contemporains. Heureux alors qui lit l'allemand, car de vrais trésors lui sont ouverts par les publications populaires allemandes! La Hollande n'a pas voulu rester en arrière et il y a ici un phénomène qui intéressera, sans aucun doute, nos éducateurs populaires flamands. La maison Maas et Van Suchtelen, d'Amsterdam, a entrepris la publication d'une série d'œuvres russes. Elle publiera dans la même série une introduction à la littérature russe d'aujourd'hui. Ce sont de petits volumes rouges format petits in-4°, que nos libraires possèdent déjà, et qui sont publiés au prix très abordable de trente centimes.

Les volumes parus jusqu'ici comprennent : N° 1, Ant. P. Tchekov, *Un hasard* ; n° 2, W. Gogol, *Le Manteau* ; n° 3, F. H. Dostojewsky, *Nuits blanches* ; n° 5, Tourguénief, *Klop, klop, klop* ; n°s 6-7, Maxim Gorki, *Enfants du Soleil*.

Paraîtront dans la suite : n° 8, S. L. Andejef, *L'asile de nuit* ; n° 9, Michel Lermontof, *Un héros de notre temps* ; n°s 10-11, Z. Stokvis, *Introduction à l'étude de la littérature russe*.

Prins Peter Kropotkine, *Idealen en werkelijkkeid in de russische literatuur*. Amsterdam. S. L. Royal 8°, 433 pages Prix : 8 florins. — Maas et Van Suchtelen, *Bibliotheek van russische literatuur*. Amsterdam, petits in-4° à 30 centimes, 7 volumes parus (2 annoncés).

Digitized by Google

Le rétameur succombe, sa femme vend « la charrette » à profits partagés avec l'autre misérable qui fut roué de coups autrefois et dont ils ont toujours craint la vengeance, et un autre couple de miséreux la poussera désormais tout le long des chemins.

Dans « Les Souliers », il n'y a qu'une seule scène, toute menue, très finement décrite et qu'on ne peut résumer sans lui enlever tout son charme.

Un vieux mendiant, encore droit et vert, mais farouche et brutal, s'avance en haletant, à travers le parc ensoleillé. On lui a donné, en aumône, des souliers trop courts; ses pieds y sont tordus, en sortent à demi et les lambeaux de la chaussure entaillée sont rattachés au moyen de ficelles. Une jeune promeneuse, élégante, vient à son secours et lui offre les bottines, très convenables encore, de son frère.

Le vieux se hâte, comme il peut, vers la demeure renseignée, arrive avant la jeune fille et est expulsé avec l'aide d'un policier. Rentrée un peu tard, de plus en plus attendrie, celle-ci s'élance à sa recherche, lui remet les bottines et subit un sermon sur la Providence de la part du vieil ivrogne. Le lendemain, elle le rencontre de nouveau ; il a vendu les bottines reçues, beaucoup trop belles pour lui, et repris ses anciennes chaussures qui le torturent. Il n'y avait pas moyen sans cela d'attendrir le public.

Mais il n'y a pas ici que des « vagabonds » et des « rôdeurs ». Les « forains » ont aussi leur place dans cette galerie.

Dans le tableau qu'il leur consacre, G. Van Hulzen nous dépeint la misère lamentable, les échecs successifs, la longue suite de ruines à travers laquelle se meut la famille du petit juif Risi, celui qui depuis vingt ans court les « Kermesses » avec sa tente de photographe.

Les affaires baissent, le matériel a vieilli, il pourrit, la marmaille augmente, la fille aînée tourne mal, et c'est là la plus poignante douleur de Risi, non qu'il souffre tellement de la honte de sa fille, mais parce que l'inconduite de celle-ci lui semble prouver, au-dessus de tout, l'inconduite de la mère, sa femme à lui, autrefois, bien avant son mariage.

Quant à « Compassion » (*Medelijden*) le dernier tableau de ce livre des « rôdeurs, » il met en opposition un couple de rentiers paisibles et heureux, le mari jouant au héros, la femme au petit manteau bleu et une famille de vanniers, miséreux, ivrognes, voleurs et que sais-je encore! Bref, ce sont des spécimens de deux groupes sociaux placés l'un à côté de l'autre et appartenant pourtant à deux mondes différents, à deux races différentes.

Le bourgeois égoïste, avant tout, joue au sentimental; le miséreux a tous les vices et ne cherche qu'à exploiter la crédulité du passant. Le contraste n'est pas poussé au noir, il reste dans les tonalités douces, respirant plutôt l'ironie que la colère. Il y a là une évocation un peu fragmentaire de la vie « des rôdeurs » et des « vagabonds »; mais elle est très saisissante par endroit. L'auteur ne se pose ni en sentimental, ni en vengeur des « outlaws », ni en défenseur de la société. Il réussit à éveiller pourtant, un

Digitized by Google

peu comme malgré lui, dirait-on, une grande pitié pour tous les nomades et les gens sans aveux qui, pareils au Juif-errant, s'éternisent sur les grand'routes.

* * *

Le premier volume de vers de P.-C. Boutens parut en 1898, et on trouvera parmi les études de W. Kloos une critique mi-élogieuse, mi-sévère, dans laquelle, en reconnaissant au jeune poète un des dons « magnifiques » de l'artiste, il le mettait en garde contre le danger de livrer au public, à côté de fort beaux vers, des pièces trop négligées. Ce premier volume paraissait avec une préface de L. van Deyssel, le critique hollandais le plus subjectif qui soit, celui qui considère l'insulte passionnée comme l'expression suprême que puisse revêtir un jugement littéraire, mais aussi celui qui sait se dépenser cœur et âme pour encourager les talents qui lui semblent dignes d'appui.

Il n'est pas douteux que l'intervention enthousiaste de L. van Deyssel n'ait soutenu puissamment les débuts de P.-C. Boutens; peut-être cependant, le jugement de Willem Kloos contenait-il aussi, sous sa forme opportuniste, sa part de vérité.

Notons seulement que, de part et d'autre, dans la préface de L. van Deyssel, comme dans la critique de Willem Kloos les meilleurs vers éveillent une comparaison avec Verlaine. Or, il y a dans le jugement qu'incidemment L. van Deyssel porte sur Verlaine, comme une excuse pour les faiblesses ou les imperfections de l'œuvre de début de Boutens : « La poésie est quelque chose de si complètement excellent, dit L. van Deyssel, qu'en France, le pays littéraire par dessus tout, Verlaine n'a pas écrit une seule pièce de vers un peu longue qui fût bonne... »

La caractéristique de Boutens, d'après L. van Deyssel, c'était d'être un poète personnel qui traduit son être intime, non pas en dépeignant la nature avec sentiment, mais en extériorisant son sentiment dans sa vue de la nature : au lieu d'aller à la nature, il attire la nature à soi.

Ce sont, nous explique-t-on, les variations de sentiments qui importent ici, et leur succession, que le poète traduit. Il s'agit, en outre, d'exprimer, comme par le rythme, la mélancolie éprouvée : le poète dit sa souffrance en beauté, la traduit telle et crée ainsi, pour nous, une source de jouissance. La mélancolie se confond presque avec la poésie, car si l'Héroïsme, le Silence ou le Bonheur sont plus hauts encore, nous ne les atteignons que rarement et jamais pour longtemps. C'est dans cette mélancolie caractéristique de Verlaine ou de Heine que L. van Deyssel trouvait la note excellente entre toutes des vers de Boutens, avec, en plus, la perfection verbale qui est une conquête postérieure à Heine.

Il suffit, en effet, de parcourir ce premier volume *Verzen*, qui date de dix ans déjà, pour rencontrer de beaux vers presque à chaque page et pour

Digitized by Google

se sentir pénétré de l'émotion qui révèle l'apparition d'un vrai poète. Certaine traduction de Verlaine justifie la parenté d'inspiration déjà signalée avec, de-ci de-là, une pointe de l'esprit ironique et dédaigneux des complaintes de Laforgue,

A tous ces rires et toutes ces larmes des autres,
Et de ne rien pouvoir changer au monde,
A tous cela j'ai dit adieu
Pour toujours.

Mais souvent, c'est la mélancolie presque romantique, très naïve pourtant et un peu mièvre :

C'est par la nuit, la profonde nuit noire,
Qu'elle est venue,
Elle avait dans sa crainte
Attendu le soir
Ne voulant pas venir dans tous le bruit
Des hommes et des choses de tous les jours
. . . . . .
Amie, comment as-tu trouvé ton chemin
Dans ce pays de péché?

Le bonheur tranquille est parfois saisi et traduit, quoique la tristesse domine :

Bonheur d'être assis seuls et heureux
A nous deux si seuls,
Oubli complet, immaculé,
De maintes souffrances.

Ces quelques strophes sont prises au hasard dans ce premier volume, si caractéristique déjà et que je n'ai pas à analyser ici.

Entre-temps, l'œuvre de Boutens s'est agrandie; la place qu'il occupe dans les lettres hollandaises en fait déjà presque un classique pour la jeune génération (1); mais sa renommée n'a guère pénétré chez nous.

Il peut donc paraître opportun de signaler le tout récent volume *Stemmen* que la maison Van Kampen, d'Amsterdam, a édité avec beaucoup de soins. Le portrait placé en tête de ce volume nous montre une figure osseuse, énergique, tout en lame de couteau, avec une expression de vivacité extraordinaire, un regard fixe, un peu distrait ou concentré; rien de l'attitude poseuse d'un « gendelettre ».

Faut-il répéter, encore une fois, que de feuilleter un livre hollandais

(1) Boutens est signalé et cité par Verwey dans son *Inleiding tot nieuwe Nederlandsche dichtkunst* et dans *Zelfkeur*, t. II. (*Wereldbibliotheek*, nos 5-6 et XX-XXI.)

Digitized by Google

récent, c'est déjà une joie particulière, que l'impression est nette, élégante et très lisible, le papier un peu jaune mais solide? On a respecté les marges et donné à l'ouvrage un air de grandeur calme, qui dispose en sa faveur. Or, l'inspiration de ce nouveau recueil a, elle aussi, sa grandeur calme et douce :

AU CARREFOUR

J'ai bâti ma maison, au bord du chemin
Parce que je ne sais quelle voie prendre
J'ai vieilli à cette place, où j'avais été jeune
Et chaque année apporte des feuilles nouvelles.

Mais de tout ce temps, je fus
Comme un arbre vieilli qui ne pousse plus de bourgeons,
Quoique mon bâton fut prêt et mon repas préparé,
Attendant le signal des hommes ou de Dieu...

Personne de vous n'a-t-il vu un être étrange
Avec de grands yeux, des yeux bleus
Qui ont la profondeur d'une force qui donne et qui prend?...
Elle ressemble beaucoup à une femme terrestre.

Ce doit être par miracle qu'elle va solitaire,
Tant elle est faible et jeune et seule;
Sa tête s'incline comme une rose chargée de pluie.
. . . . . .

Sa marche est comme celle du roseau bruissant
Qui a l'air d'avancer dans la vague du vent.
Mais sa course lointaine ne laisse aucune trace
Pour celui qu'elle fuit.

Et elle parle dans l'air si paisible
Et le vent lui parle dans les roseaux et les buissons.
On n'entend pas ce qu'elle veut dire
On en perçoit l'étrange mélodie.

Et, à coup sûr, de très loin, la suit
Un enfant pâle et fatigué, pas à pas,
Comme après un astre éclatant, une sombre étoile
Ombre de honte qu'elle ne regarde jamais.

Il suit comme en un rêve, tout en écoutant,
La traine caressante de sa robe,
L'étroit sentier qu'en trace le bord soyeux
Et pour lequel il oublie la lumière et la nuit.

Car mon cœur inquiet
N'entendit dans la nuit que le loquet de la porte
Et tous deux étaient partis comme les fleurs et leur parfum,
Un matin gris, il y a longtemps.

Digitized by Google

A côté de grandes qualités que la traduction ne peut guère rendre, il y a ici une tendance à l'obscurité qui a découragé certains d'entre les meilleurs esprits. Taco de Beer disait de Scharten que ses poésies faisaient l'effet de ballades allemandes trop gauchement traduites, et il avait déclaré ne pouvoir interpréter Boutens. Mais il citait par contre le jugement de Kloos, fort enthousiaste pour ce dernier. Le lecteur français retrouvera ici certains grands défauts et certaines grandes qualités de nos poètes français d'après 1880 ; un profond mépris pour le raisonnement, une place prépondérante accordée à l'élément « suggestif » du poème, le dédain ouvertement professé du lecteur et de ses convenances.

Le lyrisme de Boutens n'est jamais la confession pleine et entière d'Alfred de Musset. Son âme garde avec obstination une partie de son secret et l'émotion que cause sa chanson a toujours une certaine note un peu troublante de musique étrangère. Il y a dans ce recueil des peintures impressionnistes, des notations d'un rythme subtil, çà et là des banalités habilement présentées, souvenirs indécis de Mallarmé, de Verlaine, peut-être de Laforgue, mais il y a surtout, aux meilleurs endroits, l'écho très doux et très harmonieux d'une âme de poète.

A presque dix ans d'intervalle, il ne semble pas que Boutens ait atteint le suprême degré de sa perfection. Son œuvre reste inégale, obscure par endroits, et le restera peut-être toujours ; mais telle qu'elle est, elle mérite à coup sûr de fixer l'attention.

* * *

L'écrivain hollandais Johan de Meester, n'est pas, tant s'en faut, un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. Nous avons eu l'occasion de signaler ici (1) une plaquette récente sur l'évolution de la jeune littérature hollandaise, et d'analyser en détail ses deux œuvres capitales, ses derniers romans : *Geertje* et *Louise van Breedevoort*.

Or, l'éditeur hollandais C.-A.-J. van Dishoeck vient de publier une seconde édition de l'œuvre de début de Johan de Meester : *Een Huwelijk*. A vrai dire, le volume date de dix-huit ans. Cependant certains critiques hollandais nous ont donné une étude détaillée de ce roman à propos de sa réimpression, et, tout en rendant justice à la critique que L. van Deyssel a écrite à son sujet en 1890 (*Verzamelde Opstellen*, t. III, p. 21), on a généralement traité ce « revenant » comme une production nouvelle.

Aussi bien, Johan De Meester est-il devenu une figure importante parmi les romanciers hollandais d'aujourd'hui. *Geertje*, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, est une œuvre puissante. On trouve éparpillés parmi les volumes de critique de Kloos, *Nieuwe Literatur geschiedenis*, t. III,

(1) Cf *Revue de Belgique*, décembre 1907, *Chronique hollandaise*, pp. 377-383.

Digitized by Google

p. 165 et t. IV, p. 220, de FRANZ ERENS, *Littéraire Wandelingen*, p. 174, de W. G. VAN NOUHUYS, *Nederlandsche Belletrie*, 1901-1903, p. 10, des jugements forts élogieux sur les œuvres successives de Johan de Meester. La valeur considérable de ces derniers romans, justifierait, s'il le fallait, l'intérêt rétrospectif qui nous a fait examiner brièvement ici quelques fragments de ses premières œuvres (1).

Le jugement de L. Van Deyssel, sur *Een Huwelijk*, a fait fortune, et chacun s'en est allé répétant à l'envi : « Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est un bon livre. »

Et, à dix-huit ans d'intervalle, Gérard Van Eckeren a, dans le *Gulden Winckel* du 15 février, relevé certaines fautes de style, selon la même méthode, mais avec moins d'à-propos et de brio que L. Van Deyssel ne l'avait fait autrefois.

En fait, le livre me paraît appartenir à une conception du roman dont l'heure de grande faveur est passée. Il répond à la formule qui eut son moment de vogue en France vers 1885, de l'histoire minutieuse de *l'homme auquel il n'arrive rien*. Le roman *Een Huwelijk*, pourrait se résumer en quelques lignes : Franz Koene, fils d'un « entrepreneur » enrichi, ne sait pas plaire à son aristocratique cousine Anna de Loever, et, moitié par dépit, moitié par désœuvrement, il s'éprend d'une petite institutrice et l'épouse.

Or, ici comme dans *Louise Van Breedevoort*, Johan De Meester accumule dès l'abord une montagne presque infranchissable de lieux communs et de banalités. Ce père Koene, travailleur acharné, fils de ses œuvres, intelligent, bienveillant, avec un tour d'esprit très pratique et un rien de sentimentalité au moment voulu, ne ressemble-t-il pas trop à certains héros d'Ohnet? L'éternelle histoire de la « mésalliance », dont nous avons deux ou trois répliques dans ce livre, un autre exemple dans *Louise Van Breedevoort* et un autre encore dans *Geertje*, n'est-ce pas là aussi un thème bien un peu usé? Tous ces personnages qui visent à être les « types », type de manant parvenu, comme Koene, type de fonctionnaire à l'horizon intellectuel borné et aux possibilités sociales très restreintes, comme l'archiviste Land, types de bourgeois prétentieux, étroits d'esprit et vulgaires de manière comme tous les Van Dijcke ont, dans toute leur attitude, quelque chose de systématique, d'un peu factice, de trop « voulu ».

En dépit de ces critiques, en dépit des citations malencontreuses de Léopardi déjà relevées par L. van Deyssel, l'œuvre est d'une lecture agréable et vaut d'être lue. C'est que déjà ici, le talent de Johan De Meester est probe, sincère et de bon aloi, c'est que son observation un peu courte encore, et un peu sèche sans doute n'en est pas moins évocatrice. Certes, il y a loin de *Franz Koene* à *Geertje*; la prétendue maladie psychologique du jeune homme, qu'on veut à toute force pourvoir d'un don d'analyse trop

(1) Cf. L'étude sur *Geertje* de J. QUÉRIDO dans le récent volume de la *Nederlandsche Bibliotheek* (n° 36-37, *Studien*, door Is. QUÉRIDO, pp. 18 à 41).

Digitized by Google

aigu sur lui-même, a aussi quelque chose de factice et qui sent sa dissertation d'école. Cependant, Franz Koene incarne à merveille l'irrésolution propre à certaines époques, à certains milieux, à certaines natures. L'illogisme même de sa conduite en constitue la profonde vérité. Et il est remarquable que l'écrivain l'ait enregistrée en s'abstenant de la discuter.

Comme Louise Van Breedevoort plus tard, et comme Geertje, Franz Koene est un personnage bien vivant et un des nôtres. Il ne vaut guère plus ou moins que nous; il a de grandes aspirations et peu d'endurance; il a les nerfs trop faibles et le cœur peu constant, il est trop ballotté aux vagues de ses désirs et de ses caprices; il voudrait, car il y a du « renanisme » en lui, se décider à agir, et il soupèse trop les raisons de ses actes.

Du milieu social où l'action se déroule, on pourrait tirer les éléments d'une satire cruelle de l'aristocratie hollandaise, mais cette satire n'est pas dans les intentions de l'écrivain. Celui-ci a tâché de faire vrai, et dans l'ensemble y a réussi. Aussi convenait-il de saluer comme un petit événement littéraire la republication de *Een Huwelijk*.

Après ce début dans le genre roman que constitue *Een Huwelijk*, Johan De Meester publia successivement quatre volumes de nouvelles. Ce furent *Zeven Vertellingen*, en 1899; *Deemoed*, en 1901; *Allerlei Menschen*, en 1902, et *Over het leed van den hartstocht*, en 1904.

L'espace nous manque pour analyser ici ces œuvres, mais nous ne pouvons nous empêcher de les signaler. Ces quatre recueils forment, comme qui dirait, la transition qui mène de *Een Huwelijk* à *Louise van Breedevoort*.

Les *Zeven Vertellingen*, qui s'ouvrent par une dédicace à Marcellus Emants, contiennent de brèves visions très précises, très puissantes, illustrant chez les héros la peur de vivre et la peur de donner le jour à des enfants.

M. Paul Bourget qui, s'il ne fut pas un grand poète, n'en incarna pas moins une sensibilité un peu maladive, « représentative » d'une certaine époque, a écrit un sonnet fort connu :

« Je n'ai gardé de toi, ma Mère, douce morte,
— Oh! si douce! — qu'un vieux portrait...
. . . . . .
Quant tu songeais ainsi, Mère je n'étais pas.
Tu n'avais pas tiré mon être de ton être...
Réponds, devinais-tu qu'un fils devait te naître
Que tu devais laisser orphelin ici-bas?

Voyais-tu mon destin d'avance et mon angoisse
Et ce cœur, né du tien, que tout maltraite et froisse,
Et cette hérédité de tes plus noirs ennuis?

Réponds, figure aimée et si vite ravie,
Qui de tes sombres yeux, pareils aux miens, me suit?
Avais-tu déjà peur de me donner la vie?

Digitized by Google

Ce sont là les idées qui hantent Johan De Meester : la passion chez lui marche côte à côte avec la mort et le regret de vivre, et tout cela forme des visions très rapides, parfois dramatisées, à l'excès, montrant toujours avec crudité par quelque endroit, ou bien la faiblesse de l'homme, ou bien sa vilénie; le réalisme en est cruel, sans grossièreté toutefois; il semble emprunté à un élève de Maupassant, ou même parfois il a cet arrière-fond morbide des nouvelles de Tolstoï, pleines d'imprécation contre le mariage, l'amour et la vie. C'est la tristesse d'un père auquel naît un enfant et qui lui-même désespère de la vie, l'amertume qui serre le cœur de l'homme qui, dès le jour de son mariage, trouve en sa femme une créature totalement étrangère à lui, qui ne partage pas même ses sensations physiques : c'est toujours et partout le regret et la peur de vivre.

Parfois ce sont, comme dans le début de *Deemoed*, des évocations du village natal, mais presque toujours s'y joint une note ironique, ou bien la mélancolie répandue y est amère et cruelle.

La vie à Paris, sa situation de correspondant d'un grand journal hollandais, agrandit l'horizon de Johan De Meester, diversifia sa manière d'écrire, lui donna des champs d'observation nouveaux et infinis. Il n'en est pas moins resté toujours un peu le disciple de Marcellus Emants, à qui il dédia son premier livre. Le « pourquoi » de la vie, son ironie, ses comédies et ses cruautés, tels sont, semble-t-il, ses thèmes favoris. Et, depuis *Een Huwelijk*, jusqu'à *Geertje*, ses principaux personnages de roman semblent agir comme dans un rêve, la vie leur apparaît toute autre qu'ils ne l'avaient jugée, elle leur est un songe, mais un mauvais songe (1)

J. Lhoneux.

* * *

Petites notes sur des livres néerlandais. — Réédition populaire des œuvres de Justus Van Maurik. — Signalons les nouveaux volumes, parus dans l'intéressante collection que la firme Smeding d'Anvers, a entreprise, et est en train de mener à bien. On sait que ces volumes, de Justus Van Maurik, sont publiés a raison de 75 centimes, qu'ils comprennent en

(1) L'œuvre de Johan De Mester comprend, croyons-nous, les écrits suivants : *Een Huwelijk*, 2e édit., 1 vol. de 212 pages. Bussum, C.-A.-J. Van Dishoeck; *Zeven Vertellingen*, 1 vol. de 207 pages. Amsterdam, S. L. Van Looy; *Deemoed*, 1 vol. de 127 pages. Amsterdam, S. L. Van Looy; *Allerlei Menschen*, 1 vol. de 352 pages. Bussum, C.-A.-J. Van Dishoeck; *Over het leed van den hartstocht*, 1 vol. de 179 pages. Bussum, C.-A.-J. Van Dishoeck; *Louise Van Breedevoort*, 2 vol., 267 et 229 pages. Bussum, C.-A.-J. Van Dishoeck; *Geertje*, 2 vol., 276 et 330 pages, Bussum, C.-A.-J. Van Dishoeck.

Digitized by Google

moyenne 125 pages de texte, et contiennent une dizaine de récits, devenus légendaires du conteur populaire d'Amsterdam.

Editeur : *De Nederlandsche Boekhandel*, directeur, L. H. Smeding, 50, Marché St-Jacques, Anvers.

* * *

Busken-Huet, Schaepman, Couperus, door Dr J. Jansen. Groningue, E J. Beits, 1907. 1 plaquette 46 pages.

Le XIXe siècle personnifié en trois écrivains de son pays, voilà ce que l'auteur hollandais a voulu réaliser. Cette synthèse est-elle possible? Les trois représentants d'un siècle sont-ils bien choisis?

Même en négligeant ces questions, on est obligé de faire de très expresses réserves sur les jugements portés ici. Un critique littéraire qui prétend, aujourd'hui encore, juger la littérature de son pays en partant du point de vue calviniste fait fausse route.

Toute la longue accusation contre les « modernes » développée ici, n'a ni le mérite de la nouveauté ni celle d'une originalité quelconque. Que Busken-Huet soit le plus grand critique du XIXe siècle en Hollande, personne n'y contredit; est-il certain que Schaepman en soit le plus grand poète? Couperus, dont la gloire semble à son déclin, peut-il enfin, personnifier tout le mouvement contemporain ?

Et en stigmatisant « l'aristocratisme » et la « décadence », l'auteur ne s'attaque-t-il pas à des monstres dont la puissance parut terrible voici bientôt vingt ans, mais que plus personnes ne craint ni n'admire aujourd'hui?

Pour tout dire, le travail du Dr Jansen nous a réservé une grosse déception. Et la floraison actuelle des lettres hollandaises, même si son développement manque d'harmonie et peut blesser des croyances respectables et des préjugés littéraires et bourgeois fort exigeants, mériterait de la part de ceux qui s'en occupent plus de compréhension sympathique, une grande sévérité pour le snobisme, il est vrai, mais une appréciation équitable et non des récriminations systématiques.

J. Lh.

Digitized by Google

J.-G. FRESON

La mort récente, et prématurément tragique, de M. J.-G. Freson ne pouvait laisser indifférente la *Revue de Belgique*, dont il fut le fidèle collaborateur pendant huit années. De 1890 à 1897 il ne se passa point d'an que la *Revue* n'eût à imprimer quelque solide étude de ce Liégeois à la pensée ferme et au style simple et clair. Qu'il s'agît d'art, de voyage, voire de philosophie, tous les écrits de M. J.-G. Freson portent l'empreinte de sa personnalité.

Celle-ci était d'ailleurs complexe. Ingénieur et des plus compétents (1), il fut aussi un des rares économistes formés à l'école d'Emile de Laveleye. Il avait reçu du maître les meilleures leçons, il l'avait lu et médité ; il l'avait aimé respectueusement, et c'était son nom qu'il invoquait, non sans mélancolie, en tête du principal ouvrage qu'il nous a légué, après en avoir publié les chapitres ici même. Dans cet ouvrage, sa véritable individualité se dégage ; il y apparaît un bel idéaliste, passionnément intéressé par les problèmes sociaux et moraux du temps présent.

Cet idéaliste était-il disposé à accepter, sinon à imposer, la discipline d'une foi positive? On le croirait à lire superficiellement les premières pages de son *Progrès moral et social*. La morale de la libre concurrence y est condamnée, au profit de celle dont l'encyclique *Rerum novarum* essaie de condenser, en un langage plutôt oraculaire, les applications présentes. La lecture des livres de Balfour et Brunetière, de l'aveu de l'écri-

(1) Il débuta par sept monographies sur *L'Industrie aux États-Unis* (1885-86).

Digitized by Google

vain, avait eu une influence déterminante sur son esprit et l'avait désobstrué de bien des hésitations ; la faillite de la science lui avait même paru plausible, et il y avait souscrit non sans quelque amertume.

Toutefois on ne pourrait soutenir que M. J.-G. Freson se soit mépris sur les antagonismes trop réels entre les religions positives et le progrès scientifique. Il était, en effet, plutôt disposé à reconnaître que la religion intérieure est la seule qui puisse convenir à un intellectuel de bonne volonté : « C'est « donc en somme, écrivait-il en 1893, sur les besoins simples « et pressants de l'âme que se fonde la religion. » Mais de cette religion il croyait retrouver les éléments substantiels et comme les éternels fondements dans un christianisme épuré plutôt que dans le catholicisme politico-social de ce temps : « La position « de gardien du vrai immuable, en possession de sa doctrine « entière depuis l'origine, n'est donc plus tenable pour le « catholicisme comme au temps de Bossuet ».

En somme, ce qu'il retenait de la foi traditionnelle, c'était les parties nobles et épurées, celles qui en font par excellence « la religion de l'humanité, lentement et graduellement dégagée au cours des phases successives de son histoire ». Et il se souvenait d'Édouard Schuré et de ses « grands initiés », lorsqu'il inscrivait les noms de Çakya-Mouni, Moïse et Platon sur l'autel où l'Inconnaissable retenait ses vénérations.

J'ai nommé Édouard Schuré. C'est qu'il y a de réelles analogies d'âme entre le grand idéaliste français et notre compatriote. A celui-ci il n'a manqué ni le goût supérieur des idées, ni l'humeur vagabonde et la poursuite de la Beauté au delà des vaines frontières que l'homme traça; ni non plus cette éducation musicale qui est évidemment, chez un philosophe de tempérament, le complément le plus nécessaire de l'initiation, celle qui introduit dans l'impalpable par les voies de l'art, au lieu que la peinture, la sculpture et même la poésie réclament encore le secours de moyens matériels pour traduire les émotions les plus épurées. S'il a manqué quelque chose à M. J.-G. Freson, pour que la ressemblance fût plus complète entre lui et l'auteur des *Grands Initiés*, c'est, outre un senti-

Digitized by Google

ment de la forme qui assure l'immortalité aux œuvres humaines, l'approche sentimentale d'une Marghérita Albana, d'une sœur intellectuelle qui, pareille à la Bice du poète, veillât sur sa conscience morale et le conduisît jusqu'aux inaccessibles sommets de l'idéal paradisiaque.

Mais laissons ces obscurités de l'être intime pour louer le penseur qui, issu de l'école d'Émile de Laveleye et, à travers les écrits apostoliques de celui-ci, raccordé à la romantique lignée des fils de Rousseau, crut à la bonté première de notre nature, maudit les distinctions sociales, dont il fut pourtant le bénéficiaire largement traité, flétrit l'égoïsme de quelques-uns devant la misère étalée du grand nombre, enfin eut la noble candeur de rêver encore la régénération sociale par les seules voies de la conscience. On peut s'étonner que la logique des déductions n'ait pas conduit M. J.-G. Freson jusqu'aux formules du socialisme chrétien, que professa et vulgarisa son maître liégeois. Peut-être l'homme d'action et le technicien se révoltèrent-ils en lui contre les excès mêmes de cette logique, que l'idéaliste tentait de leur imposer. Il avait trop vécu parmi le peuple industriel pour être enclin à lui concéder une part du pouvoir, peut-être aussi pour lui faire des concessions d'une autre sorte, à l'aide d'une législation protectrice ; il fut de ceux qui — parfois la vie ainsi l'exige — connaissent le dédoublement complet.

J'ai parlé du musicien ; ses deux volumes sur *L'esthétique de Richard Wagner* lui auraient mérité une notoriété plus étendue que celle dont il jouissait. Mais, par sens aristocratique, par bonne raison aussi, il ne fit jamais nulle concession aux amateurs de wagnérisme qui pullulent aujourd'hui et pour lesquels on écrit, sans se lasser, des « Führer » et de petites brochures, faciles à s'assimiler, comme les guides polyglottes destinés aux maîtres d'hôtel. Le musicien, chez M. J.-G. Freson, jugeait de haut, avec quelque raideur et sans souci de déplaire; il fuyait, quand il s'agissait d'art, les fréquentations vulgaires. Avec lui disparaît, chez nous, du moins je le crois, le dernier survivant de la petite cohorte des Wagnériens rigoristes de la première heure, de ceux qui, comme les premiers

Digitized by Google

disciples avaient vu Jésus, connurent les émois inoubliables de la prime initiation à Bayreuth.

Mais c'est le voyageur qu'il aurait été juste de caractériser le plus longuement dans cette notice, si le désir des proportions devait guider notre funèbre critique, tempérée par un respect que tout le monde comprendra. Le voyageur s'est, en effet, prodigué ici, et les récits de voyage forment environ la moitié du bagage d'écriture du défunt. Il faut confesser qu'ils en constituent la partie la moins personnelle, celle qui risque de sombrer dans l'oubli, tandis que le musicologue, pour retranché qu'il se fût volontairement dans sa tour d'ivoire, gardera longtemps des sympathies plus tenaces et fournira des aliments plus substantiels à notre curiosité.

Non que le voyageur soit du tout méprisable ; mais pressé de voir beaucoup et de bien voir, il ne lui arrive guère de s'attarder, en artiste, dans la lente et minutieuse contemplation de tel ou tel chef-d'œuvre, de communier longuement avec l'âme d'un paysage ou d'un peintre, dont une toile l'aurait retenu démesurément. L'homme pratique et de sens net et précis qu'était l'ingénieur, chez M. J.-G. Freson, ne savait muser, s'il faut en croire ses propres récits ; en revanche bien documenté et admirablement préparé chaque fois qu'il se mettait en route, il était de ces trop rares observateurs, sans préjugé ni étroitesse, qui, partis de bonne foi et sous la bonne étoile, atteignent vivement et sûrement le but.

M. W.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Les livres.

Toute une série de travaux viennent d'être publiés, à bref intervalle, sur les influences étrangères, qui ont collaboré à l'élaboration du goût d'exotisme et du sens d'extériorisation, dont les romantiques français ont si remarquablement fait preuve aux environs de 1830.

De ces contributions critiques, la plus volumineuse est incontestablement le livre de M. Edmond Estève, intitulé *Byron et le romantisme français* (Paris, Hachette. 1907). Cette thèse doctorale est un travail abondant, fortement documenté et, comme disent les anglais *very exhaustive*. Il est divisé en trois parties principales, la première définissant le byronisme (à savoir « l'individualisme hautain, irréductible, absolu » sous la forme lyrique) et analysant les influences combinées qui devaient présider à sa naissance et à son développement. Il y aurait bien ici quelques réserves à faire sur l'amalgame auquel aboutit M. Estève et la proportion des éléments composants qu'il y admet.

La deuxième partie offre une étendue et un intérêt bien supérieurs. Elle est consacrée aux « étapes du byronisme en France ». D'abord ce fut la totale incompréhension, comme ç'avait été le cas pour Dante, plus tard pour Shakespeare; puis, grâce à des sympathies éveillées en Suisse, à des conquêtes individuelles, parmi lesquelles Stendhal est à citer, surtout grâce à des traductions de ses ouvrages dont la presse littéraire consent à s'occuper enfin, une opinion favorable à Byron se forma, qui devint peu à peu l'opinion dominante. Le poète méphistophélique de *Don Juan* trouve des juges moins gourmés, des admirateurs illustres, Casimir Delavigne, Vigny, Lamartine qui se fait son imitateur, Hugo, dès 1824, dans un article de la *Muse française*. Mais ce sont surtout les poètes secondaires Guiraud, Deschamps, Nerval, Gutinguer, Jules Lefèvre, etc., qui subissent l'action dissolvante du pessimisme byronien, ce qui ne veut pas dire qu'ils lui doivent autant que M. Estève lui concède; ils avaient bu à d'autres sources

Digitized by Google

empoisonnées; ils avaient lu *Faust* et *Werther*, et les circonstances politiques dans lesquelles s'épanouit leur jeunesse ne sont pas étrangères, non plus, à la désespérance et au dégoût dont leurs vers sont pleins; ajoutez-y les mœurs déplorables de beaucoup d'entre eux, leur santé ruinée avant le terme, la bohême où s'éternisèrent d'autres, tous également aigris contre les régimes du conventionnalisme bourgeois, quelques-uns exaspérés et poussés au suicide.

Voilà pour la génération de 1825, comme l'auteur de ce livre la désigne. Celle de 1830 émiette une admiration dont on ne nous épargne aucun témoignage; il est incontestable que les Jeune-France adoptèrent plus d'un détail de la mode byronienne dans leurs vers aussi bien que dans leur façon d'être et de vivre. Musset et le premier Gautier confessent, d'ailleurs, leurs obligations au chantre de *Manfred*, quoique — M. Estève l'a finement observé — il y ait un abime entre le *Don Juan* de celui-ci et le personnage rêvé par l'auteur de *Namouna*. Mais, vers 1835, la mode change, et le déclin commence pour Byron. Louis Veuillot enterra férocement sa gloire; d'autres, moins âpres en leur déconvenue, ne sauront pourtant dissimuler l'amertume de celle-ci. Est-ce le contre-coup des préoccupations humanitaires de l'époque, comme l'insinue M. Estève, ou bien ne faut-il pas voir là le jeu des fluctuations littéraires qui nous a fait assister nous-mêmes à tant de glorifications hyperboliques, suivies de tant de banqueroutes? La vérité, c'est, je crois, que Byron subit une éclipse moins rapide et moins complète, et que le désir légitime de synthétiser (et aussi de dramatiser) a imposé au distingué critique des déterminations par trop rigoureuses; il n'importe, en somme, si l'on doit lui accorder que l'astre de Byron avait quitté le zénith. Il n'en reste pas moins que Baudelaire et Barbey (pour omettre Leconte de Lisle) offrent encore bien des affinités de tempérament avec le grand écrivain anglais. Dans sa troisième partie, M. Estève a étudié avec une précision plus systématique les emprunts, les analogies certaines, les points de contact, bref tout ce qui apparente individuellement les principaux romantiques avec lord Byron. Sans doute il ne m'a pas toujours convaincu; mais l'amas de ses attestations de détail est déjà respectable. Son livre est de ceux, dans l'ensemble, qu'il faut connaître et posséder.

J'y rattacherai brièvement deux travaux de M. F. Baldensperger dans un livre intitulé, sans prétention aucune, *Etudes d'histoire littéraire*.

Le premier nous montre la fortune que connurent les *Nuits* d'Young en deçà de la Manche; l'autre nous transporte à la frontière opposée, et c'est l'histoire du succès et des imitations de la *Lénore* de Burger en France, qui en fait les frais. La manière de M. Baldensperger est bien à lui; elle donne d'abord une impression légèrement décourageante de sécheresse, de vétilleuse précision et de prédilection pour les menus faits; mais, après, l'on s'aperçoit qu'elle est adroitement constructive, et que ces petites

Digitized by Google

touches multipliées avec une inlassable ardeur le sont aussi avec un grand tact ; le tableau peu à peu se forme et surgit devant nos yeux.

La vogue d'Edward Young, en France, a pu balancer celle des plus fameux écrivains étrangers, et c'est déjà une raison pour ne pas s'en désintéresser. Il n'est que juste de rendre aux *Nuits* une petite part de ce que M. Estève, par exemple, voudrait attribuer à Byron, son héros conquérant. La mélancolie littéraire, qui est plus vieille que le romantisme, s'en alimenta abondamment dès 1769, date où parut la version de Letourneur ; les résistances de l'esprit traditionnel et les répugnances du goût classique ne purent rien là-contre ; Rousseau mena la ronde où entrèrent Mercier, Choderlos de Laclos et bien d'autres, sans parler de quelques-uns de nos révolutionnaires de marque, qui — tels Camille Desmoulins et Robespierre — s'adonnèrent passionnément à la lecture des *Nuits*. Chateaubriand leur fait quelques emprunts, et Baour-Lormian rajeunit ensuite leur auteur, en le supplantant, sans toutefois qu'on puisse nier les légères obligations que lui eurent les poètes de 1830 (1).

Une autre étude de littérature étrangère est celle que dans le *Mercure de France* (1er juillet), M. de Reynold a consacrée *à Gessner et le sentiment de la nature* ; il y insiste sur un côté peu connu de son héros, ses talents de peintre et dessinateur ; je ne puis que la signaler en passant ; mais elle n'est point comparative, et il faut le regretter, car Gessner a eu une action très réelle sur nos élégiaques de la fin du *XVIII*e siècle. J'en note un témoignage dans les *Souvenirs d'un sexagénaire* de A. V. Arnault que M Dietrich a récemment réédités chez les frères Garnier, à Paris. A la page 276 on y lit de piquants détails sur les représentations de *La Mort d'Abel* données à Paris. De même qu'on avait commencé par une œuvre dramatique, *Busiris*, la révélation d'Young aux lecteurs français, on soumit d'abord une assez faible composition du délicieux élégiaque Zurichois à l'épreuve du public français. Epreuve toute favorable d'après Arnault, dont l'éloge sans nulle réserve est significatif.

L'Orient est, à d'autres égards, une source où vint également puiser la muse de 1830. Il suffit de rappeler les voyages de Chateaubriand, de Lamartine et de Nerval, bien des poèmes de Hugo, de Musset, d'autres encore. Ce fut, il est vrai, moins des sentiments que des décors que les écrivains de la première et même de la seconde génération romantique demandèrent à ces pays prestigieux, où les peintres d'alors allèrent aussi chercher les secrets d'une palette rutilante, Delacroix, Descamps, etc.

M. Martino, dans un gros livre publié en 1906, mais qu'il n'est pas trop tard pour signaler ici, a étudié, lui, *L'Orient dans la littérature française*

(1) Dans le même volume de M. Baldensperger, une très curieuse étude est à lire sur la notion qu'avait le XVIIIe siècle de l'universalité de la langue française. Plus d'une remarque y fait ricochet jusqu'à nous.

Digitized by Google

au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle (Paris, Hachette, 8°), c'est-à-dire, en somme, l'Orient avant l'exotisme littéraire. Son introduction lui permet de remonter jusqu'à nos origines, et j'ai regretté qu'il l'ait fait bien sommairement et avec une indifférence visible pour les documents. (Ce qu'il dit de Mahomet dans l'imagination des XII^e^-XIII^e^ siècles appelle de fortes retouches; le *Pelerinage* n'a rien à faire avec le cycle de la croisade; il fallait citer Saladin dont on fait le parangon de toutes les vertus chevaleresques, auquel il ne manque que le baptême; la connaissance de l'Orient avait été beaucoup plus popularisée qu'il ne le croit, à preuve les nombreux mots orientaux désignant des objets familiers, le cheval, les vêtements de la noblesse, etc., etc. Pourquoi, enfin, citer tant de livres de peu d'intérêt et omettre la *Kulturgeschichte der Kreuzzüge* de Prutz et la dissertation de Dreesbach?) Il est non moins remarquable que M. Martino se soit désintéressé systématiquement (voir p. 20) des rapports que l'évocation, dans les livres et jusque sur la scène, du milieu où Jésus prêcha pouvait offrir avec la curiosité ignorante, il est vrai, mais intense, excitée par les terres lointaines? Je ne remonterai pas aux nombreux itinéraires de Terre Sainte qui ont été publiés, aux Pélerinages et Voyages divers, aux *Assises de Jérusalem* ni aux œuvres de Philippe de Novare, etc. Mais pourquoi ne rien dire des impressions de voyage si personnelles de Ghillebert de Lannoy, au XV^e^ siècle, lorsqu'il traversa la Syrie et la Terre Sainte? Le même nous a laissé une série de « Rapports » très curieux, d'une remarquable précision descriptive et datés de 1421-3. L'Égypte n'y est pas négligée. Vingt ans plus tôt Christine de Pizan, dans son *Chemin de long estude*, décrivait, avec un luxe de détails où tout n'est pas faussement imaginatif, quelques paysages d'Orient, et je ne pense pas, avec l'auteur de ce gros livre, qu'il serait malaisé de retrouver au siècle suivant, la même hantise des lieux où vécut le fondateur du christianisme. Un seul exemple est déjà significatif; je l'emprunte à Jean Lemaire, qui dans l'*Histoire moderne du prince Syach Ismael* a fait exactement comme Racine dans *Bajazet*, c'est-à-dire a orné un thème historique de détails imaginatifs; le génie seul lui a manqué.

Mais c'est assez d'objections, et il ne faudrait pas qu'on en conclût au médiocre intérêt du livre de M. Martino. Pour la première fois il classe les données éparses un peu partout sur les rapports entre la France et l'Orient (et l'Extrême Orient) à partir de 1660. Il étudie les voyages, les missions politiques, religieuses et commerciales, dont le signal fut donné, semble-t-il, par Colbert. Celui-ci se montre, en effet, très préoccupé de concentrer les efforts du trafic avec les terres lointaines; d'autre part il ne néglige rien pour purger la mer des pirates barbaresques, qui entravaient la navigation méditerranéenne; l'expédition de 1664-65 avait déjà pour but d'assurer à la France « l'empire de la Méditerranée », ce qui prouve qu'en allant à Tanger, les Français n'ont guère innové. En 1666 ils se

Digitized by Google

contentaient d'aller à Alger et y signaient un traité. D'autre part les ambassades se succèdent jusqu'en 1715, et même au delà, les deux plus célèbres étant celle de Soliman en 1669 et celle de Mahomet Riza Bey, dont M. Herbette vient de nous raconter de nouveau l'histoire dans un livre très agréable et étayé sur de l'inédit (1). M. Martino n'a pu connaître ce livre; mais il a habilement coordonné toute une série de faits, établissant d'heureux coïncidences entre les dates politiques et religieuses et les dates littéraires; ce qui avait été déjà vérifié pour le *Bourgeois gentilhomme* et *Bajazet* s'applique à d'autres ouvrages, composés sous la pression de l'actualité et s'en ressentant d'ailleurs. Ce qu'il eût valu la peine de noter, c'est que cette fureur d'exotisme semble dépendre de causes plus générales qu'une ambassade ou une guerre, les événements lui donnant tout au plus une direction particulière et momentanée. Car, pour ne citer qu'un ou deux faits, en 1677 s'imprime en Hollande, un livre de Denis Vairasse, qui est une histoire de sauvages; en 1703 paraît le *Voyage au Canada* de La Houtan, et l'année suivante, ce dernier est mis en scène par Nicolas Gueudeville dans des *Dialogues* auxquels prend part un sauvage qui a d'ailleurs le beau rôle et fait déjà songer à un épisode des *Natchez*. En 1713, Marivaux écrira ses *Effets surprenants de la sympathie*, où il nous montrera un solitaire dans son île; puis d'autres suivent jusqu'à Bernardin de St-Pierre; l'Amérique et l'Orient iront ainsi de pair dans les préoccupations littéraires du XVIII^e^ siècle, sans qu'on ait strictement le droit d'isoler les deux courants.

La suite de l'ouvrage de M. Martino mériterait un commentaire abondant. Mais ce n'est pas le lieu de l'entreprendre. Deux chapitres (pp. 130-184) sont consacrés aux commencements de l'orientalisme, science française entre toutes, et au progrès que révèlent les livres du XVIII^e^ siècle sur l'Orient. La seconde moitié de la thèse en est la partie vraiment littéraire, celle qui en justifie le titre et qui sera le plus lue et mise à profit. On y trouvera, notamment, des pages fines et personnelles sur *Bajazet* et *Zaïre*, des renseignements érudits sur les *Arlequins* bariolés d'exotisme qu'on exhiba à la foire, sur la queue des *Lettres Persanes*, sur l'orientalisme mis au service de la satire politique et sociale, etc. Un dernier chapitre sur « La Mode et les Arts » m'a paru un peu sommaire après tout ce qui a été écrit sur les goûts de chinoiserie et de japonaiserie du XVIII^e^ siècle. Mais il est bon à lire et à méditer tout de même.

* * *

Si M. Martino ne s'était pas arrêté en 1789, il aurait eu, dans l'étude des prédilections romantiques, l'occasion d'écrire cent pages attrayantes

(1) MAURICE HERBETTE. *Une ambassade persane sous Louis XIV*. Paris, Perrin, (avec treize planches hors texte) in-8°.

Digitized by Google

en plus. En attendant que l'exotisme de 1830 trouve son historien, de même que l'italianisme a été étudié par M. Urbain Mengin, (1), signalons une étude de M. Christian Maréchal, *Le véritable « Voyage en Orient » de Lamartine* (Paris. Bloud, 8°).

M. Maréchal mériterait mieux qu'une brève notice, et je me permets, en attendant que j'aie le loisir de parler de ses travaux avec le développement qu'ils exigeraient, de renvoyer le lecteur à un très curieux et très spirituel article de M. Emile Faguet dans la *Revue latine* (25 novembre 1907). On y trouvera la note juste, à la fois bienveillante et critique, sur le livre de M. Maréchal, *Lamennais et Lamartine*. Il est acquis que le poète a de grandes obligations philosophiques à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, mais il reste douteux qu'il en ait d'aussi grandes que voudrait le démontrer M. Maréchal. A ce livre se rattache celui que nous annonçons ici. En examinant, à la Bibliothèque nationale, les cahiers de notes de voyage de Lamartine, l'auteur de cette étude a été amené à faire toute une série de constatations qui ne manquent pas de prix. Certes, il ne pouvait être question, comme ça été le cas pour Chateaubriand, de révélations sensationnelles sur les libertés vraiment déconcertantes que le poète avait prises avec le thème de ses observations. C'est dans l'addition de certains détails, dans les embellissements du style, dans une revision où se montre le tact du poète, enfin dans des retouches inspirées par le changement survenu dans ses convictions religieuses que réside l'intérêt, d'ailleurs très réel, des remarques faites par M. Maréchal. Celui-ci, qui a donné après son propre exposé les deux rédactions, par une combinaison interlinéaire, se propose d'appliquer la même méthode à la *Chute d'un ange* et à *Jocelyn*. Le jour où une édition critique de Lamartine verra le jour, on saura seulement l'étendue exacte des obligations qu'on a au critique.

Il est un peu tard, pour signaler enfin, une autre œuvre de ce dernier. Après Lamartine et Sainte-Beuve, dont il a noté non sans quelques excès tendancieux, les obligations à Lamennais, il a, en effet fait paraître (chez Bloud, 8°), un écrit où il s'efforce de montrer « comment à deux reprises Lamennais » sut faire de Victor Hugo, un chrétien ». La force démonstrative de son exposé n'est pas toujours égale; mais de certains rapprochements ingénieux avec les œuvres du poète, notamment avec *Han d'Islande* et *Littératures et philosophies mêlées*, il semble résulter que l'influence de Lamennais a été, du moins au point de vue littéraire, plus grande sur Victor Hugo qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. La démonstration m'a paru moins convain-

(1) Ou plus exactement que les sympathies de quelques romantiques français et anglais ont été indiquées par lui dans son livre *L'Italie des romantiques*; mais les détails biographiques et les analyses d'œuvres y tiennent une place que l'étude documentée des sources italiennes de tant d'écrits eût avantageusement occupée. La matière est loin d'être épuisée.

Digitized by Google

cante en ce qui concerne la préface des *Ballades* ; car l'originalité des idées qu'y défend le poète est tout à fait nulle ; il n'est que la trompette sonore, claironnant des vérités qui étaient dans toutes les consciences littéraires, et la thèse de « l'ordre et de la liberté » savamment conciliés n'appartenait pas plus à Lamennais qu'à lui-même. C'était la thèse libérale dans l'essentiel, celle des Royer-Collard et des Rémusat, mais avec les accommodations que devaient lui imposer les circonstances et surtout les individualités pensantes d'alors. En va-t-il autrement pour les banalités philosophiques, qui n'ajoutent rien au prix de la préface de *Cromwell*? Les analogies invoquées m'ont paru porter sur des généralités, aussi vieilles que la théologie chrétienne pour la plupart. M. W.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DE MAI

Pages.

F. Mallieux. L'avenir industriel en Russie. 5

Joseph de Smet. Lafcadio Hearn. (*Suite.*). 15

Sandra Gil. Les petits vernis. 35

Eug. Monseur. Quelques vices de l'espéranto. (*Suite.*) 40

Maurice Wilmotte. Jean-Jacques Rousseau et ses récents critiques (*Fin.*) 54

J. Varendonck. L'enfant révélateur du passé. 67

L. W. Chronique philosophique 81

Petite chronique. 87

LIVRAISON DE JUIN

Ch. Gailly de Taurines. Philippe de Champagne et Richelieu . . . 93

Th. Daumers. Principes de l'éducation morale. 107

Lafcadio Hearn. Le songe d'un jour d'été. (Traduction de JOSEPH DE SMET.) 124

H. La Fontaine. La Conférence de la Paix. (*Fin.*) 141

Eug. Monseur. Quelques vices de l'espéranto. (*Suite.*) 172

Petite chronique. 187

Digitized by Google

LIVRAISON DE JUILLET

Pages.

Henri Schoen. François Coppée (1842-1908) 193
Charles Pergameni. Les fêtes de juillet 1825 à Bruxelles 221
J. Varendonck. L'enfant révélateur du passé. (*Fin.*). 233
Arthur Schnitzler. Les fleurs. (Traduit de l'allemand par E. GÉRARD-GAILLY.) 253
Th. Daumers. Principes de l'éducation morale. (*Fin.*) 266
Maurice Gauchez. Les poètes 278
Petite chronique. 287

LIVRAISON D'AOUT

Gérard Harry. Le public et la presse. 295
G. Van Lair. Comment on devient vieux. 310
Joseph de Smet. Lafcadio Hearn. (*Suite.*). 326
A. Fogazzaro. Le sentiment d'Ulysse. 345
Eug. Monseur. Quelques vices de l'espéranto. (*Suite.*) 351
J. Lhoneux. Chronique hollandaise : Les « à-côté » de la littérature. Quelques livres récents 365
Nécrologie : J.-G. Freson 382
Petite chronique. 386

Digitized by Google

Digitized by Google

The Ohio State University
3 2435 06096820 3

OHIO STATE UNIVERSITY BOOK DEPOSITORY
8 03 10 30 8 17 007

Digitized by Google